

# **Annexes**

## **Annexe 1 : Glossaire**

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

ESS : Economie Sociale et Solidaire

JRP : Je Recycle Parc.

RTES : Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire

PTCE : Pôles Territoriaux de Coopération Economique

CNCRESS : Centre National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire

COORACE : Fédération nationale de l'économie sociale et solidaire

MES : Mouvement pour l'Economie Solidaire

MOUVES : Mouvement des entrepreneurs sociaux

UFO : Université Foraine.

SIC : Sciences de l'Information et de la Communication.

## **Annexe 2 : Liste des représentants des organisations revendicatrices du territoire auvergnat**

1. Ariane Tichit, maître de conférences en économie. Entretien le lundi 30 juillet 2014 à 15h, dans les locaux du CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International).
2. Arnoult Boisseau, directeur de l'URSCOP Auvergne. Entretien le vendredi 18 juillet 2014, à 11h, dans les locaux de l'UR Scop.
3. Christian Lamy, membre du CREFAD- Clermont-Ferrand. Entretien le vendredi 27 juin à 15h30, dans les locaux du CREFAD.
4. Danielle Nadal (ADML 63), secrétaire de l'association ADML63. Entretien le mercredi 9 juillet à 15h, au bar le Carnot de Clermont-Ferrand.
5. David Pardon et Aurélie Jacquet, Chargé du service ESS de la région Auvergne et chargée de l'enseignement supérieur (donc des projets recherche-action en innovation sociale). Entretien le vendredi 4 juillet à 14h, dans les locaux de la région.
6. Emmanuelle Perrone et Clémentine Auburtin, dirigeantes de la SCOP Culture Trafic et instigatrice du projet associatif Epicentre-Cowork. Entretien réalisé le mercredi 16 juillet, à 12h, dans les locaux d'Epicentre.
7. Emmanuelle Poix, salariée du CREDIS. Entretien réalisé le 24 juin à 12h, dans les locaux du CREDIS.
8. Fabrice Nique, directeur de l'agence du Crédit Coopératif de Chamalières. Entretien réalisé le jeudi 4 septembre à 17h30, dans les locaux du Crédit Coopératif.
9. Lise Lalane, directrice de la CRESS Auvergne. Entretien réalisé le jeudi 24 juillet à 15h30, dans les locaux de la CRESS à Clermont-Ferrand.
10. Marc Lecoutre, sociologue et enseignant Chercheur à France Business School (Clermont-Ferrand). Entretien réalisé le lundi 8 septembre à 12h au bar le Carnot.
11. Marc Vialle, salarié de l'association Terre de Liens. Entretien réalisé le mardi 26 août 2014, dans les locaux de Terre de Liens.
12. Marion Canales, chargée ESS de la ville de Clermont-Ferrand. Entretien réalisé le mardi 17 juin 2014 à 11h30, au Café Thomas.
13. Mauricette Fournier, maître de conférences en géographie (CERAMAC) et lauréate du projet recherche-action de la région en 2012/2013. Entretien réalisé le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 9h, dans les locaux de l'IADT (Institut d'Auvergne de Développement du Territoire).
14. Philippe Laville, chargé de mission ESS et Insertion au Conseil Général du Puy-de-Dôme. Entretien réalisé le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 10h, dans les locaux du Conseil général.
15. Sandrine Barrière, créatrice et gérante de la SCOP Appuy Créateur. Entretien réalisé le mardi 8 juillet à 11h, dans les locaux d'Appuy Créateur.


16. Yannick Vigignol, président des CIGALES Auvergne. Entretien réalisé le jeudi 24 juillet à 9h, dans les locaux de la région Auvergne.
17. Benjamin Presteseille, salarié d’Auvergne Active. Entretien réalisé le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 14h, dans les locaux d’Auvergne Active.

## Annexe 3 : Email de sollicitation pour les

Boîte de réception x

07/07/2014 ☆

**Entrevue de recherche - Nicolas Duracka (Université Blaise Pascal)**

 **Nicolas Duracka** <nicolasduracka@gmail.com>  
À Nicolas.Duracka, cci : d.nadal, cci : auvergne ▾

Bonjour,

Nicolas Duracka, docteur au sein du groupe de recherche "Communication et Solidarité" de l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

Dans le cadre de mes travaux de recherche, je me permets de vous contacter afin de solliciter votre accord pour une entrevue autour de deux thématiques dont je fais un état des lieux en Auvergne auprès de multiples acteurs. Ces deux thématiques sont l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale.

Ainsi, j'aimerais savoir si il est possible de vous rencontrer dans le courant du mois de juillet.

Merci de me répondre.

Très cordialement,  
Nicolas Duracka

...

—

**Nicolas Duracka**  
Président de l'Allier-Maison d'édition *Cephisa Carbonera*  
Docteur au sein du groupe "Communication et Solidarité", Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (France)

## **Annexe 4 : Entretiens**

### **Entretien avec Ariane Tichit, Maître de conférences en économie. Dans les locaux du CERDI à 15h.**

N : Du coup, pour les besoins de l'enquête est ce que tu peux me dire, assez rapidement, ce que tu fais, quelles sont tes fonctions, là, au CERDI, et... du coup, le lien que tu as avec l'appel à projet de la région « innovation sociale », comment tu y es arrivé ? Pourquoi tu postule ? Voilà, rapidement, qu'est ce que tu peux me dire...

À : Oui, alors là je suis au CERDI parce que je suis chercheur rattaché au CERDI, donc je suis ici que pour le volet recherche puisque l'enseignement je l'ai, je suis rattaché à l'école de droit, voilà... Et pour ce qui est de l'appel à projet région...

N : Et... au CERDI du coup tu..., au CERDI et à l'école de droit, qui sont deux entités différentes... quelles sont tes fonctions exactes, alors au CERDI sur quoi tu bosses, quels sont tes sujets de prédilections, et à l'école de droit quels sont tes cours qu'est ce que tu fais exactement, quel poste tu occupes exactement...

À : Alors voilà mon statut moi c'est maître de conf, maître de conférence, et pour la partie recherche je suis rattaché au CERDI qui est un labo donc de... d'économie du développement international.... Là... ce qui est particulier c'est que je suis en reconversion thématique, c'est-à-dire que jusqu'à présent moi voilà je travaillais sur les pays en transition post-communistes, j'ai fait ma thèse là-dessus, tu vois vraiment sur... en plus une thèse très académique et très macro qui était le lien entre croissance et chômage au début de la transition, et puis après j'ai bifurqué un peu sur... migration, justement... aide publique au développement et... et puis, petit à petit... ben en fait ça m'a... je sais pas, ça m'a... j'étais plus trop intéressé par ce que je faisais, je me demande d'ailleurs si j'ai même jamais été vraiment intéressé par ça, si ! Au début, au début ! Mais après pendant la thèse waou ! J'étais... Et, de fil en aiguille, voilà, j'ai basculé plutôt sur des champs... on va dire de la littérature hétérodoxe mais ça c'est il y a deux ans, trois ans... ouais plus que cela... disons  $\frac{3}{4}$  ans aller allons y, ouais depuis  $\frac{3}{4}$  ans j'ai commencé vraiment à m'intéresser plus à la...

N : Et tu serais dire ce qui a fait que ça a... ça a changé comme ça... il y a un déclic, une rencontre, quelque-chose qui à fait que ?

A : Oui ! C'est que mon premier poste... donc quand j'ai fini ma thèse ici, j'ai fait ma thèse ici...et... mon premier poste je l'ai eu à ParisI, et à ParisI j'ai eu la chance de faire les

TD d'un gars qui s'appelle Bernard Guerien, qui... qui fait le cours de première année à Paris I, et qui démonte la micro en fait. Tous ces bouquins, c'est un mathématicien en fait, et tous ces bouquins c'est : « la micro c'est de la merde » ? Et donc moi venant d'ici, bon, ici c'est un labo néo-classique très standard et tout ça, j'avais même pas conscience que j'étais dans une école de pensée parce que j'ai pas eu de cours de l'histoire de la pensée, rien. Et tout d'un coup je me retrouve jeune maître de conf balancé à faire les TD d'un mec qui te démonte ton paradigme que tu croyais être la vérité ou le seul existant... ça m'a décollé les rétines hein ! J'étais donc à porter les TD... il faisait... on faisait que des cas qui marchaient pas en maths. C'est-à-dire il y avait pas d'équilibre, c'était la merde, c'était jamais pareil... Du coup, hyper inégalitaire... On ne faisait que ça ! Et moi j'étais tellement je pense dans le moule, enfin je me posais plein de questions mais pas forcément sur le moule... j'essayais quand même, et avec Bernard, avec qui je me suis très bien entendu, on a eu des purs échanges par mails notamment ou on prenait des positions, ou on n'était pas d'accord sur des trucs parce que j'essayais de défendre mon bout de gras quand même en disant : « oui mais voilà toi tu fais un cas ... Une, un infime cas qui ne marche pas mais dans un autre cadre on peut trouver cents cas qui marchent quoi... Et c'était toujours ça, et moi avec les étudiants en TD j'ai toujours gardé ça quand même... Je leurs ai dit : « ben voilà on fait le cas du td, ça marche pas, je change tel paramètres, et ça marche. Donc pour faire comprendre quand même que l'on discute d'un paradigme et que l'on peut avoir des cas qui marchent quand même dans le paradigme classique... Donc je pense que j'étais tellement accroché tu vois que je maintenais la planche (rires). Et puis quand même, petit à petit... C'est cette rencontre pour moi qui a été fondamentale, de ce type là... ça m'a fait évoluer mais c'est lent, pour moi c'était hyper lent, j'ai bougé tout petit à petit, et après j'ai... j'ai travaillé à l'ENS de Lyon, donc l'école normale supérieure, où j'ai préparé les... les étudiants à l'agrégation du secondaire. Et là ça m'a demandé vraiment de balayer des littératures hyper larges. Et c'est pareil, une formation que je n'avais pas, j'étais pas habitué à ça, nous en écho dès la première année tu vois, tu travailles sur des sous champs, et puis en thèse c'est encore pire tu travailles sur des têtes d'épingle, et puis tout à coup il fallait que je forme des étudiants sur, tu vois (souffle) cent ans de littérature sur un truc et en plus il fallait brasser les écoles de pensée, un temps fou pour préparer les cours par ce que tu n'es pas... Mais ça, ça m'a... Et puis le fait, enfin l'ENS c'est très pluridisciplinaire. Donc j'ai rencontré des sociologues, des linguistes, tout ça et dans les échanges là je me suis dit, et puis rien que, voilà, la façon de... dont je devais construire mes cours je me suis dit mais en fait c'est... c'est hyper riche l'éco, ça peut être vraiment, parce que moi je commençais à déprimer sur ma matière, c'est-à-dire qu'après la thèse... Ben après la thèse j'en avais trop marre et je voulais faire de la psycho... Et j'étais allé me renseigner, bon voilà, pour basculer sur un parcours psycho sauf qu'avec un doctorat d'éco ils me donnaient l'équivalence que du L2 donc il fallait que je reprenne en L3, moi j'avais besoin de gagner un salaire donc j'ai dit : « c'est bon hein, tant pis, je suis

condamné à être dans la matière, et là-dedans comment je peux quand même essayer, essayer de faire des trucs ? », mais pendant quelques années vraiment sur la recherche j'étais sèche quoi, j'étais... j'avais plus d'énergie, plus envie, ça me gonflait, le thème l'éco du dev putain !... Aides publiques au développement (souffle), migra... Tu vois c'est des thèmes ça fait cent ans qu'on en parle, enfin non, depuis la décolonisation, tu vois, et je me dis on n'avance pas, vraiment je trouvais pas, ça m'éclatait pas. Du coup je m'éclatais dans les cours, mais voilà dans la recherche, je ne voyais pas de... Et donc l'ENS paf ! De nouveau ouverture... après ce qu'il ne m'a pas plus c'était le cadre institutionnel, tu vois, vraiment école ultra élitiste et tout ça, et moi j'aime bien le populaire...

N : Plus de mixité aussi peut-être plus...

A : Oui ! Là il n'y a pas de mixité, c'est tous des fils de prof quoi ! Qui vont devenir prof, c'est la reproduction sociale mais puissance 20 dans les ENS, plus le directeur de l'ENS dans son discours de de de rentrée, réunion de rentrée qui fait : « vous êtes l'élite ». Mais tu vas être prof de lycée gars oui ! Il y a un décalage ! Tu sais c'est espèce de truc il y avait les étudiants qui avaient un gros bocal après. Evidemment, dans les promos tu en a toujours qui sont très sympa, qui sont très forts, les étudiants de l'ENS franchement, mais ils ont, ça par contre ils sont super forts, ouais, ils sont forts à l'oral, ils sont rapide quand ils travaillent, et en gros moi j'ai eu l'impression que je servait à rien, c'est-à-dire que je pouvais leur faire gagner un peu de temps sur les lectures parce que j'avais un peu plus de bouteille, et encore eux comme ils avaient la formation qui collait à la matière, tu vois, contrairement à moi qui partait avec handicap donc... j'étais en décalage.. et dès le premier cours que j'ai fait j'ai senti quoi, oh punaise, je cadre pas dans l'institution tu vois, où j'étais parti sur : « on adore penser », enfin tu vois le côté donner envie de réfléchir à un thème, et les gens de l'ENS ils sont en prépa concours. Donc eux ils attendent que je fasse des cours de type fiche, des plans ultra-carrés, ça déjà moi ça m'appartient pas, je sais pas bien faire les plans super carrés et tout, et puis surtout c'est ... enfin c'est pas de la fiche c'est qu'est ce qu'il faut savoir pour faire une bonne dissert sur tel sujet si il y a ça qui tombe, le reste, de l'intérêt du sujet tu te... ils s'en fichent quoi, donc du coup je me suis ennuyé (rires). Enfin j'ai appris plein de trucs pour moi, qui à nouveau m'a amené à réfléchir à ce que je faisais, à ma matière et tout ça. Mais dans les cours eux-mêmes j'me suis pas éclaté non-plus. Et puis recherche toujours...

N : Et t'es quand même revenue ici, donc après l'ENS, t'es revenue ici ?

À : Oui voilà.

N : Et du coup tu n'a pas eu peur de revenir ici sachant que ce qui avait forgé tout ton



sophisme économique basé sur le néo-libéralisme c'était ici, et de revenir ici ça t'a pas effrayé ?

À : Non, au contraire j'avais très envi de revenir ici, déjà pour enseigner... plutôt à l'université. Et puis mine de rien, même si je... c'est vachement bien de revenir avec... t'as un bagage autre et tu reviens et tu vois toutes les choses avec une vision différente, alors ce qui est... pas facile, ce qui reste pas facile... pour moi, c'est...enfin... c'est de vivre dans un labo je... j'adhère pas avec les idées qui sont véhiculées... alors après j'ai des collègues évidemment on se repère vite, tu créé des sympathies et tout ça et puis tu peux parler librement, mais avec la plupart de mes collègues j'suis un peu en sous-marin c'est-à-dire que ce que je te dis là mes collègues ils le savent pas, ils savent pas où je me situe dans le champ, je parle très peu, je fais pas de séminaire interne, je présente pas mes travaux ici. Et puis jusqu'à présent, de toute façon, je n'avais rien d'hétérodoxe à présenté donc... même les derniers papiers que j'ai fait sont ultra dans l'orthodoxie... ça m'a pris mais... 10 ans je pense pour... murir un sujet qui me tape vraiment dans l'œil et voilà. Et en fait ce qui m'a vraiment ouvert, pour partir en vraie reconversion thématique, c'est que chaque année, j'essaye... enfin, une année sur deux j'arrive à y aller, c'est que j'ai un de mes anciens collègues de l'ENS qui a monté les journées de l'économie, à Lyon, je sais pas si tu connais...

N : Oui, Oui...

À : Et donc, chaque année j'y vais vraiment, pour moi c'est je me ressource quoi... Je, j'y vais pour reprendre une bouffée d'air en disant : Ah cool il y a des trucs intéressants parce que sinon moi je me sens assez vite, tu vois, atrophié.

N : Enfermé dans un monde...

A : Ouais, ouais. Alors que les journées de l'éco je trouve que, t'as déjà, t'a les tables rondes qui sont bien faits parce que tu as différents courants de pensée qui sont représentés. T'as des trucs qui sont super engagés dedans. Mais c'est un bon panachage parce que t'as des trucs très dans le standard aussi donc moi je trouve ça très bien fait, après si il ya des gens qui n'aiment pas, moi chaque fois j'y vais-je reviens, je me dis (respiration), ça me regonfle, j'ai des nouvelles thématiques pour mes cours, j'enrichie des trucs, et... l'année dernière, j'y vais, et je... je vais au stand de Gibert, parce qu'il y a.. Donc il y a... comment ils appellent ça ? Enfin, bref, un endroit où ta des stands de bouquins...

N : Une sorte de librairie à l'intérieure...

À : Oui que sur le thème de l'éco...

N : Un petit salon...

À : Salon du livre voilà ! Donc t'as le salon du livre d'éco et donc t'a Gibert notamment qui est bien représenté et donc je flâne sur le truc et des bouquins me tape dans l'œil tu vois, monnaie, monnaies régionales, monnaie complémentaire et tout, donc j'commence à feuilleter le truc et... il y en a un en particulier quoi, c'était... c'était monnaie régionale j'crois. Donc j'achète ce bouquin au gars, plus des trucs un peu à la marge, pareil, sur... dans les alternatives quoi, le don, j'ai acheté un truc sur la donné... Et le gars, quand il voit les bouquins que j'achète il me fait : « Ah il y a un bouquin, et je joue ma réputation de libraire dessus c'est celui là » et il me pointe un bouquin de Bernard Liatère qui est « Au cœur de la monnaie » et il me dit « jeté y un œil juste » je feuillète le truc et j'me dis « oh ! Il me le faut ce bouquin », et je l'ai acheté, je l'ai dévoré, je l'ai dévoré et je me suis dit mais ça, mais je ne sais pas c'était même un truc émotionnel tu vois, j'ai rencontré quelque chose, c'est le truc que j'attendais, je pense, depuis des années, qui m'a donné envie de travailler, et... Mais jamais j'aurais pu penser travailler sur la monnaie parce que pour moi, tu vois, la monnaie, en plus en éco c'est tellement lié à la finance, la spéculation, les trucs que je déteste, j'suis obligé un peu de l'aborder dans mes cours, mais c'est vraiment création monétaire, tu vois c'est le truc... Si ! Création c'est assez magique donc ça c'est sympa mais après tout ce qui tourne autour, les marchés financiers fi pour moi, tu vois, c'est evil ! C'est vraiment le truc... Et que, si un jour j'avais pensé travailler sur la monnaie tu vois... On m'aurait dit : « toi dans quelques années tu bosse sur la monnaie » mais j'aurais dit mais no way !

N : Surtout pas ! (Rires).

À : Surtout pas ! Et je n'avais jamais pensé que... tu pouvais déjà penser la monnaie comme quelque chose de différent de l'objet social que l'on a là quoi. Et ce bouquin, mais vraiment, je l'ai annoté de partout, j'ai 15 post-it dedans et tout, et, et ça m'a ouvert un champ... Et depuis, donc tout de suite j'ai monté un projet de recherche dessus, j'ai commencé à fouiller dessus, donc j'me dis « mais il me faut un congé pour vraiment, pouvoir m'intégrer à ça, ce nouveau thème. Et donc j'ai déposé un projet de recherche pour... une demande de congés pour reconversion, que j'ai obtenu, donc j'ai obtenu là en plus, six mois et donc je ne vais pas reprendre en septembre, je ne vais reprendre qu'au deuxième semestre mes cours pour travailler, et bon évidemment je suis dans un labo de développement et il fallait quand même que le projet soit cohérent avec les axes du labo donc j'ai développé une partie, tu vois, « est ce que les monnaies complémentaires peuvent être des nouveaux outils de développement », et c'est un super thème en soit quoi. Il y a très très peu de choses sur l'Afrique pour

l'instant, et comme le labo est très orienté Afrique, ben voilà je suis allé voir mon directeur de labo et il m'a dit ben go feu ! Même si, pour le coup, monnaie comp, j'suis très dans l'alter mais ici, c'est ce que j'apprécie dans ce labo tu vois il peut être dans le standard, mais si tu proposes des choses qui sont à la marge mais dans les axes, qui peuvent rentrer vraiment dans le développement éco mais va, fait quoi ! Le seul truc c'est qu'il faut travailler sur, quand même au niveau du dév. Ben oui on est déjà pas très nombreux alors si tout le monde s'éparpille dans d'autres thèmes tu vois, vis-à-vis du CNRS comment tu vends ton labo cohérent, donc voilà c'est la seule chose que l'on m'est dite tu vois c'est genre « oublie pas que t'es développement quoi... international ! » Donc voilà, je suis contente j'ai eu le congé et puis parallèlement justement, donc aux journées de l'économie donc c'était vraiment le point phare, c'était en novembre l'année dernière... c'était de... c'était drôle d'ailleurs, je tombe sur ces bouquins et tout, et dans le train, donc je tombe sur des sièges à quatre avec des gens bon ben ça match direct, ça a parlé, boom boom boom boom, et une nana qui est dans le pénitencier, qui fait en fait le lien entre les familles et les détenus, sur clermont et on commence à discuter nia nia nia, journées de l'éco, les gens connaissent et puis d'un coup monnaie régionale... et moi j'venais en disant, mais putain à Clermont faut monter une monnaie complémentaire, une monnaie locale, et cette nana me dit : « mais j'connais ! Il y a déjà l'asso sur clermont qui monte ça et tout ». Et donc elle me donne ses coordonnées et elle me dit « tu m'écris un mail et j'te donnerai l'adresse et le nom de l'asso exactement » et pouf pouf jsuis allée voir après les gens d'ADML63 et je leur ai dit j'vais amener une force vive là, j'ai flashé sur le truc là et j'ai vachement adhéré à la façon dont l'asso fonctionne en plus, qui est vraiment alors pour moi tout ça c'est tellement nouveau quoi ! C'est un fonctionnement donc c'est... C'est ils votent rien...

N : Hum.

À : Donc toutes les décisions sont prises en AG mais sur la recherche du consentement.

N : Consensus (en même temps).

À : Ouais, pas consensus consentement parce que consensus c'est dur quand t'es nombreux surtout sur des gens c'est... C'est des militants les gens donc ils ont toujours des points de vue un peu différents et... et donc... tout ces trucs là c'est nouveau moi j'ai jamais vu ça, fonctionner sans voter déjà, et c'est trop rigolo parce que en plus jsuis vraiment arrivée avec mes grosses lunettes tu sais ! Mes grosses croyances en disant moi ça tournait les débats et tout ça jme dis pourquoi on vote pas ça serait fait en 5 minutes tu vois tout le monde vote et tout quoi.

N : C'est clair (rires).

À : Et je me suis vraiment surprise à changer d'opinion au cours des débats moi-même et jme dis (respiration forte) heureusement qu'on a pas voté en début de séance parce que j'aurai voter à l'opposé de ce que j'ai accepté enfin et ça m'a fasciné ça, par exemple, ça j'ai jamais expérimenté ça parce que c'est vrai que la recherche du consentement, alors peut être sur des formations un peu plus alter tu vois tu l'as mais nous... nous toutes décisions ici ça se fait par vote tu vois.

N : Hum, non parce que ça fait probablement parti aussi des croyances ancrées comme ce qui est l'économie, comme ce qui est la monnaie, c'est qui est la démocratie, tu vois, on pense que la démocratie c'est le vote.

A : Mais non !

N : Mais pas du tout, voilà. Et du coup c'est juste des croyances qui sont ancrées et... Et c'est tellement fondamental que le jour où s'est remis en question tu dis « ah bon ? », « ah ouais ? », « c'est possible ! ».

À : C'est ça, mais tu vois, c'est ce que... Quand je te disais que c'était petit à petit pour moi que c'est venu, parce que tu vois ça me fait penser, c'est qu'y a je pense 2 ans, mais de fil en aiguille... je suis tombée sur le vote de valeur et voilà pareil ça, ça a ouvert, ça m'a ouvert de me dire ah ouais on peut voter et faire des scrutins différents et ça donne des résultats différents et j'ai pas mal investi cette littérature pour un peu piger et puis j'ai fait le test avec mes étudiants aussi pour leur faire faire des votes de valeur et on a galéré sur le dépouillement par ce que ça complique grandement le dépouillement, surtout quand tu votes pas électroniquement quoi ! Alors en électronique voilà, mais moi c'était sur papier, j'ai compris aussi pourquoi c'est peut être pas autant utilisé alors que ça a plein de vertus quoi ! Mais c'est le dépouillement c'est cauchemardesque.

N : Faut une société... on tend, on nous dit qu'on va vers la société de la connaissance, c'est pas forcément le cas, et il faut une société de la connaissance ! Des gens qui maîtrisent les valeurs qu'ils portent et les valeurs des autres et c'est pas le cas aussi ça et ça du coup le dépouillement il peut pas se faire facilement donc ça demande trop d'éléments...

À : Non c'est complexe ! Mais au moins tu vois j'ai expérimenté. Jme suis dit tiens jdois élire des délégués, je leur ai proposé parce qu'on doit les initiés aussi un peu les étudiants aux différents modes de vote tu vois ça faisait parti de ce que je faisais... les méthodes de travail universitaires, et dans ce cadre là faut élire les étudiants et les

juristes ils veulent qu'on en profite pour leur expliquer un peu les différents modes de scrutin, de scrutins de liste et moi je t'ai fait les trois tests tu vois, les trucs à deux tours, les scrutins de liste, et après je leur ai dit allez les gars vote de valeur quoi ! Et... bon étant donné que j'ai... et puis j'ai obligé tout le monde à être candidat tu vois sinon si t'as pas assez de candidats t'as pas de différence entre les différents scrutins donc j'avais imposé ça donc c'était, c'était intéressant mais sur vote de valeur... on a galéré quoi. Donc tu vois ça faisait... c'est des toutes petites pierres quoi petit à petit que j'avais bougé...

N : Un cheminement...

À : Alors voilà comme tu me posais la question sur le volet recherche, donc pour l'enseignement, quand je suis arrivée en mutation ici, j'étais prise sur un support... donc enfin, maître de conf pour l'école de droit. Pour faire de l'éco à l'école de droit parce que jusque là ils fonctionnaient... c'est-à-dire que c'est des économistes, donc la fac d'éco, qui fournissait des économistes pour la fac de droit. Mais... donc, parce qu'il y avait pas mal de modules de cours à assurer dans le parcours notamment administration économique et sociale et ça les a gavés parce que à un moment tu vois les économistes tournaient beaucoup et puis il y avait pas de... vraiment d'implication dans l'équipe pédagogique.

N : Ouais c'était un peu à défaut de celui...pouvait y aller.

À : Ben les nouveaux maîtres de conf qui arrivaient en gros on leur disait ben tiens toi tu vas faire le cours d'école de droit... enfin... il y a des fois c'était pas l'école de droit, donc fac de droit et tout ça, enfin des trucs que les économistes ne voulaient pas trop faire. Et donc, ils ont créé un support pour vraiment avoir un maître de conf statutaire économiste à l'école de droit et qui s'implique, et moi jsuis arrivée et avec mon parcours c'était pas mal parce que comme j'étais passée par l'ENS, et qu'il faut faire des cours plutôt d'éco générale, plutôt culture G, eh ben...

N : Plutôt... plutôt cadré aussi peut être un peu...

À : Oui voilà les juristes ils aiment bien les trucs avec des plans en deux parties, deux sous-parties (rires) mais moi ils savaient pas que moi ça je savais pas le faire (rires), tu vois (rires). J'ai bien vendu mon truc, et du coup je suis arrivée et je me suis super bien intégrée tout de suite parce que les gens qui gèrent l'ED c'est des sociologues... à l'ENS je bossais déjà avec des sociologues donc ça a matché tout de suite et puis en ED c'est truffé d'hétérodoxes de partout je sais pas pourquoi, par ce que si, parce que c'est un parcours pluridisciplinaire, et puis que les sociologues politologues j'pense souvent ils sont de gauche dans les universités peut être plus qu'ailleurs. Et les juristes

évidemment qui participaient à la filière AES ils sont aussi plus... plus de gauche. Donc ça c'est trouvé donc... Enfin gauche c'est caricatural mais... voilà. Et... donc j'me suis bien intégré et en plus j'avais carte blanche pour les cours et comme j'avais déjà commencé a... a appréhender ma discipline de manière un peu différente, et c'est vrai que l'AES, pardon l'ENS, m'a amené vraiment l'idée de, putain, que l'histoire de la pensée c'est fondamental et que dans un cours même d'intro générale il faut dire qu'il y a des courants et il faut présenter les courants quoi. Et donc j'fais des cours comme ça. Et donc, et petit à petit tu vois, et plus ça va et plus ça va dans l'hétérodoxe tu vois, je sens que je... je glisse à fond, il y a de plus en plus dans mon cours une dominante hétérodoxe et le standard devient minoritaire tu vois c'est toujours en miroir du... du courant standard quoi, mais bon. Et... et jusque là on me laissait bien tranquille et ça c'était cool et... ce qui a changé là tout de suite c'est que, depuis deux ans, la licence a été donc mutualisé et que l'on m'a demandé, du coup, d'harmoniser mes cours par rapport à ce qui se fait dans le parcours éco et moi je fais pas du tout les mêmes cours que les collègues, enfin évidemment le calcul du PIB... les machins, les bases, évidemment que je l'ai est ! Mais après c'est une façon de tourner le cours qui était différente, je faisais vachement le rôle de l'état moi parce qu'il est partout et tout ça et donc voilà moi j'ai vachement accentué ça, et dans les parcours... les cours de mes collègues tu vois d'intro à l'éco c'est, par exemple, l'état ils l'abordent pas ou très peu tu vois, et... donc on a eu des divergences et j'ai du... il y a deux ans je devais faire vraiment un cours commun avec une de mes collègues qui venait d'arriver, maître de conf, qui elle est, mais ultra mainstream ! Et on c'est fritté j'ai passé un semestre d'enfer parce que tout ce qu'elle voulait faire j'avais pas le faire, et ce que je voulais faire elle ne voulait pas le faire, donc pour monter un cours vraiment... ça matchait pas et il fallait que l'on aille supporter des communs. Moi je disais mais les AES, les juristes et tout ils ont besoin de littéraire, de débats d'idées, elle voulait faire du calculatoire. On c'est fritté tout le semestre, c'était horrible ! On a eu des réunions pour essayer de nous... De nous... Et c'est la première fois de ma vie...

N : De médiation...

À : Médiation... et c'était pas possible ! J'veux dire on a pas la même vision de la discipline donc c'est pas... Ils ont mis je pense les deux seules personnes du labo qui peuvent vraiment pas travailler ensemble mais ça personnes pouvait le savoir et moi je l'a connaissait pas elle, elle venait d'arriver et elle elle a fait ENSAE donc très stats et tout... Mais depuis on c'est, ça c'est vraiment apaisé et tout ça et on se côtoie si tu veux, mais parce que l'on a de fait, nous, démutualisé. C'est-à-dire que cette année, pour pas se fritter, on c'est même pas donné de nouvelles c'est-à-dire que chacune a fait son cours de son côté...Seul chose c'est que les gens ont su au dessus que l'on avait pas mutualisé et que... c'est pas possible, donc je lâche... je lâche mon cours du

semestre 1 qui est mutualisé avec elle parce que je suis dans l'incapacité de le faire avec elle quoi. Donc je, entre temps bref l'école de droit ils ont créé un deuxième poste d'économiste, donc j'ai un de mes collègues qui est arrivé, qui est aussi rattaché au CERDI pour sa recherche et qui lui j'penses est plus... moins... marqué que moi donc je pense qu'il va pouvoir monter le cours avec elle, donc ça va, voilà donc j'veais réussir a assurer mais c'est pas, c'est pas facile tu vois, c'est pas évident quand t'es pas dans la majorité donc... Voilà ! Mais j'suis très contente parce que enfin je suis en harmonie avec ce que je fais, tu vois c'est que depuis cette année ou ...

N : Tu as six mois du coup aussi pour continuer dans ce sens là...

A : Complètement ! J'veais pouvoir penser mes cours, avoir un peu de temps pour penser mes cours du second semestre parce que il y a plein de trucs qui, enfin bref, il y a toujours des trucs à modifier mais... mais voilà pour moi si tu veux c'est hyper confortable d'être d'un côté...

Interruption d'une collègue

A : Donc oui ! Voilà ! Il y a plein de gens tu vois qui ne pourrait pas être comme moi donner des cours a des non spécialistes économistes mais vu mon profil ça me va très bien tu vois du coup j'suis en économie juste pour la recherche et pour l'enseignement j'suis quand même avec les juristes, qui eux, s'en fichent du contenu dès lors que j'ai des bonnes évaluations par les étudiants le reste ils me fichent la paix complètement quoi, sur mes cours, ce qui serait pas vrai si j'étais vraiment parcours éco parce qu'il faut que je pense plus à l'influence entre les années donc t'es quand même obligé de faire un programme que tu porte pas forcément, alors que moi je... Et puis avec Sebastien donc mon collègue qui fait le... le deuxième économiste de l'école de droit on s'entend vraiment très bien, et je sais que pour lui, enfin, il y a plein de choses il trouve ça, par exemple l'histoire de la pensée il me dit : « ben ouais t'a raison, enfin ça c'est fondamental il faut qu'on le fasse », et lui aussi le fait donc ça, ça va.

N : Ok. Super ! Du coup, puisque tu m'en parlais de la suite des six mois qui arrivent ou tu vas pouvoir bosser sur... notamment sur les monnaies complémentaires. Tu parlais aussi de la surprise que tu as eu d'arriver dans une association où ils ne votent pas, c'est du consentement, donc c'est un autre mode de fonctionnement, et c'est une autre économie aussi du coup puisque c'est ce que l'on appelle l'économie sociale et solidaire.

A : Oui ! Qui est très nouvelle pour moi !

N : Du coup, puisque c'est nouveau mais que tu as un intérêt particulier, alors même si

c'est peut être un gros mot dans les locaux ici, mais toi du coup, maintenant de ton point de vue qui est assez neuf à ce niveau là, qu'est ce que... si je devais te demander « qu'est ce que l'économie sociale et solidaire pour toi ? », une définition ou des mots.. je ne sais pas...ou une phrase, quelque chose qui peut être plus ou moins large mais... tu me dis et bien moi l'économie sociale et solidaire, pour moi, aujourd'hui, cela sera certainement différent dans six mois, mais aujourd'hui, c'est ça. Qu'est ce que tu me dirais spontanément ?

À : C'est ça, c'est que comme pour moi c'est un champ tout nouveau et que j'ai absolument pas mis le nez par exemple sur la littérature économie sociale et solidaire, mais c'est vrai que des fois c'est pas plus mal, mais pour moi ce serait vraiment si je... tu vois si il y avait deux mots, il y aurait échange... lien, et lien et communauté quoi. Ouais si vraiment je devais juste donner des mots tu vois ce que ça m'évoque en tout cas...

N : Donc échange, lien, communauté, comme ça spontanément c'est les trois choses qui te paraissent importantes quand on parle d'économie sociale et solidaire.

A : Oui !

N : Ouais ouais. Non mais oui...

À : Pourquoi pas c'est ça ?

N : Oui, non mais oui complètement. De toute façon tu verras bien qu'il n'y a pas de définitions précises...

À : Ben sur l'innovation sociale tu vois, le séminaire de la dernière fois l'a bien montré.

N : C'est cela. Du coup on y vient parce que c'est aussi essentiel. ESS tu me dis ok et bien pour moi trois mots, voilà, bon ok j'y vais. Mais là encore plus tu vas déposer un projet d'innovation sociale. Autant l'ESS c'est flou, l'innovation sociale c'est flou aussi mais toi, de ton point de vue, alors que tu vas déposer un projet dans pas longtemps, qu'est ce que c'est pour toi l'innovation sociale si, pareil que l'ESS t'avais une définition à me donner ou des mots, une vision, je ne sais pas, aujourd'hui qu'est ce que c'est ?

À : Ben pour moi c'est ça, c'est un nouvel objet. C'est-à-dire un objet social qui jusque là n'existait pas. C'est une nouvelle façon de... d'envisager justement des liens ou des liens sociaux. Pour moi c'est ça.

N : Et du coup c'est très proche de l'ESS pour toi ?



A : Ouais.

N : Parce que tu parles de liens, nouvelles façon d'envisager des liens sociaux, il y a un lien dans l'ESS, donc pour toi, finalement ESS et innovation sociale ça marche ensemble. Ou pas forcément. Ce n'est pas complètement calqué...

À : Et bien tu vois ma grosse... ma grosse interrogation suite à ta remarque c'est, quand même pour moi dans l'économie sociale et solidaire il y a l'idée que ce n'est pas à but lucratif, tu vois il y a un côté... c'est-à-dire ça permet à certaines personnes de vivre, de vivre correctement, mais ce n'est pas dans un but d'enrichissement tu vois. Alors si il y a un but lucratif oui pour tirer un salaire tu vois et vivre correctement, mais il n'y a pas l'idée que tu veux t'enrichir quoi. Et ça je pense que c'est, pour moi, la grosse différence avec l'économie standard, où en économie standard, à part te dire comment tu peux accumuler de la richesse on te parle pas de grand-chose d'autre et, et pour moi c'est vraiment la grosse différence. L'ESS c'est comment on peut être plutôt dans le bien être tu vois. C'est vraiment bien être c'est ça, te sentir bien au sein d'une communauté, etc. Et évidemment il y a des questions de survie dedans. Pour te sentir bien il faut quand même qu'il y ait un minimum, qu'il y ait un cadre de vie correcte et tout ça donc forcément il y a l'économie dedans, mais qui est au service du bien être et pas au service de l'accumulation. Et dans l'innovation sociale je suis pas sûr qu'il y ait pas ce volet là, je pense qu'il peut y avoir des innovations sociales qui émergent, plutôt muent... par, initialement l'envie de s'enrichir, je pense, j'ai pas d'exemples qui me viennent. Ben ! Si tu prends, pour moi si, c'est quand même de l'innovation sociale, tu vois, tu prends les réseaux sociaux. Initialement je suis pas sûr qu'il y ait eu forcément des buts lucratifs mais assez vite dans le projet t'a le but lucratif qui arrive. Donc pour moi l'innovation sociale c'est voilà un nouvel objet qui arrive mais qui peut être à but lucratif quand l'ESS ne l'est clairement pas.

N : Qui peut être du coup... soit à la base quelque chose qui peut être monté dans l'intention d'aller vers la lucrativité, ou à la base pas du tout mais repris à un moment ou a un autre par une institution ou... bon, quelqu'un qui va vouloir faire du lucratif derrière.

A : Oui.

N : Donc du coup il peut y avoir cela dans l'innovation sociale mais pas dans l'ESS.

À : Voilà. Il me semble moi.

N : Il te semble.

À : Il me semble que dit comme ça c'est juste pour moi.

N : D'accord ok.

À : Il me semble que économie sociale et solidaire tu ne peux pas avoir des projets lucratifs dedans, je pense que ça pourrait pas rentrer dans la case.

N : Ok. Même... Même une association qui se monte, qui éventuellement se transforme en coopérative, on va dire, un jour, parce que ça fonctionne plutôt bien et puis ils restent sur valeurs ESS ils vont en coopérative, et... à un moment ou a un autre il y a une scission et il y a une partie de la coopérative qui part en SA ou SARL avec un mec qui a prit ça et il est parti de son côté, et les autres qui continuent leur coopérative et donc du coup l'idée de base, elle est transformé à un moment ou à un autre, elle se transforme en un objet à but lucratif.

À : La partie qui est parti en SARL pour moi c'est plus de l'ESS. Voilà. Ca passe dans du standard.

N : C'est plus de l'ESS mais si à la base ça a pu l'être. Ca a pu être ça au départ.

A : Ben oui. Enfin je pense que c'est du moment où de toutes façons les objets se transforment. Et tu peux avoir une transformation qui fait que tu change de case quoi et c'est vrai que moi je... moi je pense que les réseaux sociaux ils sont clairement là-dedans. Ils partent toujours d'un projet plutôt à but non lucratif et ils deviennent... moi j'pense que oui facebook ça devient du lucratif enfin j'suis pas... Enfin oui ça a jamais été de l'ESS... Et puis est ce que ça a été de l'ESS un jour ? C'est pareil.. Ben ça créé... ça créé du lien, mais si parce qu'au départ tu paye rien, c'est gratuit, ça créer du lien entre les gens donc selon ma définition de l'ESS ça... sachant qu'au départ ça pouvait être de l'ESS...

N : Oui Oui et c'est assez certain ESS et innovation sociale...

À : On est bien dans le cadre. Et après il y a eu sur l'innovation sociale toute la discussion, alors là je suis biaisé pour le coup dans le discours avec le séminaire que l'on a eu avec la présentation de Nicolas il s'appelle c'est ça ?

N : Oui c'est Nicolas Chochoy...

À : Sur... ça m'a intéressé tu vois autour du besoin, parce que c'est vrai que dans beaucoup de définitions de l'innovation sociale t'as l'idée que c'est un... c'est une nouvelle

réponse à un besoin. Mais... j'étais assez d'accord avec les gens qui disaient ça peut être impulsé par un simple, une envie quoi, plus qu'un besoin, et que parfois les gens n'ont pas conscience qu'il y a un besoin, tu vois, pas forcément, et c'est parce que un nouvel objet va arriver qu'ils se rendent compte qu'ils comblent quelque chose qui manquait mais ils en avaient pas forcément conscience, et pour moi c'est ça aussi le gros... ce qu'apporte ces innovations sociales, c'est de... d'amener les gens des réflexions qui se seraient... enfin sur lesquelles ils ne seraient pas allés sans cet objet quoi.

N : Du coup pour toi il y a un côté... il peut y avoir un côté on sort... on sort du besoin, ce n'est pas que le besoin, ça peut l'être éventuellement mais c'est certainement pas que ça. Et il y aurait un côté... aspiration au changement voir même rupture quoi... de gens qui se mettent à se dire ben ma vie, ou la vie va pas dans ce sens là, c'est pas bon dans ce sens là, qu'est ce qu'on peut faire pour faire autrement, penser les choses autrement, et du coup ils mettent en place des choses collectivement pour aspirer à un changement, au moins tenter l'aventure du changement, c'est un peu... un peu ça du coup ?

À : C'est ça parce que je trouve que la force moi de ces... c'est pour ça j'y crois à fond moi aux innovations sociales, c'est... c'est dans le fait que ce n'est pas intellectuel tu vois, ce n'est pas dans le monde des idées, c'est on te montre que ça peut être différent parce que ça existe et ça te fait réfléchir en te disant mais c'est possible ! Tu vois je, comme je reviens d'un festival de Tango ce week-end et j'étais avec une nana que je ne connaissais pas de l'asso et, qui est vachement dans le spirituelle et tout ça, et qui a une fille qui vit vraiment transition énergétique tu vois elle a... en Bretagne elle a des champs de blé, elle fait son pain, elle fait l'école à la maison Montessori pour ces trois gosses machin tout ça, et ça ce genre de truc ça me rentre dans le lard parce que tu dis : les gens arrivent à vivre comme ça ! Et donc du coup ça te fait bouger un peu ta représentation qui... toujours ta petite voie qui te dit : « ouais mais ce n'est pas possible il me faut des sous et tout », et quand des gens te disent... et ils y arrivent, ils sont en vie, ils sont contents, ils ont une vie qui est pleine et riche, ça, ça te rentre dans le lard tu vois ça, t'oblige à t'interroger. Alors c'est soit tu essayes de maintenir ta stabilité et au contraire tu vas faire comme si, tu vois ça rentre par une oreille ça sort par l'autre, et tu vois pas, tu veux pas voir et tu vois pas. Soit si t'es perméable à ça mais petit à petit ça t'amène à bouger et à penser différemment.

N : Peut être que tu en vois de plus en plus des gens que tu ne voyais pas faire ça avant...

A : Ici même ! Et là tu te dis...

N : Oui voilà, et petit à petit tu te rends compte que ça s'institutionnalise en fait, dans ta tête, c'est-à-dire que petit à petit les choses qui étaient impensables avant deviennent

pensables...

À : C'est ça !

N : Et deviennent faisables, et voir même, tous les jours dans ton quotidien, petit à petit comme on voit aujourd'hui faire son pain par exemple, je sais pas, il y a même 5 ans de là des gens qui faisait leur pain combien on en avait dans notre entourage ? Moi personnellement je n'en connaissais pas. Aujourd'hui, combien j'ai de gens autour de moi qui font leur pain, alors peut être avec une machine... mais ils le font tout de même ils ont l'envie, donc ça s'institutionnalise et du coup cette innovation sociale est ce qu'il y a pas ça derrière ? Le côté, au lieu que ça passe comme une comète des idées des choses qui se font... alternatives qui passent comme ça ok, mais à partir du moment où ça te rentre, ça te sensibilise en fait, ça te rentre à l'intérieur et tu te dis, ça commence à te faire réfléchir, et donc du coup ça commence à s'institutionnaliser dans ta tête c'est là que ça devient une innovation sociale en fait. Alors que c'était une chose lambda avant, ça devient une innovation à partir du moment où cela te touche.

À : Je pense, et puis pour moi, c'est, c'est quelque chose qui se diffuse, dont la diffusion prend forcément du temps, vraiment, et vraiment pour moi il y a un champ temporel. Ah oui ! Pour moi une innovation sociale ce n'est pas possible, comme tu dis tu vois, qu'elle traverse la société en six mois quoi ! C'est sur ça va prendre des années pour s'ancrer, pour que les gens bougent, et c'est pour ça que dans le... Tu vois par exemple les gens vont dire : « ouais... mais les Sel les AMAP (souffle) c'est quoi les impacts ça reste tout petit et tout ». Mais pour moi ça a des impacts fondamentaux, c'est pas parce que c'est pas économique, c'est pas la taille ! Et tu vois ça les gens ils ont du mal. Il y a des impacts qui sont vachement plus subtils que la quantité de gens qui achètent dans les AMAP ou qui participent à des SEL, c'est rien que le fait que ça existe, que ça se maintienne, même si c'est petit ça montre au gens que l'on peut faire différemment et pour moi c'est hyper puissant, c'est pas parce que c'est petit que ce n'est pas puissant et que ça va pas se diffuser...

N : Il y a la proximité, c'est la proximité qui donne de la puissance...

À : C'est à côté de chez toi ! Et on te dit ouais ben t'as pas de sous mais tu peux avoir tel ou tel service si toi t'accepte de nous faire quelques heures de ménages, tu vois des trucs comme ça. Et les gens ça les amènent à dire : « Ah ! Oui tu peux acheter les légumes à côté de chez toi ouais, c'est possible... ».

N : Du coup dans le domaine tu aurais une... des exemples puisque là du coup il y a quelques trucs qui sont ressortis déjà dans la discussion mais des exemples en Auvergne que tu connais toi, dans ton entourage ou que tu as vu passer et qui pour

toi, c'est de l'innovation sociale. Est-ce que tu pourrais m'en donner deux, trois, cinq, dix ? Dix projets, dix exemples d'innovations sociales en Auvergne.

À : Alors moi je les connais pas, tu vois c'est pareil c'est un champ que j'ai assez peu investi donc ...

N : Par rapport à ta vision, tout ce que tu me disais de l'innovation sociale, objet social, nouveau, nouvelle façon d'envisager les liens sociaux, est ce que tu vois des assos, des coopératives, des boîtes, des gens qui font des choses...

À : Ben oui par exemple pour moi l'Hôtel des Vils, avec le Café des Augustes....

SEL Clermont.

AMAP

Epicierie Rochefort Montagne en SCOP

Raymond Bar

Gaya terre Vivante

Terre de Liens

ADML 63

Chom'Actif

**Entretien avec Arnoult Boisseau, responsable de l'association UR SCOP. Entretien le vendredi 18 juillet à 11 dans les locaux de l'UR Scop.**

N : Du coup moi j'ai une question qui vous concerne aussi bien vous individu, au sein de la structure, et votre activité, que la structure que vous représentez aussi à travers vos mots, paroles, vos explications, j'aimerais que vous me donniez, alors je dit une définition mais c'est pas forcément une définition, une définition c'est figé, c'est une phrase, deux phrases, trois phrases, donc pas forcément une définition mais ça peut être une définition, ça peut être quelques mots... ça peut être une représentation que vous avez de l'économie sociale et solidaire. C'est-à-dire que si moi je vous demande aujourd'hui qu'est ce qu'est pour vous l'économie sociale et solidaire, alors pour vous et pour l'UR SCOP, qu'est ce que vous défendez dans l'économie sociale et solidaire, qu'est ce que vous mettez comme mots derrière tout ça ?

À : Ben si je résumais... j'essaye de résumer et d'être concis c'est en gros c'est entreprendre autrement. Voilà.

N : Tout simplement.

À : C'est entreprendre autrement. Alors, ensuite après on peut développer mais c'est de démontrer... par le concret... qu'il est tout a fait envisageable que des hommes et des femmes puissent travailler dans un cadre, dans un contexte, dans une gouvernance, qui n'est pas celle que l'on voudrait nous imposer... voilà, au niveau... mondiale... au niveau européen... au niveau français... Donc c'est pas non plus de... moi je suis pas là pour critiquer le capitalisme, je ne fais pas de politique, je fais simplement, de par mon engagement personnel, professionnel, moi je suis expert comptable de formation donc j'aurais pu comme mes petits camarades ouvrir mon cabinet et puis être à faire une sorte de carrière un peu, plus classique, c'est pas du tout ça qui m'intéresse, je trouve que dans l'économie sociale on fait... On fait de la technique mais on fait de l'humain, bon ! Alors, on va alors me dire ben oui mais dans une entreprise classique on fait pareil, oui d'accord mais l'humain reste à sa place à travers son contrat de travail, il est salarié point barre et il a en général pas le droit au chapitre. Alors on va me dire oui... mais dans des petites entreprises les salariés ils peuvent dire... D'accord ! Mais ils ne sont pas propriétaires de l'entreprise, in fine celui qui reste le patron c'est celui qui en est propriétaire de la boîte... Sinon ben si il était logique et si... il transformerait sa boîte en coopérative ou en tout cas, il permettrait donc à ses salariés de rentrer dans le capital pour qu'il y ai une réelle dynamique et une réelle gouvernance, donc moi l'économie sociale... Alors si je... moi je butte quand même un peu sur les mots parce que le problème c'est que les mots ont leur importance mais aussi que ça peu cacher, et c'est je pense une des difficultés de l'ess actuellement, c'est que les schémas que peuvent avoir, aussi bien des dirigeants que... le tout venant...

enfin le tout venant n'étant pas péjoratif...

N : Le citoyen lambda.

À : Le citoyen lambda ! Il y a une espèce de... pour moi... de... de confusion. D'abord quand on parle d'économie sociale, beaucoup pense économie DU sociale.

N : Ouais.

À : Alors, certes, dans les activités que certaines structures de l'économie sociale ont il y a beaucoup d'économie du sociale, mais pas que ! Et notamment au niveau des scops nous on a très longtemps été... globalement... dans les structures, ou voilà, dans les fléchages... Ah ben oui aller rencontrer la vice présidente du conseil général qui s'occupe du social, etc... Mais non ! Nous on est dans l'économique quoi ! Nous on a des SCOP qui travaillent avec Airbus, on a des SCOP qui travaillent avec Michelin, on a des SCOP, pardon, mais on ne fait pas du social ! Donc c'est cette ambiguïté en même temps c'est... c'est... il faut bien un terme générique qui rassemble les familles puisque historiquement on est bien dans une logique de familles juridiques. Mais c'est... c'est pour moi... un élément qui est encore un frein, au développement, notamment, des coopératives. Alors c'est aussi pour ça que, par exemple, les coopératives bancaires ou les coopératives agricoles jusqu'à maintenant ne s'affichaient pas, voir même (sifflement) l'ess mais on sait pas ce que c'est ça ! C'est quoi, ça nous concerne pas ça nous on est dans le vrai monde quoi ! On est dans le monde réel ! Bon, sauf que, et c'est là l'intérêt d'être en crise, parce que c'est pas simplement qu'une crise économique c'est une crise sociale, c'est une crise de sens c'est une crise de, voilà ! On va où quoi ? C'est quoi ce, ce ... Et là, et bien, même si ça reste encore on va dire une approche un peu marketing parce que, ne nous voilons pas la face, quand le crédit agricole commence à mettre en avant ces valeurs coopératives ça en fait sourire plus d'un ! Pas le commun des mortels parce que il découvre, ah bon on est une banque coopérative, c'est quoi ce truc là ? Mais bon ceux qui travaillent dans l'ess personne n'est dupe quoi ! Y compris... voilà, des mastodontes de l'économie sociale dans le monde agricole qui se redécouvre aussi par exemple des valeurs coopératives, ah ouais ? Bon, etc... Bon, c'est ... On va pas les condamner ! Mais il y a un énorme boulot à faire justement et je pense que tout le travail que... même si on peut beaucoup critiquer la gauche et le gouvernement de Hollande, et bien le fait que Hammon ait été nommé ministre, etc. avec tout le boulot qu'il a fait pour essayer de faire en sorte que les têtes de réseaux se mettent autour de table, travaillent et pondent cette loi cadre c'est... c'est pas neutre ! Je pense qu'en terme de lisibilité, ça va nous permettre... je l'espère en tout cas, de passer la sur multiplié. C'est pas une histoire comptable. Moi, qu'il y ai que 2500 SCOP, coopératives, bon, on peut dire, oui enfin bon sur les dizaines et centaines de milliers

d'entreprises vous êtes gentils les SCOP mais enfin vous ne représentez pas beaucoup de choses, certes ! Bon c'est vrai que l'on est, face à vous les enseignants chercheurs, il y en a qui ont travaillé là-dessus mais on est, on devient esclave des chiffres, bien il faut une croissance, il faut des augmentations, il faut des chiffres, il faut des objectifs, etc. Donc il faut dire, ah ben oui dans cinq ans, dans dix ans on sera 10 000 SCOP, bon, d'accord, mais ensuite après moi je dis c'est un problème culturel, enfin c'est une question culturelle, une question sociologique, une question, etc. C'est qu'il faut que l'on fasse avancer notre société vers une prise de conscience que l'individualisme il aura toujours son heure de gloire, il aura toujours, etc. mais qu'il faut redécouvrir l'intérêt du collectif ! J'ai pas dit du collectivisme ! J'ai dit du collectif ! Et que dans un collectif on peut aussi s'épanouir individuellement, bon. Tout ça il faut aussi que les... les chercheurs, les enseignants-chercheurs... travaillent sur ces choses là pour que ensuite il y ai une courroie de transmission vers des étudiants, lesquels étudiants seront les cadres de demain, etc. c'est-à-dire qu'il faut que l'on soit dans un cercle vertueux, alors effectivement on trouve que ça va pas assez vite mais à l'échelle de l'histoire de la planète, bon on sait que 2000 ans c'est, je sais pas combien, c'est un dixième de seconde ou un cinquième de seconde, donc soyons patient travaillons sur l'échelle d'une génération c'est-à-dire des vingt, dans les vingt/trente ans qui viennent... pour continuer à affirmer que l'on peut tout à fait, y compris dans des entreprises industrielles, y compris dans des entreprises de services, y compris dans des entreprises de bâtiment, peut importe... qu'il est possible mais tout cela est une question d'éducation, de prise de conscience... que l'on a... Mais on est condamné à travailler ensemble, alors le mot condamner est justement peut être négatif mais que il y a des avantages à mettre en place des gouvernances où tout un chacun peut à un moment donné s'exprimer, dire ce qu'il pense, etc. Interviewez les salariés d'Orange, bon, je pense pas qu'ils soient dans cette, que la direction d'Orange et le management d'Orange soit dans cette... soit dans cette logique, alors ils vont nous dire ah ben oui mais pour être compétitif, pour être gros, etc etc. il faut mettre en place des systèmes. On voit les résultats que ça donne, au niveau de l'épanouissement des hommes et des femmes dans des structures qui sont pressés comme des citrons. On a jamais autant parlé de burn out, on a jamais autant parlé de...

N : De suicides !

À : De suicides, des trucs dramatiques comme ça, même si ça reste heureusement à la marge mais quand même c'est quand même trop ! Alors, je suis non plus pour dire que la coopération c'est le monde des bisounours où tout va bien, etc., on a des clashes dans des scops, on a des scops qui partent en vrillent parce que au niveau des hommes et des femmes et bien ils y arrivent pas, donc attention, à partir du moment où il y a un groupe d'hommes et de femmes, oui, on sait qu'il faut, mais on a de plus en plus conscience qu'il faut que... comme on investit dans une machine 5 axes, ou



dans un camion ou dans un truc, il faut investir aussi dans ce que j'appelle l'intelligence collective c'est à dire l'ingénierie, etc. et de former des gens, et... je pense, enfin, j'ose prétendre... que tout le travail que certains acteurs et tête de réseau de l'économie sociale, dont des scops... on, on tâtonne ! On recherche, on est là, on interroge, on innove, les SCIC, les CAE tout ces trucs là c'est des choses qui n'existaient pas il y a... Il y a 30 ans. Donc, ça montre, là aussi, ça c'est le fruit d'une intelligence collective, c'est-à-dire, bon, on dit créer votre entreprise, très bien ! On sait que 90% du marché de création d'entreprise c'est de la création d'auto-emploi. Nous on avait des gens qui venaient nous voir en nous disant : « ben une coopérative, et tout, j'peux pas monter une SCOP ? ». Ah ben non vous êtes tout seul ! Et puis on a vu le constat aussi, on parle des succès stories des gens qui réussissent mais il y en a combien qui sont... qui ont tout perdu en essayant de créer leur truc et ceux là ils ne font pas la une des journaux !

N : Non.

À : Sauf quand ils se suicident et quand...etc., enfin bref. Donc il y a eu cette réflexion d'un groupe qui ont dit, bon est ce que l'on peut pas imaginer quelque chose ? Bon ensuite après ça a tâtonné... Il y a eu des démarches avec les pouvoirs publics qui d'abord ont été plutôt retissant à dire d'abord : « Non mais attendez c'est possible, juridiquement un contrat de travail, un salarié il est... dans une logique hiérarchique, il a un chef, etc. il a un SMIC, etc. donc là on peut pas le faire. Donc il a fallu insister, pousser, dire « laissez nous tester et faisons le point dans quatre ans, dans cinq ans pour voir ». Et il a bien fallu se rendre à l'évidence que les CAE ça répondait à un besoin de personnes de pouvoir être accompagné tout en étant dans sa démarche individuelle et là le mouvement coopératif a d'une certaine manière répondu, alors... il y a encore des choses à améliorer, on est bien d'accord, et voilà donc ça c'est le fruit d'une intelligence collective, de quelque chose...

N : Donc, si je reprends un peu le fil sur la question de l'ESS vous me dite, ok au début c'est entreprendre autrement pour vous. Et puis finalement il y a toutes ces questions de l'engagement collectif qui vient... Voilà. Après vous me dite économie sociale il y a un problème de définition, plus ou moins, en tout cas l'entente commune autour de l'économie sociale...

À : Ah attention, attention, attention là ! Je sais pas si vous voulez me faire venir sur un champ. Moi j'ai pas dit... Parce que je rentre pas dans cet espèce de... Enfin, pour l'instant moi je suis spectateur d'échanges, bon alors effectivement la loi à intégré le fait que, en gros, une entreprise classique, si elle respecte un certains nombre de critères peut dire « ok, je suis dans l'ess ». Nous on est très clair au niveau du mouvement SCOP, si des entreprises classiques qui veulent afficher... certaines

valeurs, une certaines formes de gouvernances, qu'est ce qui les empêche d'aller vers un statut SCOP ? Bon, rien ! Donc, nous à un moment donné ce que l'on dit, on peut pas dire que l'on est dans l'économie sociale et solidaire quand on est dans une démarche individuelle ou en fait, les propriétaires ou les détenteurs des capitaux de la SARL qui va faire des services à la personne, oui d'accord ils vont faire du service à la personne, mais vous avez aussi des grands groupes qui se positionnent sur le service à la personne, vous avez des groupes qui sont en train de monter des maisons de retraite et des chaînes de maisons de retraite, ils font du service à la personne mais enfin bon, hein ? Donc, moi, là-dessus, la définition de l'économie sociale... ok on était dans une définition qui était juridique... Bon alors ok on peut élargir, voyons ce que ça va donner mais...

N : Mais l'important dans ce que vous dite, ce que je trouve intéressant c'est que vous dite, finalement le plus important c'est la question de l'éducation derrière tout ça, les questions de... que culturellement on s'accapare cette question de l'économie sociale en disant ça existe, ça fait partie de notre monde et il faut aller...

À : Il faut que la société, et la société c'est pas seulement que des... des rigolos qui dans leur coin font leur petite scop, leur petite association, etc., il faut que la société dans son ensemble... mais il y a cette prise de conscience avec... là aussi il y a l'intérêt de la crise ! La crise financière montre au grand jour tous les travers. Voilà, il faut de la finance pour monter de la boîte mais on peut utiliser la finance différemment et on peut aussi utiliser... Moi je suis en train de lire le livre de Piketti, sur les inégalités, ben voilà il a fait un travail historique et on voit bien ! On voit bien là que l'on est là dans une démarche qui... On va droit dans le mur ! Parce que ça, ça va exploser socialement un moment donné quoi, si les riches continuent à s'enrichir de plus en plus et puis que la classe moyenne commence à s'appauvrir et que les pauvres sont toujours plus pauvre à un moment donné ça va péter quoi ! Ça fera une révolution 1789 façon 21<sup>ème</sup> siècle mais ça risque d'être violent, bon. Donc voilà, moi ce que je dis c'est que la société... On peut pas vivre chacun dans son île, avec son truc et puis ne pas... se désintéresser, c'est pas... c'est pas possible et puis d'abord c'est chiant, c'est emmerdant ! L'intérêt c'est l'humain, l'intérêt c'est les relations que l'on a entre les gens, l'ambiance que l'on arrive à créer avec un objectif précis. Parce que l'on peut très bien fabriquer des réfrigérateurs mais dans une ambiance qui n'est pas façon Orange mais qui est façon Fagor. Bon c'est peut être pas le bon exemple parce que Fagor malheureusement a... C'est planté ! Mais Fagor était une SCOP, oui enfin... c'était une coopérative espagnol. Mais on peut le faire dans une ambiance qui est différente, ok on a besoin de bosser, on a besoin de casser la croute, on a besoin, etc., mais aussi on a surtout besoin de relations ! On a surtout besoin de relations. Donc, dans les gènes, la carte génétique des structures de l'économie sociale, il y a cette possibilité, je dis pas qu'elle est faite pour toutes les structures parce que quelque fois

c'est infernal dans des associations, etc. c'est infernal ! Donc on a génétiquement la possibilité de pouvoir mettre un cadre, où, voilà... les personnes sont plus prises en considérations, voilà.

N : Ok, super ! Et bien pareil sur l'innovation sociale, le concept d'innovation sociale parce que c'est plus un concept que... l'économie sociale et solidaire, peut être l'économie sociale peut être définie par des statuts, mais là on parle plus d'un concept qui est relativement flou, l'innovation sociale qu'est ce que vous vous mettriez derrière... derrière tout ça ?

À : Moi l'innovation sociale ça se restreint pas a... je dirais... a des types de projets nouveaux, des machins etc.. Je dirais c'est... C'est un état d'esprit ! C'est une sorte un peu de posture. C'est que... l'ess fait de l'innovation sociale ! Parce que l'on a eu après guerre et pendant deux, trois générations cette... cette orientation vers l'individualisme... qu'on continu à vivre hein d'ailleurs et puis qui est pas prêt de... Et... en laissant de côté, en marginalisant, alors on va pas non plus faire de la politique, etc. mais tout ce qui c'est passé entre le bloc de l'est, le bloc de l'ouest etc., bon le communisme, ça a un impact indéniable ! Bon, je suis pas chercheur, je suis pas philosophe, je suis pas sociologue, etc. mais il n'empêche que tout ce qui relève on va dire des kolkhozes, des machins, des trucs collectifs (sifflement), oula ! On a plutôt tendance à dire non mais attendez nous on est à l'ouest, la liberté de paroles, d'agir, etc. mais...

N : Le communisme et son image...

À : Non mais là je fais dans le brut de décoffrage.

N : Oui, oui.

À : Il n'empêche, et quand je dis l'innovation sociale c'est une posture, pour moi ce n'est pas de se restreindre à dire, ben oui tiens les services à la personne c'est de l'innovation sociale... les SCIC etc. c'est de l'innovation sociale, oui d'accord ça en fait partie mais de façon plus générale, vous parliez de concept, moi je... Oui ! C'est une posture... C'est de dire que « on peut innover tous les jours, je dirais, les AMAP, tout ces trucs là, c'est de l'innovation sociale. C'est des gens, en fait, le point... commun... de tous ces projets, qui voilà... qui, qui, que l'on voit sur le terrain à droite à gauche, c'est quoi ? C'est que l'on retrouve l'intérêt des relations sociales, c'est-à-dire des échanges entre des hommes et des femmes. Pour monter une structure, pour monter un projet, pour faire des choses... Pour concrétiser... L'innovation sociale, pour moi les projets c'est la résultante, voilà, de cette posture où vous avez des groupes humains bien qui se disent, on est plus intelligents ensemble et on va faire un

truc ensemble. Alors on est deux, on est trois, on est cinq, on est dix, on est mille, peut importe ! Sur quel secteur, peut importe, moi je dis on peut faire de l'innovation sociale dans l'industrie, ce que l'on a fait chez... Fontany, au Puy en Velay, pour moi c'est de l'innovation sociale ! Allez interviewer les gens de... Fontany, les 46, et bien ils ont changés de vie ces gens là ! Pourquoi ? Parce qu'ils se sont dit attend, d'abord on ne va pas crever ! On ne va pas crever la bouche ouverte, on va oser prendre des risques, mettre toutes nos indemnités de licenciement ensemble, dans un pot commun, on va ose reprendre notre... Alors que tout le monde prédis que l'industrie patin, couffin etc., aller laissez tomber c'est pour les asiatiques, les chinois, les américains du sud, ici non ! Vous allez... vous allez pas y arriver ! Et puis c'est de dire « mais attendez, vous avez de vrais chefs d'entreprise qui se sont cassés les dents. Vous les petits salariés là vous prétendez que vous allez faire mieux que des vrais chefs d'entreprise etc.? Ha ha ha on rigole ». Non mais voilà ! Ca c'est de l'innovation sociale ! C'est des gens qui se sont dit « non mais attendez on va leur faire un bras d'honneur et on va leur montrer que l'on est capable de le faire ! » C'est le moteur de tout ce qu'ils sont en train de faire. Bon ben ça c'est de l'innovation sociale ! C'est des gens qui se disent, on va pas entendre les cassandres qui nous disent 1. Le textile en France c'est mort ! 2. Au Puy en Velay tintintin...3. Vous n'êtes pas capable parce que vous n'avez pas fait les études, etc. Voilà, ça c'est des gens qui disent, ben non ! Nous on connaît notre métier, on connaît notre marché, on sait que l'on peut y arriver, on sait toutes les conneries qui ont été faites avant, on va essayer de pas les refaire, on va peut être en faire d'autres mais...

N : Et du coup est ce que cette posture, parce que je comprends bien l'idée de la posture, est ce que la posture vous la mettriez sur cette idée de changement, d'aspiration à un changement ou au faire autrement, entreprendre autrement de l'ess ? Donc est ce que c'est lié à une rupture, à un changement profond, ou est ce que la posture elle est plus liée à, on peut être dans ce monde libérale, capitaliste, on peut créer une entreprise... autrement ! Sans tout chambouler mais juste en nous... en nous liant...

À : On est complètement le nez dans le guidon donc c'est l'histoire, c'est-à-dire dans quelques générations, qui pourra nous dire, voilà, au début du 21<sup>ème</sup> siècle il y a eu vraiment une rupture, etc et... Là je n'aurais pas la prétention de dire on est en train de vivre une véritable rupture...

N : Mais est ce que ces gens là par exemple sont portés par ça ? Est-ce qu'il sont portés par une envie de rupture ou juste une envie de faire un peu autrement mais...

A : Non ! Non ! Ils participent à quelque chose parce que à un moment donné il y a eu la rencontre de quelques personnes qui se sont dit « on va pas laisser les choses partir, laisser partir à volo quoi » ! C'est ce que je leur dit, je dis, c'est vous avez pas

conscience de l'exemplarité de votre démarche. Parce que eux c'est, hein ! Ils veulent sauver leur job quoi, et continuer à vivre au pays en gagnant leur croute, etc. ça part d'un truc de base. Mais là, même si en interne ils savent que ce qu'ils ont fait c'était... d'abord il fallait oser le faire et puis que ils ont pris des risques, ils prennent des risques, etc. et puis que c'est pas du tout acquis hein... c'est pas parce qu'ils se sont remontés en SCOP que les choses, bon. Mais ils ont pas complètement conscience de cela, ils l'auront, pour ceux qui partiront à la retraite dans quelques années, avec le recul ils se diront, mais quand même ce que l'on a fait c'était assez grand quoi, c'était... c'était waou ! Alors ça part pas de dire « Attendez, on va faire une rupture ! », je veux dire, faire une rupture...

N : Il n'y a pas de volonté, ça se fait tout seul...

À : J'ai envie de dire...

N : Ce qui participe à ça...

À : Vous vous êtes chercheur, vous avez l'habitude de chercher donc bon. Vous voyez bien que il y a des choses qui se mettent en routes... c'est pas rationnellement explicable...

N : Il y a pas de volonté profonde.

A : Et puis qu'au bout d'un moment ça débouche sur quoi ? Ca débouche sur... en 1989 le Mur de Berlin qui s'effondre, personne avait prédis cela ! C'est-à-dire qu'en souterrain tout ça, il y avait des trucs qui avançaient et puis il y en avait aucun à l'échelle humaine qui a pris conscience, même si il y en avait... Des gens qui... Des choses, hein Gorbatchev, tout ces truc là ça... à cette époque là... Mais voilà, d'un seul coup, boom ! On dit, ben le mur... le mur tombe. Donc, pour répondre à votre question, je crois qu'il y a des gens qui se mettent en route, oui. Alors, pas des Fontany mais il y a des gens qui se mettent en route. Des gens qui ont fait bac +10 et puis qui (sifflement) arrête tout, font un CAP de menuisier et puis vont vivre ailleurs parce que ils se disent, non mais attend, on est marteau quoi ! Ca va ! On a qu'une vie, et la vie elle est faite aussi... Bon d'accord il faut bosser ! Mais à côté de ça il faut vivre, bon. Pour aller s'enfermer dans la région parisienne, faire deux heures, trois heures de...transport en commun pour aller faire les... Et puis aller hop tu refais ça ! Au bout d'un moment tu te dis mais c'est quoi le sens de tout ça ? Donc voilà... Il y a... une posture...enfin... l'économie sociale c'est une certaine posture, c'est en gros, c'est ce que l'on essaye de faire, modestement, de dire « mais vous savez en France, l'économie sociale ça dure depuis... ça existe depuis 150 ans... ». Ca peut fonctionner ! Alors je dis pas que ça va fonctionner sur tout et je dis pas non plus que l'on va transformer l'économie française, occidentale, enfin européenne en économie

sociale, mais non, c'est pas du tout l'objectif mais c'est de dire et de permettre et de montrer par l'exemplarité que il y a des gens, ben oui, ils l'ont fait, pourquoi pas moi, pourquoi pas nous ? Après à chacun à son destin, d'une certaine manière...

N : Du coup on a parlé d'exemplarité, et ça sa m'intéresse. Donc on a parlé d'ess et d'innovation sociale, vous l'avez dit en plus, ess/innovation sociale c'est liée. Pour vous c'est lié. Du coup, est ce que vous seriez susceptible, là spontanément, de me donner des projets qui sont pour vous des projets d'innovation sociale donc à partir de cette définition que vous me donnez qui est la posture ! La posture d'innovation sociale. Est-ce que vous auriez un, deux, trois, dix projets qui vous viennent en tête ou vous dites, pour moi ça c'est de l'innovation sociale.

A : Ouais ! Ouais, ben attendez la librairie des volcans c'est de l'innovation sociale... Ayez j'ai perdu son nom ! La SCIC Combrailles Durables, c'est de l'innovation sociale ! La SCOP, c'est une petite scop et dieu sait si ils galèrent... où un groupe de sept salariés à repris sa boîte, etc. bon STPAS dans la plomberie, qui travaille avec GRDF, c'est de l'innovation sociale ! Appuy Créateur, c'est de l'innovation sociale !... Heu... La dernière SCIC qui a été monté c'est en Haute Loire, c'est... pwa pwa pwa, l'âge c'est dur ! Ah comment ils s'appellent ? Punaise ! C'est... Haute Loire... Enfin bref, en gros ils commercialisent les produits du terroir dans les collectivités, dans les cantines des collectivités et puis... ils veulent... ils ont monté un site internet pour vendre les produits du terroir, des produits locaux, etc... Ca il y a la chambre d'agriculture qui est dedans, il y a des collectivités, des éleveurs, des agriculteurs, il y a des... bon etc. Voilà donc ça c'est de l'innovation sociale, voilà. Donc ensuite après je ne vais pas dire que tout les projets de création de SCOP sont de l'innovation sociale mais pas loin quoi ! Si on reprend les créations des trois quatre, cinq dernières années... très clairement. Ensuite après les motivations qui ont fait qu'il y a des gens qui ont créés la SCOP, ils ont repris leur société en SCOP etc, les motivations elles sont multiples ! Mais... le fil conducteur de tout cela en fait c'est qu'il y a eu, et il y a un projet collectif.

N : C'est ça.

A : Même si à deux on fait un projet collectif. Bon. On à pas besoin d'être 40 ou 50 pour définir que c'est un projet collectif donc... voilà.

**Entretien avec Christian Lamy, créateur du Café Lectures Les Augustes et membre du CREFAD<sup>1</sup> à Clermont-Ferrand. Entretien réalisé dans les locaux du CREFAD le vendredi 27 juin 2014 à 15h30**

N : Du coup moi il faut que je te pose des questions en sur... alors on va partir sur trois pans, trois choses, on peut faire assez court. La première... peut-être la première question, le premier truc que j'aimerais que tu me dises, c'est finalement... de manière assez courte, comment tu es arrivé dans le monde de l'ESS, rapidement, tu essayes de tirer une ligne du premier pas dans l'ESS à maintenant. Que j'ai un cadre à peu près clair sur la trajectoire que tu as eu jusqu'à maintenant. Ce n'est pas possible rapidement ?

C : Le problème ce n'est pas la trajectoire c'est que je vais m'interroger longtemps sur comment je vais faire cela rapidement. (Rires)

N : Mais, en gros, tu as commencé à quel âge ? Est-ce que tu a fait d'autres choses avant, ou tu es arrivé jeune dans le monde de l'ESS ? Par quoi ? Par envie ? Par opportunité ? Qu'est-ce qui a fait que ? (Silence).

C : Ce sont des choses que l'on peut raconter de multiples manières. Donc il faut aussi que je trouve qu'elle est la manière la plus appropriée pour raconter une histoire à ce personnage la qui m'interroge. (Rires).

N : Et il faut que cela soit gros. L'enjeu, c'est que l'on soit relativement court.

C : Oui, mais cela c'est ton enjeu ! Je ne suis pas obligé de le tenir.

N : C'est vrai. (Rires).

C : Alors, je vais le dire... tu choisiras ce que tu voudras.... Ce que l'on pourrait appeler des prémisses, les prémices c'est... le fait de partir en colonie de vacances quand je suis préadolescent. Colonie de vacances organisée par le comité d'entreprise Michelin. Dans le cadre de l'arocéen. Des colonies à Banyuls sur mer, dans lesquelles je vais aller 3, 4 ou cinq ans de suite, je ne sais plus... et dans lequel tu apprends autre chose que dans ta famille que à l'école, que dans ton quartier... donc une ouverture, une ouverture de paysages, une ouverture de vie, une liberté de façon être, des règles collectives qui ne sont pas celle, etc. et cela te donne une ouverture. Voilà... Et dans

---

<sup>1</sup> Centre de Recherche, d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement en Auvergne

laquelle, au moins sur l'avant-dernière année, je me suis déjà positionné comme, il y a quelque chose qui me dit que je ne pourrai pas vous aider. Aider un collo, ou aider à la cuisine, tu vois pas, pas... parce que c'est quand même vachement bien ce que l'on vit là. Voilà. Ça c'est des prémisses. C'est-à-dire qu'il n'y a rien de conscientiser, il n'y a rien ne réfléchit, etc., tout ça et du vécu de pré-ado spontanée.

N : Le côté vivre autre chose qui t'attire...

C : Ouais ! Une ouverture d'autres mondes, de voyages, de, etc. Et puis se rendre contre que du coup... tu rencontres des gens qui sont comme toi, qui n'ont pas les mêmes façons de vivre. Et pourtant ils ont le même âge que toi, ils sont en gros du même milieu, mais tout à fait quand même. Parce que, du coup, ce n'était pas des colo Michelin, c'était des colos de l'arôeven avec lequel le comité d'entreprise Michelin, donc il n'y avait pas que des enfants Michelin. Voilà.

N : D'accord.

C : Ça c'est ce que j'appelle prémisses, ensuite tu as... deux éléments parallèles le premier c'est... (long silence), l'école du livre, je crois que cela s'appelait comme ça, bon, moi je suis rentré comme apprenti, comme typographe aux imprimeries Mont-Louis et donc tu avais une semaine de formation à l'école du livre qui est une école, qui était une école à l'époque, elle doit l'être ne partie encore gérer par les syndicats d'employeurs, les syndicats de salariés, donc en gros CGT et branche professionnelle des patrons du livre... et trois semaines en entreprises. Et dans le cadre de cette semaine à l'école, il y avait des cours de français, puisque l'on était typographe, pour pouvoir corriger correctement les textes et les taper correctement, et il y avait aussi des cours de dessins de lettres.

N : D'accord.

C : Deux matières géniales, c'est pareil, qui t'ouvrent... avec des profs qui te... qui te dessinent d'autres mondes que celui que tu vis dans l'entreprise ou chez toi.... Et c'est notamment là, en tout cas, par la technique, la typographie, une ouverture sur l'art, au niveau du dessin de lettres, tu vois. Et par le français une ouverture sur la littérature... Et dans ce même temps ou j'étais apprenti, un jour... le secrétaire du comité d'entreprise, j'avais 15 ans, 15 ans et demis, 16 ans... me dit : écoute j'ai ma cousine qui est responsable d'une association qui organise un voyage d'études dans la ville jumelle de Clermont-Ferrand à Rogensbug, ils sont 50 à partir, il y en a un qui vient d'annuler, la, nous sommes vendredis, il faut partir lundi matin à 6:00, en bus, pour toute la semaine, c'est pris en charge par un fonds d'État, il y a une petite participation à donner, mais le comité d'entreprise la donnera, et cela te donne une semaine de



congés supplémentaires en tant qu'apprenti, tu es partant ou pas ? Tu réfléchis pas trois minutes, enfin, moi je ne réfléchis pas trois minutes en tout cas, je dis : oui je suis partant. Je sais pas où est Rigenburg, je sais à peu près où et l'Allemagne... je ne connais pas l'association ni les 49 autres, mais il n'y a aucune raison de ne pas y aller, voilà. Et là j'ai mis les pieds dans Peuple et Culture (silence), je n'en suis jamais ressorti. (Silence).

N : OK.

C : Ca c'est le plus court que je puisse faire (Rires).

N : C'est bien. Très bien. Parfait. Non, c'est clair. Très bien. Parfait (rires). Après, pour rentrer dans le plus, non pas concrets, mais plus dur peut-être. Encore. Tout en étant le plus court possible, j'aurais besoin que tu me définisses, de ton point de vue, je dis bien de ton point de vue, sans prendre ce qui se passe autour, mais toi avec toute ton expérience en plus dans le monde de l'espèce, si quelqu'un te demande aujourd'hui qu'est-ce que l'ESS pour toi ? C'est quoi l'économie sociale et solidaire, pour toi. Une définition, une phrase, un un mot ou quelque chose...

C : Cela sera plutôt une phrase qu'une définition, par ce que une définition ça veut dire que je les bien pensé, j'ai pesé les choses tout ça, et je la mets entre guillemets. Donc on va plutôt dire une phrase. Cela serait (silence) : qu'est-ce que l'ESS, c'est ça ta question ?

N : Ouais ouais. Qu'est ce que l'économie sociale et solidaire ?

C : Qu'est-ce que l'économie sociale solidaire ? (long silence). C'est toute structure à but non lucratif, donc... Alors on pourrait dire toute structure a but non lucratif (long silence), donc, je maintien le donc, a propriété collective (long silence), à intention démocratique (silence), et utilité sociale (silence)... je suis un peu taquin dans ma définition. Enfin, dans ma phrase.

N : Donc, non lucrative, propriété collective, intention démocratique.

C : Oui.

N : C'est intéressant, « intention démocratique ».

C : Oui, je je... Je peux donner deux deux raisons pourquoi je mets intention démocratique, il n'y a pas de, remise en cause politique, ou il n'y a pas de critiques envers les acteurs de l'ESS quand je dis ça. Simplement, je considère que nous

sommes tous humains, et que l'humain n'est pas rationnel (silence)... Voilà. Et donc c'est pas parce que tu es dans l'ESS que tu n'as pas à des pulsions, des désirs, des envies de... des des des modèles à la con qui te traverse la tête, etc. T'es un humain comme tout le monde avec son irrationalité... Et deuxième... (silence), deuxième élément, merde je l'ai perdu... intention démocratique... Oui ! Et deuxième élément c'est par ce que je suis assez sensible au fait que, de mon point de vue, il n'y a pas d'initiatives humaines sans leader. Et que, le leader n'est pas toujours, pour être démocratique, démocratique dans la forme, attendue, hein ? Le leader fait attention à ce qu'il y ait une expression de tous, et que cela continue d'entraîner tout le collectif... dont il sait, dont on lui a donné la charge provisoirement, ou parce que c'est son tempérament de manière générale. Mais ça ne prend pas obligatoirement, où tout le temps, les formes démocratiques voulues. Voilà. Donc, quand je dis ça ce n'est pas en termes de critiques, hein.

N : Je l'entends bien comme ça. Et, utilité sociale, qu'est-ce que tu mets derrière utilité sociale ?

C : C'est parce qu'il faut des mots un peu gros, sinon ça va pas... Tout ce que les gens ont envie de mettre ! En gros, cela ne veut pas être à moins de le définir, par ce que...

N : Il y a plutôt une dimension solidaire, est-ce que l'utilité sociale c'est tendre la main à une population...

C : Non, non, non non, ça pour moi c'est de l'humanitaire.

N : Donc il n'y a pas de dimension philanthropique derrière l'utilité sociale c'est pas...

C : Non, non !

N : ... Ce n'est pas, je suis le sauveur du monde... ?

C : Non. L'utilité sociale ça veut plutôt dire qu'il y a un intérêt collectif pour un groupe humain, une société à un moment donné, un pays, un peuple, une nation je sais pas, mais, une utilité collective, on pourrait dire ça si...

N : Oui ! Donc, travailler au vivre ensemble ? Travailler à ce que collectivement on soit...

C : Oui. Mais vivre ensemble, après, il faut définir, ça peut être, c'est pas obligatoirement à chaque fois pour tout le pays, où tout ton quartier etc., ça peut être pour un groupe humain à un moment donné. Ça peut être tu vois... Et c'est quelque chose qui est en permanence questionnable.

N : Ou de la bienveillance ? De la bienveillance peut être ?

C : Non. Non. Pas de sa. Ou alors il faudrait laïciser et ça demanderait un peu de temps.  
Enfin.

N : Donc oui c'est la dimension collective...

C : Utilité sociale tu as des définitions quand même hein ! Après, tu as un bouquin de...  
Comment il s'appelle ? Draperie ? Non. Ce n'est pas lui qui a fait le bouquin... Celui  
qui a fait le bouquin sur le marketing... Mais si c'est, attend... Marketing de l'ESS...  
Comment c'est la revue de l'ESS qui est éditée à Montpellier ?

N : RECMA?

C : Oui, qui c'est qui s'occupe de RECMA ? Eh bien c'est lui qui a fait un bouquin sur  
l'utilité sociale. Je dois l'avoir là.

N : Ok, après il y a tout un tas d'école d'utilité sociale...

C : Oui tout à fait.

N : Donc oui c'est la dimension collective...

C : C'est la dimension collective, voilà c'est ça !

N : Ok. Donc, non lucrativité, propriété collective, intention démocratique, utilité sociale ?

C : Oui.

N : OK, super, ensuite, puisque c'est quand même un de mes thèmes de recherche  
principaux, puisque je m'intéresse à l'économie sociale et solidaire et à la dynamique  
d'innovation sociale chez les acteurs de l'ESS. Donc, tu m'as défini ce qui est l'ESS  
pour toi, ta vision de l'ESS. Mais dans ce bain de l'ESS, pour moi, flotte l'innovation  
sociale. Alors, c'est un terme qui est assez... Qui est assez nouveau sans l'être, qui est  
un peu à la mode en ce moment... Mais, du coup, moi si j'ai à définir l'ESS je  
voudrais définir aussi l'innovation sociale (il allume une cigarette). Et, en Auvergne, les  
acteurs, j'ai besoin qu'ils me disent, comment ils se positionnent par rapport à ce  
concept là. Du coup, toi, si je te demandais une définition de l'innovation sociale, est-  
ce que potentiellement tu te sens capable de m'en donner une, et si oui laquelle ?

C : Alors, ce qui est bien la c'est que je ne suis pas en train de faire un dossier, je ne suis pas en train de demander des sous à personnes, je ne suis pas face à un élu... par ce que si je n'étais pas dégagé de tout cela je te donnerais une définition, je chercherai dans ma tête rapidement à te donner une définition de l'innovation sociale par ce que c'est aujourd'hui important de se situer là-dedans, que c'est à la mode, et qu'une partie de tes finances, ta respectabilité, ta reconnaissance en dépend. Comme je ne suis pas dans ce contexte la, ma réponse elle est simple, je m'en tape ! Je m'en tape, ça ne veut strictement rien dire, en dehors des modes, du contexte de crise que tout le monde veut nous faire avaler, etc., etc. il n'y a pas, de manière générale, d'activité, je reviens à la vie associative plutôt qu'à l'ESS, parce que c'est difficile de parler d'un si grand ensemble que l'ESS, en tout cas je n'en ai pas obligatoirement la légitimité, mais pour ce qui concerne la vie associative elle innove en permanence et depuis le début, depuis qu'elle existe...

N : Elle innove sur quoi ?

C : Que c'est, c'est... Comment dire ? C'est intrinsèque à son mode de fonctionnement. Alors, quand je dis, je ne suis pas en train de dire que toutes les associations tout le temps innovent. Naturellement, tu vas pouvoir me trouver des associations qui sont bien... Plan plan, reproductrices, conservatrices de valeurs, de manière de faire, de discours, de statuts etc. À l'évidence. Mais, si je regarde de manière plus globale la manière dont fonctionne la vie associative, je dis, elle innove en permanence. La vraie difficulté c'est que dans la plupart des cas elle ne sait pas qu'elle innove. Et dans la plupart des cas ou elle arrive à le concevoir, elle n'arrive pas à le valoriser, parce qu'elle est pas là-dedans, tout simplement, parce que ce n'est pas sa démarche, et qu'il n'y a pas d'enjeux en tant que tel (silence).

N : Ok.

C : Mais c'est tout simple, quand des acteurs, lambda... créés les auberges de jeunesse en 36, ils innovent ! Il y a eu la loi des congés payés, souvent ce sont des gens qui sont battus pour ça, pour améliorer la condition ouvrière... on est loin de la révolution hein, c'est amélioré la condition ouvrière... il y a la loi sur les congés payés, ben, ils innovent ! Ils font des clubs de vélo, ils font des auberges pour que les gens, etc., ils font des tickets pour faciliter le transport dans le train des familles. Il y a des dizaines et des dizaines d'innovations rien qu'à ce moment-là, mais c'est pareil en 45 et c'est pareil aujourd'hui. Sauf que tout cela n'est pas identifié comme innovation, quand moi je crée le café lecture ce n'est pas identifié comme innovation, c'est identifié comme un truc de rebelles. C'est identifié comme concurrence déloyale des cafetiers et hôteliers, etc., etc.. Pourtant c'est une innovation, c'est-à-dire tu prends une activité

dans un secteur donné qui est les cafés qui est un secteur traditionnel, qui est une structure de type capitalistique, puisque les gens revendent pour avoir leur retraite après et avoir une retraite correcte... le fruit de leur travail de commerçants. Tu prends des besoins sociaux, de rencontres, de lien social, etc., et tu mélanges tout ça pour qu'il y ait quelque chose qui ressemble à de l'ancien mais qui est nouveau. C'est purement de l'innovation. Il n'y a personne qui va considérer cela comme de l'innovation par ce que c'est une association qui l'a fait et que c'est un truc un peu merdique... mal foutu, etc. Et ça c'est en permanence ! C'est en permanence !

N : Mais du coup, qu'est-ce qui... Du coup, tu me dis, moi je m'en fous de l'innovation sociale, finalement...

C : Non, je m'en tape, je m'en tape dans le contexte que tu le dis...

N : Mais c'est pour toi, les associations sont intrinsèquement innovantes socialement ?

C : De manière générale oui, avec toutes les exceptions voulues, hein, on est bien d'accord, je suis pas en train de...

N : Les exceptions, celles que tu mettrais en dehors de ce cycle potentiel d'innovation, c'est tout ce qui va être un petit peu utilitariste, tout ce qui va en fait aller un peu dans le sens de...

C : Il faudrait voir il faudrait voir...

N : ... De la dynamique... capitaliste...

C : Il faudrait voir... Non, non, non ! Il faudrait voir, l'innovation peut se faire aussi dans des lieux... On peut probablement, probablement dire qu'il y a peu d'innovation dans les associations d'anciens combattants, tu vois, parce que, ben parce qu'il n'y a pas de renouvellement générationnel, parce que leur objet même, et encore, il faudrait voir, tu vois, je dis ça...

N : Et du coup, qu'elle innovation porte, tu me parlais des auberges de jeunesse par exemple, sur quoi porte...

C : Dans un contexte donné

N : Oui c'est un exemple dans un contexte donné...

C : Eh bien de créer les vacances ! Ca n'existait pas, ils les créent ! Pour des gens qu'ont pas de fric.

N : C'est l'aspect nouveau.

C : Eh bien oui. Ce n'est pas simplement l'aspect nouveau. Mais si je te reprends l'exemple du café lecture, c'est... C'est l'adaptation... Comment dire ? Je ne crois pas que l'innovation, tel que l'on pourrait la considérer, spontanément, c'est-à-dire quelque chose d'intrinsèquement nouveaux et quasiment révolutionnaire dans son idée ça puisse exister. Tu as dans l'innovation, tu as... comment dire ? Ça repose sur ce qui a été fait avant... ça se greffe...

N : C'est incrémentale.

C : Mais oui ! Oui, voilà. Et grosso modo c'est légèrement après que tu dis que c'est innovation. C'est pas sur le moment, tu vois. Il y a quelque chose sur lequel, il me semble, il faut pas se gourer, donc tu as toujours une part, dans l'innovation, de reproduction et d'adaptation mais qui est surprenante pour quelqu'un qui n'est pas complètement au fait, ou c'est par quelqu'un qui a un peu réfléchi ou qui est légèrement en avance mais c'est infime tout ça, et après c'est de la promotion, c'est de la publicité, c'est tout ce que tu veux. Si je te reprends l'exemple du café lecture, on pourrait dire c'est de l'innovation totale, il n'y a aucune innovation. C'est un café... Bon ok il y a des activités de type associatif, de type maisons de quartier qui s'y passe mais ça on le connaît, voilà, il n'y a pas... c'est pas... c'est pas compliqué... Il y a une activité commerciale et il y a une activité associative mais ça n'importe quel éditeur associatif le faisait déjà... vendre des livres, au titre d'une association, enfin voilà, donc il n'y a pas d'innovation. Où tu peux dire il y a une novation puisque l'on a pris l'activité traditionnelle du café et l'activité de la maison quartier mais l'activité maison quartier ne se passe pas dans une maison quartier mais dans un café du coup tout le monde peut y rentrer sans être adhérent donc c'est tout à fait autre chose et en plus il à une thématique, à Clermont c'est la lecture. Mais ailleurs ça va être le jeu, ailleurs ça va être l'épicerie, ailleurs, etc. Donc c'est de mélanger l'innovation, et la, pour partie en tout cas, de mélanger différentes activités qui sont dans des lieux institués, et de les couper ensemble en inventant, tout de même je mets le mot inventé, la manière de les coupler. Du coup, tu créais et c'est à mon avis un deuxième type d'innovation, tu créé des obligations d'attitudes différentes de par le public, le public ne va pas se confort..., Ne va pas se conformer tout à fait aux mêmes habitudes que dans un café, ne va pas tout à fait se conformer aux mêmes habitudes que dans une maison de quartier, une maison pour tous, ou un MJC... Il ne va pas tout à fait se conformer de la même manière que dans une bibliothèque.

N : Donc pour toi c'est porteur de changement d'habitudes ? De pratiques ?

C : Oui, tout à fait.

N : Ça change des pratiques...

C : Tout à fait, mais tu vois je peux le regarder de deux manières, je peux dire ben oui bon c'est bien il y a pas grand chose de plus. Où je peux dire c'est innovant. Et selon la manière dont je vais le regarder, donc...

N : Oui, mais du coup tu le dis bien, ça devient innovant socialement par ce que les pratiques sociales sont modifiées par un lieu qui rassemble des choses qui ne sont pas à la base innovantes... C'est le rassemblement qui crée de l'innovation par ce que ça change des habitudes ...

C : Oui, et je veux continuer parce que quand il y a... 20 ans avec peuples et cultures Isère ont créé l'idée d'exploitant rurale, c'est-à-dire il y a des exploitants agricole mais aujourd'hui les exploitants agricoles si on ne va pas qu'il soit uniquement dans l'agriculture intensive mondialisée pesticides etc., il faut qu'ils couplent avec d'autres activités, il faut qu'ils couplent avec de la culture, avec du tourisme, etc. Autrement dit, il faut créer un statut d'exploitant rural. Tu peux dire exploitant rurale, tout agriculteur est exploitant rurale... puisque voilà... Et sauf que tu as du concept derrière, alors bon ça ça été balayée. On a essayé, on a eu une formation en exploitant rurale, puis le ministère de l'agriculture la mise à la poubelle... c'est une innovation... mais les valeurs... n'ont pas été repris par les forces politiques, ou nous n'avons pas su le faire reprendre par tout le monde.

N : Cela ne s'est pas institutionnalisé.

C : Voilà, on n'a pas su créer le rapport de force et c'est aujourd'hui un concept qui, pour l'instant, a disparu. Si je te prends le terme accompagnement, pour remplacer le terme formation, parce que la formation s'instituant, le travail que l'on faisait dans des associations d'éducatrices populaires, de développement local, tout ce que tu veux à ce niveau-là. Bah, ça ne convenait pas à nos méthodes, à nos activités, à la manière dont notre public... En tout cas aux besoins de notre public. Le terme accompagnement que l'on a commencé à utiliser et à 20 ans, il est aujourd'hui utilisé partout, plus de la moitié des organismes de formation appellent leurs formations accompagnement, sans rien avoir changé !... La on a été innovant dans les idées et concepts... Pardon dans les idées et le vocabulaire. Seul le vocabulaire a été repris sans les idées qui étaient sous tendues. Mais alors je ne peux y aller si tu veux dans les exemples, je peux t'en fournir

à la pelle comme ça.

N : Alors justement...

C : Et là c'est là que je te dis qu'il y a innovation permanence, mais elle est reconnue ou pas reconnue, tout dépend du regard qui est porté dessus, par les institutions, par les journalistes, par les financeurs, et puis aussi par notre capacité à la faire reprendre par la société.

N : Ouais voilà ! Est-ce que c'est reconnu parce que les institutions le reprennent et l'institutionnalisent ou c'est reconnu par ce que la société prend, prend cette initiative et reproduit....

C : C'est les deux !

N : Essaime, fait des cafés lectures ailleurs en France, et ça se développe...

C : C'est les deux.

N : Et du coup l'État se dit, c'est super on n'y va, on aide... C'est les deux ?

C : C'est les deux. Mais de l'innovation comme ça tu... c'est pour ça je dis que dans les associations tu en as en permanence. Mais en général elle n'est pas pointée. Et elle n'est jamais financée. Pourtant, elle est récupérée. Elle est récupérée par les institutions. Elle est récupérée par les entreprises. Par ce que, que je sache, les services à domicile, le portage des repas à domicile... Tout cela, ça a bien été inventé par des associations. Mais ce n'est pas reconnu aujourd'hui comme ayant été inventé par des associations. Les... Je sais pas moi. Les camps de vacances, aussi bien de Nouvelles Frontières que du Club Med, ce n'est pas eux qui ont créé l'idée ? C'est bien les associations ! Alors, les associations de curés, les associations laïques d'instits etc. c'est bien eux qui ont créé ça. Alors certes ils ont fait des adaptations, à un publique etc., mais le concept de camps de base c'est la vie associative qu'il l'a créée. La maison de retraite, c'est qui qui a créé le concept de base ? (Rires) Tu vois on peut y aller en permanence ...

N : Je suis tout à fait d'accord, mais du coup...

C : C'est pour cela que je dis... C'est pour ça que je te dis je m'en tape ! C'est pour ça que je te dis que je m'en tape de ton concept d'innovation c'est de la tarte à la crème... Et s'en est pas ! Et s'en est pas ! (Rires).



N : Mais c'est peut-être mettre un mot et un concept derrière une réalité qui a... Une réalité de pratiques, qui peut être pour l'instant n'a pas été éclairée, peut-être !

C : Oui... Et par ce que par idéologie on ne veut pas reconnaître que les vies associatives est innovante, où on ne veut pas reconnaître les innovations de cette vie associative parce qu'elles dérangent, donc on va financer, on va mettre des budgets innovation pour des entreprises, elles vont y avoir le droit pour modifier par exemple... Ben on sait très bien aujourd'hui qu'une grande partie de la recherche financée par l'État, ou des organismes publics sert aux emballages ; à améliorer tous les emballages pour vendre plus, voilà. Et la, la tu as des budgets, par contre... des innovations de la vie associative on ne les considère pas ! Quand je dis on, c'est bien, les hauts fonctionnaires, les administrations, les élus. Parce que on va dire cela ne va pas créer de plus-value, parce que on ne sait pas où ça va aller, par ce que ça sera mal géré, par ce que... Enfin il y a tout un tas de raisons, ce n'est que de l'idéologie, ça ne correspond pas à la réalité de terrain. Ils pourraient dire tous ces gens-là, en situation de responsabilité, on le refuse par ce que ça on ne veut pas développer ce secteur la, on préfère développer le secteur des bouteilles de parfum qui... Etc. oui OK. Les emballages de lait parce qu'ils ont une plus grande durabilité pour être vendus en Afrique OK, c'est des choix. Mais ce n'est pas ça qu'ils disent (rires).

N : Du coup, si...

C : Alors, à chaque fois que je dis ça, pardon, je dis bien : nous ne sommes pas aussi capables de créer le rapport de force ou de nous faire entendre. C'est-à-dire, je ne dis pas : les hauts fonctionnaires, les élus, les administratifs, etc., sont des débiles, etc. je dis, ils sont porteurs d'une idéologie tellement forte qui refuse de reconnaître ça, mais en même temps, il y a une faiblesse intrinsèque de la vie associative qui, étant incapable de se fédérer... Ou de mutualiser des objets communs, n'arrive pas à créer du rapport de force pour faire changer l'idéologie. Il y a bien les deux, je ne suis pas simplement dans l'accusation.

N : Pour finir... je trouve cela super intéressant que tu lis complètement l'association et la vie associative à ce que moi j'appelle l'innovation sociale, est ce que toi finalement tu veux dire c'es une pratique courante dans les associations et on s'en fou de mettre un mot derrière tout ça. Mais, si tanté que l'on puisse mettre un mot : l'innovation sociale, derrière ces pratiques associatives, est-ce que tu pourrais (il allume une cigarette), là comme ça de tête, me donner, sur le territoire auvergnat, une liste, limitée, de... Du coup peut-être d'associations, hein ? Qui ont des pratiques socialement innovantes...

C : Ben j'ai commencé ! Mais j'ai commencé, quand je te prends l'exemple du café lecture...

Bah si tu prends ce que font les CREFAD... aider les gens à la création d'activités. Ça fait 25 ans qu'on reçoit dans nos associations des personnes qui veulent créer leur propre activité et qui ne trouvent pas les dispositifs publics le soutien, le milieu, l'ambiance, le conseil, pour faire ça... (Téléphone) pardon. L'exemple type c'est... L'exemple type c'est au niveau de l'agriculture aujourd'hui tout ceux qui disent aujourd'hui moi je ne veux pas m'installer en intensif, je ne veux pas installer avec une DJA (dotation aux jeunes agriculteurs) par ce que il te faut 50 ha d'avance, etc., etc. eh bien ils n'ont pas d'interlocuteur ! Donc, nous on pense que le milieu rural il faut qu'il soit habité, il ne faut pas que ce soit quelques agriculteur qui possède toute la terre en agriculture intensive et qui habitent la ville. Donc on dit oui il faut aider ces gens-là à s'installer en milieu rural, OK. Ça fait 25 ans que l'on fait ça. Financée à chaque fois par des bouts de ficelle, des excuses, des travers de budget, des expérimentations, etc. dans le même temps, dans le même temps, il y a 1000 le dispositif public qui ont été mis en place. Alors, des dispositifs pour développer l'envie d'initiative, développer l'esprit d'entreprise, etc., etc. mais, pareil, avec une idéologie tellement forte, qu'elle ne correspond pas à ce que veulent les gens sur le terrain, voilà. La tu as une innovation et elle n'arrive pas à être reconnu, ni par l'État... La région on est toujours sur des crédits d'expérimentation pour accompagner ces gens. Alors, après, ils te mettent en place un dispositif, dans lequel peuvent s'inscrire en l'emploi, les missions locales, la CCI et les associations qui le veulent bien, très bien, OK, et comme il faut contrôler les fonds d'emploi, eh bien il faut les locaux aux normes ISO, 240 heures... Hein, voilà déjà. Hein... Toi tu dis OK, c'est gens là ils sont dans l'ouverture, ils ont besoin de ces terrains, on va faire un échange interculturel avec des personnes qui en Autriche sont en train de faire la même chose. Ah non on peut pas ! On ne peut pas parce que si vous êtes en Autriche à ce moment là on ne peut pas contrôler que vous êtes bien en formation, donc voilà. Donc en réalité tu arrives pas à faire tourner... Mais là on est sur une innovation permanente !... On constate que... pour ces gens que nous accompagnons à la création d'activité il y en a un certain nombre qui ont quand même besoin de se confronter à « je fais un bout de métier avant vraiment de m'installer... »

N : Hum, phase test.

C : Je te prends par exemple un maraicher... il a envie... c'est pas quelqu'un qui est issu du monde agricole, etc. il a envie, ok. Ben certes il a un jardin, il à cultivé mais c'est pas la même chose d'avoir un jardin, même un grand jardin que d'avoir de la salade à vendre avec les maladies les machins les trucs plus la commercialisation plus valoriser ton produit pour que le consommateur, etc. Et tout ça avec du machin bio qu'est pas si jolie que l'industriel enfin voilà ça pose des questions. Et est ce que je vais être capable de faire cela pendant 15 ans ? Hein ?... Et est ce qu'au bout du compte je sais m'y prendre ? ... Est-ce que je supporte le soleil et la pluie dans mon champ. Enfin, voila

des questions très concrètes, bon. Donc tu peux pas recevoir des gens pour les aider à faire ça et puis ensuite dire ben vas-y installe toi. Il y a quelque chose là dans l'intermédiaire qui manque. Qu'est ce que l'on fait ? On invente l'idée du lieu test. Donc on a créé des lieux test agricole. Où donc, tous ces gens peuvent venir soit dans une ferme existante où le fermier par convention avec nous s'engage à passer tant d'heures avec un nouveau pour qu'il expérimente, et en échange le nouveau lui donne des heures de travail. Soit un lieu test où c'est vraiment que tu test... et donc il y a là un formateur et qui va recevoir un maraicher, un projet de maraichage, un projet d'apiculteur enfin voilà. On appelle ça lieu test agricole. Voilà une autre innovation, toujours dans... toujours dans le tu vois ?

N : Dans le cadre du CREFAD toujours ?

C : Toujours dans le même domaine, oui mais du coup aujourd'hui il y a une fédération des lieux test agricole qui s'appelle RENETA, il y a 40 lieux test et c'est en train de se reprendre, il y a deux communautés de communes...

N : En Auvergne il y en a ? Sur le territoire auvergnat ?

C : En Auvergne il y en a 14. 14 initiatives de test agricole... Pour financer... C'est pas repéré comme innovation ! Pour financer ça on est obligé de passer par des queues de crédits de la DATAR soutenu par la région, mais dans le cadre de la DATAR, et c'est des queues de crédits hein ! On a 30 000 euros à l'année. Ben c'est bien mais enfin bon, tu vois, par rapport au budget existant si on dit développer l'esprit d'initiative c'est pas 30 000 euros tu vois qui sont donner hein c'est 300, 400, 500 000 francs pour démarrer, 500 000 euros pour démarrer... Voilà, là t'as une innovation. À partir de là... il y a des acteurs qui sont en lien avec eux, le mari, la femme, le cousin, le voisin, etc et qui disent mais moi j'suis dans la culture, lieux test agricole c'est super intéressant. Moi quand j'ai voulu créer ma troupe de théâtre, j'avais pas de truc pour m'essayer. Donc il faudrait que l'on expérimente un lieu test agricole, un lieu test culturel ! Qui fonctionnerait comme le lieu test agricole. Ben on est en train d'innover !

N : Complètement.

C : Tu... tu vois c'est permanent ! Mais c'est pas repéré comme une innovation et quand tu va le présenter à tes correspondants administratifs, hauts fonctionnaires et élus ils ne veulent pas en entendre parler comme innovation, ils ne le voient pas, ils ont des filtres (silence). Mais ça j'peux le multiplier, là j'te parle directement de choses que je connais au quotidien mais je peux les multiplier... je te prenais le café lecture, j'te

prends... Si j'te prends...

N : Du coup si tu pouvais me faire une liste rapide, comme ça de tête, de... je sais pas peut être une dizaine d'associations ou de structures qui font de l'innovation sociale pour toi. Ou projets en particulier. Je sais pas une dizaine, cinq, six.

C : Si déjà j'te dis les Café associatifs, les associations CREFAD j'ten ai donné. Maintenant il y a des lieux tests qui sont la plupart en association avec une fédération, enfin une coordination des lieux test. Donc voilà j'te donne déjà trois...

N : Et est-ce que dans d'autres...

C : Mais oui sauf que moi j'les connais...

N : Ou tu te dis pourquoi pas...

C : Je suis sur ! Je suis sur ! Je suis sur que...

N : Ou que tu connais peut être des associations où tu te dis, typiquement ce sont des gens qui portent constamment des logiques innovantes.

C : Mais oui ! Mais je pense qu'il y a vraiment beaucoup beaucoup d'associations...

N : Du genre ?

C : Mais heu... Elles même ne désignent pas ça obligatoirement comme de l'innovation. J'te donne un exemple : Je suis dans une compagnie de danse contemporaine. Cette compagnie, ben par son activité, par les demandes, par les rencontres avec les gens elle c'est mise à travailler dans le domaine de l'enfance... au départ en intervenant dans des écoles et ça, ça demande une adaptation totale de la pédagogie par rapport aux ateliers de pratiques habituelles, et de réfléchir à ce que tu fais pour ne pas être dans (silence) ni du complément scolaire, ni du loisir bêtifiant. J'suis méchant là mais bon... que ce soit bien un acte pédagogique... comment tu fais ? Et là t'es obligé d'avoir de l'innovation pédagogique, donc alors c'est... le résultat de ça par exemple, donc ça veut dire : pas d'intervention pédagogique sans spectacle. Premier élément. Alors tu peux tout à fait regarder cela en disant il n'y a pas d'innovation là dedans. Le spectacle on connaît, l'intervention pédagogique dans une école on connaît, ya pas d'innovation. Là c'est ya pas d'intervention, de spectacle sans intervention pédagogique. Il n'y a pas d'intervention pédagogique sans spectacle. Quand on intervient dans un RAM (Relais d'assistance maternelle), ou dans une crèche, on dit aujourd'hui ok, notre activité, notre intervention pédagogique-spectacle va concerner

tous les acteurs de ce lieu. On ne va pas intervenir que pour les enfants. On va intervenir pour les enfants avec les enfants, le personnel, les assistantes maternelles et les parents ? Et on va faire en sorte que l'action pédagogique puisse concerner les quatre pour que les quatre se rendent compte que le bébé il a un corps. Que simplement, que c'est pas une chose hein... c'est pas une chose que l'on garde, ce n'est pas une chose que l'on éduque, ce n'est pas une chose que l'on adore et qui emmerde quand on est parent, etc... Et donc c'est d'intervenir avec les quatre et de trouver à chaque fois les formes pour les quatre. Et c'est pas si facile. Ça veut par exemple dire que tu dois indiquer où trouver les formes pour dire aux assistantes maternelles, donc des nourrices hein, c'est le nouveau mot des nourrices, voilà, donc des femmes qui ont plutôt entre 35 et 55 ans, qui ont plutôt l'habitude de rester à la maison, et qui ont plutôt l'habitude d'être mère au foyer avec ce que ça veut dire de relations, d'habitudes culturelles, etc. Hein. Donc ça veut dire, tu leurs dit vous venez à l'activité danse des enfants en survêtement parce que vous allez danser avec eux. Tu vois ce que ça veut dire ? Bon et ben tu peux dire ça, ben c'est une activité pédagogique comme une autre, c'est un bon intervenant pédagogique. Moi je dis là il y a une succession d'innovations. Ça ne se voit pas. Ça ne se voit pas. Et l'association ne dit pas qu'elle a innové. Tu vois ? Et l'association c'est un intermittent du spectacle payé à la con 1200 euros par mois par le chômage. Voilà. Après après j'me met en colère après.

N : Et cette troupe de danse contemporaine.

C : Je suis dedans.

N : Et elle est ici à clermont.

C : Elle a Clermont oui.

N : Et comment, si c'est possible, comment elle s'appelle.

C : Axotolt !

N : Comment ?

C : Axotolt, la larve de la salamandre.

N : Axotolt !

C : Oui A X O T O L T

N : J'connais pas. Axotolt ok... d'autres...

C : Un jour tu me verras en spectacle ! (Rires).

N : Oui, maintenant que je connais. Et du coup d'autres, pour que l'on finisse après...

C : Ben j'ai pas ça en tête là, je je je, comme j'y ai pas réfléchi avant.

N : Si tu en a pas c'est bon.

C : Non mais ce que je peux dire c'est je suis sur que en...

N : On en trouve partout.

C : Voilà.

N : Il suffit d'aller pousser les portes.

C : Mais le problème c'est comment tu regarde parce que les gens ils ne vont pas te dire qu'ils innove. Ils vont te parler de leur activité et comment qui bricole ça et comment que... tu vois ? Mais ne serait-ce que... ben prenons Terre de Liens... qui est là. Terre de Liens il y a bien là une innovation. Alors directement dans l'économie sociale et solidaire puisqu'il s'agit bien de mettre en œuvre une propriété collective, voilà... donc en terme de, en terme de... lien à la terre il y a de l'innovation, en terme de mêler des structures comme une fondation, une foncière et une association qui fonctionne ensemble, il y a des innovations... dans l'appel au don, la manière d'organiser des groupes locaux qui sont lié à l'installation d'un agriculteur bio, il y a de l'innovation. Rien que dans cette association là tu peux trouver des innovations en plein. L'association pour la promotion du chanvre en Auvergne, t'as de l'innovation à foison. Heuuuuu mais tu vois j'crois que on peut...

N : Mais qu'est ce qui...

C : Mais tu va les voir tout de suite et tu leur demande est-ce que vous êtes dans l'innovation ? Elles vont te dire ben non on a pas de budget pour ça et puis on est un peu ressent et puis nos administrateurs sont pas informés mais...

N : Et qu'est ce qui fait pour toi que ça freine, qu'il n'y ai pas cette reconnaissance là, que tout le monde ne se dise pas mais si on innove toujours ! Moi en tant que citoyen individuellement chez moi quand je fais pousser des géraniums avec de l'engrais

biologique c'est de l'innovation ! Je sais pas c'est des trucs... Qu'est ce qui fait que l'on est pas, que l'on arrive pas a accepter ? ...

C : Ta question elle est biaisé donc... parce que toi-même pourquoi toi-même tu pose la question de l'innovation ? Il faut aller après sur le contexte macro, parce que tout le monde veut nous faire croire que c'est une crise, et pour faire face à la crise faut faire des économies, il faut développer l'économie et, donc pour développer l'économie faut de l'innovation etc... Mais tout ça est un discours macro, de dominant, pour cacher la réalité des choses c'est-à-dire une autre répartition des richesses... sans le dire. Et le discours de l'innovation sociale... édulcore, édulcore, cache, colore, etc etc... cette situation là...

N : Est-ce que tu ne crois pas quand même qu'il y ait, qu'il puisse y avoir deux types d'innovations ?

C : Après il y en a une deuxième que je te disais tout à l'heure, c'est que il y a... de manière partagé par les acteurs de l'ESS, comme par tout leurs partenaires une idéologie qui fait que l'on ne considère pas la vie associative et que l'on considère peu... l'économie sociale et solidaire. Que cette considération elle est toujours (silence) de charité...

N : Ouais.

C : Toujours !

N : L'économie du pauvre pour le pauvre.

C : Ouais, ouais ! C'est toujours pour l'insertion, pour les pauvres, pour le rural tout ce que tu veux... Et c'est vrai que l'aide associative elle est quand même en partie la dedans hein. Mais elle est en partie la dedans parce que il y a des manques de solidarité de par la société et l'état donc c'est pas rien, ce n'est pas rien c'est ce qui constitue notre vivre ensemble ça la solidarité et il vaut mieux constitué des dispositifs de solidarité qui sont commun et neutres plutôt que de la solidarité de mécénat par des riches envers les pauvres qu'ils veulent bien considérer hein ? C'est pas du tout le même chose. Donc l'idée républicano.... Libération. Si on prend l'histoire française... de dispositifs neutres... pour financer de la solidarité, ben idéologiquement c'est quelque chose aujourd'hui qui est en réalité combattu. Il y a des filtres idéologiques de tous ceux qui regardent ça. Moi quand je vais, auprès de n'importe qui, alors probablement j'ai pas la cravate, j'ai pas le costume, j'ai pas le vocabulaire, j'ai pas tout ce que tu veux, ok. Mais quand je vais dire il y a des tests agricoles on va passer des tests culturels, la première chose que j'entends ou que je vois dans le regard des gens : Encore un rebelle ! Voilà

voilà. L'idéologie elle s'exprime comme ça.

N : Ouais.

C : Voilà. Ya rien de rebelle, c'est pas la révolution, c'est pas la remise en cause, c'est pas... il y a il y a pas de manifestations de rues, il y a pas... ya même pas de transfert de richesse, ou si peu que ça compte pas (rires). Mais déjà le filtre y est, déjà le filtre y est...

N : Ouais Ouais.

C : Et... Et alors, et je le dis bien, il y a un vrai défaut de la vie associative c'est que l'on n'arrive pas à se mettre ensemble... Voilà... Au-delà des différences, des appartenances politiques, etc. Le système de solidarité il est bien au profit de tout le monde. Tous le monde est bien, à un moment donné malade et va se soigner, enfin jeeeeee... Bon, etc. Basta !

N : J'éteins !



**Entretien avec Danielle Nadal (ADML 63<sup>2</sup>) le mercredi 9 juillet 2014 à 15h au bar le Carnot.**

N : Donc du coup moi je vous interroge aujourd'hui parce que, donc je suis en doctorat, je fais une thèse, ma thèse elle porte sur les obstacles de communication, parce que je suis dans un département de sciences Information et Communication. Les obstacles de communication entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui font de l'innovation sociale. Donc du coup il y a trois champs important que je traite c'est la communication, c'est l'ESS qui est l'économie sociale et solidaire et innovation sociale et pour ça je commence un petit peu à faire un état des lieux des acteurs en Auvergne qui tournent autour de l'économie sociale et solidaire et les acteurs c'est qui ? C'est... et bien, David Pardon à la région qui s'occupe du service de l'économie sociale et solidaire, c'est la chargée de l'économie sociale et solidaire à la ville de Clermont-Ferrand mais c'est aussi des financeurs, Auvergne Active, des banques le Crédit Coopératif, des universitaires qui travaillent sur l'économie sociale et solidaire et des acteurs, c'est-à-dire porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire. Alors, l'économie sociale et solidaire c'est : association, coopérative, mutuelle... Donc vous avez une association, donc c'est de l'économie sociale et solidaire et vous êtes un acteur central, un des acteurs principal en Auvergne c'est-à-dire porteur d'un projet qui a une dynamique à échelle régionale et qui amène du monde donc c'est pour ça que je vous interroge aujourd'hui pour savoir, en gros... Alors peut être déjà on va commencer par cela. Je sais que cela peut être long si on refait toute l'histoire de la monnaie, d'où c'est venu, pourquoi l'association et tout ça. Moi l'histoire je l'ai, je sais un peu comment ça c'est passé, et puis c'est peut être pas la chose principale dont je vais avoir besoin pour l'instant. Mais peut être ce qui pourrait être intéressant c'est de me dire vous votre rôle dans l'association, c'est-à-dire qu'est ce que vous avez fait et qu'est ce que vous faites aujourd'hui dans l'association en tant que membre, quel est votre rôle et qu'est ce que vous faites tous les jours finalement come activité.

D : Alors, je peux me considérer comme un membre fondateur même si ce n'est pas un titre officiel puisque c'est à partir des forums des alternatives que nous organisons avec mon association précédente, d'abord ATTAC et après Urgence Climatique Justice Sociale. Donc au cours de ces forums des alternatives... ont nous a présenté, pour être exacte c'est le Sol Violette qui est venue nous voir. On nous a présenté cette notion de monnaie locale complémentaire dont nous n'avions jamais entendu parlé... Qu'on a mis un certain temps à s'approprier, je dois dire, parce que c'est toujours surprenant au départ, et puis avec la réflexion, on c'est dit que si l'on voulait être utile

---

<sup>2</sup> Association pour le développement des Monnaies Locales

concrètement dans notre région et bien c'était peut être un projet à imiter et à reprendre. Alors il nous a fallu donc deux bonnes années de réflexion...

N : C'était quand ça ? En 2011 c'est ça ?

D : En 2011 oui. Deux bonnes années de réflexion avant d'arriver à fonder concrètement une association pour le développement de monnaie locale dans le Puy de Dôme, voilà.

N : D'accord.

D : Alors Monnaies locales au pluriel alors ça c'est pour montrer que... peut être que Ambert par exemple voudra créer sa monnaie locale qui sera différente donc monnaie citoyenne on accepte tout a fait et d'autre parce que les monnaies du style monnaie des SELs... sont considérées aussi par nous comme des monnaies solidaires... dans un autre contexte, nous c'est plus vraiment économique avec des... en intégrant les professionnels, c'est ça la grosse différence, mais évidemment c'est dans le même esprit. Voilà.

N : D'accord. Et du coup maintenant, là, dans l'association qui a quand même depuis 2011 bien grandi et qui a beaucoup bougé, qu'est ce que... est ce que votre rôle déjà, bon déjà vous êtes à la base, fondatrice, avec d'autres et du coup est-ce que votre rôle a évolué, depuis, est-ce que vous avez eu un rôle dans l'association particulier au départ qui a changé, et qu'est ce que du coup vous faites maintenant exactement ?

D : En fait, comme je suis retraité et professeur de Lettres au départ, ça m'a conduit à jouer le rôle, même si je n'ai pas le titre parce qu'il n'y a pas de titres chez nous... j'ai le rôle de secrétaire. C'est-à-dire que c'est moi qui recueille les informations et les diffuses, voilà c'est ça, c'est mon grand rôle.

N : Un rôle important !

D : Voilà... autrement bien sûr je n'ai pas d'autorité particulière, on essaye vraiment de faire ça en commun.

N : Vous n'avez pas de bureau ?

D : On a pas de bureau, on a un collectif d'animation, voilà, ça fait CA (rises) mais c'est pas quand même un conseil d'administration typique, on essaye vraiment de faire tourner les rôles autant que possible, ce n'est pas toujours facile, en tout cas on essaye de communiquer suffisamment pour se mettre d'accord, voilà.

N : Et vous prenez des décisions au consentement du coup ?

D : Voilà ! C'est ça ! Au consentement.

N : Ça c'est intéressant. Et vous vous réunissez régulièrement ?

D : Alors, on réunit le collectif d'animation une fois par mois, évidemment entre temps il y a de nombreux groupes de travail, mails etc., ça c'est toujours très actif. Et on c'est obligé à réunir l'ensemble des adhérents dans des AG trimestrielles qui sont en fait des séminaires de réflexions c'est-à-dire puisque à chaque fois il y a une ou deux ou trois décisions à prendre, on apporte les documents et à la fin de la réunion il y a une avancée, voilà. C'est comme cela que l'on fonctionne... C'est vrai que c'est un peu lent, du coup. Certaines personnes trouvent que c'est trop lent (rires) mais je pense que ça a le mérite d'impliquer le maximum de gens dans cette affaire.

N : Et ça marche plutôt bien à ce niveau là, vous êtes satisfait...

D : Oui alors le déroulement des AG je crois que c'est un peu notre fierté parce que c'est vrai qu'il y a une écoute et un respect assez rare, tout le monde le remarque hein ça et puis aucune, on fait violence à personne, tout le monde à la parole... et on s'aperçoit, et j'avoue que j'avais pas du tout l'habitude de fonctionner comme cela dans mes associations précédentes, on s'aperçoit que lorsqu'il y a une personne qui donne un argument en contradiction avec la majorité et bien à partir de cette opposition on arrive à avancer, quand même. C'est vraiment très intéressant comme ...

N : Une sorte de conflit intégrateur, c'est-à-dire que c'est lorsque l'on n'est pas d'accord que l'on arrive à générer...

D : Oui c'est ça ! Bon je n'ai pas du tout étudié la sociocratie, mais ce fonctionnement là je le vois fonctionner et j'avoue que c'est assez impressionnant. Bon ça ne veut pas dire que il n'y a pas une certaine lassitude, bon à la dernière AG il y avait moins de monde c'est vrai... que ça demande 5 heures de réflexion même si on prend un repas au milieu c'est quand même prenant, faut vraiment être motivé.

N : Et le fait peut être qu'il n'y ai pas encore cette monnaie matérialisé aussi, il y a peut être cette envie que ça arrive peut être.

D : Exactement ! Voilà ! Sans doute, et j'espère, que une fois que les choses seront plus concrètes les gens auront plus de choses à dire et auront envie de les dire, je suppose.

N : Très bien. Du coup on va peut être... Parce que après l'association, ce que vous faites moi j'ai la chance d'avoir quand même des informations donc c'était bien de repositionner un peu votre rôle et moi je vous pose des questions, je fais un peu l'état des lieux sur la vision que les acteurs peuvent avoir de l'ESS, innovation sociale. Alors je sais que vous c'est peut être difficile pour vous d'avoir une position là-dessus mais si je vous demandais à vous, en tant que membre d'une association qui développe une monnaie locale complémentaire, votre définition de l'économie sociale et solidaire. Est-ce que pour vous ça a une définition ? Ça veut dire quelque chose ? Quel mot vous mettriez derrière ? Voilà...

D : Alors ça me gêne un peu de vous répondre parce que je voyais dans l'économie sociale et solidaire une entreprise à but lucratif quand même c'est-à-dire pour donner des salaires à des gens qui appartiennent à cette structure. Maintenant, bien entendu, sociale et solidaire pour moi ça veut dire qu'il y a égalité entre les membres et que les décisions sont prises collectivement. Et qu'il n'y a pas d'exploitation, voilà. C'est ça que je voyais, par contre, nous monnaie locale on n'est pas une entreprise à but lucratif, on est une association à but non lucratif, on est là pour faire tourner quelque chose mais on aura aucun intérêt financier à le faire.

N : D'accord, donc pour vous l'économie sociale et solidaire c'est l'égalité, c'est des prises de décisions collectives, pas d'exploitation, voilà. Si on met cela derrière pour vous c'est ce qui colle à l'économie sociale et solidaire.

D : Voilà c'est ça.

N : Ok d'accord, et du coup l'économie sociale et solidaire peut être à but lucrative mais vous vous avez une association qui est à but non lucratif.

D : Voilà c'est ça.

N : D'accord, ok. Après on va passer du coup à une deuxième chose, alors peut être que ce sera encore plus abstrait pour vous, c'est possible, mais il y a un concept qui est à la mode en ce moment, qui revient beaucoup, alors peut être que vous l'avez vu passé notamment avec la réponse à l'appel à projet de la région, c'est le terme d'innovation sociale. Alors du coup, en plus vous vous avez quand même répondu à un appel à projet donc est ce que pour vous ça veut dire quelque chose, et si ça veut dire quelque chose est ce que vous seriez capable de mettre des mots comme derrière l'ESS, derrière l'innovation sociale ? Qu'est ce que se serez ? Si je vous dis définissez-moi l'innovation sociale qu'est ce que vous me diriez ?

D : C'est introduire un fonctionnement dans la société qui n'existait pas avant, au sens

propre. Et je pense que l'idée de monnaie locale complémentaire est une innovation sociale parce que il n'y a qu'à voir les reculs, les hésitations, enfin les incompréhensions que ça suscite fatalement quand on en parle pour la première fois, ça ne... ça ne se fait pas ! C'est ça la réaction...

N : C'est le côté nouveau ? Vu que l'on ne connaît pas, ça bouge un peu les lignes donc c'est difficile à entendre.

D : C'est ça, voilà !

N : D'accord. Du coup c'est l'introduction d'un fonctionnement dans la société qui n'existait pas avant.

D : Voilà ! Et... avec l'idée que ça va faire bouger la société et introduire de nouveaux... de nouveaux fonctionnements, de nouvelles solidarités, de nouvelles réflexions, oui faire bouger.

N : Alors de nouvelles solidarités ? Donc c'est très lié pour vous innovation sociale... donc il y a ce côté nouveau, nouveau fonctionnement, nouvelle manière de penser, de voir les choses, par le biais de la solidarité ?

D : Ah et bien oui ! Car on pourrait imaginer une innovation sociale qui serait sur le style militaire (rires), non ! C'est pas ça ! C'est pas possible.

N : D'accord. Oui c'est intéressant, donc la solidarité est tout de même quelque chose qui revient là au centre. D'accord, super, très bien. Et... alors ce que je trouve intéressant du coup c'est que vous me dite tout de suite innovation sociale, la monnaie locale c'est une innovation sociale parce que elle va changer un mode de fonctionnement dans la société.

D : C'est son ambition ! Une vaste ambition mais il faut dire que... on n'a pas de... Aujourd'hui on pas tellement de moyens d'agir sur l'évolution que l'on voit paraître dans la société actuelle et qui nous désespère, il faut dire, et bon... ceux qui se lance dans la monnaie locale complémentaire ils ont envies d'agir tout de suite, dans le concret... Ils espèrent peut être, mais de moins en moins il faut dire, que au niveau national, international, les prises de consciences qui se mettent en place mais bon je pense que nous tous on se dit que c'est en agissant à la base et auprès des citoyens de base que l'on pourra faire évoluer les mentalités.

N : Dans l'association, en règle générale, alors peut être pas à 100% mais disons que la

majorité des adhérents membres de l'association serait du coup plutôt des gens qui ont envie de faire changer la société ?

D : Ah oui ! Ça c'est sur !

N : Ca c'est intéressant, ça c'est vraiment intéressant ! Et du coup vous sauriez tendance à dire que vous êtes plutôt quoi ? Des révolutionnaires ? Des réformistes ? Des transformateurs ? Est-ce qu'il y a...

D : J'aime bien le troisième terme (rires).

N : Des transformateurs ?

D : Des transformateurs oui oui. Parce que le premier...

N : Oui pas forcément tout éclater mais petit à petit, pas à pas essayer de modifier les choses, transformer petit à petit.

D : Oui voilà. Ah oui parce que effectivement parce que ceux qui ont une logique révolutionnaire, voire guerrière, dans ce désir de transformer la société ne viennent pas chez nous, ça ne les intéresse pas.

N : Oui parce que c'est pas assez brutal.

D : Oui voilà c'est pas assez brutal.

N : Ca ne va pas être la rupture totale donc...

D : C'est sur le trop long terme, c'est trop pacifique, voilà c'est...

N : D'accord, ok. C'est particulièrement intéressant de voir la position que vous pouvez avoir par rapport à la transformation, la transformation sociale. Et du coup vous voyez assez bien ce qu'est l'ESS et l'innovation sociale, et du coup vous faites bien le lien avec la monnaie locale et l'aspect transformation, moi je trouve ça très bien. J'imagine du coup que vous avez potentiellement... la capacité à me donner d'autres projets, dans votre entourage, votre vie associative ou en tant que citoyenne... des voisins, des gens qui montent des projets qui pour vous, par rapport à la définition que vous m'avez donnée de l'innovation sociale, seraient de l'innovation sociale. Alors prenons un exemple la petite association de votre quartier, à côté de chez vous, vous vous dites : ah j'ai jamais pensé les choses comme cela mais eux en fait, par rapport à ma définition, et ce qu'ils font, ils font de l'innovation sociale aussi, ils ont ce côté je veux transformer la société. Alors est ce que vous auriez d'autres projets en tête

comme ça ?

D : (Hésitation) Alors, des projets en tête... Que nous nous soutiendrions ?

N : Non, que vous connaissez.

D : Il y a des associations qui nous plaisent bien, voilà avec qui on se sent en phase... Je vois le covoiturage, je vois les AMAP, je vois...

N : Et dans la région Auvergne ? Covoiturage ok, AMAP vous avez un exemple particulier en région Auvergne, une AMAP que vous utilisez ? Que vous connaissez très bien.

D : Et bien on est presque tous dans des AMAP. Enfin moi je vais pas à celle de mon quartier parce que c'est pas le bon jour mais je pourrais y aller.

N : Ok. Et d'autres projets en Auvergne. D'autres associations ? D'autres projets, d'autres structures qui font de l'innovation sociale ? Type monnaie locale, covoiturage...

D : Alors on est associé avec... plein d'autres associations dans le cadre d'un collectif que l'on appelle collectif pour la transition. On essaye de faire un grand festival en 2015, qui réunirait tous ces gens, alors donc dans ces associations il y a le covoiturage et AMAP, il y a l'APIMA qui fait de la réparation de voiture, il y a... Il y a ah oui des informaticiens qui font de la promotion pour LINUX... Il y a... quoi encore ? Ah il y a douze associations mais je ne me souviens plus exactement... Il y a Habiter autrement !

**Entretien avec David Pardon et Aurélie Jacquet, Chargé du service ESS de la région Auvergne et chargée de l'enseignement supérieur (ainsi que des projets recherche-action en innovation sociale). Dans les locaux de la région le vendredi 4 juillet à 14h.**

N : Du coup pour éviter de vous prendre trop de temps moi de toute façon ça va être rapide, je suis en train de faire un état des lieux en fait de la question de l'ESS et de l'innovation sociale, en Auvergne. C'est une des premières étapes de terrain de ma thèse, je... voilà, je vais un petit peu les acteurs divers et variés, je dis bien aussi bien de l'ESS que de l'innovation sociale parce que je pars du principe, moi, que économie sociale et solidaire et innovation sociale sont liés, voilà, après c'est des choses qui scientifiquement sont rediscutés donc mais pour l'instant je pars de ce principe là donc c'est pour ça que je vois tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire et donc l'innovation sociale...

D : Donc, les acteurs c'est heu... la CRESS, le CREDIS, les partenaires en fait ?

N : Voilà quand je dis acteurs c'est heu... ou parties prenantes si tu veux, c'est selon le terme mais les acteurs c'est en gros tous les citoyens, porteurs de projets, financeurs, institutionnels, politiques, etc. Universitaires qui de prêt ou de loin sont liés à la thématique...

D : Du vois aussi les individus, les citoyens...

N : Oui voilà je vois des individus lambdas et je leurs pose les mêmes questions.

D : Ok.

N : Voilà donc c'est un panel très large...

D : Est-ce que tu es... Enfin, ça m'intéresse par rapport au côté individus, enfin personnes physique, est ce que tu vois des personnes qui sont pas du tout sensibilisé à ce que peut être l'ESS ou sur l'innovation sociale ?

N : Ouais. Ouais je vois des gens lambdas, au hasard...

D : Voilà qui n'ont jamais vraiment entendu parler de cette thématique, ça c'est intéressant.

N : Voilà le but c'est d'avoir cette perception là, parce que moi, voilà, je travaille en communication donc c'est les aspects de représentations qui sont importants pour



moi, et on se fait tous une représentation de tout ce qui nous entoure et un concept comme l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale est quelque chose que l'on se représente. Il y a aucune définition établie strictement, on le saurait sinon, et du coup on a tous une représentation, le but c'est ça, c'est de voir quelles sont les représentations de chacun. Alors là pour vous effectivement, au-delà de vos perceptions individuelles qui de toute façon sont là, vous allez me parler c'est vous qui me parlé c'est votre perception individuelle. Mais vous représentez tout de même l'institution Conseil Régional donc derrière ce que vous allez pouvoir me dire aujourd'hui c'est aussi une représentation de votre...

D : Oui plutôt institutionnel, c'est sur.

À : D'accord.

N : Voilà, c'est ça le but. Moi derrière vos mots je mettrais voilà quelles représentations on peut avoir au Conseil Régional d'Auvergne, sans que cela soit discriminatoire, je vous le dit bien, c'est juste une représentation parce que personne n'a raison.

D : Ah oui, surtout sur cette thématique là.

À : Et, au niveau des universitaires c'est exclusivement ceux du labo que vous rencontrez ? Enfin de ComSol ou de labos....

N : Non, je... me tourne, j'essaye de me tourner au maximum vers tous ceux qui on pu répondre à l'appel à projet recherche-action innovation sociale.

À : D'accord.

N : Du coup il y a du France Business School, il y a du géographie, médecine, voilà je vais voir un peu tout le monde, parce que sinon si je vais voir que les collègues, en plus on a une définition qui va, je vais dire tendre à se lier donc c'est mieux d'aller voir les autres.

A : Ok.

N : Voilà du coup, pour éviter peut être de prendre du temps, voilà de pas vous prendre trop de temps, on pourra toujours discuter mais pour y aller directement. J'aimerais savoir, donc du coup tous les deux, si vous pouviez me faire rapidement un petit topo pour les biens de l'enquête sur... comment vous êtes arrivés à ces fonctions là ?

D : Rires.

N : Alors, rapidement hein, sans que, parce que on peut refaire toute l'histoire.

D : Je commence Aurélie.

À : Oui parce que moi c'est plutôt...

D : Si tu n'y vois pas d'inconvénients très chers collègues.

À : Rires.

D : Non, moi je suis arrivé en, exactement 17 mai 2004 à la région et en fait je suis arrivé à la région sur ce qu'on appelé un congés parental, ce que l'on appel un congés un parental, ça existe toujours, voilà donc en remplacement d'une collègue, qui partait donc un an en congés parental et dans les dispositifs d'aide qu'elle gérait il y avait un appel à projet à l'époque qui s'appelait économie sociale et solidaire, soutien aux structures d'insertion par l'activité économique. Donc c'était un appel à projet qui permettait de retenir une dizaine de structures avec une aide au développement, enfin des petites aides, c'était un appel à projet aux alentours de 80 000 euros au total qui était réparti sur une dizaine de structures, et la politique ESS s'arrêtait là, il y avait en complément de cet appel à projet un soutien à la CRESS mais sous le terme GRCMA à l'époque, anciennement donc les CRESS où là ils proposaient des actions et on financés des actions, plus de la masse salariale. Donc les actions c'étaient des études généralement qu'ils faisaient pour le compte de leurs adhérents et ou avec leurs adhérents. Et il y avait une aide je crois, je ne veux pas dire une bêtise, à l'ADIE je crois. Une aide au fonctionnement à l'ADIE à l'époque je crois, de mémoire, bon voilà. Mais en clair c'était un tout petit dispositif qui était noyé dans un dispositif plus important d'aides directs aux entreprises, parce que là la politique de l'ESS c'est quand même une politique qui est rattaché au développement économique, c'est pas une politique transversale à part entière, enfin voilà, elle un budget propre mais elle est rattaché au budget du développement économique, donc la clé d'entrée nous c'est pas l'individu c'est plutôt la personne morale qui accompagne l'individu, donc voilà. Donc 2004 moi je rentre sur ce remplacement de la collègue, au bout d'un an la collègue revient moi je permute sur un autre... enfin sur d'autres dispositifs... enfin, oui sur un autre dispositif, sur un autre contrat d'une autre collègue qui à l'époque part en congés maternité plus congés parentale donc j'ai eu des petits contrats moi qui se sont succédés jusqu'en... Donc là on été en 2004, jusqu'en 2006 je crois, de mémoire mais ça remonte à vieux ou on crée, l'institution crée un poste pérenne de chargé de mission développement économique et économie sociale et solidaire. Et c'est là ou réellement, enfin moi je démarre avec un premier contrat, puis un second contrat en

CDD puis après en CDI et maintenant je suis titulaire de la fonction publique territoriale suite à la transformation de mon contrat en statut d'attaché territoriale de par la loi, la dernière loi qui est passée qui a permis cela. Donc on a, l'institution elle a voulu entériner... la politique ESS, bon je parle pas à la place des élus mais je pense que l'institution elle voulu entériner une politique ESS avec une compétence spécifique qui a permis aussi depuis 10 ans de suivre toute l'évolution de secteur, du tiers secteur par rapport à l'ensemble d'acteur que l'on ne connaissait pas très bien en 2004 et puis on a commencé à tisser le lien, à se connaître et puis à faire évoluer les choses, les programmes. Et du coup en 2004 on avait un programme qui a été voté, enfin le programme 2004 qui était à peu près à 100/150 kiloEuros, 2005 200 kiloEuros avec un nouveau dispositif et là on est à 1 million 6. Voilà ! Donc après selon la fluctuation, selon la fluctuation des budgets et les efforts budgétaires qu'il faut faire chaque année bien entendu on a un budget qui est assez constant depuis quelques années quand même donc... qui permet de travailler avec autant des partenaires d'envergure régionale que des structures individuelles associations ou entreprise ayant un petit besoin de développement ou d'embauche quoi. Voilà l'évolution du poste... du poste de chargé de mission avec donc la transformation, mais ça ça vient de la, de l'évolution de l'institution aussi, et de la direction, avec il y a quatre ans je crois, de mémoire, il faudrait que je me remette la date exacte mais la transformation du poste de chargé de mission en chef de service avec la création d'un service formel économie sociale et solidaire, à l'époque je m'occupais aussi un petit peu plus de TPE, de très petites entreprises et puis là cette compétence est arrêtée pour l'instant parce que l'on a plus d'aides directes au TPE donc du coup c'est réellement un poste, un service voilà, ESS, avec deux personnes en fait un, c'est un petit service qui permet de travailler correctement donc une secrétaire, gestionnaire, instructrice qui est madame Chambon et moi-même comme chef de service qui fait de l'instruction, plus la présence sur le terrain et l'accompagnement des élus surtout.

N : Super ! Merci. Donc, Aurélie, c'est ça ?

À : Oui voilà, Aurélie Jacquet donc, c'est mon nom. Donc du coup je remplace provisoirement Hélène Mazaleyraat qui est d'habitude chargée de mission sciences humaines et sociales, enseignement supérieur et culture scientifique. Donc je sais pas si c'est très intéressant du coup mon parcours...

N : Si Si.

À : Du coup j'ai fait un master 2 au CERDI l'année dernière et ... donc mon stage de fin d'étude je l'ai fait à la région dans le service évaluation et contrôle de gestion, ah non pôle pardon c'est pas un service, et du coup j'ai évalué la politique de la région en

terme d'économie sociale et solidaire, à la suite de ça donc j'ai fini mon stage, j'ai posé une candidature spontanée à la région et du coup ils m'ont recruté pour le remplacement de congés maternité d'Hélène.

N : D'accord.

À : Donc voilà, après le poste d'Hélène de mémoire il a été créé en 2011, je crois, je ne veux pas dire de bêtise mais je crois que c'est 2011.

D : Oui c'est 2010, 2011...

À : Donc voilà. Donc elle s'occupe voilà en plus de l'innovation sociale, en plus du reste.

N : Super ! ça marche. Du coup, deuxième chose, est ce que... Alors ça sera peut être plus particulièrement pour toi cette question là mais Aurélie tu peux y répondre aussi parce que tu as fait ce travail d'évaluation. Je voudrais savoir qu'est ce que... Si, je vous demandais très clairement une définition de l'économie sociale et solidaire qu'est ce que vous me diriez ? Alors, quand je dis définition, définition ça a tendance à être très... rigide, c'est pas le cas, le but c'est quels mots, quelles expressions, qu'est ce que vous mettez vous, et à travers votre institution, qu'est ce que vous mettez derrière économie sociale et solidaire.

D : Moi j'ai pas une définition à proposer mais c'est plutôt un concept en effet de dire que l'ESS permet à l'heure actuelle de trouver des solutions... de soutien à des initiatives qui ne verraient pas le jour si la puissance publique, ou la puissance para-bancaire on va dire style Auvergne Active ou plateformes, des structures de ce type là, ne permettraient pas la création du projet présenté. C'est-à-dire que l'ESS palie également à un manque, un manque de, à mon sens, à un manque de services dans le monde rurale... Enfin permet de pallier à ces manques de services dits de proximité... et donc si nous puissance publique on ne prend pas le risque de financer peut être au démarrage voir... de pérenniser ces structures par la suite, personne ne le prendra donc heu, ou l'état, parce que je dis nous collectivité mais ça peut être également l'état, les partenaires bancaires ou para-bancaires. Donc pour moi l'ESS c'est plutôt, alors ce n'est surtout pas une économie de la réparation comme on l'a entendu dire depuis de nombreuses années. C'est plutôt une économie dans laquelle on va retrouver les individus ayant des projets, associatifs, entrepreneuriaux, de création de micro-activité pour leur permettre de sortir d'une période de, notamment de chômage, de recherche d'emploi, qui va leur permettre d'assurer un bien, enfin une fonction créatrice de biens ou de services en milieu urbain, en milieu rural, mais plutôt en milieu rural parce que on a quand même beaucoup d'initiatives qui sont portées par le secteur associatif, tous champs confondus, sur le secteur rural. Avec cette dynamique de créer des activités

avec un certain mode de gouvernance, alors bon on parle beaucoup des SCOP en ce moment, des SCIC, mais des associations, avec également et bien le non reversement, mais après on rentre dans la définition, mais le non reversement de dividendes aux actionnaires mais plutôt le fait de mettre en réserves impartageables les bénéfices ou tout au moins une partie des bénéfices, avec ce concept de non lucrativité dans le secteur associatif et puis avec le concept de la solidarité hein, d'échanges, de biens, de savoirs, de savoirs trans... de de savoirs, de transfert pardon de savoirs-faires des choses comme ça, entre individus, donc l'humain est placé au cœur même du projet et non pas le capital, là je reviens un peu sur la définition un petit peu des uns et des autres mais l'humain reste placé au centre du projet et cette dynamique, notamment pour une collectivité comme la région, elle est assez nouvelle dans la philosophie de pensée en fait.

N : Oui.

D : Tout au moins chez les techniciens mais je présume bien entendu aussi chez les élus, de dire on aide certes une entité économique, c'est par exemple pour Bruxelles, pour l'Europe, que ce soit une association ou une entreprise c'est la même chose, donc voilà, l'association n'existe pas si ce n'est qu'en France, donc... du coup, c'est une entité économique. Donc on aide bien une entité économique qui paye l'impôt sur les sociétés ou non, qui est assujettie ou pas à la TVA, association ou entreprise, mais on aide avant tout... le collectif en fait, de personne qui peut être à l'origine du projet présenté à la collectivité, alors le collectif parce que souvent et bien dans les associations forcément il y a, c'est un collectif. Dans les SCOP c'est forcément aussi un collectif. Mais on aide aussi pas mal d'entrepreneurs individuels avec un dispositif qui s'appelle la prime solidaire et qui permet à ces personnes, accompagnés par l'ADIE ou par Auvergne Active de créer une micro activité et donc de générer leur emploi. Alors ça il n'y a pas que du collectif, pour nous, à la région, en tout cas dans l'ESS parce que dans l'ESS on a des micro programmes, en fait, qui permettent d'aider un public assez atypique, là les entrepreneurs individuels en l'occurrence, demandeurs d'emplois, bénéficiaires des minimas sociaux... chômeurs de longue durée voilà...

N : Et dans une dynamique plutôt réinsertion ou plutôt entrepreneuriat social ?

D : Alors réinsertion ! Parce que l'entrepreneuriat social dans une entreprise individuelle, on peut avoir la philosophie d'être entrepreneur social malheureusement au démarrage et pendant quelques années tu vas forcément embaucher dans une entreprise individuelle. Donc toute la dynamique de l'entrepreneuriat social et de toi-même te mettre comme point d'orgue d'embaucher des personnes en situation d'exclusion est assez difficile, c'est beaucoup plus facile dans des entreprises qui sont déjà un petit

peu installées voilà. Alors après la reconnaissance va, si tu parle d'entrepreneuriat social, la reconnaissance de la valeur de l'entreprise, enfin de l'entrepreneuriat social... par rapport à des entités économiques de types SARL, SA qui existent, qui sont relativement bien assises en région auvergne et viendraient élarger à des dispositifs d'aide comme le FIAL, le fond d'investissement Auvergne Durable par exemple, on peut la retrouver parce que dans ces dispositifs là même si nous on parle pas au titre de l'économie de l'entrepreneuriat social on a quand même une notation par rapport à l'aspect social de l'entreprise, c'est-à-dire que l'on va regarder un peut les pratiques, alors pas forcément managériales mais entrepreneuriales voir si il n'y a pas de conflits sociaux dans l'entreprise parce que l'on fait l'analyse du dossier... là c'est les entreprises dites classiques, capitalistiques qui peuvent élarger au dispositif. Mais ce dispositif, par exemple le FIAD il est également ouvert aux SCOPs donc là on a une ouverture sur l'entrepreneuriat social et collectif avec la possibilité d'accompagner également une entreprise coopérative de production au même titre qu'une SCOP qui serait pour le coup accompagnée en ESS là la seule différence c'est le secteur d'activité. Le Fiad a une catégorie d'activité qui est assez limité production industriel artisanale, enfin avec une réelle activité en développement, soit la création, soit en développement, mais une activité de production, tandis que l'économie sociale et bien on va retrouver des SCOPs qui interviennent dans l'environnement, d'autres dans le sport, la culture, voilà dans d'autres secteurs d'activités qui ne seraient pas éligible au FIAD donc c'est là, et puis les aides sont peut être un petit peu moins importantes du point de vue budget, enfin, subventions versés. Voilà, pour l'entreprise sociale. Après on a pas d'affichage au jour d'aujourd'hui, de dire on soutien, par exemple uniquement l'entrepreneuriat social avec des pratiques réellement sociales au sein de l'entreprise, voilà, ça existe pas dans ce sens là. Ca faire une majoration et tout au niveau du FIAD mais c'est pas une politique, à ma connaissance, en tout cas je ne m'occupe plus de FIAD cette année, mais à ma connaissance c'est plus... c'est pas un critère en soi pour dire on soutien l'entrepreneuriat social...

N : En tant que tel.

D : En tant que tel comme peut le valoriser l'AVISE par exemple, au niveau national... Voilà. Donc l'ESS c'est pas, enfin la définition elle vient de sortir avec la loi qui a été voté hier en deuxième lecture à l'assemblée nationale... mais bon, si on calque tout, même par rapport à l'agrément « entreprise solidaire », si on... met des limites dans un dispositif d'aides, là c'est le technicien qui parle, mais si on met des limites en disant on ne peut soutenir que les entreprises qui sont bénéficiaires de l'agrément, ou les associations qui sont bénéficiaires de l'agrément entreprises solidaires et sociale... on peut uniquement... aider les entreprises qui répondent a... aux 10 points de l'utilité sociale, par exemple une charte d'utilité sociale et tout, on va se limiter. Et on a toujours des supers projets qui sont présentés qui ne correspondront pas aux critères

de toute façon, de tel ou tel définitions, selon quel organisme on représente et on passera à côté de pépites. Donc il faut être, il faut être attentif à cela, c'est un petit peu... J'allais dire c'est pas du ressenti mais il y a des projets qui demandent un certain temps pour devenir mature, on peut les accompagner, c'était l'objet de la 4.2.3 du FSE, ça servait à ça, des projets associatifs avec la 4.2.3 qui était très bien centré sur cette dynamique justement de faire murir le projet avec l'embauche du chargé de mission pour faire évoluer le projet associatif. C'est le cas des DLA, pareil, lorsque l'on fait appel à un DLA on est là pour professionnaliser une association, employeuse, donc pour permettre de créer de l'emploi et pérenniser ces emplois, c'est le cas des emplois tremplins à la région pareil, avec tu tutorat en plus de l'aide, de la subvention pour embaucher le jeune... voilà... donc, il ne faut pas rester dans un carcan de la définition, moi je pense, ou d'un agrément, que ce soit un agrément ESS, que ce soit un agrément IAE, que ce soit un agrément entreprise adaptée, que ce soit un agrément ESAT ou peut importe, le logement social ou enfin quelque chose comme ça. Il faut analyser les dossiers qui viennent au cas par cas je pense et puis savoir être large d'esprit moi j'aurais... on a en ce moment à accompagner des dossiers qui sont des dossiers d'économie solidaires, donc de développement d'activités au niveau de territoire et notamment de territoire ruraux avec par exemple des cafés associatifs, des choses comme ça, on a jamais, pour l'instant on en a jamais fait donc on va se faire une note d'arbitrage quelque chose comme ça avec les élus mais si de tels projets arrivent c'est quand même des choses qui sont nouvelles, on avait pas trop l'habitude de voir ce type de projets au titre de l'utilité sociale en fait. La définition de l'utilité sociale, enfin du projet présenté par rapport au territoire, enfin voilà ça du coup c'est innovant, enfin c'est socialement innovant pour nous au niveau du service ESS.

N : Et donc la logique territoire pour toi, économie sociale et solidaire et territoire ?

D : C'est assez lié ouais, pour moi je pense que c'est assez lié, parce que lorsque l'on crée de nouvelles richesses au niveau des territoires, de nouveaux services au niveau des territoires c'est pour répondre souvent, enfin... à un besoin qui a été identifié mais qui est non satisfait. La crèche par exemple, j'aime bien le cas de la crèche, mais ça peut être valable en ville mais la crèche associatif, la crèche parentale, c'est bien qu'il y a un déficit de la puissance publique sur des crèches municipales, par exemple, ou un déficit d'assistantes... à domicile, d'aide à domicile, j'ai perdu le nom, d'aides médicales du conseil générale, d'aides maternelles, d'assistantes même je crois, je ne sais plus comment on les appelle je suis désolé... du conseil général et du coup on crée, enfin l'initiative citoyenne et donc du coup privée crée une structure pour pallier à ce manque donc voilà ça peut être de la crèche itinérante par exemple, enfin voilà c'est des initiatives que l'on retrouve souvent nous en milieu rural. Mais pas que, ça peut être une AMAP, enfin l'initiative de l'AMAP de dire on a des agriculteurs bio

pas bio peut importe, sur notre territoire, comment est ce que l'on peut leur permettre de peut être mieux vivre en leur assurant la vente de leur production ? Bon et bien on va mutualiser l'achat avec la création d'une AMAP, ça peut être un café culturel avec une artothèque... enfin des choses comme ça. Ca peut être la mise en place d'un chantier d'insertion sur une structure intercommunale pour permettre à des personnes ayant des problèmes de mobilité et d'insertion de créer une activité avec un support de maraichage par exemple, enfin, ou autre chose peut importe, je prends des exemples...

N : Du coup tu dirais qu'il y a plus de souplesse dans l'économie sociale et solidaire...

D : Pour rebondir oui.

N : ... puisque au final on voit que tu aborde plein de choses qui peuvent être très différentes, qui peuvent très bien cohabiter mais on sent quand même que les frontières sont très souples et on a l'impression que... finalement que l'on a du côté feeling comme ça...

D : Oui il y a un petit côté feeling. J'ai souvent eu, moi j'ai souvent écouté des gens qui étaient bien sur des grands puristes de l'économie sociale et solidaire parce qu'ils en faisaient depuis beaucoup plus longtemps que moi et ils étaient dans le sérail depuis bien plus longtemps que moi et notamment dans des grandes réunions parisiennes, où on se querellait pendant deux heures entre la définition de l'économie sociale et de l'économie solidaire et in fine au bout des deux heures de réunions et bien on avait parlé que de ça quoi. Donc du moment que l'on arrête de parler de la définition pour parler du projet... alors ça va peut être du transfert de savoir-faire, de l'expérimentation voilà c'est beaucoup plus enrichissant donc la frontière pour moi il ne faut pas qu'elle soit cloisonné entre économie sociale, économie solidaire, surtout pas. Entre ESS et innovation sociale, entre ESS et développement économique ... il faut que ce soit un grand tout. Mais ça c'est en train de... j'étais avant-hier aux rencontres nationales à Paris... sur l'économie sociale... Enfin la rencontre national des collectivités locales travaillant sur l'économie sociale et solidaire dans le cadre des rencontres du réseau national des territoires de l'économie solidaire, le RTES, et... c'était à Bercy donc au ministère de l'économie, et on a reçu toute la journée des gens hautement qualifiés en matière d'économie sociale et solidaire. On a même reçu un délégué de Michel Barnier au niveau de l'Europe, parce que même l'Europe maintenant s'intéresse à faire évoluer la réglementation sur l'ESS, voilà. Donc ça veut dire que l'on se cloisonne plus déjà dans un modèle français où on a l'association et l'entreprise, en dualité, des fois en concurrence déloyale... parce que l'un est fiscalisé et pas l'autre, sachant que les assos peuvent être fiscalisés de toute façon mais des fois on est quand même non fiscalisé et on intervient sur le champ marchand, donc du



coup l'Europe se pose la question de comment mieux harmoniser tout cela au niveau européen et ça c'est intéressant parce que l'on se cloisonne même plus maintenant au niveau national, on regarde chez nos amis européens, et les anglais sont beaucoup plus forts la dessus que nous parce qu'ils se mettent beaucoup moins de contraintes que nous pour aider les structures de charity business enfin de choses de ce genre là... alors bien sur les pays style Brésil et tout que tu connais beaucoup mieux que moi... ben sont... largement en avance, le Québec aussi... mais je trouve que c'est intéressant, comme démarche le progrès du coup, de voir que l'Europe s'interroge sur ça, le crowdfunding aussi, ils sont en train de réaliser une réglementation sur le crowdfunding donc... doc c'est intéressant. Donc il faut pas se... Enfin je suis long là pour parler mais il faut pas rester cloisonné sur une question de définition et moi même je dirais d'agrément parce que, pareil, l'agrément si on parlait des agréments enfin... l'agrément SCOP, ok tu l'as en préambule des statuts d'une coopérative de production parce que c'est le modèle économique qui le veut mais avoir un agreement X ou Y pour adhérer par exemple à une chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, ça va être décloisonner tout cela, ça veut dire que maintenant n'importe quelle structure individuelle, et non pas une fédération, pourra adhérer à une chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, donc c'est une forte mutation des pratiques que les structures vont pouvoir avoir et que les têtes de réseaux vont également être obligé de, entre guillemets, être obligé de subir hein pour décloisonner un peu tout ça, hein on parle plus entre initiés on parle avec l'ensemble des autres partenaires... Bon les acteurs potentiels intéressés par l'ESS et notamment les acteurs de la vie civile, les acteurs de la vie politique, les entreprises classiques... qui connaissent pas forcément les richesses, et notamment en matière de sous-traitance, de faire appel à des structures de l'ESS... alors je dis en sous-traitance mais ça peut être en collaboration active aussi... Souvent ils viennent chercher l'ESS, le chantier d'insertion qui va bien pour répondre à certaines contraintes réglementaires et puis ça s'arrête là, tandis que là maintenant ça peut, enfin je pense et j'espère que ça peut évoluer comme étant de véritables partenaires dans un projet d'entreprise, de développement de l'entreprise.

N : Ok.

D : Donc ce n'est pas une définition tu vois... je n'ai pas une définition moi... Enfin je peux citer les grandes, les grandes lignes de la loi enfin des choses comme cela mais ça n'a pas d'intérêt quoi.

N : Non non c'est bien. Ce qui est appréciable c'est de voir ce qui ressort beaucoup parce que du coup il y a beaucoup de choses, alors je pourrai tout reprendre mais ce qui moi me paraît le plus important, ce que tu fais ressortir, c'est la logique de terrain, c'est

quand même la logique de terrain qui fait fluctuer des pratiques jusqu'à l'institution qui va décloisonner du coup parce que il y a de l'émergence. Et c'est ça qui est intéressant du coup je trouve... c'est que tu nous dit là que oui, c'est pas la définition qui fera que l'on imposera des choses dans une logique descendante, c'est plus une logique ascendante qui est donc très importante dans l'ESS.

D : Oui pour moi voilà c'est une logique ascendante et pas descendante. Il faut surtout pas que ça vienne des institutions nationales on va dire, du législateur de dire c'est comme ça c'est cloisonné comme ci, comme ça comme dans... d'autre type de... d'autres secteurs d'activités je présume. Non c'est un besoin identifié au niveau local et puis on voit comment on peut trouver une solution pour la mise en place du projet, s'adapter à la mise en place du projet... Accompagné hein nous on a un rôle d'accompagnateur en tant que collectivité, alors, avec des limites... accompagnateur je mets tout de suite le bémol, on n'est pas là pour monter le business plan de la structure. On est là pour aider à trouver les bons partenaires institutionnels qui seront eux en capacité de monter ce business plan et éventuellement, ben si tous les critères de nos conditions d'éligibilité sont rassemblés et bien d'aider au démarrage avec une subvention par exemple ou à l'activité de l'entreprise ou une association avec une aide au développement ou l'embauche d'un encadrant technique enfin quelque chose comme ça... Le dispositif de droit commun, voilà. Mais... lorsque l'on fait des tours de tables enfin moi j'ai pu le remarquer sur certains projets, lorsque l'on fait des tours de table et que l'on ne connaît pas forcément le projet qui vient d'être présenté mais on se dit et bien pour une première réunion c'est pas la peine que vous voyez l'individu dans telle structure, l'individu dans telle structure, on va vous rassembler à la région ou ailleurs peut importe et puis venez présenter votre projet à l'ensemble des partenaires potentiels ça ce fait dans d'autres pratiques... à la BPI par exemple ça se fait comme ça aussi, il y a des comités spécialisés pour ça. Dans les plateformes d'initiatives locales c'est la même chose... en création d'entreprise, et bien voilà, au moins l'individu, enfin... le porteur de projet, vient présenter son projet avec un ensemble de partenaires potentiels et par la suite il fait affaire avec untel ou untel, pour conforter son plan de financement par exemple, pour conforter le... rien que l'écriture du projet en tant que tel, pour finaliser une étude de marché ou voilà...

N : Super ! Bon et bien après tout cela. À ton tour ! Bon c'est délicat, même si il y a des redites, n'hésite pas à redire des choses si pour toi ça colle, enfin la redite est pas un problème.

À : Pour moi c'est sensiblement la même chose enfin je conçois vraiment ça comme une forme... oui de soutien au développement économique mais... alternatif. Enfin si on se base sur ce qui est fait habituellement pour les entreprises classiques là c'est des soutiens plus... pour moi qui tendraient plus... sans dire que ça l'est entièrement, sur

du sur mesure, on essayer vraiment de comprendre le besoin voilà comme on disait de recevoir les porteurs de projets, les aider à trouver des partenaires, c'est plus un accompagnement voilà qui dépend réellement du projet puisque du coup il y a une grande diversité au final de projet avec une grande diversité de structures... porteuses au final, qui se retrouvent peut être pas dans les entreprises classiques ou au final ou il y a tout de même un mode de fonctionnement qui reste... qui reste et le même. Donc pour moi c'est plus ouvert dans un sens... donc ouais c'est pas du tout, enfin, je n'ai pas non plus de définition fermée. Et en même temps peut être plus ciblé... auprès des besoins des territoires, des besoins et bien des...des porteurs de projets, ce n'est pas, voilà, plus... plus ciblé et plus ouvert. C'est un peu contradictoire mais voilà...

N : Et du coup toi qui vient du CERDI qui est un laboratoire qui... même si c'est de l'éco du dev, l'économie du développement c'est quand même l'école néo-classique qui, voilà, là on y est à fond. Et du coup ça fait tout de même une sacrée différence avec l'école de l'économie sociale et peut être encore plus avec l'école de l'économie solidaire qui se détache de la logique néo-libérale ou du moins qui tend à s'hybrider, qui veut dire attention il y a d'autres manières de voir l'économie et donc du coup toi par rapport à cela comment tu te place ?

À : Moi je considère vraiment que c'est des compléments en fait. Pour moi toutes les écoles ont des optiques intéressantes, pertinentes et pour moi c'est vraiment des choses complémentaires, enfin je ne verrais pas, enfin oui quoi voilà... je ne peux pas dire que je m'associe à une pensée ou une autre pour moi c'est vraiment important sachant que, bon, au CERDI c'est sur on parle pas trop d'économie sociale et solidaire, c'est sur, mais bon après faut pas voir l'économie que dans un sens, pour moi l'économie c'est un tout il y a plein d'aspects mais on en revient aux mêmes objectifs... enfin je vois vraiment ça d'un côté global.

D : Moi je ne connais pas le CERDI, j'ai pas du tout étudié au CERDI mais il s'occupe quand même beaucoup de développement international non ?

À : Oui sur des pays en développement oui.

N : Oui mais ça reste un labo où, mais comme la majorité des laboratoires d'économie, quand je dis la majorité c'est 99,9%, et énormément d'institutions aussi, où la logique est néolibérale dans le sens où on pense économie/marché. On ne pense pas à économie réciprocité, on ne pense pas à économie redistribution...

À : Après c'est vraiment voilà, un choix... un choix d'orientation je pense parce que après parce qu'il y a quelques chercheurs au CERDI aussi qui tendent à réfléchir à d'autres

choses, à l'innovation sociale entre autre, donc petit je pense que, même... même quand on veut rester dans une ligne je pense que tout le monde est bien conscient qu'il y a plein de choses intéressantes et voilà.

N : Ok super. Bon et bien on va passer au deuxième volet. Bon on va prendre le même sens, tu commence ?

D : Ah oui oui, ben oui.

N : Du coup la même chose, on part sur la même chose définition, qu'est ce que l'on met derrière, qu'est ce que vous voyez... derrière innovation sociale ? On l'a fait pour ESS. Maintenant innovation sociale. Alors toi qui est pas directement lié à ça mais qu'est ce que tu vois ?

D : Alors moi je ne suis pas directement confronté à l'innovation sociale. J'avoue que c'est un concept l'innovation sociale qui m'est... qui m'est un petit peu difficile à identifier... (silence). Pour moi, mais c'est plutôt la définition classique, enfin je crois, mais c'est le fait de pouvoir travailler sur un projet en mêlant différentes catégories de partenaires ; le porteur de projet, public ou privé, ... plus des partenaires privés souvent, associations... implantées sur un territoire, entreprise, institutions publiques également et le champ universitaire enfin le champ de la recherche. Tout cela pour faire un liant sur un projet, créer du lien, et créer une dynamique et faire aboutir et bien le projet sur lequel l'ensemble de ces partenaires travaillent. Mais ça reste... enfin pour moi ça reste très vague ... enfin on a... ça reste très vague dans le sens ou on n'a pas de clés d'entrées, alors je ne parle pas de l'appel à projet sur lequel bosse Aurélie mais on a pas de clés de lecture, on va dire, sur l'innovation sociale. On peut mettre de l'innovation sociale, à ma connaissance, plus ou moins partout si l'on évince le côté universitaire. C'est-à-dire dès lors que tu as une idée, moi je ressens ça, mais dès lors que tu as une idée un petit peu innovante, nouvelle ou tu utilise des pratiques sociales différentes... où tu génère une collaboration avec d'autres partenaires au niveau local, entreprises, associations, personnes physiques, citoyens et autres ... tu peux dire que tu réponds à la déf... Peut être hein je ne sais pas ! Je n'ai pas... la vérité, mais tu réponds à une certaine qualification de l'innovation sociale parce que tu vas créer un nouveau... ce qui peut être un nouveau service, un nouveau bien, un nouveau niveau du territoire. Tu vas générer de la richesse au niveau du territoire. Après le côté recherche appliqué avec le champ universitaire, si il faut réellement qu'il y ai le champs universitaire, labo de recherche ou partenaire travaillant avec une recherche académique sur l'innovation social c'est beaucoup plus délicat à mettre en œuvre, je pense... Parce que tous les porteurs de projets n'ont pas de façon inné la capacité à dire : « ah ben tiens je vais développer mon projet mais il faut à tout prix que j'associe le laboratoire X ou Y pour travailler avec moi là-dessus ». Et autant c'est pratiques là,

qui ne sont absolument pas de l'innovation sociale, on les retrouve dans le champ de l'innovation technologique de manière naturelle c'est-à-dire que l'entreprise capitalistique lambda, la start-up lambda, va travailler avec son pôle de compétitivité, avec son incubateur et va travailler avec le monde de la recherche, les labos de la recherche et les écoles d'ingénieurs et autres, et ça...

N : En recherche et développement.

D : Voilà en R&D. Et ça de manière naturelle. Dans l'ESS on a pas cette... Enfin cette logique, pour l'instant, on l'aura peut être avec les PTCE demain. Par exemple la mise en place des PTCE au niveau national qui vont être dans une phase de première élabo... heu évaluation pardon parce que le gouvernement vient de lancer l'évaluation là du premier appel à projet.... Le PTCE c'est bien le pôle de compétitivité, un petit peu, de l'économie sociale et solidaire et là on a bien tous les champs qui sont rassemblés.

N : C'est peut être la première pierre...

D : Peut être ! Moi j'ai du mal avec l'innovation sociale, alors pas à titre personnel plutôt à titre, voilà de technicien de l'ESS, de calibrer l'innovation sociale dans les projets que je peux accompagner pour le compte de la collectivité.

N : Pour toi ce qui fait tout de même la différence, ça je trouve ça intéressant, c'est l'aspect accompagnement recherche.

D : Ouais moi je pense ouais.

N : Ca c'est vraiment la chose qui serait typique à l'innovation sociale ?

D : Typique je sais pas parce que j'ai pas la vérité c'est bien ce que je dis, mais moi à ma connaissance, voilà à ma connaissance c'est de dire : pour faire de l'innovation sociale, réellement, il faut associer trois acteurs : le porteur de projet, des partenaires public/privés... un territoire également, un territoire de projet hein, une dynamique. Et... le champ... enfin, un observateur, voilà, un accompagnateur mais qui est plutôt un accompagnateur académique, un laboratoire de recherche, voilà... moi je le ressens comme ça, je me trompe peut être mais je...

N : Je crois pas qu'il y ai quelqu'un qui se trompe ou quelqu'un qui est raison...

D : Après les pratiques sont pas, et je ne connais pas suffisamment moi les pratiques,

québécoises, brésiliennes ou autre, mais les pratiques d'un pays à un autre sont pas du tout les mêmes sur ce champ là, on met un petit peu ce que l'on veut derrière l'innovation sociale... Donc, comment est ce qu'il faut... Est-ce qu'il faut qu'il y ait une réelle définition, comme l'innovation technologique, au niveau de l'OCDE enfin, une véritable définition actée, tu réponds à tel et tel critère et tu es dans l'innovation sociale, on le voit à l'heure actuelle avec la BPI, la BPI à beaucoup de mal avec le nouveau dispositif là de french thank, de bourse innovation apparemment, à calibrer l'innovation non technologique. Et on parle pas d'innovation sociale pour autant... Moi en regardant un petit peu les appels à projets des autres collectivités territoriales, enfin des autres régions qui font des appels à projets innovation sociale et tout, j'ai pas l'impression que l'on ait la même définition que d'autres collègues dans d'autres régions donc voilà, il y a des appels à projets qui se montent mais derrière c'est pas forcément... nous on a à cœur qu'il y ait un labo de recherche derrière, enfin tu vas le présenter (parlant à Aurélie), dans le cadre d'une recherche action, c'est pas forcément le cas partout dans les autres conseils régionaux tu vois, donc heu... les pratiques divergent sur l'innovation... C'est pour ça que j'ai du mal à calibrer parce que, bon, je dis pas qu'il faut une définition cartésienne, loin de là parce que je dirais le contraire de ce que j'ai dit auparavant sur la définition de l'ESS, mais est ce que l'on est très très large et l'on autorise à dire que l'innovation sociale c'est avant tout une adéquation entre un projet, des hommes un territoire, créer du liant pour développer le projet qui est... enfin, l'idée du projet et tout. Ou est ce que l'on dit en plus de l'homme, enfin du porteur de projet, du territoire, du projet présenté et ce liant il faut à tout pris qu'il y ait ce champs de la recherche-action qui soit associé, je sais pas.

N : Ok, je ne sais pas non plus (rires). Mais je trouve cela intéressant.

D : Tu le sauras à la fin de ta thèse.

N : Oui ! Effectivement. Non mais je trouve cela bien c'est la première fois que l'on me fait ce lien là et que je trouve... oui, complètement intéressant, oui c'est... pourquoi pas ! Oui, voilà, ok. On va voir ce que nous dit Aurélie sur l'innovation sociale.

À : Donc pour moi voilà c'est bien la réponse à un besoin... non satisfait ou mal satisfait, sachant que bon, après, j'ai du mal à savoir dans quelle mesure on identifie le besoin, enfin... Comment ?... Qu'est ce que ?... Est-ce qu'il faut que ce soit un besoin ressenti par un groupe important ?... Est ce qu'il y a une certaine forme de masse nécessaire ?... Est ce que... Voilà, est-ce qu'il faut que ce soit vraiment ciblé ? Est-ce que c'est un besoin que ressenti par certains groupes ou certaines personnes bien identifiées... donc après, moi enfin... Après c'est ma définition personnelle, moi je mets vraiment là dedans le côté implication des, de tous les, de toutes les parties prenantes dans un projet d'innovation sociale, les personnes à qui ça bénéficie qu'elles soient intégrés dès

le départ dans la co-construction du projet, dans le suivi, dans... enfin vraiment pour moi voilà il y a vraiment un côté collaboration et implication de tous les partenaires... voilà donc... Après il y a le côté, voilà, réponse innovante à un besoin, dans le sens où voilà que ce soit quelque chose de différent de ce qui se fait, sachant qu'après il faut aussi montrer pourquoi ce qui se fait n'est pas efficace, n'est pas... Et après du coup il y a ce côté-là enfin, c'est ce qui me fait différencier l'innovation sociale de l'innovation technologique, c'est que... dans l'innovation technologique on va parler d'innovation, vraiment, à partir du moment où on... on a quand même un côté mesurable, enfin... on a des indicateurs, on voit clairement ce que ça apporte en termes... en termes numériques, en termes chiffrés, ou même qualitatifs des fois, c'est vraiment mesurable alors que l'innovation sociale je trouve ça manque voilà... de mesures, d'indicateurs, d'évaluations pour voir la différence de avant/ après, du coup pour moi voilà vraiment c'est ça qui fait que cela ne fonctionne pas forcément comme... comme l'innovation technologique, après c'est que, voilà, c'est mon avis, c'est pas...

D : La question de l'évaluation elle est importante, enfin tu l'as vécu toi en évaluant le dispositif de l'ESS hein.

A : Oui !

D : La question de l'évaluation elle est... elle est primordiale, enfin, en matière de politique publique... La difficulté c'est... quelle est la commande ? À l'origine de la création du dispositif. Est-ce que l'on a su réfléchir à la mise en place d'indicateurs ? Déjà, c'est pas forcément inné... si oui, et bien est ce que l'on avait choisi les bons indicateurs ? Pour pouvoir répondre en matière d'évaluation. Et est-ce que ces indicateurs ont... suite à l'évaluation, permet de tirer et bien... des leçons tout simplement ? Et d'améliorer de tel ou tel dispositif, et ça on en est encore aux balbutiements, on le fait hein parce que ça a été évalué, on le fait, mais entre le faire, en tirer des améliorations, le retranscrire dans le cadre de la politique publique avec... il faut bien le dire, des modifications qui peuvent être de... une tournure à 100%, enfin des choses complètement différentes et nouvelles... et se donner les moyens après budgétaire... je dis pas politique parce que je veux pas trop intervenir sur le champ politique mais du moins il y a un but derrière de la mise en place de la politique suite aux enseignements tirés de l'évaluation... et voilà, il n'y a pas un fossé mais ça peut...

À : C'est pas une pratique courante déjà, enfin l'évaluation, mais de toute façon pour tous le monde c'est une pratique assez récente du coup pour les collectivités encore plus. Mais du coup pour moi, enfin dans le cadre de l'innovation sociale c'est pareil, enfin il y a, voilà le côté évaluation, et on compare, on regarde ce qui a été fait, les améliorations ce n'est pas encore... Ce n'est pas encore intégré quoi !

D : Voilà, ce n'est pas encore intégré. Si tu parle de l'évaluation en intégrant le bien être social, c'est quelle est la définition du bien être social aujourd'hui ? Par rapport a des structures qui ont mises en place un projet. Si tu parle des nouveaux indicateurs de richesse par exemple, donc le bien être social en fait partie... voilà enfin, c'est quelque chose, au lieu de parler de PIB, de parler de nouveaux indicateurs de richesse comme le bien être social dans le cadre d'un politique publique... On n'en est pas encore là ! Au jour d'aujourd'hui on parle de... et bien est ce que l'entreprise existe toujours ? Le chiffre d'affaire et la valeur ajouté, le bénéfice net, le nombre d'emplois hein, donc c'est très cartésien, c'est pas, on n'est pas du tout sur une dynamique ou justement c'est là valeur homme que l'on prend en compte ou c'est l'amélioration des conditions de travail, ou c'est le bien être au travail, voilà, comment est ce que l'on défini le bien être au travail ? Toi tu peux être très bien à ton poste, moi je peux être très mal au mien et pas pour autant être mal dans ma, enfin... dans ma peau et dans ma vie quoi, donc c'est quand même des définitions qui sont très, enfin sur un ressenti qui est très subjectif et... en terme d'évaluation qui est inquantifiable, à mon sens, mais... Et donc l'innovation sociale, enfin je... Pour faire une évaluation d'un projet d'innovation sociale pour l'instant ça me parait impossible parce que les clés de lecture, les clés d'entrée on les a pas, enfin moi je les maîtrise pas ça c'est sur mais... de se dire on va évaluer alors sur un appel à projet peut être qu'on le fait je ne sais pas quelle est ta stratégie Aurélie mais...

À : Non, non enfin de toute façon on en a pas la capacité non plus, enfin je dis pas voilà que c'est faisable mais je pense que c'est ça, c'est le fait que ce soit pas faisable justement qui fait que le raisonnement n'est pas du tout pareil que...qu'une innovation technologique. L'innovation technologique c'est plus facile de dire oui ça en est, non ça en est pas. Que l'innovation sociale ben pour certain ça en est pour d'autres pas enfin... parce que l'on a pas, on n'a pas les outils pour dire oui non enfin... C'est trop, enfin ouais, c'est subjectif, pour moi c'est...

D : C'est subjectif. L'innovation technologique c'est beaucoup plus simple... En recherche action soit ta déposé, je sais pas, ton brevet et puis voilà le produit et le procès de fabrication est entériné soit tu as pas fait parce qu'il y avait pas le marché, parce que c'était techniquement pas brevetable ou pour x raisons, parce que les contraintes techniques et technologiques ne permettaient pas en l'état de la science de le faire, l'innovation sociale on est... voilà, il y a cet aspect social, humain qui rentre en compte et qui est pas... alors peut être que sociologiquement ça existe moi je connais pas tous les labos de sociologie pour quantifier l'innovation sociale mais... À paris il y avait Laurent Fraisse tiens ! Qui était là qui était l'interlocuteur du RTES pour présenter les avancées de l'économie sociale et solidaire depuis les 20 dernières années quoi, enfin il est remonté à 81, et puis on est venu jusqu'à nos jours, donc il a refait



tout l'historique, bien sûr il a parlé un petit peu de l'innovation sociale au milieu, c'est sûr, mais il a dit que c'était, enfin, il a pas dit ça, houlalala il faut pas que je dise ça, il pas dit mais... J'ai l'impression en tout cas moi que l'innovation sociale est un concept qui est très récent et très nouveau dans notre société en France. Et ça c'est mon impression à moi mais peut être que je me trompe, et après on à pas suffisamment au jour d'aujourd'hui de labo de chercheur comme Laurent Fraisse, et comme d'autres, qui travaillent sur cette thématique, alors t'en sera sûrement un prochain, mais... on n'a pas suffisamment de personnes ressources peut être pour identifier réellement ce qu'est l'innovation sociale et savoir l'expliquer, enfin le démocratiser au tout venant quoi.

N : Ok. Bon on va... en rediscuter mais pour l'instant on va juste finir une dernière chose puis on reviendra à tout cela parce qu'il a des choses intéressantes du coup. Est-ce que tu veux rajouter des choses sur l'innovation sociale ? (En direction d'Aurélié).

À : Ah non non non

N : Pour finir, est ce que vous pourriez tous les deux, du coup comme ça de tête, rapidement, alors par rapport aux définitions que vous avez donné ESS/Innovation sociale, donc voilà vous vous situez dans les deux champs d'une certaine manière. Des projets d'innovation sociale, pas forcément d'ESS hein, des projets d'innovation sociale par rapport aux définitions que vous m'avez donné, comme ça, voilà, vous vous dites tel projet, tel projet, tel projet, pour moi c'est de l'innovation sociale.

D : Des projets que l'on connaît d'un point de vue professionnel, enfin qu'on ?

N : Projet que professionnellement vous auriez pu soutenir avec les appels à projets notamment, des projets que vous connaissez dans votre sphère personnelle parce que vous vous dite oui moi le mec qui gère l'AMAP à 20 kilomètres de chez moi chez qui je prends mes légumes ouais c'est de l'innovation sociale donc pour moi, voilà par exemple, voilà comme ça deux, trois, cinq, dix si vous en avez quoi.

D : Non, enfin c'est dur comme question ça... non des projets de... alors ça relève sûrement pas du champ de l'innovation sociale c'est, si je me borde à mon observation de tout à l'heure sur le champ universitaire et de recherche appliqué avec le monde universitaire, donc si on enlève cette réserve là, le projet des accorderies, par exemple, le système des accorderies donc c'est de l'échange de biens et de services au sein d'une même entité économique...

N : Alors j'oubliais de stipuler, en Auvergne !

D : Ouais en Auvergne, et bien justement alors pour l'instant ça n'existe pas en région Auvergne, ça pourrait exister en région Auvergne parce que l'on a été abordé nous Conseil Régional pour créer, pour que la région... soutienne la création d'une accorderie en région Auvergne. Pour l'instant on c'est pas prononcé parce que, pourquoi mais est ce que c'est du rôle de la région de soutenir tout de suite la création, voilà, alors que pour autant on soutient la création de ressourceries, de recycleries, voilà, par exemple. On est peut être pas sur la même chose en terme de vente de... enfin pas de vente, mais de prestation de service mais est ce que c'est de l'innovation sociale ou pas, le fait de savoir valoriser du temps, c'est là où je voulais en venir, le fait de valoriser du temps, de donner du temps à une autre personne qui en échange va nous donner également de son temps par rapport à ces compétences. Socialement parlant moi je trouve cela très innovant, voilà, ... économiquement parlant... je pense que ça peut être qualifié, peut être, et ça je ne connais pas le cadre juridique, mais de... concurrence déloyale, par rapport à certaines activités artisanales ou paysagiste ou autre, ou même d'informaticien. Mais je ne connais pas le cadre légale des accorderies, j'ai d'ailleurs demandé à ce que l'on me donne les éléments juridiques à la personne qui nous a présenté le projet, donc on les aura incessamment je pense, voilà mais je trouve que c'est socialement innovant cette adéquation entre... Au niveau du territoire, voilà, après il y a tout un tas d'initiatives ... le reversement tiens, enfin ça existe pas en Auvergne malheureusement, le reversement des centimes d'euros que l'on a sur le ticket de caisse à des structures intervenant dans le champ de l'ESS hein, et donc en redistribution de ces centimes d'euros pour acheter des biens et autre et les donner à la population en situation de difficulté... sociale... je trouvais ça intéressant et pour autant on pas d'initiatives de ce type là en région Auvergne. La valorisation des fruits et légumes pas beaux ou un petit peu périmés, des choses comme cela, je trouve ça intéressant aussi en termes de circuits courts...

N : Genre Disco Soupe, Croque ton jus...

D : Voilà !

N : Tu connais Croque ton jus ? C'est une initiative auvergnate ça, des jeunes...

D : Je connais de nom ouais...

N : Des jeunes étudiants qui sortent tout juste, moi je les connaissais pas personnellement mais je les ai rencontré il y a peu de temps et c'est ça, il récupère chez les maraichers, des pommes qui sont abîmés, qui sont pas vendus, et ils en font du jus de pomme qu'ils distribuent après...

D : Voilà ça se fait avec de la soupe de légumes, ça se fait avec plein de choses, bon moi je trouve ça intéressant. Après est ce que c'est de l'innovation sociale je ne sais pas. Alors, la réponse en terme d'innovation sociale à des besoins identifiés et non encore satisfait et ben il faut avoir de l'imagination quoi ! Donc c'est plus tôt t'arrive sur le marché avec ton idée innovante... Moi socialement parlant, enfin les gens qui font du transport, des courses à vélo inter-entreprise et tout, on est pas du tout dans le champ de l'ESS, à mon sens, et pourtant socialement c'est innovant. La personne crée son emploi en achetant un vélo et en se mettant à disposition d'entreprises dans une ville pour livrer en un temps record des plis ! Voilà, et ça existe dans le monde concurrentiel classique avec des sociétés internationale qui sont implantées et pourtant c'est socialement innovant je trouve mais on n'est pas dans, enfin on est peut être pas, en effet, dans de l'innovation sociale, question de définition, de calibrage. Non alors après les projets oui je cite les accorderies parce que c'est quelque chose de récent qui nous est arrivé donc c'est pas, on a vu avec la vice-présidente Pascale Semet... Il y a sûrement plein d'autres projets oui...

N : Mais comme ça il y a pas des choses qui t'arrivent directement, c'est pas un problème hein, c'est juste...

D : Non après il y a les appels à projets que l'on a pu financer chez Hélène et Aurélie, voilà, et qui suivent leurs cours...

N : Pour toi les projets qui ont été déposés, et financés du coup, sont portés par des structures qui sont socialement innovantes, ou est ce que c'est l'appel à projet qui est socialement innovant ?

D : Non c'est le projet qui est socialement innovant...

N : C'est pas la structure qui...

D : Non c'est le projet qui est socialement innovant ! Le concept ! Le projet, le concept... qui est socialement innovant.

N : Pour toi, alors sans langue de bois, tous ces projets là qui sont financés, sont des projets socialement innovants ? Pas les structures, mais bien les projets qui sont portés.

D : Moi les projets oui, parce que les structures, on parle sans langue de bois, autant la mise en place d'un partenariat avec le musée de la laine et tout dans le pays de Saugues bon là avec une dynamique SIAE, enfin structure d'insertion par l'activité économique avec chantier d'insertion, la collectivité et les partenaires de la filière laine en pays de

Saugues, moi je trouve ça socialement innovant en effet, le projet socialement innovant. Le projet porté, enfin, ou les projets portés par le CHU ou les équipes... pour permettre de faire, avec la fédération de... de gym rythmique, pour permettre à des personnes, à des dames qui sont atteintes du cancer du sein de pouvoir pratiquer le sport, enfin, à leur rythme, dans un lieu... moi je trouve ça enfin hyper intéressant, socialement innovant, tout ce que l'on veut. Après c'est porté par la puissance publique quand même parce que c'est le CHU derrière qui a aussi les moyens tu vois. Donc, sur l'appel à projet je comprend que l'on accompagne ce type d'initiative après est-ce qu'il y a pas d'autres moyens de le faire hors appels à projets c'est-à-dire avec financement CHU, je sais pas si c'est possible et tout. Par contre, c'est bien le projet tu vois, c'est pas la structure parce que le CHU c'est pas socialement innovant, le CHU c'est un hôpital bon voilà, mais par contre le projet lui il est socialement innovant parce que c'est bien sur in fine le résultat c'est de permettre à ces personnes malheureusement de pouvoir être un petit peu mieux dans la souffrance qu'elles subissent au quotidien quoi, donc il n'y a pas photo comme on dit.

N : Ca marche. Aurélie est-ce que toi est ce tu as des projets comme ça qui te viennent en tête ? Alors aussi bien professionnellement que personnellement, je te le dis encore une fois peut être que l'association de ton quartier ils font un truc tu te dis c'est clair il font de l'innovation sociale.

À : Oui après oui moi c'est un peu pareil c'est par exemple voilà les boulangeries ont achète trois baguettes de pain, on en laisse une... pour les gens qui n'ont pas les moyens tout ça c'est ...

N : En Auvergne ou à Clermont là tu connais des boulangeries qui font ça ?

À : J'peux pas dire, j'en connais pas ici mais je ne dis pas qu'il y en a pas, c'est... Moi j'en connais une dans ma région mais là je peux pas dire qu'il y en pas, enfin j'en connais pas, je ne connais pas trop Clermont.

D : J'crois qu'il y en a une a Clermont qui le fait il y avait un truc dans la presse il y a pas très longtemps mais je sais plus...

À : Ca je trouve ça voilà socialement innovant parce que voilà il y a... Comment dire ? Une catégorie de personne qui a du mal à joindre les deux bouts et c'est une façon de les aider très concrète, très pratique, donc voilà après nous dans les projets ça reste des projets de recherche-action donc... le projet en soi est innovant, c'est ce que l'on demande, après les structures ben c'est des labos et des associations et pas forcément des structures innovantes, après je parle dans ceux que j'ai vu, enfin ceux de l'année dernière que j'ai regardé pour me préparer pour cette année, ceux que j'ai reçu là qui du coup... ne sont pas auditionnés donc je peux pas en parler ,mais heuuu voilà dans

tous les cas ce n'est pas des structures innovantes en soit c'est le projet qui va vraiment être innovant.

N : Ok. Super. Donc c'est bon, merci.

**Entretien avec Emmanuelle Perrone et Clémentine Auburtin, dirigeante de la SCOP Culture Trafic et instigatrice du projet associatif Epicentre-Cowork. Entretien réalisé dans les locaux d'Epicentre le 16 juillet 2014 à 12h.**

N : Donc je vais avoir trois petites questions à te poser, ça va être rapide, pas besoin d'aller bien loin. La première c'est que j'aimerais que tu me dises, donc par rapport aussi au travail que vous faites à... peut être plus, peut être plus à Epicentre donc mais bon Culture Trafic évidemment...

E : Le travail que culture trafic fait à Epicentre ou le travail d'Epicentre ?

N : Aussi bien le travail que fait Culture Trafic de son côté que le travail fait à Epicentre avec tous les collaborateurs, peut être regarder un peu quelle est votre positionnement par rapport à l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire en gros si je te demandais est-ce que tu peux me définir l'ESS, que tu me donnes pas ta définition individuelle mais que tu essaies de me dire un peu... ben voilà Culture Trafic et Epicentre, voilà un peu comment nous on perçoit, comment nous on fait de l'économie sociale et solidaire , comment on la perçoit quoi...

E : D'accord.

N : Qu'est-ce que tu peux me dire la dessus ? Quelques mots, une définition si t'as une définition toute faite.

E : Ah je réponds déjà ??

N : Ouais, une définition toute faite si t'en as une hein ou quelques mots des choses essentielles qui te paraissent tu dis voilà...

E : Qu'est-ce que c'est que l'économie sociale et solidaire ?

N : Pour toi et pour la structure quoi.

E : Heu... alors nous on s'est toujours positionnées sur le secteur économique sans faire vraiment de distinction entre économique et économie sociale et solidaire. On s'est toujours revendiquées d'une économie effectivement solidaire sans s'approprier... sans faire un distinguo clair entre les deux parce que on travaille avec tous les acteurs de..., économiques. Et... et parce qu'on est pas dans une... défense spécifique comme peut le faire un secteur assez militant de l'économie sociale et solidaire. Par contre ce qu'on défend c'est un nouveau modèle économique, ... et alors c'est un peu flou mais comme on est très très à cheval entre économie collaborative et économie...

sociale et solidaire et que l'un et l'autre ne sont pas... Enfin peuvent être interdépendants, ou pas ! Peuvent être indépendants, ... on circule je crois entre les uns et les autres, donc la définition, pour nous, c'est plutôt de se donner des nouveaux modèles économiques qui soient dans le partage collaboratif, l'horizontalité, l'entrepreneuriat social mais on a pas une définition claire de ce que pourrait être une économie sociale et solidaire si ce n'est... une économie plus respectueuse de... des gens, du développement local, de... de l'environnement, et qui permettrait d'avoir une pensée plus globale du système.

N : Donc derrière l'ESS, il y a effectivement développement durable, il y a... collaboration ?

E : Il y a le collaboratif ouais.

N : Ouais, collaboratif, il y a... l'horizontalité, donc derrière l'horizontalité il y a la démocratie aussi plus ou moins ou pas ?

E : Si si c'est de la démocratie, en tout cas c'est des prises de décision, tout à fait c'est des prises de décisions qui sont collectives ou au moins que chacun puisse se positionner dans ces circuits de prises de décisions, que ce soit pas complètement délégataire, qu'effectivement on soit sur des systèmes beaucoup plus horizontaux, et donc tu vois en fait ce qu'on fait c'est des mixes entre économie collaborative et économie sociale et solidaire mais on l'entend dans un sens classique.

N : Sans oublier, parce que c'est le premier truc que tu me disais, sans oublier que c'est... peut être pas ce qui prime, mais c'est important de considérer l'économie comme on l'entend au sens libéral du terme quoi. C'est l'économie est là et il faut faire avec, ou c'est... d'abord l'économie et après l'économie collaborative et l'économie sociale et solidaire ? C'est ça que je me demandais quand tu dis au début « bon d'abord on sépare pas l'économie » mais est-ce que du coup c'est faire avec c'est hybrider, donc c'est quelque chose qui va prendre en considération l'économie, l'économie collaborative, l'économie sociale et solidaire. Ou c'est d'abord l'économie, donc d'abord on fonctionne, d'abord on paye des salaires et on bouffe, en gros, car c'est un peu souvent ça la logique, donc d'abord l'économie et après on montre qu'il y a un autre modèle et qu'on peut faire autrement ou c'est ensemble ?

E : Alors. En fait... j'ai l'impression que quand on considère l'économie on ne diabolise pas l'économie, que par contre ya des modèles de fonctionnement qui sont des modèles dominants qui pour nous sont des modèles qui nous mènent dans des impasses, et qu'aujourd'hui ya plein d'alternatives à ces modèles là. Qu'en gros faire changer les choses de l'intérieur nous semble plus facile que d'opposer des modèles,

c'est-à-dire de dire il y a le modèle économique « berque mauvais » et il y a le modèle économie sociale et solidaire lui « gentil bien » et du coup l'un doit gagner sur l'autre... j'veux dire ça n'a pas de sens d'opposer les choses comme ça. Par contre de faire, d'offrir plein d'alternatives, d'expérimenter plein de voies, de... faire des choses... Ceci étant, on est tous des entreprises, et l'économie de nos modèles elle est centrale c'est à dire que on est tous, enfin tous ceux qui sont en tout cas... considérés comme étant l'économie sociale et solidaire, ont tous..., se considèrent tous comme ayant une utilité sociale, néanmoins si jamais on pense pas le modèle économique à un moment l'utilité sociale elle a plus de sens parce que le modèle, enfin l'entreprise n'existe plus. Donc c'est pas l'un avant l'autre, c'est l'un en même temps que l'autre. Et le modèle économique se pense au regard de l'utilité sociale qu'on peut développer, donc on est tous dans des logiques très... Avec des salaires... Je sais pas maintenant si je gagnais un million d'euros de chiffre d'affaire, quel serait mon salaire ? Enfin c'est des questions... on est aussi dans des modèles économiques qui sont sur des petits marchés, des marchés de niche... des choses hyper partenariales... du développement assez local... une relation assez forte avec des associations, etc. Donc... c'est pas si évident que ça, on est attaché à des valeurs, globalement, donc... à notre sens on peut faire une économie classique en défendant des valeurs ! Enfin j'veux dire c'est tout le débat de l'entrepreneuriat social aujourd'hui, on peut tout à fait être en SARL défendre des valeurs et avoir une logique qui soit finalement... éthique... avec... enfin voilà une vraie éthique comportementale quoi, ce qu'on défend aussi c'est ça.

N : Ca marche.

E : Une économie avec une éthique.

Moi : D'accord. Super. Bon, j'ai pas besoin de plus. La même chose sur l'innovation sociale. Qu'est-ce que... Qu'est ce que... encore un fois, par rapport à ton regard individuel mais aussi prendre en considération un petit peu si vous en avez parlé... à Culture Trafic et à Epicentre, qu'est-ce que votre vision de l'innovation sociale ? S'il y en a une ! Sinon voilà, qu'elle est la tienne ?

E : Notre vision de l'innovation sociale c'est comment est-ce qu'on invente de nouveaux modèles, des modèles de travail. Donc aujourd'hui le modèle de travail classique, c'est une entreprise, des salariés, une structuration assez hiérarchique... (Arrivée de Clémentine). Donc... face à ce modèle qui crée du stress, un manque d'agilité, un manque de... de responsabilité par rapport à un environnement très très mouvant... et une baisse de capacité, ce que nous on considère comme une baisse de capacité de réponse innovante face à ces... face à des nouveaux besoins qui émergent. Il faut inventer de nouveaux modèles, donc nous, l'innovation sociale elle est là ! L'innovation sociale elle est de se dire aujourd'hui on est dans des modèles qui nous



enferment, comment est ce que l'on répond autrement ? Par du collaboratif... par du plus solidaire ok... par une meilleure prise en compte de la richesse des savoirs faire à une échelle locale... et donc c'est ce que l'on expérimente, clairement c'est ce que l'on expérimente avec Epicentre. Epicentre c'est ça, c'est...en gros c'est un laboratoire, ni plus ni moins, tout le monde, enfin... et surtout Culture Trafic c'est vrai, vu que nous on est vachement dans cette démarche, cette recherche de nouveaux modèles, de nouvelles formes d'animations, d'implication pour qu'on le mette en place dans nos missions, dans nos prestations, de manières un peu cru... on expérimente ça au sein d'Epicentre qui est fabuleux parce que les gens ils ont tous envie de ça ! Donc du coup les gens sont preneurs, quoi qu'il arrive...

N : Mais du coup la logique, alors di coup Clémentine je sais pas si... si ça te vas, si ta la même définition, le même regard à l'innovation sociale, mais ce qui ressort quand même c'est la réponse à des besoins que vous identifiez parce que il y a un besoin de renouvellement de modèle, vous identifiez de nouvelles réponses à apporter, vous identifiez ça et du coup vous faites de l'innovation sociale à partir du moment où vous répondez à ces besoins qui émergent.

C : Moi ce que je trouve... Enfin... Oui ! Et ce que je trouve qui... va plus loin, c'est que en fait on est aussi dans cette dimension de recherche action permanente, comment on réinterroge en permanence les manières dont on s'organise et comment on fait évoluer ces manières pour les rendre... pour les rendre... plus performante pour répondre à nos besoins ? Alors qui... besoins sociaux, besoins sur des nouveaux modèles d'organisation, besoins sur des nouveaux modèles d'organisation du travail, mais c'est aussi qu'elle est l'innovation c'est cet espèce de re-questionnement permanent de notre mode d'organisation pour avancer toujours vers... vers quelque chose de... de nouveau.

N : De nouveau ! Il y a la question du nouveau derrière...

C : Ben il y a la question d'un renouvellement permanent, d'une évaluation permanente pour un progrès permanent quoi et.... Voilà avec l'idée justement de répondre en permanence aux besoins des gens donc c'est pas à un moment donné il y a un besoin, on fourni une réponse et après... l'usagé s'adapte, c'est l'usagé participe en permanence à redéfinir ce... le produit quoi, l'offre, le service.

E : Et alors l'autre chose c'est que... faire de l'innovation sociale, c'est-à-dire répondre à des besoins émergents par des formes nouvelles... demande à ce que les gens soient en capacité de le faire. Capacité d'inventer, capacité de... proposer d'autres solutions, capacité de s'appuyer sur les autres pour inventer avec d'autres des solutions plus adaptées, etc. Et en fait on s'aperçoit que les gens sont tous capables de faire des

propositions innovantes socialement, sauf que peut être qu'ils ont besoin de plus de cadre, de plus d'encouragement, plus de prise de conscience des enjeux aujourd'hui de l'innovation sociale et Epicentre c'est aussi ça. Et ce que l'on a voulu impulser dans Epicentre c'est aussi ça. De donner la capacité aux gens d'expérimenter des trucs...

N : un cadre favorable à l'émergence de...

E : Voilà ! Où on peut se poser des questions... C'est pour ça que l'on organise les journées « Espace de collaboration-Espace d'innovation », que l'on fait nos... nos émissions de radios, que l'on fait de la rencontre parce que ça nous permet de poser devant les gens des cas concrets, des initiatives existantes, que les gens se disent « tiens ben pourquoi pas »... « pourquoi pas je travaillerais avec un tel pour... » bon voilà et que du coup ça... ça facilite l'émergence de projets d'innovation sociale...

C : Enfin, ben ouais, moi... Enfin je ne sais pas si c'est ce que t'appel... Enfin moi j'appelle ça le fait qu'il y ait la proposition d'un cadre et d'un modèle ouvert, et puis on a peut être pas la même définition du modèle ouvert, faudrait voir, pour moi c'est justement un endroit où l'expérimentation devient possible, c'est-à-dire que comme tu disais tout à l'heure, il y a des gens seuls ils peuvent avoir... il y a une super capacité à inventer, à avoir des envies mais finalement la notion de collaboration elle est super importante parce que à un moment donné il y a ce modèle ouvert, il y a de la collaboration, il y a des forces vives, je soumet mon projet et à un moment donné je vais pouvoir dégainer par le collaboratif, par ce modèle ouvert, et rendre les choses possibles parce qu'il y a ce cadre là et... il y a un côté rassurant d'un côté et motivant de l'autre qui fait que...

E : Stimulant...

C : À un moment ou à un autre les choses peuvent... peuvent se faire quoi.

N : Ouais, ça marche, super. Du coup, par rapport aux définitions que vous me donnez, votre regard à l'innovation sociale, est ce que vous seriez capable comme ça instinctivement de me donner des projets, en Auvergne, je dis bien sur le territoire auvergnat, qui sont des projets d'innovation sociale pour vous. Par rapport à votre définition, c'est à dire la réponse la... la réponse à des besoins sociaux et une réponse qui est plutôt collective par un cadre favorable donc voilà... Tous ces éléments là réunis, est ce que comme ça instinctivement vous vous dite « ah oui effectivement en Auvergne il existe des projets d'innovation sociale comme ça » ? Vous avez le droit de vous citer.

E : Ben oui c'est clair que l'on en est un !

C : Oui on se positionne là-dessus donc...

E : Mais moi je... enfin dans l'environnement proche...

N : Culture Trafic ou Epicentre ? Ou les deux ?

E : Epicentre. Et Culture Trafic comme... un élément structurant d'innovation sociale, je suis pas sur que Culture Trafic soit de l'innovation sociale en soi, quoi que quand on accompagne les gens pour... questionner leurs démarches en fait on outille les gens pour être plus... plus dans l'innovation sociale.

C : Si demain Culture Trafic déploie le CocoShaker, CocoShaker est clairement un projet d'innovation sociale (Emmanuelle de concert « un projet d'innovation sociale »).

E : Parce que du coup c'est outiller, permettre ce changement culturel qui favorise l'innovation sociale, etc. Donc ça, ça pour nous c'est de l'innovation sociale, ensuite moi j'en identifie plein, enfin plein... JeRecycleParc et AcoLab, Combrailles Durables, La Semblada... qu'est ce qu'il y a ?

C : La Ruche aussi !

E : La Ruche qui dit oui ! Les Amap, quelque part répondent à ces besoins là aussi... qu'est ce que l'on a ? Là il y a un petit gars qui monte une appli de... autour de l'auto-stop pour redévelopper là pratique de l'auto-stop, enfin ça... Il le sait même pas mais c'est de l'innovation sociale... Il se positionne pas du tout là-dessus par contre, mais... voilà l'idée c'est aussi de lui faire prendre conscience de cela... qu'est ce qu'il y a ?

C : Après il pourrait y avoir Les Navigateurs aussi pour la partie artistique...

E : Ouais !

Silence.

N : C'est spontané hein si vous séchez ne cherchez pas j'ai déjà largement tout ce qu'il me faut, si spontanément vous voyez ceux-là...

E : Ben si il y a la petite école Montessori, les petites écoles alternatives.

C : Ben on est plutôt sur des modèles alternatifs là.

E : Oui mais quelque part tu réponds à un besoin crucial qui n'est absolument pas...

aujourd'hui les... les méthodes pédagogiques c'est une catastrophe donc... pour moi ceux qui expérimentent des trucs nouveaux ils sont dans l'innovation sociale...

N : Bon et bien c'est bon j'ai tout ce qu'il me faut, ça marche.

**Entretien avec Emmanuelle Poix, fondatrice et salariée du CREDIS. Entretien réalisé dans les locaux du CREDIS<sup>3</sup> le 24 juin 2014 à 12h.**

E : Alors du coup j'ai besoin que tu me dise ce que tu définis, toi, assez précisément, le plus court possible c'est le mieux pour aller vraiment à l'essentiel alors si tu prends 30 secondes pour réfléchir n'hésite pas, si tu avais à me donner une définition de l'économie sociale et solidaire, je dis bien économie sociale et solidaire.

E : Tu veux sociale aussi avec ?

N : Voilà ! Moi je pars de l'économie sociale et solidaire, après si tu me dis tes obédiences, ok pas de problèmes. Mais si je te disais, voilà moi j'ai besoin d'une définition de l'économie sociale et solidaire, qu'est ce que tu me dirais ? Tu peux prendre du temps pour y réfléchir.

E : Oui, Oui. Non je cherche si on n'a pas déjà écrit cela quelque part de bien ! ... Je peux quand même ? Je peux tricher ? C'est... c'est... je voudrais juste voir... (Elle ouvre son ordinateur)... Parce que ce n'est pas faute d'avoir travaillé la question et...

N : Mais instinctivement tu peux me dire aussi comment toi tu perçois les choses, comme ça, même si ce n'est pas une définition précise, pas un truc tu sais... qui est écrit sur la plaquette...

E : Oui, Oui ! Instinctivement, quand tu me dis économie sociale et solidaire je suis un peu dressé à ma relation avec la CRESS donc ça conditionne ma vision, pour moi... ça veut dire que c'est une économie qui concerne... un certain nombre de structures juridiques collectives. Et qu'il y ait une finalité dans l'utilité sociale, et c'est pourquoi, dès que je fais E-S-S pour moi c'est vraiment... structure juridique collective (silence) et... et le côté utilité sociale, quand même, parce que bien que j'ai quelques mots avec mon camarade, enfin c'est plus sur l'économie solidaire, Christian Lamy, qui n'est pas mon camarade ! Voilà pour lui un club de pétanque c'est de l'ESS... c'est de l'économie ... ESS, je dis je suis d'accord, mais de l'économie solidaire je suis pas d'accord parce que pour moi se rajoute, un club de pétanque peut être un projet d'économie solidaire à condition que ce soit un outil pour faire de l'intergénérationnel éventuellement, pour faire du développement local parce que tout d'un coup on dit on crée un poste d'animateur complémentaire parce que tout d'un coup on est tous dingue de pétanque, on a décidé, parce que tout d'un coup, qu'il se passe quelque chose qu'il y ait à voir avec un développement... de la communauté et du territoire.

---

<sup>3</sup> Collectif régional pour le développement des initiatives solidaires

N : Plus un processus, ou plus... parce que quand tu parle de finalité utilité sociale...

E : Et bien...

N : On entend résultats, on entend il faut qu'il y ai une dynamique, donc basé sur des statuts juridiques collectifs...

E : Ouais l'économie sociale et solidaire je dis toujours, c'est une méthode, c'est une façon de travailler. Alors méthode je dis pas méthode parce que j'ai pas un truc à te décliner en... Mais c'est une façon de travailler, c'est-à-dire que c'est participatif et on a beau le mettre à toute les sauces je n'ai encore jamais participé à une réunion participative, y compris au CIGALES ! Paf ! Non mais je leur ai dit mais je ne veux pas que ce soit redis, je te le dis à toi, mais je l'ai dit à eux direct, c'est franco de porc, où on était censé mettre en place un dispositif que l'on avait financé dans le cadre FSE, c'est pour ça que j'étais là... Donc les financeurs étaient là, les techniciens étaient là, mais les porteurs, les bénéficiaires du projet alors que c'était pour mettre en place un dispositif pour favoriser l'accès aux plateformes tu sais de prévente Ulule et compagnie, voilà, j'ai dit mais il n'y a pas de porteurs de projets, comme il vont devoir, on est là pour mettre en place un concours... pour dire quels sont les 5/6 projets que l'on va accompagner, on peut pas les prendre en accompagnement, je dis et bien prend un projet qui c'est déjà mis sur Ulule ! Mais, mais un porteur de projet ! Pour que l'on ai le point de vue du porteur de projet qui va nous dire mais ce que vous êtes en train d'inventer c'est complètement con, quand on est porteur de projet... Et alors là ça a jeté un froid mais j'ai dit gentiment, parce qu'en plus il y avait la région qui était en train de s'engouler avec la RDTA, donc j'étais là : « oui mais est ce qu'il ne pourrait pas... » ? Et les autres m'ont regardé en disant « Ah ben oui on a pas pensé ! » Et là dans ces moments je me mettrais presque à pleurer parce que je me dis merde si même les CIGALES n'y pense pas, c'est quand même nos plus proches... amis ! On peut dire...

N : Tu dis qu'il y a transgression de valeurs, on passe totalement à côté des valeurs...

E : Ah mais complètement ! On passe... Alors on ne passe pas à côté des valeurs mais on passe à côté de... de... plutôt d'une... et bien alors du coup d'une méthode de travail, d'une façon intelligente et efficace et propre à l'économie solidaire en tout cas, nécessaire dans l'économie solidaire, pour moi il n'y a pas d'économie solidaire s'il n'y a pas une construction participative des choses parce que le but c'est d'élaborer ensemble un projet dans lequel la personne, le territoire et le produit trouve sa place quoi.

N : Ok. Donc du coup, si je résume, pour toi l'économie sociale et solidaire c'est des structures juridiques collectives, avec une finalité à utilité sociale, et c'est surtout une façon de travailler ensemble...

E : Alors pas économie sociale et solidaire ! À l'intérieur de... à l'intérieur de l'ESS nous on continue à parler d'économie solidaire... moi je suis d'accord qu'en com c'est complètement nul parce que moi je me suis fait dire par la MAIF à un CA : « mais quoi nous on n'est pas solidaire ? » Non mais c'est un casting c'est débile ! On aurait du s'appeler l'économie territorialisé ou je sais pas quoi, mais... c'est très compliqué, parce que du coup on est une sous... On est qu'un morceau de l'ESS en générale et... donc ça c'était une possibilité de dire comme les coopératives ou je sais pas quoi développe leur culture, on pouvait développer notre culture mais avec un mot pareil ça a toujours été sociale et solidaire ! ça créé plein de conflits à la CRESS, ça été très compliqué. Donc c'est nul, nul, nul ! Mais ça ce n'est pas moi qui ai choisi, ça existait avant moi et ça existera après donc, voilà ...

N : Mais pour toi du coup c'est l'économie solidaire qui pour toi prime sur l'économie sociale, de ton point de vue. Ton point de vue c'est tout de même l'économie solidaire qui est la base... le corps de ton envie de participer à ce mouvement là, c'est l'économie solidaire, et pas l'économie sociale...

E : Oui ! Oui voilà ! Je veux pas aller travailler à la MAIF ni au Crédit Agricole...

N : Mais alors c'est quoi ? C'est une question ...

E : Ni à la CRESS d'ailleurs, on me l'a proposé.

N : ... de statuts ? D'histoire ? Une question de définition sinon ...

E : Ah ben c'est-à-dire que, a tout choisir, si on me proposait de travailler à l'URSOP ou même, oui il y a des postes, avant qu'ils arrivent le poste était vacant de la direction et on m'a dit « mais tu ne veux pas le prendre ? Enfin te présenter, etc. » Et en fait quand je vois ce que fait Lise je, moi j'ai pas envie, moi ce qui m'intéresse moi c'est d'animer des dynamiques, alors quand je disais que c'était sous le chapeau de la CRES ça va le redevenir avec la nouvelle loi mais il y a un petit bout ou l'ESS met un pied dehors... c'est que pour moi c'est surtout animer un collectif, c'est pas une structure juridique collective, c'est-à-dire qu'à un moment si on dit il y a trois agriculteurs qui veulent mener une dynamique... tu vois les CIVAM ils accompagnent des groupes d'agriculteurs qui sont en entreprises individuelles mais qui veulent monter un AOC sur des lentilles, et bien c'est un groupe et on anime le groupe. Et donc moi je ne suis pas super braqué comme le sont les CRESS, forcément elles défendent leur bifsteak,

là elles attendent la loi, elles vont changer mais c'était vraiment soit t'est statutaire, et moi ça m'allait bien hein de dire « oui c'est un espace où on regarde, c'est le filtre de, l'angle de vue c'est par les statuts », et on dit c'est des statuts collectifs et donc on a plein de boulot à faire ensemble à propos des statuts collectifs mais l'économie solidaire rajouté le côté développement participatif qui n'est pas du tout un pré-requis de... de l'ESS, et rajoute un bout de, on est vraiment sûr de l'animation de projets collectifs, d'initiatives collectives, ce que l'on a mis dans le truc là, c'est ça m'étonne qu'ils acceptent que ça passe... mais c'est comme ça, d'ailleurs on s'appelle... le CREDIS c'est Collectif Régional pour le Développement des Initiatives collectives et Solidaires donc les initiatives collectives sur des territoires et... la plupart du temps c'est sûr qu'un statut collectif pour gérer un collectif c'est plus intelligent donc 90% du temps tu retombe sur un statut collectif mais c'est pas un pré-requis ni une obligation. C'est... par contre de travailler sur un collectif oui, voilà ! Moi c'est travailler sur les collectif parce que moi quelqu'un qui a un super projet et qui veut le monter sur un territoire super où il y en a super besoin ça ne m'intéresse pas.

N : Ok.

E : Une crèche d'entreprise tu vois c'est très bien, c'est sûrement très utile et tout mais j'ai pas envie de me lever le matin pour ça, je vais dire il y en a d'autres ils vont se lever, marcher sur les pieds, faire plein de truc pour ça ! Moi je veux bien m'imposer sur le champ si c'est ça le critère.

N : Et... et du coup est ce que tu te sens éloigné de... Eloigné ou proche, de la définition du MES ?

E : Et alors tu l'as ?

N : Le mouvement de l'économie solidaire.

E : Ben oui sûrement parce que l'on est adhérent ! Et alors tu l'as ?

N : Non ! Je ne l'ai pas précisément.

E : Je ne sais pas parce qu'en plus ça fait un moment...

N : En termes d'utilité sociale, parce que c'est quand même une des premières choses que tu m'a dite...

E : Est-ce que tu veux que je regarde sur le site du MES et...



N : Non non, c'est juste que je sais que cette finalité d'utilité sociale ressort...

E : Tu m'intrigue, j'ai honte !

N : Non mais après cela ne m'étonnerai pas...

E : Non mais je dis pas... Alors là je vais dire je m'en fou complètement... Non mais c'est jubilatoire d'ailleurs

N : Moi ça me paraîtrait assez logique dans un sens...

E : Que je sois proche du MES ?

N : Oui.

E : Ah ben oui on est membre et ce qui est super intéressant, mais je voudrais voir tant qu'à faire... ce que je trouve passionnant c'est que l'on c'est retrouvé sur la plateforme d'échanges solidaires web... sur laquelle on travaillait. J'étais à Paris pour en discuter et c'est incroyable comment, de loin, c'est émouvant hein, de voir comment finalement on prend les choses du même côté et je me suis dit : « ah ouais », enfin, tu vois que quand tu amène on prend les choses du même côté, on ferait pas tout pareil, on est différent, on n'a pas les même... forcément les même métiers sur les territoires d'ailleurs. Mais alors je me suis dit il y a une vraie existence de l'économie solidaire, on l'appellera comme on voudra moi j'en ai rien à faire, mais ce que je sais c'est que quand je suis là c'est pas pareil que quand je suis à la CRESS et que quand je suis là on a une communauté de vue et même si des gens disent « ouais ouais on est d'accord pour ça » et tout, à chaque fois que tu prend un projet concret, c'est pour ça que moi j'étais dans le concret pour le... dans... la recherche action parce que sinon tu te dis mais les gars attend sinon tu peux être d'accord sur tout, c'est quand tu prend le projet concret comment tu te positionne, tu vois si t'as quelque chose à voir ou pas quoi, et systématiquement dans la vision du modèle économique de tout ah c'est jubilatoire quoi ! De...

N : De voir qu'il y a des connections...

E : Oui voilà ! Après on peut ne pas être d'accord, ou on a pas le même niveau d'information mais on a quelque chose à voir et on a bien fait de se réunir car ce n'est pas pareil que si j'étais allé le défendre à la CRESS ou à la chambre de commerce ou quoi... Ca veut... Pour moi ça veut dire qu'il y a une existence de ça quoi mais...

N : Ok. De toute façon ce n'était qu'une hypothèse...

E : Alors l'économie solidaire est une démarche de développement durable ça aussi c'est ça que je voulais te rajouter tout à l'heure, c'est que... le problème c'est que depuis l'avènement du développement durable je vois plus tellement pourquoi on parle d'économie solidaire parce que quand tu regarde vraiment le développement durable, en fait, t'es censé avec le pilier de la gouvernance, faire du participatif, t'es censé te décréter une utilité... donc moi ça m'allé super bien les quatre piliers du développement durable parce que... c'est... d'une importance, enfin, d'avoir fait le tour du problème y compris de la gouvernance, après ce qu'il y a c'est qu'il y a la plateforme 21 ici, la plateforme 21 finalement je m'aperçois que, comme eux c'est développement durable, ils travaillent avec GDF, j'ai déjà été à des réunions où il y a Gaz de France, SNCF, machin, qui travaillent sur la responsabilité sociale des entreprises, qui... Et du coup je me dis « ben non l'économie solidaire il y a une question d'échelle quand même ». On ne prétend pas faire un réseau ferroviaire et donc la question du développement durable je reconnais que ça peut être beaucoup plus large, tu vois pour différentes tailles et que nous c'est du développement durable construit à partir des pratiques de terrain, c'est une recomposition des rapports entre économique et sociale, c'est clair, c'est un véritable projet de société (elle lit la définition du développement durable), oui ! Après moi je le vendrais pas... mais c'est aussi parce que j'ai le côté de la vendre, je suis obligé de me bagarrer pour le vendre donc j'ai le côté com, c'est que si je le vend en disant « c'est un véritable projet de société ! » les gens se disent « et alors on va faire des bagnoles comment dans ton économie ? » Et, enfin tu vois, même des brosses à dents, enfin... je veux dire comme moi j'ai pas la réponse à tout avec mes projets, c'est-à-dire que pour moi avoir un projet de société c'est quelque chose qui est cohérent globalement pour vivre quoi et, je suis désolé, peut être le développement durable ça oui, ça je suis d'accord que c'est un vrai projet de société auquel j'adhère, mais l'économie solidaire, pour moi, la taille des projets que l'on accompagne, que l'on sait accompagner, les dynamiques collectives, le fait d'être très près du terrain est presque antinomique, enfin contradictoire avec un développement national ou macro-économique et même des fois ta besoin d'échelle. C'est un problème d'échelle tu vois, c'est pas un problème de valeurs ou quoi, c'est un problème d'échelle, il y a des choses que l'on doit construire, qui nécessite des échelles...

N : Et l'économie solidaire ne peut pas être sur une échelle trop... ample.

E : Oui elle ne pourrait pas... ouais mais après on me dit : « ah ben oui mais il y a bien le Crédit Agricole ! », ouais mais le Crédit Agricole il ne fait pas partie de l'économie solidaire justement ! Parce qu'il est pas... Le crédit mutuelle oui par ces petites antennes et sont actions locale oui, mais globalement quand il sort des produits sur la com, il utilise... des outils qui sont totalement différent de l'économie solidaire, donc

pour moi l'économie solidaire c'est vraiment une question d'outils et du coup le résultat porte de lui-même de l'utilité sociale vu que tu demande au gens... Tiens c'était Chochoy il m'a amusé là ! J'aime beaucoup sa définition de l'innovation sociale parce que en fait, c'est ce que... t'étais pas là quand j'ai dit que je ne comprenais pas bien... En fait il a donné une définition, c'était à son power point de présentation, il a donnée une définition de la vision institutionnaliste de l'économie sociale, alors j'ai dit c'est trop géniale, une définition parfaite de l'économie solidaire ! Et non pas de l'innovation sociale pour moi. C'est-à-dire... aors il a amené une notion que j'ai bien aimé moi, enfin ça fait quand même trois heures pour me... définir l'économie solidaire. Surtout que l'exemple final, le pinacle de tout, ce soit la maison de l'économie solidaire en Picardie j'ai eu les boules ! (rires). C'est con de vieillir à un moment parce qu'il y a des trucs que tu vois ressurgir 20 ans après là, c'est bien aussi de voir l'enthousiasme, tu vois je faisais ma vieille con là genre mais attend il y a 20 ans j'ai déjà vu des maisons de l'économie solidaire qui faisait tout pareil et... c'est bête là tu commence à revoir passer le film là et tu te dis là mais attend trop d'enthousiasme c'est déjà super cool et tout mais bon... Et donc ?

N : Oui et là c'est dans une autre logique là, sur son terrain à lui, par rapport à l'innovation sociale c'était la mise à l'écart de certaines choses par rapport à l'économie sociale et solidaire...

E : Par contre, du coup, si t'as sa définition dans le bouquin parce qu'il paraît que c'est toi qui a le bouquin et la thèse, on a... sa définition institutionnaliste était une super définition ! Je me suis dit non mais attend il faut que je la récupère parce que pour moi c'était l'économie solidaire, et ce qui faisait innovation sociale du coup c'était... ce qu'il avait introduit la notion de rupture et parce que j'ai dit, pour moi, j'ai un problème, et du coup je viens au séminaire c'est sur ! Parce que je veux que vous m'éclairiez sur la définition, la différence entre un projet d'économie solidaire qui forcément est nouv... apporte quelque chose de nouveau sur un territoire parce que l'on s'enquiert des besoins des gens et, alors ça peut être la énième pizza bio parce que il y en a besoin, donc effectivement ça n'est pas innovant, mais comment on va pouvoir élaborer des critères pour différencier ce qui est un projet et qui est forcément, qui a forcément sa place c'est-à-dire qu'il vient dans un creux, et qui devrait être une sorte d'innovation parce qu'il y a un creux et ça vient s'emboîter dans un creux, et qu'est ce qui est une rupture et qui fonde une innovation, parce que du coup il disait une innovation c'est quand même quand il y a une rupture alors moi ça j'ai acheté. Après j'ai acheté la définition mais j'ai dit ça mon gars c'est la définition de l'économie solidaire donc tu ne nous l'a pique pas, elle est très bien formulé mais néanmoins je vais faire vilain et maintenant tu m'explique comment, avec cette définition là, qui me va aussi, mais tu créé une rupture, tu vois moi je voulais bien sa définition mais avec rupture dedans...

N : Et donc au-delà de la rupture, parce que l'on pourra en discuter, ça va même plus loin que la rupture je pense sur l'innovation sociale, mais du coup toi, puisque tu nous dit que finalement il nous donne une définition de l'innovation sociale et c'est la définition parfaite de l'économie solidaire...

E : Humm, c'est con je l'ai pas, j'ai du la marqué quand même....

N : Du coup toi quelle définition...

E : Attend il faut quand même que je te l'a retrouve, tu l'a vu non ?

N : Non j'ai pas le bouquin là et elle fait...

E : Ah donc tu l'a ! Mais je voudrais m'en re persuader franchement...

N : Oui mais elle fait 8 lignes hein

E : J'ai vu Éric sourire, ça devait lui rappeler... hein Éric on a vieilli hein ! Ah oui parce que le gus qu'il y avait au REAC c'était Éric... Co-construction ! non mais géniale ! Co-constru... Et alors là il faut qu'il m'explique comment ça peut être de l'innovation ça ! Parce que quand tu co-construis tu innoves pas forcément mais par contre pour moi ça me va. Co-construction démocratique d'acteurs multiples, ah si c'est là pardon, en rupture, donc c'est bien lui qui met l'innovation là, moi j'enlève en rupture, dans un contexte et un territoire donné...

N : Humm

E : Dans un contexte et territoire donné... Ah ben je disais, la vache ! Le côté co-construction, démocratique, d'acteurs multiples, donc genre élus, bénéficiaires, enfin tu vois ça c'était super dans un contexte et un territoire donné, voilà ça c'est de l'économie solidaire et alors lui il a introduit pour sa... parce que c'est de l'innovation, en rupture. Donc voilà...

N : Donc ça pour toi c'est la définition parfaite de l'économie solidaire ?

E : Humm

N : Et qu'est ce qui pour toi est la définition de l'innovation sociale alors ? Pour toi. Parce que lui il donne ça comme une définition de l'innovation sociale, toi tu prends ça et tu dis l'innovation... l'économie solidaire c'est ça ! Alors qu'est ce que c'est pour toi que

l'innovation sociale ?

E : Alors moi il y a deux choses du coup, j'ai bien compris Éric il a dit à la fin et bien on a le droit de définir l'innovation sociale comme on veut, je trouvais cela un petit peu curieux car j'avais envie de lui dire excuse moi (rires). Il y a la communauté générale on va quand même pas... Mais, je pense que ce qu'il voulait dire... d'abord il voulait dire ça je pense, et, quand même, on a le droit de définir comme on veut, et surtout que on avait le droit aussi nous de dire ce qui nous intéresse dans l'innovation sociale, en tout cas moi ce que je me suis dit, ce groupe là m'intéresse parce qu'ils ont envie de travailler sur l'innovation sociale comprise comme cela, voilà, parce que moi si tu me demande l'innovation sociale comme ça, si tu m'attrape dans la rue, citoyenne moi, enfin citoyenne même professionnelle, ce que je pensait de l'innovation sociale avant le séminaire et avant que l'on se dise est ce qu' l'on participe ou quoi à quelle condition c'était pour moi Meetic, c'est ce que j'ai donnée comme exemple, mais Meetic c'est de l'innovation sociale c'est-à-dire que c'est quelque chose qui est en rupture, donc ça, ça l'a dit mieux que je ne l'aurais dit moi-même, pour moi une innovation sociale ou technique, c'est quelque chose qui vient en rupture c'est-à-dire c'est quelque chose qui ne se faisait pas avant et... sociale, qui est dans le domaine sociale mais ça peut être super large, faire faire ces courses et les récupérer à la sortie du super marché plutôt que faire, les premiers supermarché à mon avis on été largement une innovation sociale, ma mère dirait que le premier congélateur à été une innovation sociale terrible parce que ça a fait que les gens ont différé leurs courses, ont pu ne pas être obligé d'aller tous les jours comme ma grand-mère faire les courses pour huit personnes à la maison... Et ça a changé les rapports avec les gens, les commerces de proximité, enfin le truc dément ça été la réfrigération ouais, ça c'est clair, et dans...

N : Donc pour toi l'innovation sociale c'est ce qui fait rupture...

E : Avec les relations sociales d'un moment donné dans un contexte donné, voilà. Et donc on a été rencontré Busy l'incubateur là, qui fait beaucoup d'innovation technologique, qui a été créé comme ça, mais qui avait marqué innovation sociale aussi. Alors ils nous ont dit on en a pas fait beaucoup, on a regardé ce qu'ils ont fait, et en fait, leurs innovations sociales c'est, bon... en générale c'est un statut collectif, mais en générale elle nous a dit c'est des gens ils viennent pour créer leur emploi, ils font une asso ad hoc. Donc il y en a un il a travaillé sur rendre les sports, non développer un sport... qui se joue en chaise roulante... voilà. Mais, je veux dire, c'est une personne qui a eu une idée et qui apporte une innovation sociale pour moi, c'est de permettre une règle du jeu que tu peux jouer en fauteuil roulant, il y en a qui sont venus, alors elle m'a dit les deux autres, off aussi, c'était super innovant, il y en a un que l'on a refusé et un qu'on a financé, parce qu'il y en a un qui n'était pas assez collectif, c'est des gens qui

ont fait des lodges en plein air mais accessible... au handicap, etc ce qui existe assez peu, mais si tu veux... Exemple ! Est-ce que quand tu fait, tout d'un coup, un lieu de vacances, par que l'autre c'était pareil, un lieu de vacances accessible tout handicap, est ce que c'est juste une opportunité... commerciale ? De dire et bien il y a des gens qui voudraient partir en vacances, il n'y a pas les lieux pour, mais le concept et tout de même pas super nouveau, un village de vacances, des machins, enfin tu vois en pleine nature, ok juste on l'adapte intelligemment à la cible, voilà, est ce que ça créé une innovation vraiment sociale ? Même la nana elle-même était pas... Elle a dit « je ne vais pas défendre plus que ça mais c'était un projet que l'on avait envie d'accompagner » donc pas de problème, c'était sympa qu'on dise ça, mais moi... c'est une vraie question, est ce que quand tu t'adapte, est ce que s'adapter à un besoin, c'est de l'innovation ? Heuuu il y a un moment je crois presque que surement non parce que si il y a le besoin c'est que les relations sociales sont déjà conformées de cette manière là, donc si après tu dis, tu vois ce que je veux dire ? Bon c'est pas forcément vrai parce que tu peux avoir le besoin de changer de relation et ne pas avoir l'outil donc tu amène l'outil pour changer les relations sociales, bref tu vas travailler la dessus tu vas nous éclairer ! Quand est ce que tu la fini ta thèse ?

N : Dans deux ans !

E : Ah merde ! Bon c'est pas grave on est plus à ça près...

N : Mais je peux déjà te donner des éléments.

E : Voilà ! J'espère bien parce que je te jure que...

N : Mais avant d'en reparler peut être éventuellement, pour finir juste dans le sens, parce que on est parti dans ce sens là je trouve. Est-ce que tu serais capable aujourd'hui, tu vois on avait ESS, innovation sociale, tu viens de me parler de quelques projets rapides qui, tu sais pas si c'est de l'innovation sociale mais justement à l'inverse est ce que tu serais capable de me donner une liste, je sais pas de un, deux, trois, dix projets, d'innovation sociale en Auvergne ?

E : Oui !

N : Que tu connais, comme ça et ou tu te dis, tiens pour moi, je dis pas qu'ils soient étiquetés innovation sociale mais pour toi par rapport à ta définition, à ta vision de l'innovation, tu te dis ça c'est de l'innovation sociale, tu me dirais quoi comme projet là ?

E : Alors des fois je zappe les meilleurs mais... Alors quand je dis innovation sociale des

fois ça a été fait ailleurs, je te parle de ceux que j'ai vu que nous on a... ce que l'on appelle nos chouchous parce que du coup il y avait un peu la totale, tu vois, voilà, donc simplement innovant... bon bref tu va voir... il y a Combraille Durable qui... Tu vois ce qu'ils ont fait ? Maintenant ils se spécialisent un petit peu dans promouvoir les énergies mais ce qui était intéressant pour nous, c'est plutôt ça le plan c'était... qu'ils se disaient, plutôt que de demander des subventions pour faire de l'éducation à l'économie d'énergie, on va produire de l'énergie, gagner de l'argent avec ça, la façon dont on va gagner de l'énergie sera écologique donc déjà ce sera une démonstration, ça va nous faire des sous et on va pouvoir inciter les gens à consommer moins, ce qui était assez rigoler de faire produire de l'énergie pour faire consommer moins et on va utiliser des toits publics, d'écoles, d'agriculteurs, des grands pans pour mettre des panneaux solaires, etc et... voilà ! Et donc pour nous c'était le mix parfait d'associer des élus, des citoyens, en un rien de temps ils se sont retrouvés 400 adhérents, c'est dire qu'il faut quand même y aller, et... des élus partants, des associations, de dire on va travailler avec d'autres associations du champ des économies d'énergies donc ça quand même le top !

N : Ouais donc ça c'est LE projet...

E : Ouais c'est LE projet !

N : Et tu en as d'autres du coup ?

E : Après il y avait un truc intéressant, plus modestement, c'est le groupement d'employeur de... service aux entreprises en milieu rural où l'intérêt c'est que c'était des comptables qui disaient :... « ah ben j'ai... j'ai plusieurs petits contrats, j'ai des entreprises, mes entrepreneurs, enfin mes employeurs ils en ont marre de voir qu'ils me font des contrats de trois heures par semaine, deux jours par mois, etc. », c'est super précaire parce qu'elles se collectionnent les contrats de travail, ils aimeraient bien pouvoir dire « tiens tu n'as qu'un seul contrat de travail mais on se la partage » donc ça venait quand même des employeurs déjà, qui se posaient la question de ne pas précariser les gens, elles elles ont construit ça aussi et ça a eu pour moi deux vertus donc il y avait bien les deux parties prenantes dans la façon de le construire, et ce que je trouvais super intéressant c'est que ça a qualifié aussi, c'est-à-dire qu'au début elles avaient un petit pool d'entrepreneurs et... et du coup pour que ça marche il fallait qu'elles élargissent, qu'elles ai plus d'employeurs et donc ont les a payés à faire de la prospection, expliquer la démarche, mobiliser de nouveaux employeurs pour pouvoir créer un vrai temps plein, voir deux temps plein, elles en sont à quatre donc ça va, et c'est que, en fait, il y avait un besoin non satisfait, de micros besoins, mais si tu prends pas le temps d'aller voir les gens, sur le territoire, d'être du territoire pour qu'ils aient confiance, ils ne vont pas te rétrocéder la facturation ou le fait de venir dans la compta

trier dans les boîtes à chaussures et le merdier, et donc, il y avait un potentiel d'emploi que la méthode d'être sur le terrain, de faire des réunions où ils voyaient qu'il y avait des employeurs et des salariés et ben cette façon de s'y prendre ça a permis de faire émerger ça. Cela n'aurait pas émergé avec un comptable qui aurait dit, est ce que vous voulez que je vous fasse deux heures de compta ? Et ça n'était pas concurrent, les experts comptables gueulaient et disaient « ouais les groupements d'employeurs de comptables c'est de la concurrence déloyale machin, on est à l'ordre », et ils ont dit « mais de toute façon ils ne viendraient jamais à Clermont bande d'idiots », ils ne viendraient jamais vos... ni externaliser leur truc et puis excusez moi il y a quelques experts comptables qui ont plantés des entreprises parce qu'ils ont pas fait la déclaration et que c'est quand même la responsabilité de l'entreprise même si c'est le comptable qui fait mal son boulot donc (sifflement) sur votre qualité ! Et ça a permis pour moi aussi de qualifier des entreprises... qui étaient un peu juste dans la tenue de leur compta etc. Donc voilà ça pour moi je trouve cela super intéressant... J'ai la liste parce que après je deviens un peu gâteuse, attend, là sa va aller mieux... ils sont là (elle se lève et se positionne en face des cartons sur lesquels sont inscrit les noms des projets soutenus par le CREDIS).

N : Quelques projets...

E : Non mais juste je te fais des genres différents tu vois (silence face aux cartons). Après, sur chacun je peux te dire ce que nous on a trouvé de ... AFOG qui existe ailleurs mais on les a financés là parce que comme ça c'est super intéressant c'est les entrepreneurs qui disent on va se mettre ensemble pour faire la compta ensemble et on va se, se... Ah oui ou l'APIMA aussi ! Tu connais l'APIMA ?

N ! Ah ben oui APIMA !

E : Oui APIMA, alors on les a pas financé mais ils étaient membres de chez nous, pour moi c'est un projet innovant quand il c'est incrusté.

N : Oui, là oui !

E : Voilà, le même principe de l'APIMA t'as la compta, et ça on a financé, pour des agriculteurs pluridisciplinaires de petite taille ça, alors c'était innovant à l'époque maintenant ça l'est plus, alors c'est aussi le problème, je veux dire l'APIMA on pourrait le faire au quartier nord ça marcherait super bien sur les scooters, on n'a pas encore trouvé le porteur de projet. Tiens quand on aura notre incubateur je vais le faire celui là ! Mais, mais ils débordent l'APIMA, ils savent plus ou donner de la tête et donc il faut que l'on en face un ailleurs mais il faut que l'on trouve le porteur de projet, un moment ils avaient trouvé une gonze en plus, trop bien, une



mécanicienne ! Le pied ! On avait la totale là ! Bon après ça a pas tenu mais bon, et puis faut trouver le lieu etc. et... puis pour le monter là bas il faut être sacré costaud quand même parce que la bidouille... Bref ! Habiter Autrement oui mais ça c'est sur de l'habitat participatif mais enfin ça tu vois ça peut être innovant...

N : Si ça te paraît, moi je ne sais pas...

E : Moi je sais qu'il y a des expériences ailleurs, à Lyon partout, enfin tu vois si tu me demande pour l'Auvergne c'était innovant parce que tout d'un coup des gens, et ça se poursuit, vont acheter ensemble un bâtiment, le partager, faire des pièces communes, ben ça ça change les façons d'habiter quand même...

N : Bien sur, bien sur, habiter autrement...

E : Voilà, les Décidés c'était pas mal, enfin c'est un projet social mais du coup qui était super bien mené, social dans le sens... c'était un centre d'action sociale, mais un mec super bien là dedans, un travailleur social bien (rires), le vieux parti-pris, c'est off, j'ai pas dis ça, mais... du coup il travaillait avec des nanas sur place qui en avaient marre de rien faire et donc... elle se sont fait un salon de thé et atelier de création... de recyclage de vêtements pour bébé, de customisation de fringues...

N : D'accord.

E : Et... mais en fait voilà c'était un prétexte à être ensemble, a se... à aussi donner de la qualité, tu vois leurs gamins au lieu d'être tout le temps là à dire bon ben on a acheté d'occas ceci, cela, c'est de redonner une valeur à des choses qui sont censés ne plus en avoir et, mais pour elle-même et pour leurs enfants à elles, pas dire tiens je prends des esclaves qui, dans un atelier d'insertion... Je caricature...

N : Oui c'est pas pour gagner de l'argent...

E : C'est pas forcément pour gagner de l'argent mais elles pouvaient en vendre aussi...

N : Pour créer du lien.

E : Elles en vendaient pour acheter des fournitures et faire des choses. C'était, si possible, de créer un emploi mais surtout de créer du lien social et... de pouvoir se retrouver, faire des choses qui ont de la qualité, ça c'était assez important pour nous... Heuu (long silence). Après non mais je te dis un par un je peux les prendre et te dire...

N : Non Non c'est vraiment ceux, tu vois tu m'en a donné 5 déjà moi ça me suffit, c'est

vraiment ceux qui te paraissent comme ça directement...

E : Et après des fois c'est plus mineur, Fait et Ris là c'était des jeunes vachement bien qui étaient animateurs sur un territoire dans les Combrailles et qui voulaient faire des séjours itinérants pour des enfants handicapés parce que ça n'existe pas, et que quand t'as des gosses handicapés sur les bras heu pour souffler c'est sympa, j'peux te dire... moi j'ai fait l'expérience pour faire l'instruction et... après pour regarder pour mon troisième qui, bon enfin lui ça se voit pas tout de suite que il est chiant, j'peux arriver à le mettre en colo c'est à la fin que j'ai des commentaires « ah oui ? », « ah bon ? » (rires), au début ça se voyait pas. Bon donc je plaisante mais cela dit je mesure le besoin de souffler par contre donc du coup c'est vrai que... c'était vachement, c'était pour moi innovant parce que c'était un produit, nous on a identifié des innovations de marché, genre est ce que c'est un produit nouveau ? Des innovations de partenaires, alors par exemple nous il y avait la crèche parentale sociale à Issoire heuuu... Issoire a fait un diagnostic à dit, dernier exemple, Issoire a fait un diagnostic et à dit j'ai besoin d'un... de places en crèche supplémentaire, il faudrait que l'on refasse une crèche municipale, arrive la dessus une éducatrice qui dit « ouais moi j'aimerais bien monter une crèche parentale », et ils disent « ah ben oui en fait pourquoi on le ferait en propre, on peut vous soutenir dans votre effort », elle dit « oui et en plus je voudrais faire une crèche parentale, sociale » c'est-à-dire dans un quartier où l'on mobilise les femmes en situation monoparentale de façon plus intensive pour venir travailler à la crèche ou garder les enfants ou participer et pour pouvoir les soulager pour pouvoir qu'elles aillent chercher du boulot... donc pas le truc « ah vous travaillez pas alors vous avez pas de places », voilà, essaye de sortir de ça ? Voilà. Et du coup ils... je sais plus si ils ont fait la SCIC mais il était question qu'ils fassent une SCIC avec la mairie et nous un moment on a voulu... oui parce que tu sais les 4.2.3 là, ce qu'on gérait il fallait que se soit innovant, le FSE c'est innovant c'est pour ça que pour pour chaque projet je peux te dire ce qui est innovant parce qu'il fallait quand même que je trouve quelque chose d'innovant à dire même si c'était un projet intéressant pour le territoire et qui a été fait dans le territoire d'à côté, donc autant te dire que je suis affuté à te dire, à te trouver ce qui est innovant dans un truc mais là je t'ai dit ce que moi je trouvais innovant, et là c'était pour nous une innovation de partenariat parce que les élus ont une fâcheuse tendance, quand ils ont identifié un besoin et tout à le dire « ah ben on va le faire municipale », voilà. Et là de voir des élus qui étaient capables de rétrocéder la gouvernance à un collectif de citoyen, sur le territoire, tout en disant j'y met quand même du pognon, ah ben j'ai dit tiens ceux là ils ont mérités une palme ! On c'était dit qu'il y avait des innovations, voilà, que l'on peut innover sur différents, surtout sur l'innovation sociale, enfin, c'est tout ce qui peut décrire des relations sociales, c'est-à-dire les élus, enfin les partenaires, enfin tout ce qui peut décrire des rapports sociale mais aussi tout ce qui peut décrire un projet, c'est à dire qu'il peut être innovant par son produit, par sa façon de le monter, et par... sa façon de... de mettre

des partenariats, activer des partenariats quoi...

N : Ok, super, aller je vais arrêter parce que l'on en a largement assez.

**Entretien avec Fabrice Nique, Directeur de l'agence du Crédit Coopératif de Chamalières. Entretien réalisé dans les locaux du Crédit Coopératif le jeudi 4 septembre 2014 à 17h30.**

N : Donc moi ça va être vraiment rapide, voilà, comme je vous l'ai dit, je vous ai expliqué, première question, en tant que profane, si j'étais profane, je ne sais absolument ce que c'est que l'économie sociale et solidaire et je viens vers vous pour vous demandez qu'est ce que l'économie sociale et solidaire, qu'est ce que vous me répondez à cette question là ?

F : D'accord, d'accord. Et bien je vous réponds que c'est une économie... qui regroupe... des acteurs... aussi hétérogènes, comme on disait tout à l'heure, que les associations, les fondations, les coopératives, les mutuelles, donc voilà les principaux acteurs, certaines entreprises aussi qui... dont les activités ou l'organisation... Sont bien définies, déterminées dans une... dans des chartes ou dans une... sont encadrées j'allais dire, et qui adhèrent à certains principes... peuvent aussi être intégrées dans l'ess Après donc c'est une économie qui est de plus en plus importante et qui représente, je crois, entre 10 et 12% du PNB si ma mémoire est bonne et... alors après qu'est ce que l'on retrouve ? On retrouve des activités très très différentes dans l'ess, ça va du secteur de la culture, ça va du secteur médico social, du secteur de l'insertion... dans le secteur du sport, voilà. Donc c'est extrêmement riche en termes de formes juridiques des acteurs et en termes d'activités.

N : Et en terme d'économie... parce que vous me dite deux fois « économique », « groupes d'acteurs hétérogènes », « une économie de plus en plus importante »... Derrière le mot économie. Qu'est ce que vous mettez vous parce que en tant qu'acteur banquier l'économie est quelque chose d'important, mais encore une fois on n'a pas toujours les mêmes représentations derrière ce qu'est l'économie, qu'est ce que vous vous mettez derrière ce mot là, en particulier ?

F : L'acteur économique...

N : L'économie ! Le concept d'économie, en règle générale, qu'est ce que vous mettez derrière ? Vous y avez peut être jamais réfléchi précisément mais... peut être, voilà, les premières choses qui vous viennent en tête quand...

F : Et bien économie moi je mets de l'activité, je mets un rôle sociale, je mets une position dans... d'acteur dans le... dans la vie quotidienne... au centre de la cité...Voilà je ne mets pas forcément des valeurs de rentabilité ou des choses comme ça, je mets plutôt une activité, hein ! L'activité !

N : Ok, très bien... voilà j'ai pas forcément besoin de plus à ce niveau là. On va faire la même chose sur le concept d'innovation sociale. Donc qui est un concept peut être un petit peu plus récent, qui est de plus en plus utilisé, que l'on voit sortir de plus en plus, que peut être vous maîtrisez moins bien mais est ce que déjà vous, quand je vous dis innovation sociale vous dites « ok », ou vous dites « pas du tout j'en sais rien ! » ?

F : Oui non c'est vrai je maîtrise moins bien, pour le conceptualiser c'est un peu plus compliqué pour moi, c'est un peu plus flou...

N : Et si on met de côté ce côté flou...

F : Oui.

N : Si vous vous lancez et vous vous dites, bon aller pour moi, même si je sais pas comme ça de prime abord vous dire exactement ce que c'est, mais pour moi ça pourrait être...

F : Et bien... ça pourrait être... ça pourrait être... la création d'une nouvelle activité... d'une... nouvelle façon de voir les choses, d'une nouvelle organisation... dans le... ouais d'un service nouveau dans tel et tel secteur d'activité... Voilà, qui réponde à un besoin qui n'était pas couvert jusqu'à maintenant quoi !

N : Hum. La réponse à un besoin.

F : Réponse à un besoin ou, à la limite, la création d'un service qui réponde pas forcément à un besoin mais qui va générer un besoin... ou qui va inciter... qui va, qui va faire monter un besoin parce que une fois que l'organisation sera... sera sur les rails on va dire « ah bien oui tiens on y a jamais pensé mais pourquoi pas quoi ! », voilà. Donc il n'y a pas forcément un besoin en face mais... au départ mais... voilà.

N : Il peut y avoir une aspiration donc le pourquoi pas... ça peut fonctionner aussi.

F : Oui.

N : Ok. Et dans ce pourquoi... Donc c'est très court on va déjà finir, dans ce pourquoi pas, de l'innovation sociale, dans, aussi bien, alors je reprends... aussi bien dans la création de nouvelles activités, de services nouveaux, une réponse à des besoins, qui pourraient être des besoins nouveaux, des besoins sociaux... et ces activités nouvelles qui, pourquoi pas, pourraient répondre à des aspirations dont on ne s'était pas douté au départ... Tout ça fait votre définition comme ça de l'innovation sociale, ok pas de soucis. Si je vous disais maintenant, est ce que vous auriez en tête des projets, vous en plus en tant que potentiel financeur peut être que arriverez à faire le lien facilement

mais, des projets, en Auvergne, que vous connaissez, que vous auriez pu aider... ou dont vous êtes de voisin, votre association à côté de chez vous qui fait ça...

F : Que j'aurais pu aider ou financer ouais.

N : Voilà... c'est de l'innovation sociale, pour vous, est ce que vous avez des projets comme ça qui vous viennent en tête ?

F : Hum ! C'est une bonne question ça ! (long blanc)... Je sais que l'on travaille par exemple... On travaille sur un projet de légumerie pour un établissement... du secteur médico-social... donc le projet c'est de faire, bien de faire fonctionner une légumerie qui serait exploitée par des personnes handicapées pour ensuite alimenter un restaurant qui est lui-même est un restaurant d'entreprise, qui est lui-même... comment dire ?... exploité, pas uniquement, mais en partie par des personnes handicapés dans le cadre d'un établissement médico-sociale.

N : Ok.

F : Donc ça effectivement... alors un potager, une légumerie vous allez me dire c'est pas une innovation sociale mais le fait qu'il soit fait par ce public là avec une logique d'intégration... éventuellement, de produits bio fait dans cette légumerie pour alimenter le restaurant qui est déjà géré par... par le public en difficulté de cette structure médico-sociale, bon tout cela à un sens, ça a une certaine logique et c'est quelque chose que j'ai encore jamais vu, au jour d'aujourd'hui sur le terrain, donc là il y a une innovation sociale puisque... on... j'allais dire on va... on va marier des choses qui existent déjà mais après il y a le contexte de l'établissement médico-sociale et puis... de toute la chaîne d'activité que l'on peut intégrer quoi.

N : Et cette légumerie elle est située sur le bassin clermontois ?

F : Oui, oui ce n'est pas loin de clermont mais c'est un projet pour l'instant... donc voilà.

N : Ok.

F : J'y pense parce que je regardais le dossier cette après midi vous voyez... Après il y a peut être d'autres exemples mais ça me vient pas en tête là comme ça spontanément mais... Donc ça voilà je trouve que ça recoupe... ça recoupe...

N : Et est ce que ce côté, parce que vous avez dit quelque chose qui moi me paraît très intéressant, est-ce que le côté, quand vous me dite « tout cela à un sens », est ce que du coup, dans l'innovation sociale, vous pourriez dire, finalement des activités qui ont du

sens, financement c'est de l'innovation sociale à côté d'activités qui, desfois, ont peut être moins de sens, je pense que vous savez bien le problème que rencontre aujourd'hui cette course à la financiarisation qui n'a pas toujours du sens, je dis bien pas toujours... Là on est sur des activités qui ont du sens avec des personnes en difficultés du coup, notamment, est ce que ça... rentrerait dans le champ de l'innovation sociale parce que ça a du sens ?

F : Oui ! Surtout dans le cadre... Alors si... pour moi, si l'on parle d'innovation sociale dans le cadre de l'ess il faut que ça ai du sens. Après on peut parler d'une innovation sociale ou d'une innovation industrielle ou l'on sera pas forcément à la recherche de sens, mais dans le cadre de l'ess il faut que ça ai du sens, donc là on...

N : Et c'est le lien avec l'ess qui créé particulièrement du sens ?

F : Ben oui ! Je pense, enfin moi dans ma vision des choses oui !

N : Ok, très bien. D'autres projets qui vous viennent en tête comme ça ?

F : Il y en a certainement d'autres mais...

N : Rien d'obligatoire, si c'est spontané, que ça vous vient comme celui-là c'est très bien.

F : Heu... qui est de l'innovation... non, non...

N : Non mais c'est très bien vous inquiétez pas, j'ai tout ce qu'il me faut, c'est bon.

**Entretien avec Lise Lalane (CRESS Auvergne) le jeudi 24 juillet 2014 à 15h30 dans les locaux de la CRESS à Clermont-Ferrand**

L : Donc du coup, moi rapidement, comment je suis arrivé là ? Je suis arrivé en mai 2008 comme directrice de la CRESS, c'était un poste qui s'ouvrait. Et... j'ai fini mes études universitaires... pff, du coup je ne sais plus, en 2001. Où j'étais spécialisé en sciences économiques et particulièrement en solidarité internationale.

N : Ici ou dans une autre ville ?

L : Non, moi je suis originaire des Pyrénées Atlantiques et par contre j'ai fait du coup mes études donc à Pau, et à Valladolid en Espagne, et à Rennes pour la spécialisation du coup en solidarité internationale. Et... ce qui m'a permis du coup donc de travailler sur des projets de développement local à l'international. Moi mes premières expériences du coup elle était en ONG, en Amérique Latine, Argentine et Pérou. Ça a été pendant deux ans à peu près sur notamment des problématiques de commerce équitable et puis des problématiques de communautés de paysans.

N : D'accord.

L : Et ensuite j'ai rencontré mon compagnon... dans un... dans un cadre, enfin pour partir en tant que volontaire du progrès, pendant deux ans à l'international, et donc on a eu du coup des propositions de destinations différentes et moi j'ai suivie du coup mon compagnon en Nouvelle Calédonie, et on est resté 6 ans en Nouvelle Calédonie, et moi j'ai travaillé dans une coopérative agricole, trois ans comme chargé de développement d'un programme de développement local pour favoriser l'installation à la terre de jeunes agriculteurs, dans le... enfin du coup dans le nord de la Nouvelle Calédonie donc, comment dire, en terre plutôt indépendantiste avec des Kanacs comme collègues et voilà la majorité de la population était kanac. Et les deux dernières années j'ai pris la direction de la coopérative. Et ensuite on est rentré en France, et donc j'ai cherché du boulot, et je voulais me rapprocher des... des montagnes pour pouvoir aller skier donc je ciblais certaines... voilà certaines régions qui me permettaient de faire ça, et je voulais pas non plus, on voulait pas non plus, être trop proche de nos familles respectives donc du coup voilà c'est ce croisement qui a fait que il y a une offre d'emploi de la CRESS et j'ai postulé, j'ai été prise donc du coup j'ai pas fait énormément d'autres offres d'emplois que celle-ci et du coup ça me permettait, enfin moi c'était une des premières fois que j'entendais du coup ce concept d'économie sociale et solidaire alors que j'avais du coup tout mon parcours...

N : Oui alors que tu avais de l'expérience...



L : Qui était à la fois dans les coopératives, à la fois dans les associations, dans la solidarité et c'était quelque chose que je ne connaissais pas jusqu'alors donc c'est pour moi, du coup, 2008 j'ai découvert ce concept là.

N : Ok, d'accord.

L : Voilà.

N : 2008 tu as commencé ici...

L : Mai 2008 jusqu'à... oui donc du coup ça va faire...

N : Peut être, mis à part le fait que je connaisse tes fonctions mais peut être ce que tu fais le plus, ici, en termes d'actions. Est-ce que tu es plus sur la représentation, tu as l'impression de passer plus de temps à faire de la représentation ? Ou tu es plus sur du montage de dossiers parce que t'aime bien ça, ou tu es plus sur de la réflexion parce que c'est important pour toi et que tu aimes ça. Plus sur du regard à l'extérieur sur ce que font les autres et du partage d'expérience ? Qu'est ce que tu aimes faire le plus et qu'est ce que tu fais le plus ?

L : Alors du coup ça, ça a évolué énormément depuis... enfin 6 ans du coup que je suis à la CRESS. Dans les premiers temps c'était plutôt la structuration de la CRESS, donc du coup comment on identifie les fonctions supports, trouver les salariés qui vont, les former, les accompagner. Ca ça a été je pense les trois bonnes premières années de ma fonction de direction, ça a été aussi pendant tout ce temps là un gros travail avec les adhérents de la CRESS qui ne... Qui étaient plutôt en... Qui, comment dire ? Enfin qui savaient, qui savaient ce qui... ce qui les différencie, et qui avaient peut être des difficultés à trouver le dénominateur commun de ce qui pouvait les rassembler à la CRESS. Donc ça a été vraiment un travail d'interconnaissance et de faire en sorte, enfin de pas hiérarchiser ou prioriser certains adhérents que d'autres et de faire valoir vraiment ce qui était, à la fois commun et pourquoi une coopérative bancaire ou agricole elle est de l'ESS, et pourquoi la structure d'économie sociale ou solidaire de l'insertion et aussi, enfin est aussi, appartient également à la CRESS. Donc ça ça a été un long temps, et... moi je dirais que depuis du coup, depuis... ouais 2012, on est en capacité maintenant de se mettre en projet, on a gagné la légitimité de nos adhérents, la légitimité de nos partenaires extérieurs institutionnels, Conseil Régional, État, que l'on avait pas du tout, que l'on avait perdu quoi, autour de 2008-2009. Et donc aujourd'hui c'est plutôt de rendre opérationnel ces coopérations entre adhérents de la CRESS, organisations de l'ESS. Et tant qu'il n'y avait pas l'interconnaissance, tant qu'il n'y avait pas la confiance... Et bien à mon sens on butait. Et maintenant qu'il y a il

faut que l'on transforme l'essai parce que sinon ils sont tous la pour ça, et donc ils vont se languir et ils vont se dire a ben c'est bon à part réfléchir à avancer des concepts la CRESS c'est rien d'autre. Donc voilà là on est sur cet équilibre là et, à mon sens, c'est ma vision en tant que directrice, elle est plus ou moins je pense partagée, avec, voilà, les élus, les adhérents mais moi c'est la ligne de conduite que j'ai. Et aujourd'hui, moi il me semble que je travaille beaucoup à l'accompagnement du coup des élus de la CRESS pour que cet équilibre, et ce doux équilibre que l'on a aujourd'hui soit... enfin soit pérenne. Et c'est sans cesse ça qu'il faut... qu'il faut maintenir du coup cette interconnaissance parce que ça... on peut vite du coup trouver, enfin se retrouver dans des retranchements et.... Donc c'est toujours veiller à ce que la place de chacun soit bien là... et également de... travailler enfin là aujourd'hui plutôt aussi sur ces questions de et bien de coopération et comment on fait du business entre, entre nous...

N : La question de coopération devient centrale.

L : Oui vraiment ça... Ouais vraiment très central.

N : Ok.

L : Parce que du coup les fonctions, tu vois, enfin en support du coup de l'observation, de la promotion ça c'est... c'est acquis, voilà. Donc du coup est on moins sur ça aujourd'hui contrairement à ce que l'on pouvait être il y a quelques années et... et sans cesse aussi, la question... enfin, de la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire et la reconnaissance de la CRESS aussi sur les territoires, c'est-à-dire qu'aujourd'hui on est plutôt bien connu du conseil régional et du service on va dire de l'État au SGAR, ensuite dès que l'on va sur les services déconcentrés de l'État, ou dès que l'on va sur les territoires, bon voilà autant dire que l'on est pas connu ou peu connu, ou pas du tout connu de toute façon donc du coup là on a aussi ce travail de représentation important à la fois de nos adhérents, de ce qu'est l'ESS, et aussi de ce que peut faire la CRESS. Donc ça c'est aussi cela se, enfin ça se développe bien et le fait, comment dire, on à eu tu vois, enfin tu vois il y a la loi de l'ESS du coup qui a été voté il y a deux jours, il y a un article spécifique sur les CRESS. Et... moi je trouve que ça nous a permis d'ouvrir des portes qui jusqu'alors nous étaient pas ouvertes. Donc voilà on a des rendez-vous beaucoup plus facile avec les CG, on a des rendez-vous beaucoup plus facile avec les présidents de pays. Alors soit c'est nous qui sommes près, soit c'est eux aussi qui du coup quand ils reçoivent un courrier ou un appel téléphonique de la CRESS ils se disent, ils se disent tient pourquoi pas !

N : Oui. Ca peut être les deux aussi qui fonctionnent ensemble.

L : Je pense que c'est les deux aussi ! Un peu de maturité de notre côté et un peu... un peu d'ouverture de leur côté.

N : Ok. Bon je vais te demander quelque chose qui va être très facile pour toi normalement... c'est que j'ai besoin que tu me donne, imaginons que je sois profane et que je n'y connaisse rien et que tu me dis que tu travaille dans l'ESS, et moi je te dis mais qu'est ce que c'est que l'ESS ? Alors voilà pour toi qui... Peut être probablement plus par rapport à ton poste ici à la CRESS, par ce prisme là, qu'est ce que c'est que l'ESS ? Est-ce que tu as une définition, des mots, quelque chose qui peut se relier à l'ESS et tu me dis voilà pour moi c'est ça. Une délimitation ou quelque chose qui... ou une définition, un truc très clair.

L : Oui enfin pour moi il y a plein de définitions de l'ESS et c'est vrai qu'il faut du coup, en fonction de qui c'est qui est en face il faut arriver à s'adapter. Donc du coup pour le profane j'aurai envie de dire que c'est... c'est un entrepreneuriat collectif... avec un marqueur fil conducteur qui est la solidarité, et avec une gestion non lucrative de l'activité de cette structure. Pour moi vraiment le marquage non lucratif il est mais indispensable dans les structures de l'ESS, c'est ce qui fait, enfin, l'ADN ! Et l'entrepreneuriat collectif. Ensuite voilà je pourrais parler de gouvernance démocratique, je pourrais parler des autres, enfin voilà des autres critères qui font l'économie sociale et solidaire mais je me dis dans un premier temps, ça c'est non négociable quoi, après il y a du... Après il y a du négociable quoi entre... le participatif, entre le démocratique est ce que un homme égale une voix enfin, ou est ce que c'est différent. Mais le non négociable c'est pour moi l'entrepreneuriat collectif et la non lucrativité avec ce vecteur de solidarité qui est transversal.

N : D'accord, ok. Très bien tout simplement voilà. Et donc pareil, on va faire exactement la même chose pour l'innovation sociale. Je sais que c'est peut être un peu plus difficile, enfin voilà c'est le concept à la mode aussi... c'est très flou... mais sans forcément y réfléchir mais tu vois instinctivement qu'est ce que tu mets derrière l'innovation sociale ?

L : Attends alors là il va y avoir quelques secondes de silence... Il y a avait un truc qui m'était revenu lors de la présentation de...

N : Nicolas Chochoy.

L : Mais... (Silence). Pour moi l'innovation sociale ça serait. Il y aurait... enfin il y aurait peut être deux éléments forts que je vois, peut être il y en aura d'autre, je sais pas on verra, peut être qu'ils vont me revenir après. C'est qu'elle se limite pas au statut d'une entreprise, elle se limite pas à l'entrepreneuriat individuel ou collectif. Ca c'est... ça

c'est en tout cas un des critères pour moi. Et un des critères c'est... (silence) la posture non experte qui est... appréciée dans l'innovation sociale. De se dire que autour d'une table on peut mettre des personnes qui ont, voilà, qui sont d'une culture différente, enfin culture dans n'importe quel sens, catégories sociale, socioprofessionnel différentes, et elles ont toutes à apporter à un intérêt commun partagé.

N : Ouais, l'aspect hétérogène des acteurs.

L : Et ça je pense que du coup dans l'ESS certains vont prendre de l'innovation sociale pour mener tel et tel projet mais pas tous, c'est pur ça que je distingue...

N : Pourquoi pas tous ? Parce que dans l'ESS il n'y a pas toujours cette hétérogénéité ?

L : Ben non j'imagine. Alors après je connais super, vraiment pas bien, mais par exemple tu vois les mutuelles, comme ça, je verrais plutôt un truc assez pyramidale et centralisé quoi. Tu vois les mutuelles, même certaines banques, c'est-à-dire que ça réfléchi super bien à la centrale à Paris, mais après ici ça met en œuvre quoi. Tu vois des grosses... enfin des grosses entreprises associatives type, tu vois dans le secteur sanitaire et sociale, je suis pas sur que... Tu vois qu'il y ai quelque chose de très participatif et que le... Même, enfin je pourrais même m'autocritiqué dans mes pratiques managériale, à la CRESS Auvergne ouais, enfin voilà, quand on doit discuter est-ce que systématiquement je prends, je me dis que telle personne elle a... son regard m'intéresse autant que celui-là, que celui-là, que celui-là et que cumulé ça me fait ça. Donc voilà je pense que c'est vraiment une posture différente de pratique que l'on peut prendre à des moments donné, que l'on peut ne pas prendre à un moment donné mais c'est, pour moi ça se rapprocherait beaucoup enfin de la définition de développement local tel que moi du coup je l'ai emprise quand j'étais étudiante, comme je l'ai... enfin pratiqué dans mes... notamment là sur mes expériences en Amérique Latine et Nouvelle Calédonie c'était... enfin bon c'était beaucoup ça ! C'était d'associer du coup un nombre divers de personnes, enfin d'avoir une pluridisciplinarité autour de la table et... et de se dire qu'ensemble on va arriver à trouver la meilleure des solutions pour le problème que l'on... qui nous touche, voilà qui était... qui était dans ce cas, en Nouvelle-Calédonie par exemple c'était l'exode, enfin l'exode des jeunes pour aller vivre dans les bidons villes de Nouméa quoi donc c'était...

N : D'accord. Donc du coup il a quand même derrière l'innovation sociale un besoin au départ ? Il y a un besoin, une solution à trouver et la solution elle peut se trouver à travers un collectif pluriculturel, hétérogène, des gens très différentes qui vont arriver collectivement à fournir une réponse.

L : Oui.

N : D'accord. Donc il y a un besoin social derrière...

L : C'est plutôt, ouais... enfin un besoin social je ne sais pas mais en tout cas moi je dirais que c'est une démarche. C'est plus qu'un besoin social je me dis c'est une démarche de...

N : Est-ce que cette démarche là est ce qu'elle est plutôt pour toi dans le sens on identifie un besoin et on essaye de trouver une solution, enfin un problème, un besoin et on essaye de trouver une solution collectivement avec tous ces acteurs hétérogènes ? Ou, il y a des acteurs hétérogènes qui se mettent autour d'une table ou qui se retrouvent dans une situation collective X ou Y, et qui font émerger quelque chose de nouveau, qui n'est pas forcément une réponse à la base à quelque chose, qui en devient une, mais dont c'est pas forcément le but au départ. Est-ce que ça part dans un sens ou dans un autre, ou les deux ?

L : Les deux, les deux sont possibles. Je pense vraiment que... les deux sont possibles. Moi dans mon expérience par exemple je peux dire qu'en Nouvelle Calédonie il y avait plutôt enfin voilà. Il y avait ce programme, enfin... c'est juste pour illustrer pour... mais... Sur ce programme de développement, d'installation de jeunes agriculteurs on avait, voilà, il y avait un problème identifié par les institutionnels, et moi je devais mettre en œuvre du coup des modalités et donc j'ai... j'ai identifié des personnes qui seraient experte pour que j'y arrive. En plus comme j'avais un statut d'étranger c'était super facile de me dire que j'allais pas penser à la place des Kanacs, donc j'avais en plus ce besoin de... Enfin oui de ne pas réfléchir pour eux. Et là inversement, par exemple à la CRESS Auvergne, il y a un groupe d'organismes de formations, ils sont une dizaine, des SCOP et des associations qui sont venus nous voir en disant... ben on vient il faut que l'on trouve une solution parce que l'on sait que l'on est concurrent mais d'un autre côté si l'on reste comme ça on sait que l'on va crever, un par un, donc qu'est ce que l'on peut faire ensemble ? Donc là du coup ils se mettent en position, à eux de définir leur problème commun et de trouver des solutions communes. Donc du coup je me dis en fonction de comment se passent les choses les deux sont...

N : Cela peut fonctionner avec les deux. Et est ce que par rapport à ce que tu me dit, est ce que pour toi innovation sociale et ESS c'est forcément lié parce que c'est une première chose que tu m'a dite, ça se limite pas au statut, entreprise individuelle ou collective, mais est ce que l'innovation sociale se limite à l'ESS ou pas ?

L : Non l'innovation sociale pour moi elle se limite pas à l'ESS.

N : Ca peut se produire dans n'importe quel secteur économique autre que celui de l'économie plurielle.

L : Oui je pense que oui. Enfin, du coup dans dans les... Enfin pareil c'est dans des marqueurs forts et des critères, enfin, que je prioriserais dans dans... la définition de l'innovation sociale ouais je me dis que ça se limite pas.

N : Ok, si...

L : Et c'est comme l'ESS c'est pas l'innovation sociale ! Enfin c'est ce que je te disais tout à l'heure il y aussi une distinction.

N : Ca marche. A partir de... de ce que tu m'as donné come définition, notamment de l'innovation sociale. Est ce que instinctivement tu serais capable de me dire, en Auvergne, sur le territoire auvergnat, tel et tel projets c'est de l'innovation sociale pour moi. Instinctivement comme cela est ce qu'il y a des projets que tu connais par rapport à ton boulot hein, ton travail, ou individuellement, ça peut être des voisins, des gens que tu côtoie, ton AMAP, je sais pas... et tu te dis oui ça pour moi c'est de l'innovation sociale. Est-ce qu'il y a des choses qui te viennent ?

L : Dans les critères moi je t'avais dis quoi ? Je t'avais dis la démarche de non-experts et la démarche de...

N : Alors, se limite pas au statut, donc pas forcément ESS lié à l'innovation sociale. Et posture non experte, et l'aspect participatif, collectif ; Ca se rapproche pour toi de la définition du développement local.

L : Ben moi je me dis que... enfin je pense que l'on peut en trouver beaucoup, j'ai pas réfléchi avant mais la dynamique moi me plait bien là, la dynamique qu'il y a a EPICENTRE... (Silence) parce que tu... alors pour avoir vu du coup une réunion avec eux là ils étaient en train de travailler sur un changement de lieu et comment se changement de lieu du coup n'allait pas bouleverser du coup ce qu'ils avaient réussi à créer. Et autour de la table en gros, enfin tout le monde pouvait parler au même... enfin au même niveau, et du coup c'était, on savait pas qui faisait quoi, est ce que il y en avait un... enfin en gros il y en a un qui ramasse plus de chiffre d'affaire que l'autre... enfin voilà, je me dis, enfin voilà, on sait pas si il y en avait un qui était nomade ou pas nomade, enfin si on le savait mais il y avait pas une hiérarchisation après dans le projet, ce qui était depuis X années, ce qui était depuis une semaine, ça aussi c'était très... très au même niveau et il y avait de posture d'expert enfin dans la démarche. Donc je pense a... enfin voilà à cette démarche là, Epicentre qui est du

coup le plus récent pour moi. Après là j'en ai pas... (Silence). Je me dis là par exemple, alors après je connais pas suffisamment bien, mais on peut imaginer que le groupe de labo de recherche quand vous nous invitez du coup, ben du coup entre vous chercheurs qui savaient et nous praticiens et ben normalement on devrait avoir aussi enfin ce même... ce même niveau d'expertise, enfin je me dis que... enfin pareil encore une fois j'en ai pas fait beaucoup de réunions mais la seule enfin voilà, récemment je me suis pas senti mal à l'aise ou j'ai pas senti un fossé en disant je comprend rien quand ils parlent enfin voilà, j'ai senti plutôt une bienveillance dans ce que les uns et les autres pouvaient se dire.

N : Donc pas forcément la structure mais la rencontre, le fait qu'il y ai un séminaire, une discussion, une rencontre ça pour toi ça t'apparaît être une innovation sociale.

L : Oui.

N : Donc peut être les projets de recherche action pour toi reviennent un peu à l'innovation sociale ? C'est lier des chercheurs, des acteurs...

L : Voilà on peut dire ça, ouais ouais.

N : Ok, bon très bien je n'ai pas besoin de plus.

**Entretien avec Marc Lecoutre, Sociologue et Enseignant Chercheur à France Business School de Clermont-Ferrand. Entretien réalisé au bar le Carnot le lundi 8 septembre 2014 à 12h.**

N : En fait j'ai trois questions à te poser. La première, c'est tout simple, je veux que tu me donne ta définition de l'économie sociale et solidaire. Alors quand je dis définition, tu sais définition c'est un truc super normé... Non ! Ta définition en gros c'est quels mots tu mets derrière l'ess, qu'est ce que tu mets toi derrière l'ess ou si j'étais profane, voilà j'y connais rien, j'arrive, et je te dis, c'est quoi l'ess ? Qu'est ce que tu me réponds, qu'est ce que tu me dis, qu'est ce que tu vas mettre derrière tout ça ?

M : (Gros blanc). J'ai droit à combien de minutes pour réfléchir avant de répondre ?

N : Le plus spontanément c'est le mieux mais... parce que il n'y a pas besoin d'un truc académique non plus quoi tu vois.

M : Si on reprend les termes économie sociale et solidaire, l'économie ça veut dire que c'est les rapports d'échange entre les gens... enfin entre les individus d'une société et... l'économie dite sociale et solidaire... s'opposerait à l'économie classique ou néoclassique, on aurait tendance à dire aujourd'hui libérale... parce qu'elle intègre un système de valeurs qui n'est pas le même, et qui ne se réduit pas, à l'échange strict entre des personnes définis uniquement de manière monétaire. Donc l'économie sociale et solidaire, d'abord deux dimensions, sociale et solidaire, c'est... je prends en compte des valeurs qui ne sont pas uniquement celle de l'intérêt personnel... de la recherche de gains maximums dans une action... j'intègre aussi l'entraide... la gratuité... la dimension collective... la capacité d'engagement pour un collectif pas que personnel. Et sociale... je réfléchis mon action non pas... Enfin, plutôt, je réfléchis et je juge mon action non pas à l'aune de... de ce qu'elle va me rapporter dans un intérêt purement spéculatif, mais à l'aune de ce que... de... de comment elle est en phase avec mon système de valeurs... et comment elle bénéficie au collectif dans lequel j'agis, dans le ou les, parce que j'appartiens à plusieurs groupes, bon.

N : Ok, d'accord, très bien, on va pas aller plus loin pour l'instant... Pareil, une définition...

M : Je peux développer !

N : Non, non mais le plus important c'est d'avoir une définition derrière tout ça, tout ces mots essentiels que tu vas mettre derrière tout ça... derrière l'économie, le social, le solidaire, donc c'est très bien. On fait la même chose sur l'innovation sociale. Qu'est ce que tu mets... Pareil, si j'étais profane et que je te dis... qu'est ce que tu mets



derrière l'innovation sociale ?

M : Oh ! Redoutable question ! Le mot d'innovation étant lui-même déjà presque un oxymore. En fait on produit... on produit du neuf tout le temps, innover c'est produire du neuf, quand je dis produire du neuf c'est pas... production économique, mais nos actions quotidiennes...

N : Donc tout est de l'innovation sociale pour toi ?

M : Non ! Parce que sinon, sinon... on dit plus rien si on dit ça ! Mais... mais qui dit innovation dit qu'il y a un avant et un après, donc l'innovation sociale c'est... quelque chose qui peut... c'est à la fois... autant quelque chose qui peut s'inventer quelque part, qui est radicalement neuf puisque n'ayant jamais été mis en œuvre ou développé ailleurs, mais ça même l'inventeur ne le sais pas... Mais c'est aussi... le dévelop... comment dire ? L'implantation ailleurs, de quelque chose qui a déjà été fait, mais que l'on change d'univers et qui prend un autre sens... ce n'est pas forcément du radicalement neuf. Alors, l'innovation sociale ça peut être une façon de définir nos rapports, par exemple le jour où on a décidé... Moi je considère comme une innovation sociale le jour par exemple où, des jeunes ont commencé en France à ne plus se serrer la main mais à se faire la bise entre hommes, ou bien de se taper dans les mains à la manière des américains et ils se sont inspirés des basketteurs qui se... et ça peut durer trois minutes, mais se dire bonjour ça prend aussi un peu de temps si on fait attention à l'autre. Et ça c'est l'innovation sociale ! Mais après... on peut aussi considérer que l'innovation sociale peut avoir permis par le biais de l'imposition d'alléger les coups pour développer par exemple l'installation d'éoliennes ou de... de panneaux solaires sur les toits...

N : Ok.

M : C'est très large la notion d'innovation sociale, bon. Après... implicitement ont... On a tous un champ de référence derrière ça, pas forcément tous le même mais on est nombreux à avoir... Tu interroge pas quelqu'un lambda, tu interroge un chercheur en sciences sociales... Moi je dirais que innovation sociale ça renvoi a... dans les pratiques des individus, de vie en collectif, et d'actions collectives... là je vais vraiment... je suis très RINO et TRS, dans les pratiques d'actions collectives quelles sont les...nouvelles façons, les façons nouvelles de faire, qui apparaissent, qui dure parfois peu de temps, enfin qui peuvent être éphémères, lié à une personne et disparaissent avec lui, ou... prennent racines et se développent, sont reprises par d'autres et vont faire leur chemin... Et à un moment donné vont s'engraver dans le fonctionnement social et... et c'est...

N : Elles vont s'institutionnaliser ?

M : Ca serait une phase ultime de... de l'engrammage, ce serait l'institutionnalisation...

N : Et a partir de ce moment là c'est toujours de l'innovation ? Quand tu dis que ça s'engramme ?

M : C'est né comme une innovation et une innovation à toujours pour but de disparaître en tant qu'innovation.

N : C'est plus une innovation à partir du moment où ça devient...

M : Au bout d'un moment non ! À partir de quel moment ? Je sais pas ! Est-ce que... Si on prend le cas des chercheurs, qui produisent de l'innovation sociale, un article avec une nouvelle théorie, une nouvelle façon de concevoir le monde, c'est de l'innovation sociale. Du coup, le jour où un chercheur dans un colloque présente oralement sa théorie, il y a des gens qui l'écoute qui peuvent en parler entre eux. Il y aura une deuxième étape où il va produire un papier discuté dans les séminaires, et puis il y aura des retours sur son truc, l'idée va commencer à faire son chemin et commencer à intéresser certaines personnes qui vont lui suggérer de publier dans une revue, il va frapper à la porte de plusieurs revues, le temps de se faire évaluer, il va se faire jeter, repris, et puis un jour ça va franchir la porte des revues, il sera publié, et 15 ans plus tard, après le début de l'idée ça sera mentionné dans un manuel, et le manuel il y a pas plus archétypal que le truc qui a été institutionnalisé, voilà.

N : Oui, le cheminement de l'innovation...

M : Mais...pour 50, 60, 100... 100 innovations, combien arriveront à être institutionnalisés ? On ne sait pas ! Pas toutes ! Ca c'est sûr ! Et certainement pas la majorité.

N : Pour toi quel seraient les ressorts de l'institutionnalisation ? Est-ce qu'il y a des ressorts qui font que...

M : Ca va dépendre de ce que l'on appelle institutionnalisation. On peut parler d'institutionnalisation par exemple, version dure, ultime, lorsque des pratiques sociales des individus sont devenues suffisamment nombreuses et stabilisées pour que la loi...se sente autorisée, au moins en France, mais je crois que dans les pays anglo-saxons où on a un droit un peu différent du nôtre on peut aussi le dire... que la loi la reprenne. Et là on serait sur une forme d'institutionnalisation ultime où c'est écrit, gravé dans le marbre, texte de loi qui édicte les règles du vivre en commun, voilà. Mais

ça peut être institutionnalisé au sens... Si je prends l'exemple du mariage, le mariage c'est institutionnalisé parce qu'il existe un texte de loi mais c'est aussi une institution sociale au sens où on y accorde une valeur, un symbole et un symbolisme important qui va au delà de ce que la loi définit comme étant le mariage, mais il n'empêche que c'est la loi qui, à un moment donné, verrouille complètement l'institutionnalisation et pour changer ça, ça risquera tôt ou tard d'être changé, il faudra repasser par la loi.

N : Ok. Parfait. Est-ce que tu aurais, là, pour le coup spontanément, sans réfléchir... un, deux, trois, dix, vingt exemples, de projets d'innovation sociale, de structures socialement innovantes ou de projets d'innovation sociales, en Auvergne. Alors avec lesquelles tu as bossé toi en tant que chercheur... Avec ton voisin qui fait un truc dans son asso c'est socialement innovant... je sais pas, est ce que tu as des projets comme ça ?

M : Ben, premier qui me vient à l'esprit parce que je les ai vus il y a pas très longtemps c'est le projet de Epicentre, un coworking space, il y en a pas en Auvergne, enfin il y en a pas à Clermont et à mon avis pas en Auvergne. Et... ça fait un moment que ça circule dans un certain nombre d'idées et voilà, là je crois que l'on a une innovation en gestation... mais qui pourrait très bien éclore de multiple façon au même moment, c'est-à-dire que j'ai commencé à voir apparaître d'autres projets parallèles, différents mais similaires... n'ayant pas les mêmes initiateurs mais similaires de... de ce projet là. Et... c'est l'histoire de travailler en commun mais sous une forme très allégée, très... bon, la nébuleuse, on va dire, coworking space, bon ça s'en est une. Après... mon espace de référence n'est pas spontanément l'Auvergne donc c'est difficile, j'en ai une en tête dans la Drôme par exemple, mais ça peut être... en terme d'innovation sociale dans les...

N : Et est ce que toi, en tant que chercheur, dans les structures avec lesquelles tu bosses, est ce qu'il y en a certaines où la structure est peut être pas forcément innovante mais ils portent un projet, ou justement une modification managériale qui est plutôt socialement innovante et tu te dis, ah ouais là ça pourrait coller...

M : (long blanc). Ben je dirais qu'il y en a plein en fait des... des petites structures, alors autour de la vie culturelle parce que c'est un champ que je connais un peu, il y a pas mal de, de... de tentatives, d'essais, de faire des actions culturelles qui soient intégratives... qui prennent comme base, par exemple le territoire, et plus simplement une discipline du genre la peinture, la musique, etc. Et qui offre des... qui tente d'offrir en tout cas des... de construire une offre culturelle basé sur des principes économiques relevant de l'ess souvent, mais en même temps mixant... des, des concerts... des expositions d'arts contemporains... du théâtre de rue... des ateliers d'écriture pour faire des bouquins... j'ai l'impression que ça, ça bouge beaucoup, j'ai

pas d'exemple précis tout de suite à dire mais j'en ai vu passer dans des notes, pas mal...

N : Tu connais les Navigateurs ? Ca te dit quelque chose les Navigateurs ?

M : Peut être ouais...

N : Ou Cuisibus, ça te dit quelque chose Cuisibus ?

M : C'est un nom que j'ai entendu dans des conversations mais j'ai pas bien capté.

N : D'autres... D'autres idées ?

M : Ben celle à laquelle je pense la tout de suite parce que j'en discutais il y a pas très longtemps avec la personne qui va filmer leur truc c'est le projet de... (blanc). Je sais plus si c'est BioValley, ou Bio quelque chose Valley, Biologic Valley... C'est dans la Drôme, la vallée du Diois, donc dans le sud de la Drôme, dans laquelle ils sont en train d'essayer d'expulser hors de la vallée tout ce qui n'est pas conçu de manière biologique, ou écologique et... et ils sont en phase d'y arriver... alors autonomes évidemment au plan des énergies... au niveau du retraitement des eaux... Au niveau de truc assez lourd de la vie en commun mais aussi sur les déplacements (interruption de la serveuse)... Et... Voilà. Et donc il y a quelqu'un à Clermont, enfin qui est pas à Clermont mais qui est à moulins, mais qui est réalisateur de documentaire qui va bientôt...

N : Pierre Gadret ?

M : Oui c'est Pierre ! Qui va aller les filmer, qui doit y aller cette semaine d'ailleurs.

N : D'accord.

M : Donc si tu veux plus d'informations tu demande à Pierre.

N : D'autres projets en tête ? Avant que l'on finisse parce que du coup là c'est tout ce que j'ai besoin. Comme ça spontanément, sinon si tu en as pas c'est pas grave, il n'y a pas de soucis.

M : Non mais le pire c'est que j'en ai vu passer mais...

N : Non mais écoute...

M : En tout cas il y en plein, il y a d'autres projets qui fleurissent, autour des circuits courts qui ont envie de s'inspirer des AMAP pour la nourriture, mais en même temps qui aurait pour objet de vendre d'autres types de produits. Par exemple fabriquer des meubles, fabriquer... j'ai vu passer un truc là-dessus il y a pas longtemps, justement je vais peut être en savoir plus cette après midi... Voilà, il y a... l'idée du circuit court en tout cas agite l'esprit de beaucoup de gens aujourd'hui... Bon avec son... avec le risque, pour moi à mon envie, sur le circuit court, le risque d'un isolationnisme auquel il faudrait faire attention quoi ! C'est pas non plus... (Blanc). J'aime les bananes, beaucoup les bananes ! J'aime les pommes, beaucoup les pommes ! Je mange deux pommes par jours, il est impossible pour moi d'avoir un bilan carbone à zéro si je mange deux pommes par jours ! Pas possible ! Quand je mange des pommes au mois de mai c'est clair qu'elles ne viennent pas de la région Auvergne.

N : Donc du coup il faut faire un choix ! Mais bon rien n'empêche... C'est bon je vais arrêter parce que j'ai ce qu'il faut !

**Entretien avec Marc Vialle, salarié de l'association Terre de Liens. Entretien dans les locaux de Terre de Liens le mardi 26 août 2014 à 10h.**

N : Du coup on va passer tout de suite aux questions importantes, très simplement, alors peut être que vous n'aurez pas de définitions proprement dites à me donner, mais si je vous demandais quelle est votre perception, conception, vision, de l'économie sociale et solidaire ? Alors, est ce que vous en avez une ? Et si vous en avez une, laquelle ? Alors, quand je dis définition parfois c'est des choses très normée, donc pas forcément, mais peut être des mots ou vous vous dites, pour moi, l'économie sociale et solidaire c'est tel mot, tel mot, c'est ça, voilà, ce que vous avez en tête lorsque je vous dis économie sociale et solidaire, qu'est ce que vous me répondriez spontanément ?

M : Et bien non je n'ai pas de définition, effectivement, normée de ça, enfin si j'en avais une je reprendrais quelque chose que j'ai pu lire ou que... donc ce n'est pas forcément intéressant mais... En fait j'ai rarement... c'est peut être en venant à Terre de Liens que j'y suis... que j'ai eu le plus, que je, enfin que je... que ce terme d'économie sociale et solidaire ben voilà, parce que Terre de Liens s'intéresse, est dans l'économie sociale et solidaire, mais sinon j'ai toujours travaillé, enfin j'ai avant travaillé dans un secteur associatif qui était plus institutionnel et professionnel mais c'était aussi de l'économie sociale et solidaire...

N : Oui bien sur.

M : Parce que... Parce que la manière dont c'était géré et puis à titre personnel moi le secteur associatif j'ai toujours été dedans donc, moi pour moi c'est un vaste tout mais qui fait beaucoup de mes activités professionnelles ou personnelles quoi. Après, avec Terre de Liens ça se précise plus parce que l'on est amené à en parler et à dire que l'on est dans l'économie sociale et solidaire, surtout le secteur agricole... comme on dit un peu alternatif qui amène d'autres idées, enfin, d'autres visions que le monde agricole professionnel est plus... plus classique quoi. Classique je ne sais pas si c'est le meilleur terme d'ailleurs, mais qui est installé disons. Mais, à travers Terre de Liens c'est un peu les... on retrouve économie parce que l'on va travailler sur des projets avec un porteur de projet qui va s'installer et qui va avoir une activité économique, agricole... si il s'installe, c'est pour qu'il soit en activité et c'est pour en vivre... Que la gestion, l'achat de la terre, des bâtiments, ça veut dire aller chercher de l'argent, que l'on parle d'argent avec les épargnants, les donateurs. Et que l'on s'aperçoit que... même si c'est... enfin c'est une réflexion personnelle que je me fais mais même si ils ont des, si ils sont... c'est par conviction qu'ils amènent de leur argent, il reste que c'est pas neutre de... c'est pas simplement, c'est plus que signer une pétition, ça va plus loin parce qu'il y a... enfin, autour de l'argent il y a...

N : Oui, il y a une représentation particulière...

M : Oui je m'en aperçois à travers des... quand on communique avec les actionnaires ou, ou, notamment, on ne peut pas faire comme si... puisque ils sont d'accord on peut faire n'importe quoi ! Non ! Ils sont quand même soucieux de savoir à quoi sert leur argent, que les projets que l'on soutient soient viables, soit bien pensés, quelque fois certains disent mais moi j'y crois pas à ce projet donc il vont peut être pas... peut être pas le soutenir. Et puis l'autre... Bon ben ça c'est le versant un peu opérationnel de Terre de Liens puisque l'un des objectif c'est d'acheter des terres et de les louer, faire en sorte qu'elles soient, qu'elles soient mises en valeurs par des porteurs de projets. Et l'autre versant et bien c'est la relation avec la société civile, enfin les citoyens qui... à travers l'épargne, mais aussi l'intervention sur l'agriculture, parce que ça c'est peut être, dans l'ESS c'est... l'agriculture c'est un secteur qui... qui est resté longtemps assez fermé entre les agriculteurs, les anciens agriculteurs, leurs organisations, enfin tout cela est très... c'est... c'est tout un monde quoi ! Et qui ne voulaient pas trop que ça sorte de ça. Quand il y avait 50% de la population qui vivait à la campagne, qui vivait de l'agriculture ça pouvait se comprendre, maintenant que c'est 3%... Beaucoup sont restés avec cette idée que... ont fait les choses entre nous, et nous ont essayé d'amener et bien le fait que... leurs voisins... les gens qui vivent sur le territoire...

N : Une sorte de démocratisation ? D'ouverture ?

M : Oui d'ouverture, ça les intéresse, à travers l'alimentation c'est-à-dire qu'il y a de plus en plus de gens qui disent moi je veux savoir d'où vient ce que je mange.

N : Oui c'est sur.

M : Et donc... donc on a un gros travail la dessus à faire pour... pour que sa communique quoi. Mais on s'aperçoit qu'à travers les actions que l'on mène on arrive à créer des espaces, des lieux, où ça peut commencer à discuter. Ce qui intéresse aussi les... le monde agricole c'est quand même, ce que je vois moi à travers des réactions de gens, enfin de gens qui réfléchissent un peu à l'agriculture, mais qui sont un peu dans cette vision classique, qui disent... ce qui les interroge c'est qu'il y a des gens qui vont jusqu'à mettre, investir sur des projets installation pour... alors que ça rapporte rien, ils sont pas forcément issue du milieu agricole, ça les titillent quand même ! Et ils voient aussi, beaucoup voient quand même qu'à force de s'enfermer c'est pas viable, enfin il faut...

N : Il faut s'ouvrir.

M : Il faut aller plus loin.

N : D'accord.

M : Donc ça, ça bouge.

N : Donc ça, ça serait plutôt la dimension sociale de cette économie sociale et solidaire, ce côté sociale c'est l'ouverture ?

M : Ouais.

N : La démocratisation ? Aller vers un autre monde que celui actuel du monde agricole ?

M : Et bien dans lequel le monde agricole peut se retrouver, enfin. Il ne s'agit pas de prendre leur place...

N : Oui, bien sur, c'est ouvrir, connecter.

M : Parce que les agriculteurs c'est même eux qui aujourd'hui sont là et on n'essaye pas de faire sans eux quoi... Et c'est aussi si on est, si on se dit on fait du lien entre, comme le disais lors d'une formation un participant : « ah ben tiens aujourd'hui j'ai découvert que Terre de Liens ce n'est pas seulement la Terre c'est beaucoup le lien quoi ! ». Et... et pour nous c'est ça, l'ESS c'est créer des liens ou les favoriser, ou les développer entre des... Autour de l'agriculture, l'alimentation, la terre tout ça parce que beaucoup de citoyens et l'on voit dans des réunions disent « ah ben oui mais moi qu'est ce qui m'intéresse dans Terre de Liens... parce que je suis issu du milieu rural, parce que mes parents ils ont été là, mes grands parents... ou je suis voisin avec des agriculteurs sur une maison que j'ai à la campagne... » enfin, ce lien là.

N : Le lien, d'accord.

M : Bon j'ai centré sur ce que ça représente nous en tant que Terre de Liens mais on se situe bien dans tout le mouvement, ce n'est pas pour amener la couverture à Terre de Liens.

N : Oui, oui, bien sur. Non mais ça me paraît...

M : D'autant plus si nous où on est, si... si le choix a été fait de... quand il c'est s'agit de trouver des lieux pour des bureaux, le choix qui a été fait par ceux qui ont créé l'association ici en Auvergne ça a été de la situer dans les locaux du CREFAD parce que c'est de l'éducation populaire et ainsi de suite... D'autres... dans d'autres endroits



et bien ça peut être plus... rester dans le milieu agricole quoi... Plutôt d'agriculture biologique mais quelque fois ça peut être dans les maisons de l'agriculture.

N : D'accord. Ok, très bien, du coup on va... ca va peut être, être un petit peu plus difficile, je ne sais pas, mais on va faire la même chose sur le concept d'innovation sociale. Alors c'est particulier parce que c'est un concept qui vient de plus en plus, qui s'entend de plus en plus, qui est de plus en plus à la mode, mais c'est peut être pas un concept avec lequel vous êtes familier, je sais pas, du coup on va faire pareil. Est-ce que vous avez une idée, de mots, de quelque-chose que vous pourriez mettre derrière tout cela et si oui, quoi ?

M : (Silence) Si je mets quelque chose derrière ça ? (Silence) Et bien je vais peut être faire de la redite par rapport à ce que j'ai dit sur l'ESS mais... l'innovation moi je la situe dans ces nouvelles relations entre agriculteurs/non agriculteurs, milieu rural/milieu urbain, impliqu... enfin... prise en main par... par des citoyens de leur alimentation. Je crois que je la mettrai surtout là. Bon, après le fait de collecter de l'épargne solidaire c'est aussi innovant parce que ça se faisait pas dans l'agriculture même si il y a eu des... bon quelque fois quand on parle d'innovation... Terre de Liens, la foncière, c'est... c'est une société qui collecte de l'épargne pour acheter des terres, les lois agricoles de 1960-62, il y avait création de groupements fonciers agricoles et il y a eu des... et c'était à... ça pouvait avoir, servir à... collecter, enfin à réunir de l'investissement, des investisseurs qui mettent de l'argent pour acheter des... ça a pas marché !

N : Oui.

M : Les GFA qui se sont créés ont été essentiellement des GFA familiaux, donc on ne peut pas parler d'investissements, plus un mode de gestion de patrimoine à l'intérieur de petits groupes et là ça revient à travers... et ça avance assez vite parce que en quelques années bon on est à 36 millions d'euros de collecte ça peut être étonnant quoi. Moi je...

N : Donc...

M : Oui on va suivre peut être là...

N : Donc nouvelles relations, prises en main des citoyens de leur alimentation, épargne solidaire, toutes ces choses là font partie de la sphère innovante, notamment de Terre de Liens ?

M : Après on peut aussi dire bon Terre de Liens et pas le seul à le porter. Tout ce qui est

sur des nouvelles pratiques...

N : Alors du coup oui, est ce que vous auriez, par rapport à cette définition, ou ce que vous mettez derrière l'innovation, l'innovation sociale et Terre de Liens. Est ce que vous auriez en tête d'autres projets, alors notamment en Auvergne, mais d'autres projets associatifs, coopératifs, d'autres projets citoyens, ou pas, projets entrepreneuriaux classiques qui reprennent des choses assez similaires, qui vont développer des choses assez similaires ou qui vont aller un peu dans le même sens que vous et vous vous dite, et bien finalement, oui ce projet là... c'est de l'innovation sociale dans le sens ou moi je l'entends ?

M : Oh et bien oui, il y en a, on peut parler des cigales... Enfin on peut parler... Les structures qui sont là sont bien dans l'innovation et on a des ponts forcément...

N : Donc CIGALES... CREFAD...

M : À et bien tout ce qui est formation, éducation populaire... Et bien tous ces mouvements en fait sont à l'origine de Terre de Liens. Terre de liens ce n'est pas né, en fait c'est né d'une convergence de l'agriculture biologique, enfin... on peut dire de l'agriculture biologique, des gens qui étaient à la NEF à travers l'épargne solidaire, de l'éducation populaire, de l'innovation en milieu rural et en fait ils se sont regroupés pour créer un outil qui... qui puisse intervenir sur un objet, enfin un objectif précis. Au début c'était très centré, c'était acheter des terres et puis louer, alors après pourquoi ça c'est ouvert ? Et bien c'est parce que au bout d'un moment Terre de Liens va pas pouvoir acheter toutes les terres qui se libèrent et va pas pouvoir aider tous les porteurs de projets qui veulent s'installer donc il faut, il faut intervenir avec les collectivités, avec d'autres secteurs de la société pour, et bien pour faire évoluer la vision vis-à-vis de l'agriculture, vis-à-vis du foncier, vis-à-vis... de l'économie quoi, donc là on se retrouve avec tout le secteur de l'ess toute façon.

Ok, bon et bien parfait.

**Entretien avec Marion Canales, chargée ESS de la ville de Clermont. Entretien réalisé au Café Thomas à 11h30 le mardi 17 juin 2014.**

N : Du coup, parce que avant de commencer, comment vous avez commencé avec Olivier Bianchi, vous avez fait la campagne et quand est-ce qu'est arrivé l'idée d'aller sur l'ESS ? Je sais que l'on c'est vu avec Olivier Bianchi lors d'une réunion...

M : Au mois de janvier ou décembre...

N : qui n'était pas forcément public, à la Bergamotée.

M : Ouais.

N : Où on a discuté un peu des thématiques ESS...

M : Et j'étais pas là spécialement. Ouais. Ben moi j'suis arrivé à Clermont-Ferrand il y a un mois et demi avant j'étais élu dans une commune du département...

N : Où ça ? Sans indiscrétions ?

M : A Chamalières.

N : D'accord.

M : Donc dans l'opposition.

N : D'accord.

M : C'est une, l'ESS est une thématique totalement extérieur par exemple à des communes peut être un peu moins importante, bon Chamalières c'est pas du tout, du tout, une thématique qui est introduite dans les politiques mené par la droite. Alors est ce que c'est parce que c'est une commune de droite ou est ce que c'est parce que c'est une commune d'une strate d'habitants inférieure à 20 000, peut être qu'il n'y a pas suffisamment d'acteurs je... ça j'pourrais pas vous dire. Donc c'est vrai que c'était pas une thématique sur laquelle je travaillais avant. Je suis arrivé auprès d'Olivier pour la campagne... il m'a demandé de rejoindre l'équipe, donc voilà j'ai rejoint l'équipe avec grand plaisir. Et moi à côté de ça je travaillais pour le ministre de l'emploi, du travail et de l'emploi. Et je travaillais au Sénat, et c'était en pleine loi sur l'ESS quand... voilà quand on a fait la campagne. Donc j'en connaissais les aspects plutôt législatifs avant d'en connaître la structuration associative. Donc c'est vrai que moi j'ai découvert l'ESS un peu à l'inverse...

N : Oui par la loi et sa constitution...

M : Par la loi ! Oui, voilà, donc pour moi au contraire c'était quelque chose d'hyper institutionnel, hyper ancré dans les mentalités, je me disais « ben oui l'ESS ! » alors qu'en fait je suis arrivé au bout du processus de reconnaissance d'une... de l'économie sociale et solidaire. Alors, j'en avait entendu parler qu'en j'étais au conseil général, j'ai travaillé au conseil général il y a quelques années, où il y avait le mois de l'économie sociale et solidaire et nous on intervenait sur ça donc j'avais le sentiment qu'il se passait pas mal de choses mais j'étais pas dans les... dans les freins et les difficultés que j'ai pu, depuis que j'ai la prise de ma délégation, m'en rendre compte quoi. J'me rend compte...

N : Oui parce que du coup cela change beaucoup les choses d'être... de sortir de cette vision institutionnelle là avec le cadre de la loi...

M : On se rend compte... Ben voilà ça...

N : D'aller sur le terrain et d'un coup se dire...

M : C'est comment ça devrait être, et après il y a... ben déjà un secteur qui c'est structuré seul, donc la loi arrive après, de ce que... alors moi ça fait un mois, je précise, ça fait que deux mois que je suis vraiment, enfin j'suis adjointe, donc je suis vraiment sur la rencontre des acteurs de clermont donc mais j'ai le sentiment que, voilà, la loi est venue... est venue chapeauter quelque chose qui est structuré depuis longtemps et... et qui est pas forcément très très bien encore... je trouve...

N : Même pas du tout...

M : Ouais...

N : La loi vient chapeauter...

M : Tentative de mettre un cadre quoi...

N : Mais c'est pas... pour l'instant il n'y a rien de figé. Et c'est d'ailleurs pour ça que la recherche s'y intéresse beaucoup parce que il y a tout un tas de définition de l'économie sociale et solidaire, on peut en avoir...

M : Alors justement, moi ça me fait... Comme je suis novice et que je prends mes fonctions, je me pose toutes les questions de bases et je me dit « a quel moment la

tentative d'institutionnaliser à ce point ce secteur ne va pas aller contre l'idée originelle de ce secteur » ? Qui était... l'initiative citoyenne, associative, même entrepreneuriale mais sur d'autres formes enfin, c'est quand même l'humain, pas le cadre, et je me dis à force on va peut être... désincarné...

N : Changer complètement...

M : L'objectif de... un peu comme le développement durable, quand on a essayé d'y mettre un cadre dans les structures institutionnelles c'était aussi parce que tout le monde voyait l'écologie mais derrière il y avait l'économie sociale et solidaire dans les agendas 21.

N : Exactement.

M : Mais tout le monde a focalisé sur l'écologie et comment on va utiliser moins de papier dans les collectivités, moins de fluides, moins de gazs mois de... alors que derrière il y avait l'économie sociale et solidaire.

N : Et toutes les logiques démocratique parce que le développement durable c'est aussi faire ensemble.

M : Alors... Donc en fait c'est de l'ESS ! Nos agendas 21 sauf que... sauf que voilà ! Ce cadre a pas prit pour l'ESS donc est ce que là avec la loi, avec des adjoints, des VP, des trucs, des machins, dans toutes les collectivités, est ce que nous on est pas en train de récupérer un secteur qui par essence ne devrait même pas concerner le politique dans le sens institutionnel. Nous ça devrait nous intéresser parce que c'est... des initiatives citoyennes, voilà ! Donc quand Olivier m'a proposé d'avoir une délégation j'ai eu l'économie.

N : D'accord.

M : Et l'emploi.

N : Ok.

M : Et l'économie sociale et solidaire donc ça a été une volonté de sa part de mettre l'économie sociale et solidaire dans un volet économique, avec une vision économique de la part de l'institution, plutôt que dans le côté réparation, insertion sociale, solidarité, etc.

N : Donc la vision de départ c'est plutôt...

M : Création, créatrice de richesse !

N : D'accord.

M : L'ESS créatrice de richesse et non pas... économie réparatrice de ceux qui ne savent pas quoi faire et de ceux... dont on ne sait pas quoi faire.

N : Ok. Ce qui est plutôt positif alors...

M : Ben je trouve !

N : C'est une des définitions que l'on appelle utilitariste de l'économie sociale et solidaire c'est de considérer que c'est une économie réparatrice justement et qu'il y a tout un tas, les entrepreneurs sociaux beaucoup, fond du business sur l'économie sociale, c'est-à-dire aider les plus pauvres ! Donc du coup c'est une autre logique que celle de départ donc... que de voir les choses plutôt comme une économie du développement, créatrice de richesse, me paraît déjà, premièrement, une bonne chose.

M : Ben peut être même que l'intitulé « adjointe à l'économie, l'économie sociale et solidaire », l'économie c'est superfétatoire ! Adjointe à l'économie sociale et solidaire parce que dans l'économie sociale et solidaire il peut y avoir de l'économie, enfin... un peu plus classique et de toute façon on le voit, moi j'ai vu ça, entre... quand on commence avec une assoc etc. et que l'on finit par une scop, même un scic, et bien on arrive ben quasiment à ...

N : Un modèle économique...

M : Ben on est au modèle économique !

N : Après c'est complètement différent du modèle entrepreneurial de marché...

M : Libéral !

N : Classique effectivement mais, c'est même plus complexe...

M : Mais ça on a pas la main dessus quoi. Quoi que l'on en dise. Les villes ont peut être attractif c'est-à-dire si on a des bons réseaux de transport, si on a des bons réseaux de fibres optiques, si on a des bon... des, du patrimoine culturel qui est... en fait c'est l'attractivité qui fait venir les entreprises telles que...

N : Ouais mais pas l'économie sociale et solidaire ...

M : Non ! Les entreprises classiques !

N : Oui.

M : Non attend les grands sièges sociaux ils ne vont pas se dire je vais venir à Clermont juste pour faire plaisir au maire de Clermont. Ils vont venir parce que l'on va leur proposer tel et tel et tel services, en gros, donc...

N : Et puis le transport... et la qualité de vie...

M : Le transport, l'habitat... la culture parce que les cadres ont besoins de culture... le sport, enfin les gamins, les crèches, en fait c'est voilà, une ville parfaite et les entreprises attendent des villes parfaites pour leurs cadres et leurs ouvriers mais... Alors que l'économie sociale et solidaire c'est comment on fait aujourd'hui avec ce qui existe là, chez nous, toutes les initiatives et comment moi mon rôle ça, c'est de fédérer tout ça.

N : D'accord.

M : D'essayer de mettre un peu... et bien de liant dans tout ce qui se fait en matière d'économie sociale... moi c'est comme ça que je le vois aujourd'hui à deux mois, alors peut être que ce sera intéressant de se voir dans trois ans et à la fin du mandat. De se réécouter quoi.

N : Oui parce que du coup le but... la mission, que vous vous attribuez aujourd'hui c'est de mettre du liant chez les acteurs...

M : Surtout pas d'en créer de l'économie sociale et solidaire ça serait pervertir le système en fait... Pour moi c'est ça !

N : Oui c'est mettre de l'huile dans les rouages en gros, entre ce qui fonctionne déjà.

M : C'est comme ça que je le vois parce que si on commence à dire ben tiens moi il faut que je fasse de l'économie sociale et solidaire donc je vais créer... je sais pas, des FabLab, je vais créer ça, je vais créer ça ça ça... C'est certainement pas à l'adjoint d'aller dire... on va pas créer un service, une structure machin truc de FabLab puisque l'idéal même de ces choses là c'est... venir de... enfin, se saisir des initiatives citoyennes déjà présentes.

N : D'accord.

M : Enfin moi c'est comme ça que je le vois donc c'est aller voir les gens...

N : Du coup quelle définition...

M : C'est pour cela qu'Olivier m'a confié cette mission...

N : D'aller... D'aller rencontrer, d'aller...

M : Ben non parce que moi je fais beaucoup, beaucoup ça...

N : De toute façon c'est...

M : Je suis pas timide...

N : C'est de toute façon ce qu'il faut faire parce que beaucoup d'acteurs de l'économie sociale et solidaire sont invisibles, puisqu'ils sont dans une logique de réseau, de dynamique très citoyenne, vous allez vous rendre compte qu'il y a beaucoup d'initiatives qui sont invisibles et une fois que l'on a le nez dedans on se dit waou ! Tout ça ! Et ça c'est vrai que c'est une logique, et je pense que si il y a un rôle à jouer politiquement c'est justement de savoir que cela existe, déjà, déjà c'est énorme...

M : Mais ma porte d'entrée c'est la CRESS, on se tourne tout de suite vers des institutions hein, obligatoirement, mais il y a aussi toutes ces initiatives d'économie sociale et solidaire un peu... confettis quoi, que je n'arrive pas au bout de deux mois à saisir quoi, pour le moment j'ai vu que les gros...

N : Moi ça fait des années que je bosse dans le secteur et il y a en plein encore que je découvre et puis en plus ça vient, ça repart...

M : Ouais voilà. Ben c'est comme les gens...

N : C'est ça. C'est ça.

M : Et c'est aussi la deuxième, alors ça c'est quand j'aurais vraiment pris possession de cette délégation, mais la deuxième... le deuxième défi ce sera... Comment est-ce que on fait de Clermont une ville où les gens qui veulent faire, monter des projets, se disent « mais c'est là bas qu'il faut que j'aille parce que j'aurai tout, tout les supports, les passerelles nécessaires... », et comment justement, ceux qui, les étudiants par exemple qui commencent à faire, à monter des activités d'économie sociale et solidaire, on



pourrait leur dire ne partez pas restez et continuez à la développer quoi. Aalors ça c'est... C'est l'attractivité pour... voilà ! Ca c'est la deuxième partie de mon objectif.

N : Du coup pour revenir à ça, pour éviter de prendre trop de temps... si une définition...

### **Coupure pour téléphone**

M : Oui, peut être pour arriver à avoir des éléments, efficacement, si tu avais une définition de l'ESS, là après deux mois comme ça un peu dans tous les sens, si tu avais une définition à donner qu'est ce que tu... Si on te demandait « mais qu'est ce que c'est pour vous l'ESS ? » qu'est ce que tu dirais aujourd'hui après deux mois ?

N : Ben après deux mois je dirais que c'est toutes initiatives créatrice de richesses humaines et qui provient du... de l'humain, qui remettent l'humain au cœur de... et de l'objectif et des méthodes d'activités de gouvernance.

N : D'accord.

M : Que ce soit associatif... C'est vraiment reprendre depuis le début le système économique, on se calme deux secondes, on arrête d'essayer de produire des chaussures qui coûtent 10 centimes par des gamins qui ont 7 ans et... qui profite à une personne alors qu'il y en a 150... On se calme, on arrête, on refait les choses à peut prêt logiquement c'est-à-dire avec des gens à côté qui veulent faire des choses avec des produits qui sont pas très loin ou... enfin on essaye de faire, voilà on arrête de faire des...

N : Du coup si je résumais ce serait replacer l'homme au centre de...

M : De tout ! De toutes activités créatrices de richesses, que ce soit associatif... enfin ça peut ne pas être producteur de... de bénéfiques quoi ! Pour moi l'économie sociale et solidaire finalement...

N : Oui bénéfiques financiers parce que ça peut être des bénéfiques humains, ça peut être des bénéfiques autres types réciprocaires...

M : Non et puis même, bénéfice de... enfin pour moi je suis, je vais quand même hyper loin c'est tant que ça fait plaisir du lien... ouais du lien sociale, c'est ça ouais...

N : Donc replacer l'homme au centre ouais de...

M : D'une activité productrice de richesse humaine finan... oui ça peut être aussi évidemment financier. Si c'est producteur d'emplois et d'argent alors moi je suis...

encore plus partante hein mais si ça l'est... si ça l'est parfois pas et si c'est producteur de lien social c'est aussi très important pour nous parce qu'on en crève hein ! C'est pas la finance qui nous fait crever dans les villes, peut être que si j'étais président de la république je dirais mon ennemi c'est la finance, mais dans les... dans les villes on crève de l'indifférence quoi...

N : Ouais, c'est ça...

M : L'indifférence ! Total ! L'indifférence du mec qui laisse son chien poser son truc sans le ramasser, c'est l'indifférence qui est contraignante pour tout le monde parce que ça crispe, parce que Bianchi disait le matin, quand on est devant l'école et qu'elle est mal... le le... C'est mal fait devant l'école pour se stationner, etc. On arrive, il y a l'autre qui dit... qui se stress, qui s'insulte et voilà il est 8h10 et il dit tout le monde commence la journée comme ça. Tout ça parce que on a pas réfléchi à comment on pourrait re-distribuer les voitures autour d'une école pour que les parents... qui viennent nécessairement en voiture pour certains...

N : Et qu'ils commencent à vivre ensemble un peu mieux du coup...

M : Ouais à 8h05 du matin ! Mais ça vient de tout... enfin, j'veux dire moi une association qui viendrait avec un projet de ... à l'époque il y a eu des pédibus, des petits trucs comme cela pour les gamins... ça pour moi c'est de l'économie sociale et solidaire ! Voilà !

N : Oui, c'est sur, complètement. Mais du coup, est ce que pour toi le mot... De ce que j'entends. Le... le mot économie, et l'économie, représente toujours le marché et finalement la seule économie qui existe aujourd'hui, même si on parle d'économie sociale et solidaire, la seule économie qui existe vraiment aujourd'hui c'est l'économie de marché...

M : Pour... pour moi oui !

N : Oui, alors est ce que l'économie sociale et solidaire, pour toi peut être une porte ouverte à une autre économie et un élargissement de l'économie...

M : C'est ce que je te dis, un jour j'espère que l'on sera adjoint à l'économie sociale et solidaire, parce que c'est l'économie... Enfin on reviendra à la raison quoi !

N : Et est ce que ça doit devenir une alternative, ou est ce que ça doit s'hybrider ? Est-ce que c'est les deux qui vont fonctionner ensemble ou tu te dis non le but c'est quand même de changer profondément les choses jusqu'à modifier...

M : Pour moi c'est changer profondément... ah oui pour moi c'est changer profondément les choses parce que sinon le... l'économie version perverse, pervertie gagnera toujours ! Puisqu'elle produit peut être plus d'économie comme cela à cours termes... C'est ce que je te disais, faire une chaussure à 0,10ct au Bangladesh bon et bien ça a un coup humain énorme, pour nous, ici au local quoi, mais ce cout humain comme on le matérialise pas financièrement parce que il est... c'est... pourtant on commence à dire : « c'est des emplois non délocalisable » donc on sait que si il n'y avait pas ça, c'est 12% en Auvergne je crois l'économie sociale et solidaire...

N : Oui quasiment.

M : Donc on commence éventuellement à se dire qu'il y aura peut être 12% d'emplois de moins, bon on essaye de quantifier du coup...

N : Oui forcément.

M : Pour essayer de dire et si ça vaut le coup !

N : Et il y a plein de choses qui ne quantifient pas mais on peut dire effectivement c'est 12% d'emplois... c'est créateur de richesse.

M : Mais c'est exactement pareil que pour les politiques culturelles de dire dans la culture on dépense, on dépense ça sert à rien ça nous rapporte rien mais, oui la culture ça rapporte 0 ! Financièrement.

N : Financièrement oui.

M : Financièrement ! Mais tu enlève la culture c'est l'attractivité d'une ville en moins, dans une ville ! De l'attractivité en moins... donc des flux de populations et d'entreprises en moins... donc et puis après aussi une détérioration du lien social qui fait que à terme et bien c'est, je sais pas moi, des problèmes sociaux qui sont quantifiables après financièrement quoi.

N : Oui tout cela se répercute petit à petit c'est une déflagration qui fait que... que augmenter puisque de toute façon la culture reste comme l'éducation, comme la santé qui sont à la base du lien entre tous.

M : C'est l'effet papillon. C'est un petit truc culturel dans un coin, si tu le fait plus et bien quelques moi, semaines, années après c'est... oui une paupérisation d'un lieu.

N : Oui on s'en rend compte dans les quartiers ici, pour le moi le symbole de cela c'était l'Atelier Jaune, c'était là à deux pas d'ici qui était très dynamique, c'était une maison de quartier, alors ça pêchait pour plein de choses mais la base y était il y avait un lien social fort et ça coulé pour des bêtises phénoménales mais on voit bien que là depuis, cela fait un an que ça a coulé, et bien depuis on sent que ça s'appauvrit, il y a une dynamique qui s'appauvrit vraiment dans ce quartier qui est pourtant un quartier central très vivant.

M : Pareil rue de la boucherie, rue de la boucherie c'est... Voilà en ce moment c'est un peu compliqué au niveau de la sécurité parce qu'il y a du trafic, etc. Tu te dis bon et bien il manque... Elle fait 50 mètres cette rue ! On n'est pas sur un grand boulevard impossible à gérer. Il suffit d'une initiative, d'une initiative citoyenne pour que tout change et comme, au même titre, il suffit de deux mecs pour que tout change à l'inverse, parce qu'il ne faut pas croire qu'il y a 55 grands délinquants, c'est trois pauvres mecs...

N : Qui viennent prendre un espace qui est laissé aussi, laissé à disposition...

M : Ca aurait pu être la rue de la Treille effectivement comme tu le dis parce qu'elle quand même...

N : Non c'est sur c'est pour ça que cela peut... effectivement les initiatives l'économie sociale et solidaire peuvent permettre d'éviter des déviations de ce genre là parce que ça reste des endroits qui peuvent être, voilà des lieux de rencontre, des lieux de passages, des lieux de vie qui du coup empêche toutes vies marginales.

M : Et donc ça se voit bien que pour l'économie sociale et solidaire cette définition transversale de placer l'humain ça se voit moi... dans la manière, dans les contraintes auxquelles je dois faire face à la mairie c'est-à-dire que je travaille avec tous les élus, tous les agents. Parce que Simon Pourret à la politique de la ville y a des trucs, parce que même Monique Bonnet qui est à l'embellissement, les jardinières, l'embellissement de la ville, les jardins, les parcs, etc... il y a. Philippe Bollet aux associations évidemment. Hakim Bara au Commerce aussi parce qu'il y a les épiceries solidaires. Aux finances, parce qu'il y a aussi tout un tas de... On peut faire des finances solidaires dans un budget de la ville...

N : Les cigales aussi... Il y a tout un tas de choses qui se font dans les finances solidaires.

M : Donc il y a tout ça tout ça tout ça qu'il faut... Et c'est extrêmement compliqué parce qu'il faut être très très...

N : Polyvalent.

M : Polyvalent et... aussi... un peu élastique et de bonnes conciliation, enfin de bonne... composition, parce que voilà faut travailler avec tous le monde quoi.

N : Et il faut que tout le monde arrive à avoir la même vision des choses aussi parce que c'est très difficile à mon avis d'aller avec la personne qui s'occupe des finances d'arriver à faire entendre que tu travaille sur une logique qui replace l'humain, de l'économie sociale et solidaire... C'est déjà très compliqué pour toi depuis deux mois d'arriver à comprendre qui fait quoi...

M : Ce qui est bien c'est que c'est l'ancienne adjointe à l'action sociale aux finances donc elle a quand même un prisme... Qui fait que... Mais moi c'est ce que je disais je veux surtout éviter les écueils suivants c'est... c'est un peu comme l'Europe ou l'agenda 21, enfin plutôt le développement durable et l'écologie, version écologie, enfin avec son pilier écologique... C'est... ah tiens on va faire un projet pour... je sais pas moi, les élections, ou pour... bon alors attend, oh les mecs on a oublié ! Bon alors on va s'mettre un peu d'Europe là, on va mettre un peu d'égalité hommes-femmes parce que sinon on va nous engueuler, puis met un peu de sociale et solidaire là, l'économie sociale et solidaire ils aiment bien ! Je veux surtout que l'on ne tombe pas dans cet écueil là de dire oh là là c'est un passage obligé l'autre elle nous saoule avec son économie sociale et solidaire on va lui laisser deux trois petites... Voilà ! Faut vraiment arriver à changer les mentalités pour que les gens et tout le temps ce petit truc dans la tête quoi...

N : Que ça existe, que c'est une possibilité....

M : Ce n'est pas ça c'est que eux même en font naturellement et que il faut qu'ils s'en saisissent quoi. Dans toutes leurs délégations les agents ils font, ils accompagnent des projets d'économie sociale et solidaire...

N : Complètement ! Dans leur vie de tous les jours personnellement même !

M : Sauf qu'ils le... Après c'est une autre démarche de dire bon et bien je vais monter une scop etc... Bon là c'est d'autres acteurs, d'autres enjeux, etc. mais je crois que c'est mon défi au sein de la municipalité c'est vraiment d'être le petit... colibri qui est tout le temps là en train de virevolter au milieu de tout le monde en disant n'oubliez pas que vous en faites de l'économie sociale et solidaire ce n'est pas... je peux pas faire toute seule parce que ce n'est pas à moi d'impulser c'est à vous de me faire remonter les projets que vous avez identifiés dans vos délégations comme de l'économie sociale et solidaire et donc à nous de nous entendre sur la définition.

N : Du coup... peut être voilà, encore une fois, afin d'éviter que cela ne dure trop longtemps moi du coup je bosse sur l'économie sociale et solidaire, donc ça c'est tout de même la base importante de mon travail mais je me questionne sur l'innovation sociale, les dynamiques d'innovation sociale, alors ce qui est un peu à la mode en ce moment c'est vrai que l'on est un peu, comme tu disais, il y a des mots magiques, l'innovation sociale en ce moment ça...

M : Moi j'veux surtout pas surtout pas tomber dans cet écueil là quoi, vraiment... Tu vois pouvoir tenir un discours ha ou ben elle a dis ça, tu vois les listes, alors innovation sociale chek, économie sociale chek, ça c'est bon écoute j'ai fait le discours parfait...

N : Malheureusement c'est le constat, moi il y a deux ans de ça quand j'ai commencé à bosser, on parlait de ça, tout le monde était là mais qu'est ce que c'est, mais voilà comme quoi il y a des choses qui sortent, voilà le crowdfunding il y a deux ans, à peine, personne connaissait...

M : Ah ben il y a trois mois personne ne connaissait...

N : Et là on sent que d'un seul coup...

M : C'est Ulule c'est ça ?

N : Ulule oui, notamment...

M : Moi je pense que ça serait peut être pas mal de faire une plateforme mairie de crowdfunding. Il faut absolument que j'arrive à trouver l'équivalent en français parce que je n'arriverai jamais à dire ce mot... plateforme de...

N : Crowdfunding c'est... c'est finance citoyenne en gros, c'est comment les citoyens lambda peuvent participer...

M : Parce que ulule, visiblement il y a une déviance un peu du système, c'est que déjà... Il reverse, on doit reverser...

N : Alors il y a des contreparties comme ça se fait toujours, c'est-à-dire que lorsque l'on donne de l'argent si sur Ulule il y a un projet qui m'intéresse je vais donner quelque chose par contre ne contrepartie je vais avoir droit à un truc...

M : T'a un stylo, t'as un truc, invité au vernissage ouais...

N : Mais par contre le site est géré par des gens qui gagnent de l'argent...

M : Il paraît que tu leur donne 8%, c'est ça ?

N : Oui.

M : Et par ailleurs il paraît aussi que si tu mets que tu as besoin de 5000 euros si t'es a... au bout de 30 jours, c'est 30 jours je crois...

N : Non c'est plus ou moins 90 jours...

M : Plus ou moins 90 jours, à la fin de ta période si t'est à 4800 euros ben tu les a pas et tout repart, ben c'est con !

N : Oui mais heu ils jouent su quoi ? C'est des entrepreneurs sociaux, c'est qu'ils ont définis un besoin...

M : Moi je pense que ça on peut l'institutionnaliser et faire une plateforme municipale parce que c'est quoi c'est un site internet quoi...

N : C'est ça...

M : Et après il y a un mec qui gère, après il faut gérer les projets quoi... Encore que même pas il faut un webmaster.

N : Il suffit de prendre un groupe d'acteurs, un acteur de l'ess, un universitaire, un financeur type banque coopérative, peut importe, mettre les gens autour de la table et dire qui veut participer et puis tous les mois, ou tous les six mois il y a une commande qui est lancé et du coup tous les gens se mettent autour de la table et puis, avec des compétences multiples, disent lesquels on suit quoi, tout simplement.

M : Ben ouais.

N : Ca prend une demi-journée tous le monde choisi, sur les 50 projets proposés il y en aura peut être 10 qui passeront sur la plateforme et après c'est un webmaster qui gère...

M : Moi je pense que ça c'est comme tu dis, c'est une déviance de l'entrepreneuriat social. Ulule c'est bien mais c'est con parce que la région elle met tout ces projets sur Ulule mais ils se font du pognon sur un truc que l'on est en capacité, alors nous collectivité on peut pas tout faire mais à mon avis, mais on est quand même en capacité de le faire

hein... Ah ben ça coute 2000 balles de faire... un site un machin, après il faut quelqu'un, un gars de la com qui gère ça...

N : Non et puis ensuite c'est articuler les acteurs de l'ess autour de tous ça, il y a plein de gens, même dans l'ess parce que tout ce qui est logique autour de l'économie collaborative aussi, il ya beaucoup beaucoup de gens qui bossent à partir du milieu de l'informatique...

M : Ah oui oui ! J'ai remarqué que les nouvelles technologies comme on les appelle en com c'est extrêmement producteur de, d'économie sociale et solidaire.

N : Il y a les logiciels libres et tout cela... c'est des gens qui sont à la pointe de toute l'économie collaborative. Ben les fablab c'est aussi beaucoup beaucoup des compétences informatiques... Ben ça part de là donc c'est des gens qui sont tout à fait capable de dire si vous nous donnez un peu de moyens, nous on le fait et puis voilà, avec 20 acteurs autour de tout cela ça peut se faire relativement facilement c'est sur c'est sur, et c'est vrai que cela serait beaucoup plus logique parce que effectivement une plateforme comme ulule maintenant ça marche bien, maintenant ils sont je sais pas, ils doivent être 20 employés quelque chose comme ça...

M : Il y en a deux il y a Ulule et il y en a pas une qui s'appelle KissKissBankBank...

N : Il y a KissKissBankBank, il y a Babylon aussi. Babylon c'est une plus petite structure qui se base sur des projets un petit peu différent mais c'est une structure parisienne aussi, c'est pareil, ils sont tous dans la même logique, et nous quand on les rencontre, moi je suis aussi acteur de l'ESS, leur logique c'est quoi ? C'est quoi ton projet ? A mais c'est bien il faut que tu viennes sur notre plateforme, pourquoi ? Parce qu'ils savent très bien que si, potentiellement, si ça marche...

M : Tu vas leur rapporter 8% !

N : Et bien voilà ! Et du coup, en terme... parce que là ce dont on parle, par exemple, moi je crois que c'est de l'innovation sociale, et ce que en terme d'innovation sociale tu...

M : Ca par contre j'ai pas...

N : Tu sais à peu près où te positionner ?

M : Non j'ai pas encore du tout avancé sur ce sujet là.

N : Pour toi l'innovation sociale là comme ça, sans aucuns éléments, tu ne serais pas du



tout me dire...

M : Non ! Innovation sociale non ! A part... enfin, pour moi, l'innovation sociale ce serait de revenir je te dis à la base de ce que l'on... C'est les AMAP c'est-à-dire aller prendre ces fruits et légumes à côté quoi, manger des fruits de saisons... des légumes de saison... pour moi c'est de l'innovation sociale, c'est d'intégrer ça dans les cantines scolaires... enfin arrêter de faire n'importe quoi, n'importe quand et n'importe comment quoi ! Pour moi tu vois j'le vois comme ça mais...

N : Ce serait pour toi reprendre des choses existantes, qui ont bien marché, qui marchent bien pour la société...

M : C'est le bon sens social pour moi l'innovation sociale en ce moment.

N : Le bon sens social.

M : Ouais.

N : L'innovation sociale ce serait le bon sens social.

M : Ouais t'es innovant quand tu reviens, parce que c'est un peu ça maintenant heinn ! Dans les réunions il y a quelqu'un qui dit un truc mais frappé du bon sens... et tout le monde est là : « Wa putain révolutionnaire ! » Alors que c'est juste frappé du bon sens et personne ne... On est tellement dans des logiques de temps en temps, puis des habitudes et puis des... que pour moi ça serait ça, tu vois, mais je t'avoue que je ne sais pas après à quoi ça fait référence...

N : Dans quelle logique ça se positionne ça ? Comme l'économie sociale et solidaire, est ce que l'on se dit que quelque chose qui serait frappé du bon sens, justement, pourrait être de l'innovation sociale ? Alors, ça a déjà été fait et refait mais là ça tombe à pique maintenant, du coup est ce que... Sur quelle logique ça se base derrière tout cela ? Est-ce que pour toi c'est une logique comme l'ess qui va être plutôt utilitariste ou va se dire à c'est bien c'est frappé du bon sens mais ça va permettre de poser un patch, ou est ce que ça va permettre de changer profondément, je sais pas une façon de voir les choses, des pratiques économiques, des pratiques solidaires, des idées, des aspirations à changer...

M : Ben non à mon avis ça serait changer profondément, enfin selon moi ça serait changer profondément comme par exemple la question du logement, je pense qu'il y a beaucoup beaucoup à faire dans ce... L'innovation sociale, tu vois, tu me parle innovation sociale et ce que tu développe, le premier secteur qui me viens en tête c'est

le logement, je sais pas pourquoi...

N : D'accord.

M : Parce que je pense qu'il y a énormément énormément à faire dans ce secteur là pour améliorer le logement social...

N : Notamment le truc dont tu me parlais, Koloc'solidaire pour les étudiants, pour toi ça c'est une innovation sociale ?

M : Voilà ! Alors que c'est juste frappé du bon sens ! Tiens il y a des logements vacants, c'est des logements vides, il y a des bailleurs sociaux dans des quartiers qui sont un peu... un peu souvent laissé par les étudiants parce que c'est pas glamour, parce que c'est pas le centre ville, pas à côté des facs et en contre partie ils font je sais pas moi de l'aide scolaire. Un étudiant est capable d'aller voir une gamine de CE1 pour lui expliquer son... Bon pour moi ça c'est de l'innovation sociale.

N : Oui.

M : On accompagnerait mais pourtant c'est juste norm... Enfin ça devrait se faire il y a... C'est comme souvent les lieux intergénérationnels tu vois. Hummm faisons des lieux intergénérationnels, ben avant c'était la famille quoi ! Il y avait la grand-mère au coin du feu qui gardait le mioche pendant que les parents allaient travailler dans les champs ce que tu veux...

N : Donc oui c'est une reprise...

M : Ben la grand-mère elle était en capacité de garder un bébé et puis il y avait pas de problème comme ça de crèche et puis... tu vois c'est une image d'Epinal c'est un truc raccourci et les deux parents allaient au champ avec les autres enfants en capacité d'aller au champ.

N : Donc on revient, on revient à des choses...

M : Ben oui lieux intergénérationnels ça me paraît, alors oui ça leur fait du bien Alzheimer etc... Mais c'est aussi juste normal quoi ! Il faut que tes petits aient peur de... et puis tu vois les gains sociaux c'est aussi... ça te, ça te... sort de la société un peu aseptisé tu vois où t'as pas le droit d'être malade, t'as pas le droit de mourir, t'as pas le droit. Là les enfants ils voient des vieilles personnes quoi, des vieux quoi, les vieux ils sont malades, il y en a qui meurent, un jour ils en voient plus parce que madame machin elle est morte... Ouais c'est une normalité, c'est la vie et puis c'est pas facile et puis il

y en qui ont des problèmes de dos, de doigts, de machin et puis que... ça vous fait aussi prendre conscience de son propre état et que l'on est pas invincible et que l'on doit en profiter, c'est un gain social énorme quoi ! D'être confronté à la vieillesse parce que l'on est toujours dans la performance. On veut toujours être plus beau, plus fort, plus longtemps...

N : Et puis du coup bien cacher les choses...

M : On cache bien les autres.

N : ... la maladie, la vieillesse, la pauvreté...

M : Peut être que quand tu vois effectivement un mec qui parle avec un trou dans la gorge tu te dis peut être que fumer c'est con quoi.

N : C'est ça.

M : Mais c'est tout bête mais... je pense que les lieux intergénérationnels c'est pour moi du bon sens social.

N : Donc innovation sociale, bon sens social. Donc ça veut dire qu'il n'est pas question forcément de nouveauté dans l'innovation sociale pour toi.

M : Non...

N : C'est pas un nouveau truc qui sort d'une sphère citoyenne, c'est tout nouveau, donc du coup si c'est nouveau, ça vient des sphères citoyenne, innovation sociale c'est bon c'est parti ! Non c'est pas ça ?

M : Non ! Quoi tout nouveau ? Tout le temps, enfin tout est...

N : Tout peut être nouveau ça... Après tout nouveau je sais pas je pense a... Quelle innovation sociale connue dans le sens où c'est une nouveauté qui a apporté à... Si ! Le coworking, par exemple.

M : Mais le coworking c'est du bon sens social, c'est juste ça ! Moi j'ai des copains qui font du coworking sans se dire « putain on a fait de l'innovation sociale », ils ont juste partagé des ateliers parce que c'était moins cher quoi ! Et puis il y en a un qui était céramiste l'autre qui était sérigraphiste, l'autre qui était artiste et ben ils se sont rendus compte qu'il savaient déjà des mutualisations de... d'outils, et puis ils se sont rendus compte que ça coûtait moins cher parce que ils mutualisent et qu'en plus il y avait un

client qui venait pour l'un et bien le mec il pouvait leur... Parfois il cherchait je sais pas moi c'est... pour moi c'est pas de l'innovation, c'est du bon sens quoi, c'est juste des initiatives... on appelle ça peut être innovation parce que... on verbalise.

N : Tout dépend de la définition que l'on a. Ca peut être de l'innovation et puis tout dépend comment c'est fait mais potentiellement c'est de l'innovation sociale parce qu'il y a quelque chose effectivement de relativement nouveau ou que l'on refait...

M : Parce que, par exemple, les fablabs...

N : Les fablabs innovation sociale !

M : Un truc, une déviance ce serait que Leroy Merlin fasse son fablab, hein, comme ça tu viens chercher tes matériaux, alors avec un mec, un plombier, un machin, un truc, un bidule, qu'ils mettent, je sais pas, dans l'entrée du magasin et donc t'as...

N : Et c'est le client qui répare son, ses propres, ses propres...

M : Ben oui ! Avec les matériaux de Leroy Merlin et qui se fait du fric sur un, tu vois ?

N : Oui, on est bien dans cette logique...

M : Mais ce n'est pas de l'innovation !

N : Tout dépend pour qui, parce que pour l'entrepreneur social l'espace de coworking est une innovation sociale et... pour les anglo-saxons, l'école anglo-saxonne par exemple, pour eux ok c'est de l'innovation sociale parce que... parce que ça vient répondre à une aspiration, une demande, c'est relativement nouveau et puis ça crée du lien social, c'est l'économie sociale et solidaire généralement donc c'est de l'innovation sociale mais qui est gagnant au final dans tout cela c'est les boîtes qui ne payent plus de bureau à ces gens là qui du coup, au lieu d'être chez eux, bosse en plus en groupe et donc ils ont une émulation, donc du coup c'est les boites privées qui gagnent beaucoup d'argent à laisser des mecs aller dans des espaces de coworking pour bosser avec d'autres et s'en débarrasser.

M : Ouais le télétravail pour toi ce n'est pas de l'innovation sociale, quoi à l'époque c'était pas de l'innovation sociale.

N : Non c'est pas de l'innovation sociale si c'est utilisé pour... par des boites, pour gagner de l'argent, parce que c'est utilitariste. Si, si une boite nous dit effectivement on va faciliter la création d'espace de coworking pour qu'il y ait du lien social qui se fasse

mais du coup, en contrepartie, on leur laisse plus de temps, on laisse ces gens là travailler chez eux tranquille et pas venir en ville, tu vois mais ils sont... mais ils développent un projet rural pour faciliter l'attractivité d'une petite ville et tout ça... là on rentre dans une logique qui n'est pas utilitariste. C'est une logique on réellement on veut aspirer à changer les choses, pour moi l'innovation sociale c'est un groupe de citoyen qui se retrouve ensemble dans une aspiration à changer des pratiques, à changer une vision du monde...

M : Jusqu'à quand ça tiens ? À ton avis ?

N : Jusqu'à temps que...

M : Jusqu'à ce qu'ils profitent des bénéfices financiers et qu'ils aient envie de gagner plus...

N : Non c'est l'institutionnalisation dans le sens où à partir du moment où la pratique qui est engagée par ce groupe là, qui est une nouvelle pratique, comme le fablab par exemple, peut être une nouvelle pratique, des gens qui se disent tiens on va éviter de gaspiller de l'argent à racheter...

M : Tu vois ça pour moi ça serait une innovation sociale parce que c'est, même si c'est que du bon sens aussi mais...

N : Mais ça le reste tant que c'est pas institutionnalisé. Au moment où c'est institutionnalisé, c'est-à-dire le jour où 90% des français utiliseront des fablab, ça sera institutionnalisé, donc et bien voilà ça sera plus innovant on aura passé cette...

M : C'est comme le statut de start-up hein bon dans les années 2000 on en pouvait plus bon ben voilà maintenant ça n'a rien de révolutionnaire de faire une start-up quoi !

N : C'est ça ! Après tout dépend du regard que l'on a. Il y a des gens qui te diront... Bon moi j'ai une position par rapport à l'innovation sociale, il y a des gens qui te diront non non l'innovation sociale c'est pas ça, l'innovation sociale c'est bon voilà les espaces de coworking...

M : Pour moi pas du tout !

N : Alors que c'est l'antithèse de l'innovation sociale parce que ça ne fait qu'alimenter un système en plus c'est ça le pire parce que souvent l'innovation sociale dès que l'étiquette est posée c'est un peu « on veut changer les choses » oui là on est, oui on fait de l'innovation sociale, oui on fait bouger les lignes mais en fait au-delà de l'étiquette qui est posée, souvent l'innovation sociale ne fait qu'alimenter le système

contre lequel les innovateurs sociaux se positionnaient. Donc du coup la logique elle est complètement folle, on tombe dans un cercle qui est complètement dingue où ça va pas dans le bon sens. Ceux qui vont changer les choses c'est... effectivement quand on parlait de fablab, je pense à la ressourcerie qui est en train de se monter « Je Recycle Park », tu n'as pas entendu parlé ? Il faut vraiment s'y intéresser parce que là pour le coup c'est des gens qui ont monté une ressourcerie à Paris qui s'appelle la petite Roquette qui est le monument européen de la ressourcerie mais alors vraiment ils ont monté un truc qui est absolument incroyable...

M : C'est où ?

N : C'est dans le ...7<sup>ème</sup> ? Si 7<sup>ème</sup> ah je sais plus, je regarderais et à la rigueur je t'enverrai quelque chose mais de toute façon maintenant les deux personnes qui ont monté ça, le jour où tout roulait, tout fonctionnait ils ont créés 10 emplois ils ont dit maintenant c'est bon on a fait notre boulot maintenant on se barre on va ailleurs ils sont venus à Clermont-Ferrand, ils sont arrivés un jour, ils sont descendus du train...

M : Mais pourquoi ? Alors pourquoi ?

N : Mais parce que...

M : Ça il faut absolument qu'ils m'expliquent pourquoi, alors ça m'intéresse...

N : Ben il faut les voir...

M : Tu as les contacts ?

N : Oui j'ai leurs numéros de téléphone, etc... (interruption par une amie et fin de la discussion)

**Entretien avec Mauricette Fournier, Maitre de conférences en géographie  
(CERAMAC) et lauréate du projet recherche-action de la région en 2012/2013.**

**Entretien réalisé à l'ADT<sup>4</sup> le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 9h.**

N : Du coup, moi ce qui m'intéresse c'est de savoir quel est toi, de ton point de vue, après cette expérience là (projet recherche-action), ta définition, ta vision, quels mots tu mets derrière l'économie sociale et solidaire ? Si il y avait des mots ou une définition ou une phrase, ou quelque chose qui puisse me dire, voilà comment moi je vois l'économie sociale et solidaire.

M : Ah ça c'est les questions terribles parce que avant même ce projet là en fait j'ai eu l'occasion de travailler, il y a quelques années également, sur un programme national d'économie sociale et solidaire, ont avait été donc retenus par la région ou nos travaux ont été publiés, y compris... bon... Honnêtement c'est des trucs qui me troubles, que ce soit économie sociale et solidaire ou innovation sociale, te dire une définition comme ça...

N : C'est dur.

M : Ca...ça me trouble ! Alors, pour l'économie sociale et solidaire, moi je m'en tiendrais, de manière très littérale... finalement aux statuts... de ce, donc...

N : Oui, tout simplement, statuts !

M : Voilà ! Association d'insertion, Scop... bon en élargissant aux associations...

N : Pour toi, dès que l'on est sur ces statuts là, c'est de l'ESS ?

M : Pas forcément ! Mais...

N : Mais en tout cas c'est le vecteur commun qui va permettre de dire, voilà, on est sur un secteur de l'économie qui...

---

<sup>4</sup> Institut d'Auvergne du Développement du Territoire

M : Après il faut regarder, bon, oui ben une SCOP oui, enfin...

N : Même si, du coup, du coup, on met en second plan la question des valeurs par exemple. C'est les statuts avant tout... C'est on est dans l'économie sociale et solidaire et les valeurs viennent après...

M : Ben non parce que sinon il n'y a pas de limites... si, si... enfin comment dire ? Quand je te dis le statut c'est parce que je pense que, quand tu as un statut SCOP, bon, un statut d'entreprise d'insertion, tu as forcément une vocation éthique, enfin, bon, voilà. Ca ne veut pas dire que tu ne trouve pas cette éthique là ailleurs... mais après ça peut être, enfin, après tu peux plus... enfin je vois pas comment on pourrait le définir quoi, il n'y a pas de baromètre pour dire... Tu vois enfin...

N : Oui un baromètre de valeurs ou un marqueur de valeurs qui dit, on y est, on y est pas quoi.

M : On... on peut pas. Bon justement par exemple je travaillais sur les entreprises, alors ça fait longtemps que je ne suis pas aller faire des enquêtes dans les entreprises mais... à l'époque j'ai fait vraiment beaucoup, beaucoup d'enquêtes et la particularité des PMI dans nos régions... et qui, parce qu'elles sont familiales, parce que les chefs d'entreprise sont des individus, pas des capitaux, bon. Ce sont des relations personnelles avec les salariés, c'est complètement un autre monde quand j'entends parler d'entreprises à la télé, c'est un autre monde.

N : Oui, c'est pas du tout celle que tu connais.

M : C'est pas celle que je connais avec des... aussi des pratiques extrêmement solidaires. Même... bon c'est des entreprises, voilà, normales qui doivent gagner leurs sous, bon. Ce sont des entreprises qui... parce que ce sont des hommes, et éventuellement des femmes mais c'est vrai qu'il y a beaucoup plus d'hommes qui vont attendre, bon parfois au péril de l'entreprise, la dernière limite pour licencier quelqu'un parce que... parce que voilà.

N : Parce qu'il y a ce lien là, un lien social fort qui...



M : Voilà, voilà ! Qui vont faire un recrutement local... Et qui, bon, d'ailleurs ont un regard très critique sur la formation, mais bon. Ils vont recruter localement, ils vont éventuellement former après. Ils ont des pratiques qui sont très... qui sont très solidaires...enfin qui sont très...

N : Oui donc tu dirais que les pratiques solidaires ce n'est pas l'apanage de l'ESS ?

M : Non ! Enfin c'est ce que je veux dire...

N : On retrouve des pratiques solidaires partout !

M : Oui, je veux dire, on peut en retrouver partout mais... comment le définir autrement ? C'est pour ça que pour l'économie sociale et solidaire, je dis voilà c'est...

N : C'est les statuts ! Ok, ça me paraît bien effectivement.

M : Après on peut parler d'éthique et dans l'éthique on peut parler de pratiques, etc. mais bon...

N : Mais on peut les retrouver partout ?

M : Mais on peut les retrouver partout. Ou il peut y avoir... Je n'ai pas rencontré de patrons qui soient de vrais ordures mais en générale je suppose que ceux là ils n'acceptaient pas les rendez-vous. (rires).

N : C'est ça, il y a peut être moins de chances, effectivement, qu'ils acceptent les enquêtes sociologiques (rires). Et...et du coup, est ce que... Donc voilà on a regardé un petit peu du côté de l'ESS comment tu voyais les choses et comment tu vois les choses du côté innovation sociale ? Tu disais « oui c'est délicat de définir l'ess et l'innovation sociale...

M : Alors là c'est peut être encore plus... c'est encore plus... compliqué. Oui moi je dirais que c'est plutôt dans cette, enfin... Un peu les discussions qu'il y avait l'autre jour à... que

c'est dans la...le dialogue d'acteurs de statuts différents. Pour... bon pour concevoir des choses, des projets donc qui ne seraient pas forcément imaginables si chacun restait dans son camp, dans son domaine, qui deviennent possible quand ces... ces acteurs échangent.

N : Donc... acteurs hétérogènes, plutôt acteurs hétérogènes qui co-construisent finalement une logique un petit peu nouvelle, voilà une dynamique nouvelle parce que c'est des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer, voilà et se côté innovation il apparaît quand des acteurs hétérogènes qui ne sont pas amené à se côtoyer d'habitude se côtoie et font émerger quelque chose. En gros c'est un peu ça...

M : Oui ! En gros c'est ça !

N : Ok.

M : En gros je l'entendrais comme ça.

N : Et du coup pour continuer dans la foulée, tu m'as donné des définitions, tu m'as donné ta définition de l'innovation sociale, acteurs hétérogènes qui font émerger par une... une communion, une co-construction un objet nouveau... qui peut être social évidemment. Est-ce que toi en Auvergne tu as, dont peut être d'ailleurs celui où tu as pu travailler, développer cet appel à projet avec eux à Saugues. Est ce que tu as une liste en tête, comme ça, de projets d'innovation sociale à partir de ta définition à toi ? Tu dis, voilà, moi l'innovation sociale je la vois comme ça, ces projets là pour moi c'est de l'innovation sociale, est ce que tu en aurais, je ne sais pas 2, 3, 4, 5, 10, 20, comme ça qui te viennent en tête ? J'imagine que le pôle laine déjà te paraît assez évidemment, une innovation sociale ? Ou pas, je me trompe peut être mais...

M : Et bien des, des tentatives oui, des tentatives oui, après on n'avait pas... Tu demandais les résultats. Je n'avais pas fini sur les résultats tout à l'heure. Par contre, ma grande déception, mais en même temps pas complètement déception puisque je les connais, je n'en attendais pas tant ! C'est de la part des élus. Des fois tu avais 20 personnes dans la salle, des gens qui venaient du Puy etc., bon les élus ils étaient pas là, les décideurs étaient pas là. Alors après il fallait... transmettre... bon !

N : Du coup t'as le sentiment que ça a pu freiner une dynamique qui était très positive...

M : Ben oui ! Quand t'as pas l' élu qui dit oui autour de la table... c'est difficile, même si éventuellement après ça peut se faire mais... c'est mieux quand l'agité du bocal c'est l' élu quoi !

N : C'est un passage obligé.

M : Ouais ! Bon, alors après d'autres, alors en ce moment je travaille, c'est moins facile mais je travaille sur... Un truc finalement un peu comme ça, je vais travailler sur la maison Albert Londres à Vichy.

N : Ah oui ! On en avait parlé en plus !

M : Voilà ! Où ils ont essayé de faire un comité, pour définir le projet, un comité dans lequel il y a des associations, la communauté de commune, enfin d'agglomération là bas... Il y a EDF qui est mécène. Ils ont essayé de faire venir la région... Bon. Puis moi ils m'ont demandé d'être, de...

N : De participer.

M : De participer. Donc c'est un peu ce mécanisme là. Bon, je dirais que là il y a beaucoup de frottement, et beaucoup plus de frottement. Ce n'est pas forcément négatif mais il y a un peu plus de frottement sur la définition du projet.

N : Frottements... Dans le sens où ces frottements là on tendance à freiner la dynamique ? C'est moins...

M : Oui ! Si je fais la comparaison. Bon, à Saugues, les élus ne sont pas là ! C'est-à-dire qu'ils laissent tout le champ libre aux idées qui émergent... bon qui ont émergés de l'association d'insertion. Donc les idées, heureusement qu'ils y en a beaucoup, il y a plein d'idées ! Donc on pu se déployer comme elles l'entendaient, mais au moment où il faut...

éventuellement... quand il faut passer à l'acte pour payer bon là tu tombe sur un blocage, donc tu avances là où les soutiens sont autres, là où il n'y a pas besoin forcément d'argent, enfin bref, etc. Dans le cas d'Albert Londres c'est différent puisque les acteurs se sont mis autour de la table au départ, pour définir le projet, donc aussi... puisque les élus sont là, ou en tout cas leurs représentants, salariés, enfin les... directeurs de ceux-ci, bon... Le projet se déploie pas forcément, comme ça... tout de suite, parce que il y a en même temps la question du financement qui se pose...

N : Donc il y a une sorte d'inertie ?

M : Ce n'est pas forcément plus... C'est une autre configuration, ce n'est pas forcément moins bien parce que... à l'issue de ça, peuvent être validés des actions qui seront financés. Et, donc qui pourront... Qui ne resteront pas dans le vent...

N : Ouais mais ça va prendre un petit plus de temps peut être, ça sera un petit peu plus difficile mais ça risque potentiellement de mieux marcher que...

M : Pas forcément mieux ! C'est des... moi je ne mettrais pas forcément mieux, c'est, ce sont des configurations différentes. Dans un cas on met sur la table un panel de choses ou après, je veux dire que les gens du pays qui auront eu connaissance, même si ce n'est pas tout de suite, peut être dans deux ans, dans dix ans vont dire : « ah ben ! », voilà le panel qui est sur la table, tout va pas forcément se réaliser dans l'immédiat, mais il y a une proposition qui est sur la table. Dans l'autre cas... finalement sortira ce que, ce qui... ce qui va être réalisable parce que finançable.

N : Ok.

M : Ce n'est pas pareil !

N : Oui je vois bien la dynamique, c'est intéressant. Cette notion de frottement me paraît judicieuse.

M : (rires).

N : Oui on voit bien cette dynamique.

M : Ben oui parce que ils ont pas, enfin pour être concret la présidente de l'association de... de la Maison d'Albert Londres qui est vendue demain, elle passe aux enchères demain.

N : D'accord ! Ah oui !

M : Bon elle elle dit à juste titre, enfin elle à peut être une vision très patrimoniale, elle c'est la maison, bon ! Mais elle dit à juste titre que elle va faire avec les moyens qu'elles a... et bon... Tandis que les élus disent « bon ben nous si on met des sous on veut pas que ce soit un musée, les musées c'est fini, ça rapporte rien, on veut pas que ce soit un musée, on veut que ce soit plus ouvert... », et comme il y a une école de journalisme, enfin pas une école, une licence de journalisme, bon ben voilà que... de faire le lien... accueillir des grands reporters... faire des manifestations... bon. Forcément, enfin ça... chacun à sa vision d'acteurs. Elle, elle dit d'accord mais dans ce cas là il faut les sous à la hauteur, enfin c'est, c'est, c'est là les, les, les...

N : Ok.

M : C'est là les frottements. D'ailleurs il est possible que j'en dépose un autre, non pas que sur la maison Albert Londres mais sur les... sur l'Allier, enfin, bon.

N : Ok. Et du coup, est ce que ailleurs en Auvergne... D'autres projets que tu as vu passé et tu t'es dit...

M : Il y en a certainement plein c'est...

N : Mais comme ça, ça ne te vient pas forcément, tout de suite comme ça, spontanément...

M : Non mais... je veux dire tout ces genres de choses, que ce soit chapeauté ou pas après par des grands machins, bon... C'est ce que l'on appellerait l'innovation discrète. Et tu... tu as plein d'expériences, petites ou grandes...

N : Qui peuvent rentrer dans ce champ là...

M : Ouais.

N : Il suffit d'aller ouvrir un peu quelques portes et c'est derrière...

M : Oui ! Je pense qu'il y en a des centaines !

N : Ok, ça marche, super.

**Entretien avec Philippe Lville, chargé de mission ESS et Insertion au Conseil Général du Puy de Dôme. Entretien réalisé le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014 à 10h dans les locaux du Conseil Général.**

N : Du coup, si j'avais à vous demander qu'est ce que pour vous, l'économie sociale et solidaire, alors pas forcément une définition, hein, quelque chose de bien calé, mais de votre point de vue, voilà maintenant ça fait quelques mois que vous êtes à baigner dans ce milieu là qu'est ce que vous me diriez comme ça de but en blanc : « qu'est ce que je mets moi derrière l'économie sociale et solidaire ? » Alors quelque mot peut être, ou des projets, vous vous dites, voilà pour moi l'économie sociale et solidaire c'est ça, qu'est ce que vous diriez ?

P : Ben c'est un système économique de proximité, déjà. Quelque chose qui n'est pas délocalisable aussi, ce qui par les temps qui courts n'est quand même pas rien... C'est un système économique qui est caractérisé par une grande souplesse, une certaine forme de précarité aussi, quelque fois, et notre rôle c'est aussi de venir essayer de viabiliser ce système là, sur des projets qui sont à taille humaine. On est, ce qui est intéressant dans ce domaine là c'est que précisément on n'est pas dans le champ des... on n'est pas le champ des grands capitaines d'industrie ou des porteurs de projets. Alors, vous parliez tout à l'heure de projets, on travaille beaucoup avec Auvergne Active qui est, je dirais, le premier... le premier financeur de ces projets de l'économie sociale et solidaire, donc il y a un fort ancrage sur les territoires, il y a... il y a aussi une certaine éthique que l'on retrouve pas forcément dans le monde de la « grande économie » et c'est... l'intérêt du poste dont je vous parlais tout à l'heure, c'est-à-dire que celui que j'avais avant j'ai pu travailler aussi bien sur les implantations que l'on a sur la zone de l'Eze avec... avec notamment des grands pontes du transport routier, que là aujourd'hui je prends autant de plaisir à travailler sur des choses comme, par exemple, si je prends de l'autre côté vraiment, vous êtes dans le champ de l'économie sociale et solidaire, pour moi qui est beaucoup plus large que la simple notion économique, on va travailler sur un projet que vous connaissez peut être, qui s'appelle les salons Joséphine, ça vous dit rien ?

N : Non comme ça, ça ne me dit rien.

P : Alors le projet des salons Joséphine c'est à la charnière entre la réinsertion sociale et l'insertion par l'activité économique.... Cette initiative, qui est parisienne au départ, initiative qui est du fait d'une photographe de mode, qui n'était pas forcément voué à intervenir dans ce champ là au départ, et puis qui finalement c'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de femmes qui étaient laissés pour compte et qui ne prenaient plus soin d'elles. Et ne prenant plus soin d'elles, elle se couper la possibilité d'intégrer la société.

N : D'accord.

P : C'est Lucia Iraci son nom, si je me souviens bien. Et ces salons, ce salon a très bien marché. Elle a lancé ce salon solidaire, vous avez pendant un an... des personnes, des femmes qui n'ont pas vue le coiffeur et l'esthéticienne j'en parle même pas depuis 5, 10, 15 ans, qui ne prennent plus soin d'elles et qui donc se sont petit à petit retranchés, coupés du reste de la société. Donc pour elles c'est une façon de reprendre pied, de se « ré » estimer, de prendre à nouveau en considération leurs personnes, et partant, pour celle qui ont un projet, une ambition, ou un simple entretien, pouvoir s'y rendre avec un autre argument. Le premier contact fait beaucoup, dans ce cas là. Et arriver, arriver je dirais en pleine confiance... enfin au moins en aillant repris confiance en ces capacités ça fait beaucoup, voilà ! Donc les salons Joséphine sont parties de cette idée là, non seulement pour redonner l'intérêt des gens, vous voyez, et ça, et ça... je considère que ça rentre dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

N : Complètement. Je suis tout à fait d'accord.

P : C'est au bout de la chaîne mais un bout... Voilà ce que je mettrais, c'est assez flou hein mais c'est ce que je mettrais derrière.

N : C'est une bonne représentation de ce qu'est l'économie sociale et solidaire, ce projet là en particulier ?

P : Oui tout à fait ! Voilà, parce que, voilà, on touche à tous les champs. Après il y a d'autres... on d'autres... d'autres choses. Les chantiers et ateliers d'insertion sont dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et le souhait que l'on a, je vous ai parlé du programme départementale d'insertion, je vous en remettrais un exemplaire si vous le souhaitez... tout à l'heure.

N : Oui je veux bien.

P : Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, le programme départemental d'insertion maintenant, que l'on vient d'adopter, à bien, dans ces orientations, le fait de privilégier les expérimentations, également, pour essayer de voir ce qui peut fonctionner... Je vous donne, même si ce que j'ai là c'est sous le régime précédent, entre guillemets mais... sous l'ancien PDI, on a lancé dans le Puy de Dôme une plateforme mobilité, en se rendant compte que le frein à l'insertion, cette fois-ci donc je prends le volet social encore une fois pour aller ouvrir le volet de la viabilité économique des projets que chacun peut porter, on a lancé cette plateforme de mobilité qui... en fait, une forme au départ de fédération d'initiatives... à Cournon on



prête des mobilitettes, à Ambert par exemple vous avez ce que l'on appelle un garage solidaire, ce genre de choses... Ailleurs on va prendre en charge des tickets de bus pour permettre aux gens de se déplacer parce que les moyens de transports en commun seront suffisants. Et pour avoir, je dirais, une vision assez coordonnée de ça et faire en sorte que le territoire, petit à petit, se couvre je dirais de ces moyens, le premier frein à l'emploi c'est quand même celui de la mobilité essentiellement aujourd'hui, on a effectivement initié cette plateforme. Alors elle est assez exemplaire dans la mesure où l'on a pu appeler dessus des fonds sociaux européens, aussi, qui nous ont doublé la mise et qui ont permis à la plateforme vraiment de prendre son envol depuis dix-huit mois. Ça aussi c'est dans le champ de l'économie sociale et solidaire, parce que vous allez avoir une activité économique aussi d'une manière ou d'une autre, ou vous allez, je dirais, prêter un moyen de transport, ou vous allez remettre en état un moyen de transport, vous allez utiliser un moyen pour une finalité qui peut être économique mais pas que, vous pouvez aussi avoir des démarches à faire, qu'elles soient d'ordres familiales également, ou d'ordre des assurances... la CAF...

N : Et ça c'est intéressant parce que quel lien vous faites, je vois bien un peu la perception que vous pouvez avoir de l'économie qui est tout à fait logique car c'est une perception commune, mais quel lien vous me feriez entre le prêt de mobylettes, par exemple, et l'économie. Qu'est-ce qu'il y a d'économique dans l'activité de prêt de mobylettes ?

P : Vous en avez plusieurs. Vous pouvez le prendre, déjà c'est permettre à quelqu'un de lui faciliter l'accès à l'emploi, ça c'est la première des choses. La seconde il faut remettre souvent la mobylette en état... Et puis encore... Réinsérer quelqu'un et lui permettre d'aller, d'aller et vers l'emploi et vers l'intégration... vers l'insertion sociale. Les deux sont liés pour moi d'une manière ou d'une autre, je ne sais pas si je réponds bien à votre question.

N : Oui, oui, si, si complètement ! Complètement. Mais j'y reviendrai après parce que je trouve ça très intéressant que vous l'abordiez comme ça. Mais on va continuer l'entretien, j'ai une ou deux questions à vous poser en plus et après on pourra parler de cela parce que c'est intéressant... D'accord, ok. Je vois bien donc l'ess il y a quand même, du coup, pas mal de choses derrière tout cela parce que vous mettez : système économique de proximité, pas délocalisable, système économique simple, si je me trompe pas...

P : Alors, simple et souple !

N : Simple et souple.

P : Alors je vous prends un autre exemple que l'on est en train de bâtir depuis à peu près... et bien ça va faire... oui ça va faire un an que c'est sur les... Oui, plus d'un an d'ailleurs, 18 mois que c'est plus ou moins... dans l'air et bientôt sur les rails ! C'est un projet de régie de territoire. Vous connaissez le fonctionnement des régies de quartiers ?

N : Oui, oui tout à fait.

P : Bon, vous déployez ce fonctionnement à l'échelle d'un territoire mixte, comme on peut en avoir dans le Puy de Dôme. La régie de territoire du Puy de Dôme qui est un projet de territoire porté par... donc le conseiller général, au départ donc de Billom, qui est Jean Pierre Buge, qui est maire également de Pérignat, Périgant sur Allier, et là encore il y a une question de viabilité économique derrière. Une régie de territoire de quartier ne peut fonctionner que si elle a une certaine visibilité sur les marchés qu'elle va pouvoir avoir, obtenir.

N : Tout a fait.

P : Donc c'est un outil pérenne qui, comment vous dire, qui présente peut être des garanties par rapport à des ateliers, chantiers d'insertions, entre guillemets basic, et qui peut recouvrir plusieurs réalité sur un même territoire. La par exemple sur le territoire Billom, Saint Dier, vallée du Joron, j'en oublie pas ?, et Cournon d'Auvergne... donc on est déjà sur un territoire mixte, vous avez une partie très urbaine avec Cournon, et vous avez une partie qui est plutôt...

N : Plutôt rurale.

P : Plutôt rurale ! Alors il y a cette idée là, et il y a aussi dans l'idée de régie de territoire, l'idée d'associer les gens et ce qui va se passer chez eux, et ça, ça fait partie intégrante de l'économie sociale et solidaire.

N : Tout a fait.

P : Voilà.

N : Complètement.

P : Donc... elle... la régie de territoire aura plusieurs thématiques ; Il y en a une qui est dédié aux logements indignes, en particuliers, où elle va intervenir là où les artisans ou les corps de métier n'iront pas parce que ça leurs rapportera rien, entre guillemets. Là

où un artisan va vous changer une cabine de douche complète, la régie va vous changer les joints, bon, vous voyez ce que je veux dire ? Bon sur des petits travaux qui ont une utilité évidente, c'est la raison pour laquelle elle est soutenue par le conseil général, la communauté de commune donc Billom, Saint Dier, Val de Joron et également par la ville de Cournon qui a intégré le système de la régie de territoire, donc vous allez avoir ce type de service là. Vous pouvez avoir aussi un atelier chantier d'insertion dédié à la production maraichère, vous pouvez avoir également une ressourcerie qui arrive derrière. Vous avez sur le territoire de Billom, Saint dier, Vallée du Joron une épicerie solidaire, à Billom. Tout ceci à un moment ou à un autre, sans forcément être englobé dans la structure peu apporter ces ressources à la structure pour lui permettre justement de prendre la dimension sociale, puisque vous êtes dans une sphère en contact, hein vous mettez en contact les gens les uns avec les autres, et en même temps une sphère économique puisque vous contribuez justement au mieux être des personnes par une activité, voilà. Si vous voulez, voilà, c'est à peu près l'illustration que je peux vous donner de ce type de projet là, que l'on souhaite nous soutenir maintenant et la région partirait également...

N : Et il y a déjà des acteurs, pardon, qui portent tout ça ? Donc sur le terrain des gens qui ont déjà relevé les manches et qui y sont...

P : Oui, oui absolument !

N : Alors est ce que l'on est dans une logique plutôt ascendante ou descendante ? Ets ce que c'est une idée, voilà, qui vient de la collectivité et qui descend et il y a les acteurs qui sont là pour... Qui suivent ? Ou est ce que ça vient plutôt des acteurs, ça remonte et...

P : Ca part des acteurs ! Ca part des acteurs ! Et c'est là tout l'intérêt de la question... On a, on a... la collectivité peut avoir des grands projets en matière d'insertion et en matière d'ess, maintenant c'est pas forcément toujours qu'ils sont couronnés de succès parce que l'on sait pas toujours sur quoi on s'implante, donc l'idée que l'on a maintenant, en matière donc de... d'insertion et d'économie sociale et solidaire, c'est justement d'essayer de faire remonter les initiatives du terrain, des les valoriser, d'en évaluer la pertinence et de les soutenir, pour autant que nécessaire. La régie de territoire c'est vraiment ça ! C'est parti effectivement d'un... d'un projet donc qu'avait le conseiller générale Jean Pierre Buge sur sont territoire, qui a eu connaissance de ce qu'était une régie de quartier, et qui a dit « mais on pourrait peut être adapté ceci »... donc il a contacté le centre national des régies de quartiers... qui est en région parisienne, et qui lui a dit « mais nous avons aussi un projet de régie de territoire ». Bon c'est sur elles sont moins nombreuses. Vous avez quelque chose comme 170/180 régies de quartier, là sa marche bien parce que l'on est sur un périmètre qui est plus restreint, en même

temps, la régie de territoire vous en avez dix en France aujourd'hui ! Pas plus. Vous en avez une qui marche très bien qui est à Lunel, qui elle a plusieurs années d'existence derrière elle. On c'est appuyé sur son expérience, même si le contexte n'est pas le même, encore une fois l'importance du terrain, le contexte n'est pas le même, la mentalité du sud n'est pas la notre, c'est manifeste, et les façons de faire ne sont pas les nôtres, par contre derrière il y a la même volonté politique. De voir le territoire sortir la tête de l'eau et proposer si vous voulez un outil d'insertion où tout le monde trouve son compte et où justement les personnes qui sont concernés le sont pas seulement au titre de l'insertion par l'activité économique mais aussi parce qu'elles reprennent leur place dans la société, c'est ça l'idée ! Qu'elles viennent partager leurs expériences, qu'elles viennent expliquer ce qu'elles font... Voilà ! Qu'elles aient une certaine, qu'elles aient une fierté quoi ! Qu'elles retrouvent la dignité de, et qu'elles aient une fierté d'être dedans et de continuer à contribuer à. C'est aussi profiter de l'expérience que l'on peut avoir sur le territoire, vous avez une sorte de... comment ? Je suis en train de chercher le nom, de collègue ! Vous avez le collègue des habitants, dans le collègue des habitants vous pouvez avoir des personnes retraités, vous pouvez avoir des gens, je dirais, qui vont être à la fois des relais, qui peuvent être aussi des porteurs qui vont donner aussi un coup de main au titre du bénévolat, on y revient, quand on parle justement du bénévolat, derrière vous avez, voilà, vous avez cette zone un petit peu particulière où à un moment vous avez des bénévoles vont venir en soutien d'une activité, d'une manière ou d'une autre. Donc non seulement les bénévoles, les élus bénévoles qui vont porter politiquement la... la régie de territoire puisque vous avez l'ancrage local qui sont les communautés de communes, en l'occurrence une grosse commune dans le cas de la ville de Cournon, le soutien départementale avec la logistique qui va avec, et puis... et bien je dirais tout ceux qui derrière vont venir apporter leurs concours d'une manière ou d'une autre, ça c'est important, voilà. Pour nous on touche avec le bénévolat quelque chose qui est partie intégrante de l'économie sociale et solidaire, c'est une forme aussi de solidarité.

N : Tout à fait. Et c'est une forme d'économie aussi, mais on y reviendra parce que ça fait deux/trois choses qui me paraissent importantes au niveau de la relation à l'économie donc ça, ça me paraît intéressant. Donc pleins de choses, formidable, sur l'économie sociale et solidaire, je ne m'attendais pas à avoir autant d'éléments donc je suis agréablement surpris...

P : Ce que je vous donne c'est vraiment des dossiers qui sont vivants, c'est pas des projets, et là vous l'avez bien noté...

N : Oui mais il y a des rapports, il y a beaucoup de rapports à, voilà ce qui recentre, voilà, faire remonter du terrain, d'accord il y a cette logique où l'on regarde ce qui se passe sur les régies de territoires... On regarde les acteurs ce qu'ils nous proposent sur le

terrain, on fait remonter. Mais de formaliser ça et dire : « voilà la logique, c'est faire remonter du terrain ». C'est aussi important de mettre des mots sur des actions, enfin voilà, et ça je trouve ça intéressant car on a deux pans intéressants. Vous avez la logique ou l'on met des mots sur des choses, on est clair sur ce que l'on fait, et on voit sur le terrain comment ça fonctionne aussi, une logique de projets aussi qui sont en cours et les deux fonctionnent ensemble, ça je trouve ça particulièrement intéressant parce que c'est pas toujours facile à connecter.

P : Non c'est pas évident mais pour nous c'était une nécessité... et ça c'est dû, je dirais, au constat que l'on a tiré de l'ancien programme d'insertion aussi, qui lui était beaucoup plus touffu hein, pour vous donner en terme de volumétrie, c'est anecdotique mais ça donne quand même un peu une idée de la question de ce que l'on veut mettre derrière. Le précédent programme départemental faisait plus de 114 pages, un beau bébé ! Celui-ci en fait une quarantaine à tout casser. Pourquoi ? Parce que dedans il comprend des orientations, il comprend, je veux dire on essaye de dépeussier un certain nombre de chose pour en revenir à la volonté politique, et la volonté politique elle est justement de porter... de porter ces initiatives, de prendre ce qui vient du terrain et non pas nous de dire jusque dans le détail il faut que vous fassiez comme ça, comme ça et comme ça. Il y aussi une part de responsabilité qu'il faut laisser au porteur de projet. Il faut les soutenir quand c'est nécessaire et il faut pas, comment vous dire ? Il faut leur laisser une certaine liberté aussi dans la conception de ce qu'ils veulent faire, voilà.

N : Complètement. Super. Très bien, on va passer à autre chose qui est très proche finalement mais peut être un concept que vous connaissez moins Alors est-ce que vous connaissez, ou pas, l'innovation sociale ? Est-ce que c'est un concept...

P : Que mettez vous derrière ?

N : Voilà ! C'est ça ! Moi c'est ma question ! Est-ce que vous c'est un concept que vous utilisez, que vous connaissez, ou que vous voyez de plus en plus arriver parce qu'il y a un petit côté mode, que l'on ne peut pas cacher, l'innovation sociale c'est quelque chose qui arrive de plus en plus, qu'est ce que effectivement, c'est une réalité vous dans votre collectivité vous voyez ce mot, voilà, cette expression arriver de plus en plus et, est ce que vous arriver aujourd'hui à mettre des choses derrière ou pas du tout ?

P : Et bien... les projets de salons Joséphine qui prend un peu forme sur le territoire ici, fait partie, pour nous, de ce que l'on va rentrer dans ce... dans ce... dans ce... vocable d'innovation sociale si vous voulez. Voilà, après on en pas une définition très précise... Je vous le dit honnêtement, moi en particulier donc...

N : Personne ! Je vous rassure personne n'en a ! Donc c'est bon il n'y a pas de soucis.

P : Si vous voulez on a... on le perçoit comme la nécessité de créer dans le champ du sociale... des... de faire naître et de créer des... enfin, de faire naître des projets et créer des outils qui vont accompagner ces projets de tel sorte que l'on sorte des vieux schémas, entre guillemets... ça va être en particulier... comment vous dire ? On a ici dans le département une vision très, je vous ai parlé des ateliers chantiers d'insertion tout à l'heure, on a une vision très... très très économique des choses dans le département, pour vous donner un petit ordre d'idée on a orienté à peu près... 87% des bénéficiaires du RSA ont été redirigé vers Pôle Emploi, d'entrée de jeu... Sans forcément même que l'on ait évalué s'ils étaient en mesure, ou pas, de reprendre une activité... Bon. Après à côté de ça on a 13% d'insertion sociale qui a plus ou moins survécue sur des schémas déjà connus, bon. L'idée si vous voulez pour nous, de l'innovation sociale et ce que l'on attend aussi des territoires, on va l'appeler comme ça l'innovation sociale, c'est qu'il nous fasse passer des choses, quelque part, qui... qui vont être différentes de ce que l'on connaît déjà, ben c'est le terme même de l'innovation ! Par exemple que l'on ne voit plus forcément arriver des chantiers d'insertion type... au hasard, curage de ruisseaux et montage de murs en pierres sèches parce que c'est les  $\frac{3}{4}$  d'entre eux, ou entretien, ou ce que vous voulez. Mais par exemple on a... c'est AVENIR qui le porte je crois, l'atelier AVENIR qui porte un atelier/chantier d'insertion de déconstruction de matériaux informatiques. Première innovation. Deuxième innovation, et dans le département cela en était une, c'est un chantier de femmes !

N : D'accord.

P : Il y en a un dans le département, enfin non faux ! Depuis... vendredi il y en a deux ! Puisque vous avez le chantier, tiens d'ailleurs c'est un bon exemple ça. Un chantier que porte InserFac, donc qui est aussi un chantier d'insertion... qui se situe... qui se situe sur Saint Jacques là bas, avenue Léon Blum, c'est le chantier qu'ils ont mis en place autour du livre, la dessus il faudrait que vous voyiez Monsieur Chapelon, c'est quelqu'un qui est passionnant aussi en terme de... qui est le président d'Inserfac, Alain Chapelon. Donc ils ont mis en place cet atelier autour du livre qui comprend encore une partie, vous avez... vous avez de la... Comment vous dire ? Le chantier en lui-même à pour vocation de, je dirais, de prendre des ouvrages, de les recouvrir, de les protéger, de s'assurer qu'ils sont en sécurité, voilà, enfin avant de les remettre dans le circuit mais il comprend aussi une part où l'on va aller faire du portage à domicile de livres pour des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ce genre de choses et là on est bien dans ce champs là si vous voulez et là encore c'est un chantier de femmes, on en manque cruellement dans le département parce que... pour nous

c'est sortir des visions traditionnelles, habituelles et qui ne fonctionnent pas forcément... Sur les ateliers, chantiers d'insertion du Puy de Dôme vous avez des taux de sorties qui sont très très loin de ce que l'on pourrait espérer, enfin positive on s'entend, vous avez des gens qui reviennent régulièrement, voir, sur le Sancy Val d'Allier, vous avez la deuxième génération de ceux qui rentrent dans les chantiers d'insertion, des jeunes qui n'ont jamais connus autre chose. Bon, ça veut dire qu'ils sont en système d'échec...

N : Oui c'est en vase clos...

P : Exactement ! Donc on arrive à une espèce, et ça je le laisserai, quoi qu'il en soit, vous inquiétez pas. On arrive à une espèce de Pôle Emploi du pauvre ou en fait les collectivités, mairies et communautés de commune, disposent quelque part d'un volant qui est largement financé par l'état et par le conseil général pour essayer de trouver du travail aux gens qui sont sur place et qui n'en ont pas, voilà. On voudrait sortir de ça pour essayer d'avoir une offre d'insertion qui justement soit beaucoup plus ouverte... On travaille avec les emplois d'avenir, le conseil général a donné... Et il le fera encore cette année mais pour un nombre plus restreint de poste parce que c'est pareil les temps sont durs pour tout le monde. On donne... on donne 10% en plus pour les emplois d'avenir si vous voulez quand ils rentrent dans un certain cadre, notamment par rapport aux collectivités, par rapport à... donc ce qui fait que ces emplois sont soutenus à hauteur de 85%, 75% État, plus le RSA que l'on paye nous au conseil général, et 10% que l'on met en bonification derrière afin de permettre à ces jeunes de prendre le pied à l'étrier et que ça fonctionne bien. Ça marche tellement bien que le dispositif est saturé et que l'on va remettre au pot une cinquantaine de, de, d'emplois d'avenir supplémentaires, mais l'idée c'est voilà, c'est pas de tout capitaliser sur eux, ni de tout capitaliser sur les ateliers chantiers d'insertion, c'est aussi de travailler avec les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion, etc etc. C'est de jouer sur toute la gamme si vous voulez, pour permettre aux uns et aux autres de dégager, et c'est peut être là une forme d'innovation sociale, de sortir de la pensée dominante de l'atelier chantier d'insertion, on va l'appeler comme ça, pour s'autoriser à dire que c'est peut être pas la formule qui correspond au territoire où l'on est. Encore une fois il y a, qu'elle soit menée par le local, ou qu'elle soit également, je dirais un petit peu... aiguillonner par le conseil général parce que le territoire a besoin d'être rééquilibré en matière d'insertion... Il faut que ça remonte du terrain ! On implantera quelque chose que si ça a des chances de pousser... Voilà. Dans le projet de régulation de territoire il y a... je m'en occupais pas encore de l'action sociale, il y a quatre ans de cela à peu près, je crois. Est arrivé un projet sur les Combrailles, alors sur les Combrailles vous avez un opérateur qui, je pense, a des choses à dire dans le domaine de l'économie sociale et solidaire c'est le syndicat mixte d'aménagement et de développement des zones rurales, SMAD pour les intimes...

avait un projet de régie de territoire qui c'est cassé la figure, donc on avait voulu prendre, justement, analyser les causes de cet échec, peut être parce que justement il fallait créer un projet, machin, sans attendre qu'il y ai un besoin qui émerge et qu'il y ai des supports qui se créés sur les territoires et... puis bon ça a pas été, ça a pas été bien loin malheureusement. Donc là...

N : Donc l'importance de l'émergence citoyenne !

P : Absolument ! Absolument !

N : Si il n'y a pas cette émergence et ce socle ça peut pas fonctionner.

P : Je vous donne un autre exemple également d'acteurs que l'on soutient au titre de l'économie sociale et solidaire, qui n'est pas dans le champ purement économique là aussi, c'est le café lecture des augustes, vous connaissez ?

N : Ah oui, oui ! Oui, oui, très bien ! Oui encore une fois c'est pas dans le champ purement économique...

P : Non.

N : Mainstream quoi ! Le côté on voit l'économie d'une certaine manière, mais l'économie sociale et solidaire c'est un peu plus mais encore une fois c'est un élément qui me paraît vraiment important et qui ressort beaucoup dont on parlera tout de suite après, toute de suite après avoir fini... Donc du coup si je reprends un petit peu sur l'innovation sociale on est sur la nécessité de créer un champ social qui fait de nouveaux projets, donc sortir des vieux schémas, et notamment des vieux schémas de chantier d'insertion... comme on le voit de manière habituelle.

P : C'est s'autoriser à penser que l'économie sociale et solidaire, aussi, pour aller plus loin, ce n'est pas que pour les bénéficiaires du RSA et ici chez les élus...

N : C'est pas l'économie du pauvre pour le pauvre.

P : Exactement ! Ici pour les élus c'est encore la pensée dominante. Donc ça veut dire qu'il y a tout un travail pour amener les élus à voir ça sous un œil plus large, alors il y en a qui le font fort heureusement mais il y en a d'autre qui sont resté malheureusement dans cette optique, dans cette dichotomie qu'a du fixé le RSA quand il est sortit. Waou... l'action économique d'un côté et le reste les départements s'en démerde, bon d'accord.



N : Oui donc c'est pas l'économie du pauvre.

P : Non !

N : C'est pas l'économie au rabais quoi.

P : Non justement l'idée c'est de sortir de ce champs là. Ce que fait Auvergne Active notamment, par rapport à des, à des... ils ont leur assemblée générale je crois lundi, hier, bon je n'étais pas là... Ce qu'ils font c'est qu'il porte de véritables projets qui sont pas je dirais des projets du pauvre forcément, qui sont des projets qui vont évoluer dans cette sphère là. On est sur quelque chose qui est plus facile à appréhender, qui est souple et où, quand même l'humain joue un rôle, avant toute chose, c'est pas le profit, c'est l'humain ! Là on est sur le territoire, sur le terrain des convictions, ouais en effet. Ou on rend service à quelqu'un, celui qui au bout du compte bénéficiera du service, ou c'est celui qui va assurer le service ou la fonction qui fera que, voilà, c'est, il y a une idée aussi derrière d'être dans le développement durable du territoire, on fait peut être moins grandiose, plus petit, mais on fait quand même, et vous avez, si vous prenez les débats de la dernière session, donc de lundi, mardi dernier, vous avez un dossier qui est très révélateur de cette difficulté a. ... Aubert et Duval nous a proposé, enfin à proposé, a demandé au Conseil Général de soutenir le projet EcoTitanium, on a donc mis 500 000 euros dans l'affaire. C'est-à-dire un bon tiers de l'enveloppe que l'on peut donner au projet que l'on soutient au titre de l'économie... Est-ce bien notre rôle ? Et toute la question au niveau des élus, tout le débat c'est cristallisé autour de ça. Est-ce que l'on met 500 000 euros sur un projet dont on sait qu'il intervient sur un territoire où c'est l'économie dominante, l'industrie dominante... Les Ancizes là haut vous enlever Aubert et Duval il y a plus grand monde hein ! Est-ce que l'on met des billes dedans et quel sera l'effet levier des billes que l'on met dedans ? À mon avis ils peuvent se passer de nous quand même quelque part, ils n'ont pas besoin forcément que l'on mette du fric. Mais d'un autre côté, la collectivité souhaitant en effet, c'est un gros... un gros employeur, donc souhaitant encore voir les capacités d'emploi de cet employeur développé... Voilà ! Tout le débat c'est cristallisé là-dessus, est ce que l'on fait un gros projet à 500 000 ou est ce que l'on en fait 10 à 50 ? Voilà. Donc c'est pour vous dire pour l'instant on est toujours dans cette idée d'une économie productiviste, au départ, et que petit à petit quand même on arrive à se rendre compte que ce n'est peut être pas la solution pour nos territoires. Si un jour ou l'autre, je fais de l'économie fiction là ! Aubert et Duval tombe dans le giron de Monsieur Mital qui trouve que c'est extrêmement intéressant de le rapatrier chez lui, en Inde, on va se retrouver, je dis pas avec un trou béant, mais des bâtiments gigantesque et plus rien n'a mettre dedans !

N : D'où l'intérêt du coup de ce type d'hybridation à apporter petit à petit une autre forme

d'économie qui puisse éventuellement pallier à une crise, enfin à un risque...

P : Disons qu'il résistera plus facilement à une crise que ne peut résister un grand ensemble... Dans un grand ensemble des dommages seront des grands dommages. L'économie sociale et solidaire, encore une fois, c'est quelque chose qui est vivace ! Enfin nous on le conçoit comme ça et qui peut plus facilement s'adapter aux aléas. J'ai pas dit qu'ils s'adaptent facilement mais plus facilement...

N : Plus facilement, oui, oui complètement.

P : Voilà, mais ça, ça vous donne un petit peu l'état d'esprit dans lequel se trouvent aujourd'hui les élus du territoire de ce dire que fait-on ? Est-ce que l'on va effectivement les Combrailles c'est pas... relativement déshérité... c'est pas...

N : Pas très attractif.

P : Non alors voilà comment faire ? Est-ce que derrière par contre, vous voyez là où on se retourne, là où l'on se retrouve peut être plus facilement sur nos pattes... Pour accueillir des jeunes en apprentissages, parce qu'ils en sont quand même très demandeurs, Aubert et Duval, par ailleurs ont soutien un projet qui est le système... donc... comment dirais-je, c'est un système, enfin, pour loger les jeunes en alternance, leur permettre de ne pas avoir à payer à la fois un logement donc là dans l'entreprise à laquelle ils vont être rattaché, et un logement là où ils vont suivre des cours, avec à chaque fois double loyer, double nourriture, assurance, les trajets et j'en passe et des meilleurs. Donc l'idée c'est d'avoir... une vision... une vision sur la totalité de leur lieu de résidence et de leur permettre, en fait, de n'avoir qu'un seul interlocuteur. Donc dans ce projet là qui est, je dirais, annexe au projet lui-même économique, on va apporter, on va créer des possibilités d'hébergement à... et qui seront en relation avec d'autres hébergements sur le territoire où ils vont venir pour suivre des cours qui ne sont pas forcément dispensé sur place. C'est bon vous me suivez ?

N : Oui, oui, complètement !

P : Là par contre, la collectivité est peut être plus dans son rôle en accompagnant ce projet là par, je dirais, un aménagement du territoire qui va répondre à la demande, qu'en étant directement dans le cœur économique de l'action elle-même. Donc on est sur cette, vous voyez, on fait la navette encore. Il y a toujours une culture économique qui dit « Aubert et Duval peut embaucher potentiellement 1000 ou 2000 personnes de plus », sur le territoire là haut c'est Byzance quoi. Et d'un autre côté... oui mais ! Oui mais sur les Combrailles...

N : Est-ce que demain ?

P : Oui est ce que demain on fera ceci ? Est-ce qu'il n'y a pas d'autres projets plus, voilà ! Et puis en même temps plus... Qui sont moins dans le m... Dans l'économie de marché tout simplement !

N : Est-ce que sur les Combrailles il n'y a pas un potentiel de création de multiples activités qui, à terme, peuvent créer 1000 ou 2000 emplois mais, voilà, c'est peut être plus disséminé en plus, sur des activités plus hétérogènes...

P : Tout à fait.

N : Et du coup la dynamique c'est quoi ? Est-ce que l'on impulse cette dynamique là ? Ou est ce que l'on impulse la dynamique de... on continu... on continu dans le même sens ?

P : La vous touchez au... La vous touchez aux motivations d'une réforme territoriale. Là ça serait plus du ressort de la région quelle qu'en soit la taille ! Que notre propre... notre propre rôle qui est plus dans la proximité des territoires, pour permettre justement à ces économies qui sont soutenues par l'échelon régional de se développer et de trouver sur place, ben quelque chose qui permettra d'avoir des écoles de musique, par exemple... d'avoir... des équipements qui permettent à chacun de s'y retrouver !

N : C'est ça.

P : Tout simplement. Alors, on est... je dirais, que pour l'instant on est dans cette phase transitoire. Bon je vous passe aussi les péripéties de la réforme territoriale qui nous prédise une mort certaine à échéance de 5ans ou 6ans, bon on verra bien où on en est parce que c'est encore un peu beaucoup fluctuant, mais l'idée serait quand même celle-ci en effet, de rendre à la région le soutien économique qui est le sien, qui doit être le sien et... au département ce que l'on appelle la solidarité de proximité, et dans la solidarité de proximité vous retrouvez forcément des résonances avec l'économie sociale et solidaire.

N : Complètement.

P : C'est légitime.

N : Super. Vous m'avez déjà donné beaucoup d'exemples parce que vous connectez beaucoup votre réflexion au terrain.

P : Je passe mon temps à ça ! (rires).

P : Oui mais c'est formidable parce que c'est assez rare encore une fois. Je trouve ça intéressant que vous ayez cette capacité à pouvoir mettre des mots sur ce qui se passe sur le terrain et d'être très connecté donc je trouve ça vraiment intéressant et j'imagine que vous allez pouvoir me donner une liste importante, de votre point de vue, non pas des projets que d'économie sociale et solidaire, mais j'aimerais que vous me donniez des projets qui selon vous et votre perception de l'innovation sociale et de ce que vous m'avez dit, donc sortir un peu de ces chemins classiques, en gros voilà sortir des chemins classiques et balisés, pour vous c'est de l'innovation sociale, sur le territoire du Puy de Dôme, et peut être de manière plus large en Auvergne... si vous aviez une liste de projets à me donner, alors vous m'en avez déjà donné pas mal...

N : Oui c'est ce que j'allais dire...

P : Je ne sais pas deux, trois, cinq, dix maximum peut être, qui vous viennent comme ça vous vous dites pour moi innovation sociale c'est ça, ces projets c'est de l'innovation sociale...

N : Alors vous me posez une colle pour le coup. Je vous ai donné ce qui été en voie de réalisation, ce qui était en voie...

P : Mais ça peut être intéressant, est ce que... salon Joséphine par exemple ça y est, c'est en court ou...

N : Oui il faut dire où on en est. Alors le porteur de projet est venu nous voir donc... du salon Joséphine. Il nous a expliqué, je dirais avec vidéo à l'appui d'ailleurs... ils ont fait une vidéo de la façon dont les salons Joséphine fonctionnait pour savoir ce que l'on y faisait vraiment et sans aucun filtres. Des personnes qui pensaient ne pas pouvoir s'adresser à une caméra ou autre finalement le fond, de façon très naturelle, très spontané et de façon très riche aussi. Donc oui ce projet là c'est quelque chose qui verra le jour sur le territoire clermontois...

P : Donc c'est intéressant après d'avoir un projet qui est pas forcément... pas forcément implanté ni institutionnalisé mais le démarrage d'un projet peut être intéressant, pour moi en tout cas, le but c'est d'aller voir après ces gens là...

N : Ben écoutez...

P : Voilà si vous avez des projets comme ça qui vous arrivent n'hésitez pas à me les donner et moi je vais aller les voir pour voir un peu comment ils fonctionnent justement...

N : D'accord !

N : Pour apporter un petit peu mon regard théorique sur comment on peut...

P : Donc il faudra que je vous donne une petite liste de tout ce petit monde si je comprends bien.

N : Et si... Oui, le mieux ce serait...

P : Des contacts utiles !

N : Voilà ! Le top serait une liste avec les contacts ! Ca c'est sur que ce serait formidable. Mais peut là de manière rapide plutôt, parce qu'en fait...

P : En termes de projets ?

N : Je fais des entretiens, j'essaye de donner le même temps de réflexion à tout le monde pour voir un peu sur un temps court ce qui sort comme ça instinctivement pour voir si certains acteurs me donnent les mêmes projets. Donc qui serait vraiment des projets où, apparemment pour tous le monde c'est de l'innovation sociale, le but c'est un peu de voir si ça ressort ou pas. Donc du coup vous m'avez dit Salon Joséphine...

P : Oui et bien Salon Joséphine c'est vraiment quelque chose qui...

N : Donc ça ok.

P : L'intérêt du salon Joséphine il est multiple aussi c'est que lorsqu'on la présente, lorsqu'on a présenté le projet, le retour qui en a été fait... Il y a pas eu... Comment vous dire ? C'était présenté donc, au niveau du conseil général, j'étais présent, le vice président était présent le matin aussi, je suis resté l'après midi, donc il y avait les services aussi, le service insertion c'est-à-dire des gens que l'on appelle du central, de l'administration centrale de la DGCAS et les gens de terrain, dans les locaux de l'insertion qui eux travaillent au niveau des circonscriptions des actions médico-sociales, donc. Et qui eux sont effectivement dans l'insertion et là... voilà pour ce qui nous concerne, pour ce qui concerne notre périmètre... Et face à nous on avait des gens potentiellement intéressés ou concernés ou impactés par le projet des salons Joséphine. On avait invité la chambre des métiers, pour bien s'assurer qu'il y avait la chambre de commerce et d'industrie, pour bien s'assurer qu'il n'y avait pas... comment dirais-je, qu'il n'y ai pas de hiatus en terme de concurrence qui aurait été mal compris, même si on est, de toute évidence, pas sur le même public cible on va pas, on va pas...

N : Non la je pense effectivement...

P : Je ne vois pas quelqu'un en situation d'insertion laissé 60 euros sur... chez le coiffeur hein, ce n'est pas le style.

N : Non !

P : Donc voilà faire en sorte qu'après peut être ces femmes aient la possibilité de fréquenter ces salons aussi. Donc la chambre de commerce et d'industrie aussi parce que les ressortissants sont connus. L'école de la coiffure. Car c'est aussi un salon de coiffure en plus du reste, qui est prêt également à mettre des personnes en formation à disposition mais... qui auront l'état d'esprit, justement, de travailler dans ce type de salon là, qui ne sont pas là je dirais uniquement pour leur carrière mais qui amèneront un plus, voilà.

N : Oui des gens qui sont dans une dynamique sociale car tout le monde ne peut pas être confronté à ce genre de population qui... qui a besoin d'un contact particulier, donc forcément ça se réfléchi.

P : Exact. Donc si vous voulez c'est un... voilà où on en est, le projet a été présenté aux partenaires, nous on avait donné un accord de principe pour qu'il se fasse déjà... Le PLI de clermont-Communauté, donc le Programme Local d'Insertion par l'économie c'est déclaré enthousiaste, donc c'est bien. Voilà donc les institutionnels sont d'accord... Les représentants des forces vives du pays sont d'accord, aussi. On marchait sur un petit nuage quoi ! Ce n'est pas si souvent que ça arrive ! Dans le cas de la régie de territoire il a quand même au début fallu convaincre celles et ceux qui devront être les porteurs institutionnel du projet, c'est-à-dire que nous on aide au démarrage, si vous voulez, on est un peu le... on met le terreau et on arrose, et après il faut trouver les tuteurs et les tuteurs en l'occurrence ça a été les deux communautés de communes au départ donc de Billiom, Saint Dier Vallée du Joron et de Riom es Allier qui n'étaient pas forcément, je dirais, convaincus au départ, bon l'une plus l'autre, après il a vraiment fallu effectivement démontrer ce que c'était, on a donc fait un voyage d'étude... à Lunel, précisément. On a vue comment ça fonctionne, on est revenu, ils étaient plus convaincus, on en a parlé autour, après par capillarité, le maire de Cournon qui cherche, je pense, à diversifié l'offre d'insertion sur son territoire qu'est celui de la deuxième commune du département quand même, c'est dit mais purée c'est quand même intéressant ça et en plus il a déjà des services qui eux travaillent déjà sur les deux territoires, c'est le cas du service intercommunale à vocation sociale, le SIVOS, qui fait du portage de repas à domicile. Donc quand vous croisez tout cela effectivement vous arrivez à quelque chose mais des grands projets

brillantissime qui nous arriveraient comme ça, je vais être un peu ennuyer pour vous en donner parce que... (rires). L'idée c'est justement, on est dans la phase ou on veut les faire sortir de terre, si vous voulez, voilà. C'est... on ne va pas se jeter sur la première idée parce qu'elle arrive mais on voudrait que ça sorte ! Il y a des choses qui sont sorties parce que... pour faire notre nouveau programme départemental d'insertion, on fait ça en deux temps. On a fait les rencontres départementales de l'insertion donc à la chapelle des cordeliers là bas derrière, et on fait les rencontres territoriales de l'insertion pour ça. Pour... le premier objectif c'est de dire aux gens... reprenez la main sur ce que vous pouvez faire dans votre territoire... On est pas là pour vous dire, jusqu'au fond des choses, ce qui va être fait, comme je vous disais tout à l'heure, dans ces rencontres il y a des gens qui ont parlé des cafés sociaux aussi, je parle même pas des Augustes, c'est encore une autre optique mais c'est des cafés où les gens se rencontrent, discutent, échangent, et voilà. D'autres qui optimisent se que fait Culture du cœur par exemple, voilà, ce type de relais là. Mais on a eu une kyrielle de propositions et je peux pas vous les formaliser comme tel, c'est vraiment qu'au stade des idées, et il faut que les territoires s'en empare si vous voulez, voilà, et le rôle de la collectivité c'est d'accompagner la naissance de ces projets là sans les empêcher, sans forcément non plus s'enthousiasmer de trop, donc là on a vraiment besoin d'avis professionnel sur ce qui est proposé.

N : Et du coup un projet comme InserFac, par exemple...

P : Oui, autour du livre.

N : Innovation sociale ou pas ?

P : Oui bien sur.

N : Les Augustes ?

P : Ben les Augustes c'est pareil mais là c'est juste un avis personnel (rires). Les Augustes !

N : Oui mais un avis personnel c'est intéressant.

P : Vous avez plusieurs façons de voir les Augustes.

N : Est-ce que dans le cadre de votre définition de l'innovation... Alors, votre, je dis la définition...

P : Oui celle de la collectivité.

N : De la collectivité. Mais vous aussi vous avez une affinité à cette définition là que vous portez vous aussi, j'imagine, individuellement.

P : Bien sur.

N : Donc est-ce que par rapport à ce regard là, Les Augustes, qui est institutionnalisé, on est plus à l'idée qui émerge ou l'on se dit on va les aider, voilà, maintenant c'est fait et beaucoup de clermontois connaissent ces pratiques, donc voilà... est ce que cela vous paraît, avoir été ou être toujours une innovation sociale ?

P : Alors, les Augustes s'essouffent un peu mais là parce qu'ils ont un problème de bénévolat urgent à régler... Le projet de l'association par contre, je crois, il reste toujours d'actualité... et je pense qu'il est de plus en plus d'actualité d'ailleurs. Mais ça les Augustes vous avez deux façons de les voir c'est un peu le poil, un des poils à gratter du Conseil Général, précisément parce que bon... ils sont... ils sont agitateurs de pensées d'une certaine manière. Eux ils le vivent pleinement, et c'est peut être ça aussi quelque part qui fait que parfois les élus du conseil général ont parfois du mal à prendre la dimension du projet mais... mais ils sont bien dans ce champs là. Et vous avez d'autres poils à gratter qui sont encore plus... démangeant. On a joué le jeu, on a joué le jeu mais on fait comprendre aussi que des fois il ne fallait pas continuer à taper un peu trop... Je veux bien que l'on prenne des coups mais de temps en temps aussi un coup de main c'est pas mal c'est le journal Exclusif, vous connaissez ?

N : Oui.

P : Donc la bande à Bernard Voldoire, Denis Couderc et tout ça, voilà. Donc là c'est un champ que l'on avait un peu déserté, on peut le dire parce que je crois que au bout d'un moment le conseil d'administration tourné vraiment entre lui, il ne tenait plus, je dirais, plus aucun compte des avis que l'on pouvait avoir également sur la ligne éditorial, dans la mesure où nous sommes financeurs unique, il ne faut pas l'oublier... au titre public on s'entend... Bon de temps en temps bon je veux bien que l'on s'en prenne quelque unes hein, on les mérite souvent ! Mais bon pas tous le temps quoi ! Il y a des fois on fait les choses bien, il y a des fois on est en désaccord mais on l'exprime et là dans les colonnes du prochain journal Exclusif... on va expliquer le pourquoi on souhaite aller vers la dématérialisation du support, c'est un souhait du Conseil Général. Alors je ne vous raconte pas les levées de boucliers ! Quand je me rends au Conseil d'administration d'Exclusif c'est bon je sais que je ressors j'ai douze balles dans la peau mais... mais au moins, si vous voulez, il y a un contact et il y a un échange, chose qui n'existait plus auparavant. Donc ils avaient plutôt tendance à être dans une position : « de toute façon on est contre l'institution »... Certes ! Mais c'est quand même l'institution qui vous soutient donc... si on rétabli pas un minimum de



dialogue. Vous voyez, ça aussi le dialogue, ça c'est un élément essentiel de l'économie sociale et solidaire. Si vous avez plus de dialogue au bout d'un moment le projet ne peut plus fonctionner parce que il va tourner en boucle, en circuit fermé, et au bout d'un moment personne va s'y retrouver, c'est un risque pour eux, c'est un risque pour nous, aussi en même temps.

N : Tout à fait.

P : Alors ça pour moi c'est un projet d'innovation sociale pour moi Exclusif, oui ! Parce que un journal à destination des bénéficiaires du RSA, ça il fallait le trouver mais c'est un projet ancien, c'est pareil, ça a dix ans !

N : Oui, mais non, mais bien sûr...

P : Mais ça fait parti pour moi, dieu sait pourtant que...

N : Au moins ça a été une innovation sociale, après est ce que ça l'ai toujours ça peut être une question mais parce que...

P : Ca l'ai encore, franchement ça l'ai encore, et comme c'est fait ça peut perdurer, sauf que maintenant en effet il y des choses, des charges que l'on ne souhaite plus assumer parce que l'on a plus les moyens qui ne sont pas inhérentes à l'action d'insertion proprement dite, encore une fois, notre intérêt, c'est l'accompagnement des gens qui veulent bénéficier du soutien d'Exclusif. C'est l'accompagnement de ces personnes là, c'est ces questions là et c'est pas de payer du papier ou du routage. Alors c'est ce que je suis venue expliquer à quelques reprises, avec un succès que vous imaginez, mais c'est ça, l'intérêt du Conseil Général c'est au bout du compte le bénéficiaire lorsqu'il va sortir de la revue il aura peut être pas de boulot, il aura même sûrement pas de taf, mais au moins il aura vécu une aventure particulière qui peut lui donner, ouvrir des possibilités et au moins... voilà, c'est ça aussi. Il réintègre la sphère de la société par ce biais là, en étant lui-même en position de questionnement par rapport aux autres, ça c'est un progrès, ça sa fait partie de l'innovation sociale.

N : Ok.

P : Même si on est passé au hachoir parfois, on fait la part des choses.

N : Oui ça reste...

P : Non ça en fait, ça en fait partie aussi, ça en fait partie... De l'innovation sociale tiens je vais vous donner un autre exemple tiens, je vais tout de même vous en donner quelqu'un. Il y a... ça doit faire quatre ou cinq ans... les Compagnons Bâisseurs sont

venus sur le Puy de Dôme. À la demande du Conseil Général. Parce que là c'est pareil ont avait eu vent du travail qui se faisait, notamment à Marseille, alors les compagnons bâtisseurs c'est une émanation de... d'Emmaüs au départ. L'idée des compagnons bâtisseurs c'est... Alors on est encore dans l'estime de soit, comme les salons Joséphine, pareil, même idée c'est ça. Mais cette fois-ci, en liaison, enfin il y a un constat qui est fait. Le constat c'est que beaucoup de problématiques sociales pourraient être résolus si les gens avaient un cadre de vie qui soit... pas déprimant quoi, qu'il soit agréable... et si en plus ils prennent part, non pas à la dégradation du cadre de vie mais à son amélioration c'est un plus. Donc beaucoup de problématique sociale également sur le plan, et bien, de la santé. Bon les logements ont besoin d'être isolés ou... qu'il n'y ai plus de moisie dedans, des choses comme ceci, sur le plan de la considération de soit, dire que l'on a mis sa famille à l'abri dans un endroit qui est sain, qui est un peu près l'image de ce que l'on attend, on part quand même le matin avec un peu plus le sourire qu'un machin avec les murs lépreux.... Donc je caricature sans doute le postulat des compagnons bâtisseurs mais c'est bien cela. Il faut que je note aussi en même temps sinon je vais oublier de vous donner tout ce dont je parle...

N : On a dit Exclusif, Inserfac, mais Inserfac je pense que je vais voir Alain Chapelon...

P : Oui, oui c'est un personnage... Alors, l'avantage d'Inserfac aussi. Alors on a peu près quatre porteurs de chantiers d'insertion dans le département. Il y en a deux qui sont bien malade, on va dire, parce que financièrement c'est pas toujours évident à gérer, c'est grosse machine là, et puis deux qui s'en sortent relativement, pour l'heure, qui sont Détours, plus implanté sur le Livradois Forez et Inserfac. Donc Détours c'est Monsieur François Chasseigne que s'en occupe et Inserfac c'est Monsieur, donc effectivement, Chapelon qui s'en occupe et les deux, enfin, au niveau du discours François Chasseigne c'est pas un grand causant dans l'éternel mais par contre Monsieur Chapelon à une vision des choses qui est très, très développé...

N : Ok.

P : Vous savez... pour moi et pour le vice-président, dans le champ de l'économie sociale et solidaire, rien n'est acquis définitivement. C'est-à-dire que aujourd'hui notre soutien est pertinent par rapport à un certain nombre de projets que je vous ai mentionné, demain nous aurons d'autres projets, l'idée c'est pas de, voilà, c'est pas de les tenir sous perfusion, c'est qu'une fois qu'ils sont arrivé à maturité et qu'on peu les laisser prendre leur envol, c'est ce qu'il faut faire et redéployer les moyens qui sont disponible pour venir en soutien d'autres activités c'est aussi ça la solidarité, pour nous c'est on vous a aidé, maintenant d'autres on besoin de soutien, voila.

**Entretien avec Sandrine Barrière, créatrice et gérante de la SCOP Appuy Créateur, mais aussi Appuy Dôme (service à la personne) et Appuy Compétence (Centre de formation). Entretien le mardi 8 juillet 2014 à 11h dans les locaux d'Appuy Créateur.**

N : Alors on va aller sur des choses centrales par rapport à l'enquête, est ce que vous seriez en capacité de me donner une définition, votre définition, alors quand je dis votre définition c'est aussi bien votre définition personnelle que la définition de votre structure, de l'économie sociale et solidaire. C'est-à-dire, qu'est ce que pour vous individuellement et collectivement dans la structure est l'économie sociale et solidaire ?

S : Je ne saurais pas le dire collectivement, après je pense que l'équipe est assez proche de ma définition (blanc). Moi je dis toujours que dans...

N : Ca peut être des mots...

S : Dans économie sociale et solidaire le premier mot... c'est économie !

N : Donc c'est LE mot. C'est le premier mot c'est le mot important ?

S : C'est le mot important, c'est le mot... J'ai fait beaucoup d'audit de structures d'insertion, dans une autre vie, et... et c'est le mot que l'on oublie quand on est dans le domaine ESS, c'est-à-dire que si l'on veut continuer à pouvoir mener des actions, à pouvoir avoir un rôle différent d'une société classique, et bien derrière il faut quand même qu'il y ai de l'économie c'est-à-dire que l'on ai les ressources nécessaires pour mener à bien nos actions. Donc il y a le mot économie ! Et puis pour moi derrière l'ESS c'est un mode de gouvernance différent, dans le cadre d'Appuy... il faut savoir qu'aujourd'hui les entrepreneurs ils sont plus nombreux à être associé que l'équipe des permanents, donc c'est vraiment ça, c'est... entreprendre d'une manière différente... Et ça il y a que l'ESS qui peu le permettre. Et par contre on peut entreprendre d'une manière différente mais si à la fin du mois on ne peut pas payer les salaires... On ne va pas entreprendre longtemps, enfin vous voyez ce que je veux dire.

N : Donc la logique principale, si je résume, c'est quand même la première chose c'est l'économie et ensuite c'est... entreprendre autrement à travers un mode de gouvernance...

S : Un mode de gouvernance et un mode de fonctionnement différent mais il ne faut pas oublier le premier mot (blanc).

N : Ok, d'autres choses à rajouter par rapport à ça ou c'est vraiment que l'essentiel est là ?

S : Non après la solidarité nous on va la retrouver au travers des entrepreneurs donc c'est quelque chose qui est présent... Le social aussi hein... Souvent on rigole entre nous on dit que si l'on devait créer un nouveau poste chez Appuy on pense que ça serait le... une assistante sociale d'ailleurs ! Parce que l'on gère aussi ça ! Quand on touche au salaire des gens, comme on le fait en fait, et à leurs problèmes d'argent, on touche forcément à tous les autres problèmes sociaux. Et ce que je voulais rajouter sur la solidarité c'est que derrière... parce que Appuy, finalement, c'est quoi ? C'est des entrepreneurs individuels qui entreprennent d'une manière différente, et pourtant cette solidarité elle existe. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, des entrepreneurs qui sont là, la plupart sont là depuis longtemps, ils sont associés, ils sont capables de dire « on sait que ce que l'on reverse à Appuy ça représente plus que le travail que l'on génère pour l'équipe, mais on le fait pour donner la chance... »

N : À d'autres...

S : À d'autres d'entreprendre...

N : Comme nous on a fait quoi !

S : Ouais et ça c'est une solidarité ! Et il y a deux axes de solidarité chez Appuy il y a de l'entrepreneur patenté, nouveau... rentables etc. vers les petits entrepreneurs, tout frais, tout nouveaux, tout... Et des gens qui contribuent largement au système hein. Aujourd'hui pas tout à fait, mais peut être cette année avec les nouveaux associés, on va arriver à ce que la coopérative d'emploi finance plus la coopérative d'activités que les collectivités locales quand même.

N : D'accord.

S : Donc ce mot de solidarité il est important. Et après moi j'ai bâtie Appuy sur une solidarité qui est la solidarité des territoires, c'est-à-dire que aujourd'hui Appuy, là on est au siège, on est à Clermont... Mais Appuy c'est aussi Thiers, Bourbon l'Archambault et Murat. Et si demain je veux être riche, ce qui serait pas trop possible avec la SCOP, mais bref, si on veut afficher un gros niveau de bénéfices c'est très simple, moi j'ai un moyen hyper simple, c'est on coupe l'antenne de Bourbon, de Thiers et de Murat. On se recentre sur Clermont où les entrepreneurs font à peu près trois fois plus de chiffres d'affaires qu'en milieu rural, mais c'est pas du tout notre vocation... Et en fait, voilà, on joue vraiment le jeu de la solidarité territoriale. C'est-à-dire que c'est pareil, je retourne à l'éthique mais chaque année je me rends compte que c'est le résultat de Clermont qui vient compenser les pertes que l'on fait sur nos

antennes, donc elle est vraiment...

N : Mais si l'équilibre existe...

S : À par contre, on rejoint le côté économie, c'est que je veille à ce qu'il y ait un équilibre.

N : D'accord, ok, très bien donc il y a une dimension économique principale...

S : Ben concrètement...

N : Un mode de gouvernance différent, un mode de fonctionnement différent, un entrepreneuriat différent, une solidarité à travers d'entrepreneurs qui sont dans une solidarité directe entre entrepreneurs qui fonctionnent bien et petits entrepreneurs, une solidarité territoriale, et une dimension sociale à travers le lien humain qui existe, voilà, dans la structure. Ok.

S : Alors, la difficulté, je trouve, de donner une définition de l'ESS c'est que c'est... Hyper large l'ESS ! Donc on va aller à des petites associations d'éducation populaire qui vont pas avoir les mêmes... les mêmes attentes, et les mêmes modes de fonctionnements, et le même modèle économique que des... que des banques ou... et qui pourtant sont dans le même domaine donc des fois... même si je trouve ça génial la confrontation, hier on était à la CRESS et à chaque fois je trouve ça fantastique parce que chacun à son, sa vision de l'ESS et à la fois je me dis que des fois ça déserte un peu notre image parce que... parce que comment...

N : C'est un peu l'éclatement !

S : Hein ? Bah ouais !

N : C'est vrai que c'est un des... et ces d'ailleurs pour ça que l'on réfléchit aux représentations parce que l'on voit bien que l'on voit l'ESS de manière très différente selon où on est positionné et du coup, voilà, comment faire pour arriver à trouver une sorte d'axe commun quand même, c'est un peu tout l'enjeu de l'ESS...

S : Oui c'est compliqué... Moi je pense que le seul... le seul truc commun, à part des valeurs, ça va se retrouver sur les valeurs et sur les modes de gouvernance. Mais autrement c'est dur, enfin, dans la, pour la plupart des gens la vision qu'ils ont de l'ESS c'est la petite asso de quartier. Et c'est pas... C'est pas... Chèque Déj qui doit être une des plus grosses SCOP, il y a plein de grosses SCOP qui sont dans le domaine de l'ESS.

N : C'est sur.

S : Et ça se voit pas, enfin...

N : Non ! Enfin parce que oui la visibilité elle est très liée aussi à... à l'union. Et l'éclatement fait que ça ne permet pas au secteur d'être vraiment visible.

S : D'ailleurs si on regarde la com des grosses banques mutualistes, ça tourne toujours sur le mode de gouvernance c'est « ah moi je suis associé à ma banque, ils ne font pas n'importe quoi ! ».

N : Oui donc c'est un élément fondamental les modes de gouvernance.

S : Oui, cela dit...

N : Ok... On va peut être passer au deuxième thème important, qui est lié, ou pas, après cela dépend de la vision que l'on peut avoir, c'est l'innovation sociale. C'est un peu un terme à la mode en ce moment c'est vrai qu'il faut pas se le cacher, c'est un terme qui revient de plus en plus, que l'on voit de plus en plus apparaître et forcément c'est une question que l'on se pose aussi puisque l'on s'interroge à l'ESS, on s'interroge aussi, en lien, à l'innovation sociale. Donc c'est pareil j'ai la même question, est ce que vous auriez une définition ? Alors, est ce que vous y avez réfléchi déjà ou c'est la première fois que vous vous dites « tiens l'innovation sociale » ou pas du tout, et si oui quelle définition, qu'est ce que l'on met derrière ?

S : Je n'ai pas de définition mais je suis une fille de chiffre, je ne l'ai pas dit mais je suis une financière quand même... Je pense que... Alors... je vais partir du macro et puis je vais essayer de revenir au micro que sont les coopératives. Pour moi l'innovation sociale c'est de faire changer la société... (blanc). Ca peut être plein de choses. La représentation que l'on a de la société, le fonctionnement de la société... voilà c'est ça ! Et... et je pense que pour ça l'ESS est super fort, c'est-à-dire qu'il y a toujours des espèces d'uluberlu qui sont capables d'avoir des idées tellement folles que ça marche ! Je sais pas... Je sais pas le formuler autrement, désolé. Mais... Mais c'est ça quoi ! C'est un moment être assez fou pour imaginer des choses, et être assez militant, parce ça aussi c'est une caractéristique de l'ess, d'être assez militant pour pouvoir les mettre en place. Et les coopératives d'activités sont un excellent exemple, c'est-à-dire qu'il y a quand même, un paquet de fous, qui depuis 95, imaginaient ce qu'était l'entrepreneuriat collectif, une autre manière, et à force de persévérer, à force de lobbying, et a force d'une énergie que... enfin moi je pense que je suis membre du CA depuis... c'est une bonne question ! Depuis 2009 ou 2010... et que... je vois déjà, rien qu'en 5 ans, les... oui ça doit être ça. Rien qu'en 5 ans l'énergie que l'on a déployé pour arriver au bout de cette loi quoi enfin, c'est un truc de... Et on est membre du

CA de Coopérer en bénévoles.

N : Oui.

S : Donc là on est sur le militantisme, on est plus sur notre boulot de tous les jours, on est tous des gérants de coopératives, on est tous des administrateurs bénévoles.

N : Et est ce que, je me pose une question là, alors le but est pas vraiment de déranger et de bousculer des choses, c'est vraiment pas le but. Mais je me pose quand même une question c'est que vous avez dit... C'est ça qui me marque. Avant la définition de l'innovation sociale vous m'avez dit « moi je suis une financière, une fille de chiffre » !

S : Ouais.

N : Et après vous me dite : « moi pour moi l'innovation sociale c'est faire changer la société donc les représentations, les fonctionnements donc l'ess est super fort pour ça ». Ok ya pas de soucis, de toute façon j'ai pas de définitions, je vous la demande. Mais du coup je trouve assez paradoxal de dire l'économie c'est la chose la plus importante, avant de penser à autre chose il faut que l'économie fonctionne, les chiffres c'est important, je suis financière, et aujourd'hui effectivement dans la société, qui est une société néolibérale, on le sait très bien, on fonctionne la dessus, le chiffre est important, le financier est important, l'économie est important, effectivement, mais l'économie de marché... et du coup comment l'innovation sociale peut changer des représentations et des fonctionnements dans la société, à travers l'ess et à travers des structures comme la votre, si des structures comme la votre sont basés sur des logiques très financière, très économique, très... Alors, est ce que ça ça participe à un changement puisque finalement on se rend compte que aujourd'hui la société et la description que vous faite de votre activité est très proche et c'est aussi peut être pour ça, et probablement peut être pour ça que ça fonctionne aussi bien alors finalement quel est le facteur de changement que peut apporter une coopérative d'activité comme la votre puisque vous êtes positionner sur des choses qui en sont pas sensés faire changer, profondément...

S : Ah... et bien... quelque part si !... On peut aller frontalement face aux choses dans la vie, moi je suis pas sur que ça marche. Et puis il y a une logique enfin, on vit dans un monde. Alors on peut aller élever des chèvres sur le Larzac moi j'ai rien contre, mais en l'occurrence ici on vit dans un vrai monde et moi mes salariés ils ont besoin de manger, donc j'ai besoin de faire de l'économie. Ce qui va être différent c'est la manière dont on va le faire. C'est-à-dire que moi je trouve ça très bien si on fait du bénéfice chez Appuy, mais ce que je trouve encore mieux c'est que 60% de ce bénéfice il est redistribué au titre de l'intéressement, que les 40% qui reste, il y en a

20% qui vont être mis en réserve impartageable de la SCOP, ce qui a financé nos locaux aujourd'hui, et il y en a 20% qui vont être répartis au titre de la participation. C'est-à-dire que reviennent 80%, directement, 80% des bénéfices de l'entreprise... aux salariés.

N : Ce qui là pour le coup change beaucoup de choses sur une logique libérale classique, avec la logique des actionnaires...

S : Il n'y a jamais eu 1 euros versé de dividende aux associés d'Appuy Créateur, pourtant ça serait bien...

N : Et est ce que ça ça participe à du coup... Est-ce que ça c'est de l'innovation sociale ? Dans le sens où ça participe à un changement de représentations et de fonctionnement. Et est ce que ça y participe vraiment, est ce que vous avez la sensation que dans la société lambda, votre action, et quand vous dite non mais moi j'ai pas d'actionnaires, moi je dirige une société coopérative où on redistribue les bénéfices par intéressement aux salariés, il n'y a pas d'actionnaires, il n'y a pas...

S : Enfin il y en a des associés mais ils ne touchent pas de dividendes !

N : Ils ne touchent pas de dividendes donc c'est vrai que ça change beaucoup les choses mais est ce que vous avez l'impression que les gens perçoivent ça ? Et est ce que vous avez la sensation que certains changent de représentations du coup en se disant « ah mais c'est possible de faire de l'économie autrement ! » ?

S : Et bien, voilà, alors ça c'est l'autre point que je voulais dire, si l'on reste à pas se fixer sur l'économie on est un peu décalé par rapport au monde néolibéral, enfin au monde qui nous entoure hein ! Et pourtant, je pense que nous on montre qu'on peut la faire autrement cette économie, et ça, voilà, aujourd'hui Appuy je vous ai dit c'est 200 entrepreneurs, c'est plus de 100 équivalents temps plein en salariés. Ça montre que l'on peu, alors c'est en dix ans, mais qu'un mode de fonctionnement, alors on a pas compter à la fin de l'année mais à la fin de nos 9 ans on avait créer 600 emplois. Ça montre quand même qu'un fonctionnement différent...

N : Fonctionne.

S : Ça peut marcher... Et après, enfin voilà, si on veut que ça perdure... et bien il faut avoir des réserves, si on veut avoir des réserves il faut faire des bénéfices. Parce que l'on est jamais à l'abri d'un coup dur, on a perdu près de la moitié de notre financement public donc il faut quand même avoir les reins un peu solide pour y arriver. Et si... enfin, j'aimerais bien pouvoir dire que tout le monde, tout peut se faire autrement, moi j'y crois pas ! (rires).



N : C'est plus de la logique pas à pas, petit à petit, on veut modifier un peu les choses mais pas d'un seul coup, plus pas à pas.

S : Je vais vous raconter une histoire, je ne parle jamais direct en réunion d'info de devenir associé, on l'évoque, mais c'est pas une obligation. Maintenant avec la loi au bout de trois ans ou on est associé, ou on s'en va, mais jusqu'alors c'était pas une obligation. J'ai certains de mes collègues qui sont très militants, qui n'ont pas du tout le même profil que moi et qui sont très militants et qu'ils l'annoncent dès le départ. Moi je suis plus dans la douceur, mais au résultat, il y a un grand nombre d'entrepreneurs qui étaient là en 2005 qui sont encore là, et qui sont devenus associés. Et on a, je vous l'ai dit, à peu près 200 entrepreneurs, 100 qui rentrent et 100 qui partent à peu près chaque année. Non on en a à peu près 300, 100 qui rentrent et 100 qui partent. Ceux qui partent ils venaient tester et ils ont le droit, enfin moi je suis pas pour cloisonner. Ils ont le droit, par contre quand ils vont partir ils seront ce qu'est une SCOP, une coopérative, ils seront ce qu'est l'ESS...

N : Et du coup ils deviennent des ambassadeurs un peu...

S : Ouais ! Au moins ils seront et ils verront plus ça comme l'association de pêche locale ou... enfin, je caricature grossièrement mais pour... mais ils le seront ! Et puis ceux qui restent, c'est pas parce que au début, peut être qu'au début je leur aurais dit il faudra rester hein ! eT puis c'est pas... C'est comme quand on se marie, c'est pareil, on dit pas, tiens je vais t'épouser le premier jour, ben je sais pas... Moi je ne suis pas comme ça en tout cas ! (rires).

N : Oui disons que ce n'est pas gage de pérennité (rires).

S : Pour moi c'est exactement comme ça, c'est parce que on a... ils sont rentrés là... c'est des demandeurs d'emplois, ils ont envies de créer leur boulot. Ils ont une... Leur objectif c'est aussi de manger. C'est surtout de manger et de vivre ! Mais petit à petit ils vont être en atelier avec d'autres, ils vont comprendre la coopération, on va monter... parce que l'on passe beaucoup d'énergie à monter des projets collectifs et ils vont comprendre la coopération et ils vont devenir associés, mais tout cela sera fait en douceur et je crois que c'est ça en fait notre innovation... c'est d'être assez fou... pour relever des défis et se dire : qu'est ce que l'on voudrait pour le monde de demain ? Innover ! Mais à notre manière. Tout à l'heure on parlé d'Appuy compétence, on sait que la loi... il y a deux lois qui vont faire beaucoup de mal aux centres de formation. La première c'est celle, enfin, tout est en train de changer, et les petits formateurs individuels ils vont avoir du mal à répondre aux critères de la nouvelle loi sur la formation professionnelle continue. Et la deuxième loi qui est passé

au 1<sup>er</sup> juillet c'est que l'on peu plus salarié des gens moins de 24 heures par semaines.

N : D'accord.

S : Et ça nous on la vraiment anticipé et on c'est dit : « demain, des formateurs sur le carreau il va y en avoir un paquet en Auvergne ! ». Et on a monté Appuy Compétence et les entrepreneurs qui sont dedans, qui sont associés, d'Appuy Compétence pour le coup, ils sont à fond dans le lobbying, ils sont à fond dans la recherche d'infos, on se fait des séminaires tous les deux mois à peu près. Chaque groupe travaille, on se réunie tous les deux mois et on avance sur qu'est ce qu'est la loi, comment on imagine les processus de formation, on a monté une formation de formateurs. Ben le 1<sup>er</sup> janvier 2015 on sera près. C'est-à-dire que la loi elle peut arriver, on est près, on a innové, pour moi c'est ça innover.

N : D'accord.

S : Alors on a innover d'une autre manière.

N : Après est ce qu'il y a une manière d'innover j'en sais rien mais...

S : Non mais voilà ! On a pas fait de la R&D ! Juste une loi, une idée et c'est partit ! Et... c'est pour... c'est aussi ce qui fait la force du réseau Coopérer.

N : Hum.

S : C'est notre innovation. C'est-à-dire d'Appuy Compétence, il y avait une expérience un peu similaire à Besançon mais... mais nettement moins que nous, enfin, différente de nous, pas du tout né pour les mêmes raisons, et aujourd'hui on est une quinzaine de coopératives à réfléchir sur des centres de formation et à être en lien, et à faire naître des idées. On a apporté quelque chose dans le réseau, mais le réseau nous apporte aussi beaucoup parce que l'année prochaine normalement naîtra en Auvergne les CJS, Coopératives Jeunesse de Services, ça c'est de l'innovation, ça existe depuis 88 au Canada.

N : Coopérative Jeunesse de Service.

S : Ouais, les CJS.

N : En quoi ça consiste exactement ?

S : C'est... Comment dire ?

N : C'est à destination des jeunes ?

S : Des 16/18 ans en France parce qu'on a pas le droit autrement, des 12/18ans au Canada.

N : Ok.

S : Et c'est un moyen de dire à des jeunes, et bien, au lieu d'aller chercher un job cet été, vous allez monter un projet collectif, une com collective, donc ça veut dire avoir, non seulement des chargées de missions comme on a chez Appuy, mais aussi quelqu'un, ou travailler en lien avec une mission locale, ou quelqu'un qui a l'habitude d'accompagner des jeunes et de travailler pendant 6 mois avant l'été sur l'offre, comment on la met en valeur, etc., et l'été aller vendre des prestations, et c'est le même principes que pour les entrepreneurs, ils touchent un salaire.

N : D'accord.

S : Ils se font leur argent de poche.

N : Ok, intéressant.

S : Sauf que c'est des jeunes à qui on aura donné j'espère l'envie d'entreprendre, et le sens de la coopération, c'est nos petites graines de futures SCOP ou d'associations peut importe, ça c'est de l'innovation.

N : Oui, oui, pour le coup, ça colle à la définition.

S : Et c'est sociale... c'est sociale pour deux raisons c'est que, ça va... j'espère changer notre société... Pourquoi on le fait en Auvergne ? Moi j'ai tout de suite... Les bretons ont pris le bébé, ils sont hyper forts et pffff, ils sont trop forts les bretons ! Non mais chaque année ils partent, ce que moi j'ai jamais le temps de faire, au sommet des coopératives à Québec...

N : Donc effectivement l'émulation...

S : Exactement ! Ils regardent ce qui se passe... Donc là ils repartent cette année, je sais pas ce qu'ils vont nous rapporter mais, ils repartent, et puis pas que de bretons, mais voilà, moi je pense, que sur nos territoires, on se bat tous les jours pour faire venir, parce que nous on est vraiment en lien avec les territoires, donc tous les jours on se bat pour faire venir des nouveaux actifs en Auvergne avec la RDTA notamment, on participe aux opérations de prospection, etc., un des moyens a ne pas s'enquiquiner à passer ces

week end à Paris à trouver des moyens et essayer de faire venir des nouveaux actifs, c'est de faire en sorte que nos jeunes ne partent pas des territoires.

N : Ca c'est sur.

S : Moi j'ai fait mes études, une grosse partie à Clermont, et après ailleurs, mais... tous nos copains, enfin mon mari aussi, tous nos copains je pense que à une ou deux exceptions prêtes, on c'est tous retrouvé un jour dans notre vie à Paris. Alors ce qui était... Ceux qui ont le plus de chance sont revenus... mais pas tous quoi... Donc un moyen de créer son emploi en Auvergne c'est aussi... enfin c'est aussi d'entreprendre ce qui n'est pas forcément facile en sortant de l'école...

N : Effectivement.

S : Voilà, c'est montrer à des jeunes que l'on peut entreprendre en sortant de l'école et je trouvais cela super intéressant sur notre territoire. Après, à Bourbon, à Murat, c'est pas évident de trouver un job d'été non plus quoi. Donc du coup c'est aussi proposer à des jeunes du territoire un boulot pour l'été et qu'ils ne soient pas tout seul chez eux, enfin voilà, je crois qu'il y a la moitié des français qui partent en vacances. C'est ça innover !

N : Ok.

S : Innover c'est aussi... Pour Appuy ça été aussi de se dire... le système culture, je monte une assos qui touche des subs j'embauche des intermittents aura une fin... ou est de moins en moins vrai... Et bien comment on peut amener des... « cultureux » au monde économique, voilà on a réfléchi, on a monté le département... Pour plein de raisons, des raisons de chiffre, ça coute moins cher de monter un département, mais aussi des raisons idéologiques, c'est un département d'Appuy c'est-à-dire qu'ils viennent au petit dej avec les entrepreneurs, avec les consultants et tout et tout. Ils ne sont pas seuls dans leur coin.

N : Oui.

S : Et ils viennent se confronter à ce qu'il peut y avoir de pire pour eux... Enfin quand ils me disent : « t'es en train de me dire qu'il va falloir que j'aille chercher des clients, faire du commerciale ? ». Ben oui mais je sais pas mon collègues qui est à côté il fait du commerciale toute la journée ! Si il veut travailler, si il veut manger il faut qu'il se développe...

N : Donc la culture doit suivre aussi, aller dans le même sens quoi !

S : Ben... (blanc). C'est pas moi qui ai décidé que... C'est pas moi qui fait des lois sur l'intermittence, et c'est pas moi qui baisse les financements publics. Mais force est de constater cette réalité aujourd'hui.

N : Hum... Le principe de réalité...

S : C'est peut être ça mon côté économie c'est le principe de réalité en fait... Non mais !

N : Ok.

S : C'est faire ces preuves que ça existe. On peut avoir une SCOP de 200 salariés, avec un mode de gouvernance différent, et être aussi, enfin il y a de très beaux fleurons de l'économie sous forme coopérative... Chèque Dej en est un excellent exemple quoi !

N : Effectivement.

S : Et montrer que l'on peut entreprendre différemment, si vous montrez que des gens qui gagnent pas beaucoup de sous, ça va pas faire envie hein... Et en termes de communication c'est vachement plus vendeur, moi je vous le dit !

N : Ok.

S : Non mais encore une fois je reviens sur cette notion d'économie, j'ai tellement fait d'audit de structures d'insertion où punaise c'était des beaux projets en termes d'insertion mais qui ont capoté parce que derrière il n'y avait pas de rentabilité économique, parce que je pense que sur toute une génération ou on était sociale et solidaire, ou on été économique enfin...

N : Oui l'un ou l'autre mais pas les deux.

S : Ouais mais pas les deux. Alors je trouve ça bien, alors je pense pas être la première génération parce que j'ai certains collègues qui sont quand même plus âgés que moi, mais montrer que l'on peu allier économie et... sociale et solidaire, enfin moi je pense que c'est le plus grand challenge qu'a à relever... qu'a à relever aujourd'hui l'ess. C'est à montrer que l'on peut être sociale et solidaire et pourtant... être rentable et vivre ! Enfin il vaut mieux faire envie que pitié moi je vous le dit !

N : C'est sur. Ok. Pour finir, est ce que, à partir de la définition de l'innovation sociale que vous m'avez donné, et puis tous les éléments hein... lié aussi à l'économie sociale et solidaire mais pas que ! Est-ce que vous auriez en tête, comme ça, des projets

d'innovation sociale, en Auvergne. Des projets... voilà aussi bien du monde de l'ESS que du monde entrepreneurial classique qui n'est pas du tout de l'économie sociale et solidaire mais vous vous dite, bon voilà, par rapport à la définition que j'ai de l'innovation sociale, quand je pense à ce projet là, ce projet là, ce projet là, pour moi, ce sont des projets porteurs d'innovation sociale. Est-ce que vous auriez une liste, alors 1, 2, 3, 10 projet ou vous vous dite pour moi...

S : je dirais tous les projets... alors nous on en a un ici mais qui n'est pas ouvert trop sur l'extérieur pour le moment, donc je vais pas citer le notre mais tous les projets de coworking ou de tiers lieux... parce que justement on peut y... on peut avoir quelques petites piqures de l'ess sans être de l'ess forcément...

N : Type... Type Epicentre ?

S : Type Epicentre. Mais il y en a d'autres.

N : Epicentre pour vous c'est de l'innovation sociale ?

S : Hum.

N : Ok.

S : Encore une fois nous on a un espace juste à côté, il est certainement... enfin, eux en plus c'est un labo ess, enfin ils ont 10 000 idées. Mais on peut, pour moi, rien que de mettre à côté des gens qui...

N : De milieux...

S : Au quotidien sont complètement... oui on des liens complètement différents, c'est de l'innovation sociale... Après qu'est ce que j'ai pas... tout ce qui est PTCE aussi... (Blanc). Parce que concrètement... quand on voit tous les projets qu'il y a en termes de... sur les territoires là, sur le parc Livradois Forez... et sur le pays de Vichy, ben pareil... il y a des acteurs de l'économie, il y a des acteurs du territoire, il y a des acteurs de l'ess et comment monter un projet ensemble, moi je trouve cela super, et pour moi ça c'est de l'innovation sociale. Et...

N : Quoi d'autre, instinctivement, comme ça ?

S : Sur l'Auvergne ? (blanc). Peut être un... autre truc que je trouve... Mais on rejoint Epicentre avec tout ce qui est télé centre, enfin par exemple celui de Murat. Le milieu rural qui a voulu faire ce truc hyper moderne, très... voilà je trouve que ça c'est

innover, qu'un petit territoire comme Murat se dote d'un... se dote d'un tel outil qui attire des gens de la France entière puisque nous on y intervient et on voit, enfin ça je trouve qu'il fallait déjà l'imaginer, et il y a tout ce que l'on n'a pas encore imaginé mais qui doit venir pour moi d'un... d'une réalité de terrain enfin... (Blanc). Un autre moyen d'innover c'est de... d'écouter les besoins du terrain et de dire c'est bon on y va ! Mais moi je me souviens que quand les entrepreneurs d'Appuy Dôme sont venus me dire « Sandrine on va communiquer sur la marque Appuy Dôme ! », comme ils sont en train de la faire sur la marque Appuy Compétence. Et bien là on se dit ça y est c'est un aboutissement ça, c'est qu'ils sont en train de gommer leurs identités au profit d'une structure collective, et ils ont les mêmes clients... Et ça fallait déjà l'imaginer, moi je l'aurais pas imaginé il y a dix ans. Je n'aurai pas imaginé qu'un jour il y ai une marque Appuy Dôme.

N : Donc Appuy Compétence, Appuy Dôme c'est de l'innovation sociale aussi ?

S : C'est des marques !

N : C'est des modes de fonctionnement collectifs.

S : Ouais. De mettre des formateurs, ou des consultants, qui sont plutôt individualistes quand même, de par leur métier, autour d'une table, et d'être capable de se dire on fait un catalogue de formations et on met des formations où ce n'est pas marqué Nathalie, Caroline, Marie... Enfin je dis n'importe quoi, qui font la formation, mais je présente la formation et après je dis qu'il peut y avoir plusieurs intervenants. C'est complètement différent. Et aujourd'hui ils se forment entre eux, ils échangent entre eux... Je sais pas, on est le 8 ? Aujourd'hui il y a une énorme réunion au Carif-Oref... Sur la formation... Où il y aura deux entrepreneurs qui vont représenter les 20 autres. C'est-à-dire qu'ils ont assez confiance en ces deux personnes, charmantes hein, en l'occurrence mais... pour dire c'est elles qui représentent Appuy Dôme...

N : D'accord.

S : Et je pense, avant ce n'était pas...

N : Pas aussi facile de coopérer et de se faire confiance...

S : Ouais.

N : Un autre, un autre exemple éventuellement... d'innovation sociale ?

S : Alors c'est pas forcément en lien. Mais qui est plus un concept, mais qui est déjà vieux,

c'est le concept des SCIC et qui je pense n'est pas encore assez... développé.

N : Un exemple en Auvergne ?

S : D'une SCIC ?

N : Oui. Connue, que vous connaissez, dont vous trouvez le développement intéressant...

S : Je vais en donner un en Auvergne et un pas en Auvergne (interruption d'une collègue).  
Alors, par exemple en Auvergne celle que je vais connaître le mieux c'est Biau Jardin...

N : Ça me paraît effectivement évident.

S : Et pour montrer la coopération... le gérant de Biau Jardin il m'a dit : « quand tu as des petits nouveaux entrepreneurs, quand il y a des... de la communication, quand il y a à faire savoir, tu me déposes des tracts et il y en aura un dans chaque panier », voilà c'est de la coopération inter-coopérative ! Et justement, alors un autre exemple qui n'est pas auvergnat qui est une SCIC qui s'appelle Co-production en... Alsace. Et qui est née de la tête tordue d'un de mes collègues que j'adore qui s'appelle Stéphane Bossuet... qui est le gérant d'art en réalité donc la première coopérative d'activité culturelle, qui d'art en réalité a créé coopérative donc service à la personne puis Antigone, une généraliste, et qui s'apprête à lancer une dans le domaine du bâtiment mais on a pas encore le nom, on attend parce qu'il y a toujours des trucs... l'explication d'Antigone c'était fantastique !... Et Stéphane pour chapeauter tout ça, en se disant on peut mutualiser plus que dans une CAE, a monté une SCIC, notamment en mêlant des collectivités locales ce que je trouve...

N : Oui là ça commence à être intéressant.

S : Et là il est en train de créer tous les outils pour que les territoires puissent développer l'entrepreneuriat et faire perdurer sur les territoires et je trouve ça génial.

N : Super, ça marche.



**Entretien avec Yannick Vigignol, Président des CIGALES Auvergne. Entretien réalisé dans les locaux de la région Auvergne le jeudi 24 juillet 2014 à 9h.**

N : On va passer du coup à la première question, alors vous allez voir il n'y a rien de bien compliqué, moi je travaille sur les représentations, tout simplement. Je parle des fois de définition mais c'est peut être pas le mot juste parce que une définition c'est très carré, mais peut être des mots... qu'est ce que vous mettez derrière l'économie sociale et solidaire ? Vous en tant que président des cigales auvergne, si j'étais profane et que je vous disais mais qu'est ce que c'est que l'économie sociale et solidaire, qu'est ce que vous me diriez ? Voilà une définition, des mots...

Y : Et bien pour moi c'est assez simple en fait... ce sont des initiatives qui visent à créer des alternatives en fait à... à l'activité économique traditionnelle à but lucratif... De manière à permettre qu'un certain nombre de biens ou de services qui ont vocation à être au service de tous puissent l'être véritablement, voilà. Donc ça vaut pour pas mal de choses, et ça s'inscrit réellement dans la tradition réformatrice du 19<sup>ème</sup>, d'un certain nombre de penseurs et d'acteurs du 19<sup>ème</sup>... Qui étaient sur : « Oui il faut changer la société mais... » tout le débat de savoir si c'était par la réforme ou la révolution moi je, voilà, je m'inscris plutôt sur l'idée que, voilà, il faut mettre en place des choses qui permettent de faire bouger les lignes, qui ont aussi leurs limites bien sûr, donc après elles ont un certain nombre de périmètres... Statutaires... Mais qui à mon avis sont... sont pas suffisantes parce que on voit bien que, voilà c'est le débat sur les statuts, les statuts ils ont figés un moment donné une dynamique d'innovation d'une cinquantaine d'années entre 1850 et 1900 et... bon elles ont créés un périmètre pour donner les moyens à ces acteurs là de se faire connaître, d'exister et de fonctionner. Et en même temps certains de ces statuts ont connus aujourd'hui un certain nombre de dérives et à l'inverse il y a d'autres initiatives qui ont pris le relais donc c'est vrai que je trouve intéressant de s'inscrire dans une démarche plus ouverte sociale et solidaire en disant que l'on s'inscrit bien dans une tradition on va dire... Sociopolitique... voilà qui a ces référents théoriques, ces... aussi ces modèles, ces pratiques, et en même temps sur la logique d'origine qui est de dire « de toute façon toutes organisations collectives qui visent à mettre en place un bien, un service de manière collective et avec des retombées elles aussi collectives... s'apparente de près de loin à une dynamique d'économie solidaire, d'économie alternative, d'économie socialisante si on l'entend au sens de ces penseurs là », voilà...

N : Donc l'aspect collectif, l'aspect...

Y : Alors disons collectif dans son organisation et dans ces... et dans les bénéfices et dans la répartition des bénéfices au sens larges. Bénéfices pas forcément financiers mais

bénéfices aussi juste... Si l'on prend l'auto-partage aujourd'hui c'est à la fois une organisation collective... quand elle est organisée sous forme coopérative comme à Grenoble. C'est à la fois une organisation collective dans son fonctionnement propre, puisque c'est une SCIC en l'occurrence. Et c'est aussi un bénéfice collectif dans le sens ou finalement chacun se retrouve à ne pas avoir de voiture, se retrouve, etc... Et collective même au-delà puisque ça permet aussi dans une certaine mesure de limiter les voitures en ville, leurs déplacements, etc., etc. Donc, et... bon là ils ont pris un statut qui s'apparente à la coopération mais... à la limite ils auraient pu avoir d'autres formes...

N : Donc si je comprends bien l'aspect collectif est primordial dans ces initiatives là.

Y : Oui.

N : D'accord, très bien. La même chose, exactement la même démarche, si j'étais profane et que je vous demandais, puisque c'est un concept qui s'impose de plus en plus l'innovation sociale, on en parle de plus en plus, de plus en plus d'institutions se penchant un peu là-dessus, des projets... on voit des projets de recherche-action émerger. Si j'étais profane et que je vous disais, voilà qu'est ce que c'est que l'innovation sociale ? Est ce que vous pouvez me dire votre définition, votre regard, votre appréhension de ce concept là.

Y : Pour moi l'innovation sociale... c'est simplement le fait d'expérimenter ces principes que l'on a évoqué sur le périmètre de l'économie sociale et solidaire c'est-à-dire trouver des modes d'organisations collectives... avec des... biens, production de biens, ou productions de services au bénéfice d'un groupe, voir au bénéfice de l'intérêt générale qui, qui... qui peut prendre de nouvelles formes, qui peut concerner de nouveaux services et... Voilà. La question que ça pose je trouve c'est... c'est comment est ce que l'on génère cette innovation là dans des sociétés qui sont plus fragmentés et où... où on a plutôt une mise en valeur de l'individu et..., ce qui est pas un mal en soi, je dit pas... mais pour moi la question de l'innovation sociale c'est que, c'est que de fait puisque ça repose sur une somme d'individus qui s'inscrivent dans un groupe il faut qu'il ait cette conscience là, ce savoir faire... Et c'est pas, il n'y a pas, ce n'est pas spontané je dirais, voilà... Je discutais avec quelqu'un qui est un ancien militant et qui me disait l'autre jour, c'est vrai que l'expérience de coopération... chez les gens... est en train de se raréfier... Alors, bon on va pas faire les vieux cons mais... c'est quand même une question quoi ! De savoir... de savoir, de s'inscrire dans un groupe ça pose un certains nombre de questionnement et c'est quand même le pré requis à l'innovation sociale sans quoi on peut faire une forme d'innovation sociale un peu, un peu soft où... où ont fait, on regroupe des gens, des individualités, on leur apporte un service commun, on se substitue un peu à eux sur la définition du

projet, l'organisation, etc., et à mon sens on passe un petit peu à côté du truc, enfin je pense par exemple, on voit bien dans le mouvement AMAP, il y a des AMAP qui sont extrêmement fortes sur le groupe, les gens qui la compose, leur organisation. Et puis des AMAP qui sont plus des sommes d'individus qui, bien sûr adhèrent à certaines valeurs, mais aussi souscrivent à une forme de service, ont une logique presque de consommation, voilà. Alors voilà donc pour moi, mais bon après... peut être que c'est une première marche et que se faisant, au fur et à mesure, les gens...

N : Je trouve ça intéressant parce que l'on replace bien l'aspect collectif que l'on a dans l'économie sociale et solidaire, dans l'innovation sociale, c'est voilà la mise en place de cette dynamique collective. Mais dans une société fragmenté c'est de plus en plus difficile donc il faut... L'innovation sociale c'est un peu le groupe qui va trouver une solution collective à un besoin, à un problème sociale, et qui va donc faire émerger l'innovation sociale ? Donc à partir du groupe et du collectif ?

Y : Oui, alors ce que, moi ce que je trouve sur les dernières années c'est que... depuis une dizaine d'année on a une conscience de plus en plus forte de l'intérêt d'agir collectivement et pas sur un mode revendicatif mais sur un mode aussi... on va dire propositionnelle, enfin d'expérimentation... de, de voilà on voit les AMAPs, on voit l'habitat groupé, on voit le commerce équitable, voilà il y a beaucoup de... dans les finances solidaires les CIGALES, la NEF, enfin voilà, donc... mon sentiment c'est quand même que l'on a un peu cet effet de transfert, en France en tout cas... Dans les pays... chaque pays européens ça se passait un peu différemment, je pense dans les pays protestant c'était peut être vécu autrement. Mais un aspect de transfert en France sur... et bien la logique de contestation elle a sa raison d'être, elle a sa légitimité, mais il y a aussi la capacité publique de proposition et ça j'ai l'impression que ça c'est en train de rentrer de plus en plus. Par contre, mon sentiment c'est que... les gens sont pas encore suffisamment outillés pour comprendre tout ce que cela implique derrière, que de rentrer dans cette dynamique collective... Le faire ensemble... Enfin, il y a peut être des gens qui ont intuitivement cette manière de faire mais quand même... voilà il y a quand même des outils, il y a quand même des choses à construire un peu autour de ça...

N : Et qu'est ce que... Vous de votre expérience du coup, dans ce milieu là, de quel outils aurait besoin l'individu français moderne pour rentrer en coopération plus facilement ? Est-ce qu'il existe des outils déjà, à votre connaissance, qui sont mal exploités ? Ou est ce qu'il y a un vrai travail à faire d'exploration et de création d'outils performants pour coopérer ?

Y : Ben nous on voit dans nos clubs... on voit, on est tout à fait là dedans dans nos clubs, parce que chaque club à une autonomie de décision dans ces investissements et avec

un fonctionnement qui reprend le principe un homme, une femme, une voix. Et on voit bien que... l'une des premières demandes des clubs nous, c'est l'organisation démocratique du club, c'est-à-dire non pas qu'il y a des volontés de *putch* ou de prise de pouvoir sur des clubs mais que les gens assez vite se disent « bon alors comment on s'organise pour à la fois, bon avoir un regard sur les projets, etc. », être en capacité d'émettre un avis sur un projet économique alors que l'on a pas forcément cette culture là, ça c'est une chose, mais aussi partagé ça sur un groupe, bon un groupe qui a une bonne taille pour discuter, échanger... C'est des groupes de 10/12 personnes en générales, 15 parfois, bon on a une taille de groupe intéressante mais pour se mettre d'accord sur comment on prend la décision... est ce que si l'une des personnes du groupe est défavorable à l'investissement on y va quand même ou pas ? Etc. Et donc là nous on travaille beaucoup sur... on a eu la chance d'avoir la présence sur clermont il y a deux/trois ans en arrière de la scop le Pavé qui a développé des outils, issus de l'éducation populaire sur un certain nombre de... voilà la décision par consentement, etc. Et c'est vrai que l'on fait des formations à l'attention de nos bénévoles là-dessus, alors il y a souvent des outils qui peuvent être complexes et extrêmement formalisés, voilà donc... mais en tout cas, après les gens ils prennent un peu ce qu'ils veulent, mais ça permet quand même de progresser sur : « c'est quoi une bonne décision collective ? » Même si au début ça prend parfois un peu plus de temps que, qu'un simple tour de table quoi.

N : La question du temps est souvent fondamentale.

Y : Oui, Oui c'est vrai et en même temps nous on voit bien, en fin dans notre cas à nous, les clubs sont plutôt, de toutes façons, quand ils sentent qu'ils n'y a pas un consensus ou des fois un consentement dans le groupe, vont reporter la décision donc de toutes façons ils... ça va leur reprendre une réunion à re-décider quelque chose Donc c'est pour cela qu'ils sont assez demandeurs d'outils pour aller plus vi... Enfin, plus vite... pour poser un peu les bases du consentement, du comment on y arrive pour que, en fait, même si la réunion doit être un peu plus formalisée, un peu plus serré mais où chacun puisse s'exprimer, avec les avis contradictoires, etc. pour que... sur une réunion de deux heures on puisse dire oui ou non on va sur tel et tel projets pour l'investissement... Voilà donc...

N : Donc il existe effectivement des outils...

Y : Voilà, alors ça c'est outils après ce que l'on se dit aussi c'est que globalement... quelque part cette compétence là, cette compétence, ce savoir, ce savoir coopérer... puisse être... reconnu ! Et... valoriser d'une certaine manière sur on parle de la formation tout au long de la vie... Voilà !... Ca l'est pas vraiment à l'école, enfin à part bon quand il y a certaines initiatives individuelles mais on sent bien que c'est quelque chose

qui est complètement... alors que à l'origine il y avait des choses... autour de ça. La coopération scolaire c'était vraiment...

N : C'est des choses que l'on retrouve plus dans des modèles type Montessori, Freinet, un peu plus déjà, la coopération...

Y : Oui, oui, c'est vrai !

N : Est plus centrale que dans le modèle de l'éducation...

Y : Mais par exemple si on regarde les coopératives scolaires qui fonctionnent dans les écoles il y en a, bon, quasiment toutes les écoles ont des coopératives scolaires. Elles se sont vidées complètement de leur sens parce que maintenant c'est une caisse, une caisse pour financer l'activité de l'école, mais c'est vrai qu'au départ c'était issue de Freinet et tout ça de dire on va donner aux enfants la capacité de s'organiser entre eux pour monter un projet, collecter de l'argent pour financer une activité et donc c'était un cycle ou le groupe devait s'organiser, se répartir les tâches, etc. et ça... bon finalement... alors c'est pas si compliqué que ça, d'une certaine manière ça existe déjà faudrait un peu juste le réactiver, mais on sent bien que c'est pas... c'est pas dans l'air... enfin, c'est pas complètement dans l'air du temps. Peut être, c'est, enfin moi je suis assez optimiste c'est-à-dire à partir du moment où les gens ont... se, se, se retournent vers des organisations collectives pour répondre à un certain nombre de problématiques sociétales, ce qui se passe depuis pas mal de temps, ils vont un moment donné arrivé là-dessus, c'est-à-dire ils vont comp... on va arriver sur... voilà, sur ce qu'avait identifié l'éducation populaire c'est-à-dire le fait que lorsque l'on est dans un maquis, que l'on doit s'organiser, etc. assez vite on retombe sur l'humain, sur le vivre ensemble, etc. et ça ça se construit, voilà.

N : Donc on revient quand même à quelque chose d'assez essentiel c'est l'éducation ! Quand on se pose la question de l'ESS et de l'innovation sociale, donc de l'organisation collective, on arrive un peu à l'éducation.

Y : Ouais, voilà.

N : C'est-à-dire se poser des questions sur comment modifier un petit peu la formation et l'éducation pour aller sur une dynamique collective plus... plus efficace. Même si ce n'est peut être pas exactement le mot mais c'est un peu ça.

Y : Voilà, en sachant que peut être qu'aujourd'hui il faut juste avoir conscience que l'éducation on la renvoie beaucoup à l'enfant mais peut être que certainement qu'il faut se dire, alors voilà, c'est simplement une habileté, une compétence... que l'on

peut acquérir enfant mais aussi après quoi, et que l'on pourrait, d'une certaine manière, valoriser. Et c'est vrai qu'il y a peu de gens qui dans un CV metent... qu'ils savent, voilà, faire un projet collectif, prendre une décision collective, c'est pas du tout...

N : Non, malheureusement. Ok, dernière petite chose, par rapport à ce que vous avez pu me dire sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale est ce que maintenant vous pourriez me donner des projets, en Auvergne, je dis bien en Auvergne, sur le territoire Auvergnat, que vous connaissez. Alors dans le cadre de votre association, ou dans le cadre privé, votre voisin, je sais pas, le marché d'a côté peut importe... Des projets qui, comme des projets d'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire ou pas, ça peut être aussi quelque chose en dehors de l'ESS mais, bon, ESS et innovation sociale quand même favorablement, des projets en Auvergne que spontanément vous avez en tête comme ça, vous vous dites ça, pour moi, ce sont des projets d'innovation sociale. Est-ce que, est ce que spontanément vous en avez en tête ou... Alors les cigales peuvent être un projet d'innovation sociale selon vous hein, je veux dire il n'y a pas de soucis à ce niveau là, après est ce qu'il en existe d'autres ?

Y : Alors, la question c'est, combien de temps on reste innovant c'est-à-dire... moi j'ai des choses qui me viennent en tête mais... qui sont plus ou moins récentes et à l'inverse j'ai des choses qui pourraient se mettre en place mais qui n'existent pas encore, voilà. Alors si on parle de choses existantes et qui pour moi relève quand même toujours, et un peu d'innovation sociale, je pense que par exemple... une structure qui pourtant maintenant à une vingtaine d'année mais qui avait un petit coup d'avance et qui le garde un peu, c'est une structure comme Biau Jardin par exemple sur son fonctionnement, à la fois le fait d'être organisé en SCIC, d'avoir cette logique de circuit court et en plus cette logique de l'insertion par l'économie. Bon c'est un structure qui a connu des difficultés, etc. mais... il y a pas mal d'éléments qui permettent de se dire ça répond à pas mal de questions social, sociétale d'aujourd'hui quoi, voilà. Plus récente je trouve que la démarche qui est établie en Auvergne par Combrailles Durable sur le secteur Combrailles autour de la problématique énergétique est assez intéressante... Alors... Elle reste encore un peu modeste, même si ils ont des développements, ils ont eu des développements et ils en ont en projet, mais ça reste modeste par rapport à ce qui peut se faire ailleurs, je pense à la Bretagne par exemple, mais voilà, ça à le mérite d'exister et voilà. Alors présent en Auvergne... je pense que l'activité de Terre de Liens par exemple relève d'une logique d'innovation sociale... Alors là pour le coup on est en plein sur le questionnement autour de la question de la propriété, la propriété de la terre, sa transmission... voilà, je trouve que ça pose plein de question moi je rejoint assez ça... J'ai cité Combrailles Durables mais dans le prolongement de Combrailles Durables il y a de que fait, alors ils sont présent au niveau national mais ils sont aussi présents au niveau de l'Auvergne, la structure

ENERCOOP qui vient proposer des... un... une offre sur l'énergie renouvelable intégrale. Bon ils n'ont pas encore de financements en Auvergne mais ça viendra sûrement... Voilà, qu'est ce que je... d'autre (long silence)...

N : Ca peut être suffisant, c'est spontanément, cherchez pas forcément si... pour vous c'est une évidence, voilà...

**Annexe 5 : Evaluation des pratiques solidaires  
et innovantes : Guides de travaux**





## Guide de travail

Cette évaluation des pratiques solidaires et innovantes s'effectuera dans le cadre d'une recherche scientifique menée au sein du laboratoire « Communication et Solidarité » de l'Université Blaise Pascal. Celle-ci porte précisément sur les obstacles de communication que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire porteurs d'innovation sociale. En effet, nous considérons qu'une innovation sociale, pour ce développé, doit nécessairement faire preuve d'une bonne capacité de communication (être comprise, voir même acquise, et utilisé par tout un chacun). Or, pour cela, **il est nécessaire que le collectif qui porte cette innovation dispose d'un socle identitaire commun fort et relativement stabilisé**. Ce socle est principalement composé de pratiques que nous allons donc évaluer ensemble afin de mieux comprendre qui est le collectif JeRecycleParc.

**Ce travail porte sur les pratiques** et non sur les valeurs, chaque réponse doit éclairée sur les pratiques par des exemples précis.

**Six grandes dimensions** seront abordées au cours de l'évaluation :

- l'inscription territoriale
- l'origine des ressources
- la gouvernance
- les rapports collaboratifs
- l'inscription sociétale
- la logique d'innovation

Le rapport écrit de l'analyse sera fourni aux personnes interviewées. Ces documents ne seront pas modifiables par les personnes elles-même, de nouveaux échanges seront nécessaires avec l'enquêteur si des choses doivent être ajoutées. Il est aussi envisageable de rédiger le rapport d'analyse avec la personne interviewée, mais elle ne doit en aucun cas le faire seule.

Il est possible que les personnes soient re-contactées si il est nécessaire d'avoir des précisions sur des pratiques qui n'auront pas été suffisamment approfondies, notamment à la demande du chercheur.

Tout ou partie de cette évaluation pourra être retenue par le chercheur afin d'illustrer ces travaux. La structure est libre d'accepter ou de refuser d'être citée le cas échéant.

Enfin, nous rappelons que **cette méthodologie a été développée par nos collègues de l'institut Godin** (Amiens) dont l'ensemble des droits doivent être respectés.

### **Trame préliminaire d'évaluation des pratiques solidaires**

Présentation rapide de votre structure (projet, missions, territoire(s) d'intervention, statut, ancienneté, nombre de salariés...) et surtout de l'historique.

#### ***I. Inscription territoriale***

A. Ce projet a-t-il inclus une participation (précisez pour chaque item) :

- d'autres organisations privées ?
- des collectivités locales ?
- des habitants du territoire ?

B. De quelles manières chacun de ces acteurs a-t-il contribué à l'élaboration initiale (*en amont de la réalisation*) du projet ? (*conseils techniques, mise en évidence des besoins locaux, etc.*)

C. Chacun de ces acteurs a-t-il également apporté une contribution dans la mise en oeuvre même du projet ? De quelles manières ? (*mutualisation de ressources, etc.*)

D. Ces relations que vous entretenez avec ces acteurs économiques (*enquêteur citer*) s'insèrent-elles dans le cadre de réseaux ou de partenariats formels/informels ?

E. Ces partenariats et réseaux incluent-ils des coopérations en dehors de votre secteur d'activité ? (*On se situe sur le cœur de métier, l'activité et non la forme qu'elle prend*). Quelles formes ces coopérations prennent-elles ? Ces coopérations en dehors de votre secteur d'activité sont-elles durables ou occasionnelles ?

F. Le projet a probablement nécessité un certains nombres d'éléments en termes d'approvisionnement (*achat de fournitures, etc.*) qui vous ont conduit à choisir des fournisseurs. Ces fournisseurs se situent-ils dans une aire géographique (exemple pour chaque items) : locale ? régionale ? nationale ? internationale ?

G. Le choix des fournisseurs s'est-il fait au regard de critères de solidarité ?

Si non, pourquoi ?

Si oui, existe-t-il un cahier des charges ? Si oui, quel en est le contenu ?

Si non, comment faites-vous ? Sur quel(s) critère(s) êtes-vous le plus intransigeant ?

H. Quels sont les bénéficiaires de ce projet (ex pour chaque items) ?

- Des clients ?
- Des usagers ?
- Des habitants ?
- Des collectivités locales ? (prestations marchandes ou non)

- Autre ?

I. Le choix de cette ou ces cibles a-t-il intégré des critères de solidarité ?

Si non, pourquoi ?

Si oui, existe-t-il un cahier des charges ?

Si oui, quel en est le contenu ?

Si non, comment faites-vous ?

Sur quel(s) critère(s) êtes-vous le plus intransigeant ?

J. Cette valorisation de la dimension solidaire en amont et/ou aval nous permet de penser que vous vous inscrivez plus ou moins dans une filière solidaire. Avez-vous déjà été amené à soutenir un ou plusieurs acteur(s) précédemment identifié(s) pour maintenir ce lien de solidarité ? (Fournisseurs, bénéficiaires, partenaires)

Si non, pourquoi ?

Si oui, de quelle(s) manière(s) ?

- En partageant des ressources pour investir ?

- En répondant collectivement à un problème de perte individuelle ?

- Autre ?

K. Au regard de tout cela, qu'est-ce que le territoire pour vous ?

#### *Marqueurs*

0 : Inscription territoriale inexistante

1 : Inscription territoriale faible

2 : Inscription territoriale aléatoire

3 : Inscription territoriale totale

## **II. Mode de ressources**

A. Nous avons vu que votre projet rassemble un certain nombre (ou pas) d'acteurs économiques. Cette pluralité se traduit-elle dans le modèle économique du projet par des ressources marchandes, redistributives, réciprocatrices ?

B. Quelles formes concrètes ces ressources prennent-elles ? (*prestations marchandes, subventions, personnes volontaires, etc.*)

C. Avez-vous une idée de la répartition en pourcentage de ces éléments qui participe au modèle économique du projet ?

D. Ces ressources économiques proviennent-elles des acteurs partenaires présents lors de la construction initiale du projet ou viennent-elles aussi d'autres acteurs ? Lesquels ?

E. Ce projet s'est-il également réalisé grâce à des formes de mutualisation ?

- Avec d'autres organisations privées ?
- Avec des collectivités locales ?
- Avec des habitants ?

Expliciter les pratiques de mutualisation : qu'est-ce qui est mutualisé, avec quels acteurs, à quelles occasions, de quelles manières...

F. Lorsque vous générez des excédents monétaires, de quelle(s) manière(s) sont-ils mobilisés ?

- Sont-ils réinvestis dans le projet ou un autre projet ? (dans la structure)
- Sont-ils distribués en dividendes ? Si oui, les salariés ont-ils une part au capital ?
- Pratiquez-vous l'intéressement ?
- Sont-ils épargnés ?
- Autres ?

### *Marqueurs*

0 : Source unique, plutôt public

1 : Deux types, plutôt type bancaire et public (subventions et prêts)

2 : Plusieurs types (subventions, prêts, finances citoyennes, réciprocity, dons, etc...)

3 : Hybridation totale (dont une grande part de réciprocity et de don)

### **III. Mode d'organisation démocratique**

A. Comment s'est déroulé le pilotage du projet ? Avez-vous constitué un comité de pilotage réunissant les acteurs économiques présents lors de sa construction initiale (*en amont de sa réalisation*) ? D'autres acteurs ont-ils été intégrés ?

B. Les salariés de votre structure ont-ils été intégrés à ce pilotage ? De quelles manières ?

C. Les bénéficiaires de votre projet (*clients, usagers, habitants, collectivités, etc.*) ont-ils été intégrés à ce pilotage ? De quelles manières ?

D. Au sein de votre structure, le principe démocratique se traduit-il par :

- la possibilité de s'exprimer les décisions ou orientations ?
- l'existence d'espaces de concertation ?
- le fait d'être en accord avec les décisions prises par les autres ?
- le principe « un homme, une voix » ?
- l'idée d'une co-construction ?
- le fait de se réunir en assemblée pour voter ?

E. Comment cela se réalise-t-il dans la pratique ?

#### *Marqueurs*

0 : Les décisions sont unilatérales et prises par le bureau

1 : Les décisions sont prises par le CA, par vote

2 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres, en assemblée, par vote

3 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres par un long processus de délibération.

#### **IV. Rapports collaboratifs**

A. Lorsque vous procédez à un recrutement de personnel, quels sont les critères auxquels vous prêtez une attention particulière ?

B. Le projet prend-t-il en compte une certaine diversité culturelle ? De quelle(s) manière(s) ?

C. Le projet tient-il compte d'une certaine parité ou égalité ? S'agit-il d'une parité globale ou par type de poste\* ? (\*au sein de la direction par exemple)

D. Avez-vous participé à des actions de sensibilisation qui visent à une meilleure prise en compte de l'égalité et/ou de la diversité culturelle ? (ex. création ou participation à un collectif en faveur de la parité ou de lutte contre la discrimination)

E. Existe-t-il des mesures spécifiques adaptées aux particularités des salariés ?

Si oui, lesquelles ?

Si non, pourquoi ?

F. Les salariés bénéficient-ils de formations ? Si oui, de quelle nature ? Adaptées à la personne ou aux besoins de la structure ? Quelle est le volume et la fréquence de ces formations ?

G. L'autonomie des personnes (*salariés, usagers*) est-elle une préoccupation de premier ordre ? Comment cela se traduit-il dans la pratique ?

H. La prise en compte du bien-être de vos salariés se traduit-elle par :

- une adaptation de leurs horaires de travail au regard de leur situation personnelle ?

- la recherche continue de l'amélioration de leur poste de travail ?

- leur santé et sécurité au travail ?

- le fait d'offrir ou de financer l'accès à certains services pour vos collaborateurs ou usagers (*garde d'enfants, prêt de matériel, mobilité, activités culturelles...*) ?

- le fait de permettre l'évolution professionnelle et personnelle ? (*par des formations adaptées aux personnes ?*)

- le fait de donner plus d'autonomie ?

- autres ?

I. Quel est l'écart des salaires dans votre structure ?

J. Quel est la proportion de CDI à temps plein ?

*Marqueurs*

- 0 : Rapports hiérarchique
- 1 : Peu de rapports collaboratifs
- 2 : Rapports partiellement collaboratifs
- 3 : Rapports collaboratifs

### ***V. Inscription sociétale (Les impacts sociaux économiques)***

A. Avez-vous identifié les impacts sociaux de votre activité sur le territoire ?

Ces impacts sont-ils négatifs ?

Ces impacts sont-ils positifs ?

Quelles sont les pratiques sources de ces impacts positifs ?

Préciser à chaque fois.

B. Avez-vous identifié les impacts environnementaux de votre activité sur le territoire ?

Ces impacts sont-ils négatifs ?

Ces impacts sont-ils positifs ?

Quelles sont les pratiques sources de ces impacts positifs ?

Préciser à chaque fois.

C. Avez-vous identifié les impacts économiques de votre activité sur le territoire ?

Ces impacts sont-ils négatifs ?

Ces impacts sont-ils positifs ?

Quelles sont les pratiques sources de ces impacts positifs ?

Préciser à chaque fois.

D. Cherchez-vous à réduire les impacts négatifs (internes/externes) liés à l'activité de votre structure ? Si oui, de quelle(s) manière(s) ?

- Par le recours aux énergies propres et/ou renouvelables ?
- En prenant en compte les données environnementales de vos fournisseurs ?
- Par des actions de recyclage ?
- Par un choix de fournisseurs et/ou de clients proches ?
- Par une démarche de certification ?
- Autres ?

Donner des exemples à chaque fois.

E. Le faites-vous systématiquement ?

F. Cherchez-vous à amplifier les impacts positifs ? De quelle(s) manière(s) ?

G. Le faites-vous systématiquement ?

#### *Marqueurs*

0 : Impacts sociaux environnementaux nuls

1 : Impacts sociaux environnementaux faibles

2 : Impacts sociaux environnementaux partiels

3 : Impacts sociaux environnementaux importants



## **VI. Logique d'innovation**

A. Pensez-vous avoir innové dans le cadre de ce projet ?

Si oui, l'innovation est-elle de nature :

- technologique ?
- financière ?
- organisationnelle ?
- sociale ?
- d'une autre nature ?

B. L'innovation a-t-elle visé :

- à apporter des solutions productives alternatives ?
- à encourager les initiatives alternatives au niveau de la société ?
- à dégager des bénéfices futurs ?
- à apporter des solutions alternatives aux problèmes de consommation ?
- à améliorer votre position concurrentielle ?
- à maintenir ou tisser des liens sur le territoire ?

C. À quel niveau se situe votre démarche d'innovation ?

- Au niveau de la production et/ou de la consommation ?
- Au niveau de l'accès même au produit / service par les personnes ?
- Au niveau de la dimension sociétale du produit ?

Expliciter en pratiques.

D. Dans quel type de démarche l'innovation du projet s'inscrit-elle ?

- vous initiez votre propre démarche ?
- vous participez à une logique existante ?
- vous encouragez activement cette démarche chez d'autres structures ? Par quelle(s) action(s) ? Expliciter.

E. Par ailleurs, votre structure est-elle impliquée dans des démarches innovantes, portées par d'autres structures, en matière de :

- mobilité ?
- d'alimentation ?
- d'habitat ?
- autres ?

Expliciter.

### *Marqueurs*

0 : Logique d'innovation nulle

1 : Logique d'innovation faible

2 : Logique d'innovation partielle

### 3 : Logique d'innovation importante

## Trame préliminaire d'évaluation des pratiques innovantes

L'outil des Marqueurs d'Innovation sociale repose sur une approche institutionnaliste de l'innovation sociale développée à partir des travaux du CRISES notamment. Cette approche se révèle extensive car elle prend en compte les dimensions de la nouveauté et du besoin social sans s'y limiter. Elle vise à montrer que le processus de mise en oeuvre est tout aussi déterminant que le résultat des projets en matière d'innovation sociale. Par ailleurs, elle part systématiquement du contexte de chaque projet en vue de saisir les éléments de rupture dans les pratiques et les changements ainsi visés.

### ***I. Place des bénéficiaires*** (empowerment)

A. Quels sont les bénéficiaires du projet ? Et quel est leur participation à l'élaboration et au développement du projet ?

#### *Marqueurs*

- 0 - les bénéficiaires sont exclus du processus
- 1 - les bénéficiaires sont inclus dans la co-production *ou* la co-conception
- 2 - les bénéficiaires sont inclus dans la co-production *et* la co-conception
- 3 - les bénéficiaires sont porteurs du projet

### ***II. Nature du collectif*** (Hétérogénéité)

A. Quels sont les acteurs représentés dans le projet ? (porteurs, institutionnels, chercheurs, etc.)

#### *Marqueurs*

- 0 – Collectif composé de gens très proche
- 1 – Collectif composé de gens proche
- 2 – Collectif appartenant a des univers professionnels et institutionnel différents
- 3 – Collectif totalement hybride (type SCIC)

### ***III. Intervention du collectif*** (Participation de tous)

A. Quelle est la place des différents acteurs du projet dans le développement du projet, dans l'action ?

#### *Marqueurs*

- 0 – Ce sont toujours les mêmes qui sont actifs
- 1 – Le groupe d'actif change quelque fois.
- 2 – Le groupe d'actif change souvent.
- 3 – Le groupe d'actif change tout le temps.

#### **IV. Place de la recherche**

- A. Avez-vous déjà fait appel à un groupe de recherche dans le cadre du développement du projet ?
- B. Comment percevez-vous l'apport de la recherche ?

##### *Marqueurs*

- 0 : Ne fait jamais appel à la recherche
- 1 : C'est arrivé une fois, ou deux.
- 2 : Fait souvent appel à la recherche
- 3 : Travail en étroite collaboration avec la recherche

#### **V. Ancrage territorial** (territorialisation, logique de proximité)

- A. Quel type de relation entretiennent les acteurs du projet ?
- Proximité géographique facilitatrice.
  - Proximité organisationnelle nécessitant quelques règles facilitant l'action collective.
  - Proximité institutionnelle, communauté de pratiques et de représentation du monde.

##### *Marqueurs*

- 0 - absence d'ancrage territorial
- 1 - proximité géographique
- 2 - proximité organisationnelle
- 3 - proximité institutionnelle

#### **VI. Démocratie** (élargie et participative)

CF. Mode d'organisation démocratique

##### *Marqueurs*

- 0 : Les décisions sont unilatérales et prises par le bureau
- 1 : Les décisions sont prises par le CA, par vote
- 2 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres, en assemblée, par vote
- 3 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres par consentement.

#### **VII. Ressources** (Hybridation)

CF. Mode de ressources

##### *Marqueurs*

- 0 : Source unique
- 1 : Deux types (subventions et prêts)

2 : Plusieurs types (subventions, prêts, finances citoyennes, réciprocité, dons, etc...)

3 : Hybridation totale

### **VIII. Logique d'accessibilité** (développement des capacités)

A. Pensez-vous que le projet soit accessible à tous ?

B. Le projet a-t-il vocation à développer les capacités de chacun ?

#### *Marqueurs*

0 : Projet fermés et élitiste

1 : Projet peu accessible

2 : Projet accessible et tourné vers les désaffiliés

3 : Projet tourné vers le développement de la commune compétence totale

**IX. Logique de service** (déplacement vers la création du lien social et donc des capacités. Proche de l'économie collaborative, sous certaines conditions, il s'agit donc d'une modalité d'échange revisitée permettant d'intégrer de manière bien plus satisfaisante les enjeux du développement durable à l'activité économique (production et consommation).

A. Le projet porte-t-il les valeurs d'une économie collaborative au sens du déplacement de la production à la création du lien sociale ?

B. Est-ce que le projet intègre les enjeux du développement durable ?

#### *Marqueurs*

0 : Projet ne développant pas de collaboration et de lien

1 : Projet tentant de développer de la collaboration et du lien

2 : Projet qui dans les fait produit parfois de la collaboration et du lien

3 : Projet d'économie collaborative développant un fort lien social

**X. Rupture avec l'existant** (rupture contextualisée ou la « nouveauté » dépend du caractère hors normes de la solution mise en place (Chambon *et al.*, 1982), des changements apportés au système (Dadoy, 1998), ou encore de la modification des éléments sur lesquels le système repose telles que les valeurs et croyances, les représentations, les règles du jeu, etc. (Dedijer, 1984). Changement institutionnel et concernerait aussi bien les pratiques liées au processus qu'au résultat. Les changements dont il est question s'articulent alors à plusieurs niveaux ; ils vont cibler l'individu, l'organisation (niveau micro), le territoire local (niveau méso).

*Ce marqueur s'établira au regard des précédents.*

#### *Marqueurs*

- 0 : Aucune rupture
- 1 : Rupture désiré mais non actée
- 2 : Rupture partielle et modéré
- 3 : Rupture avec les pratiques et les représentations communes

***XI. Capacité de changement social*** (essaimage, apprentissage ou sélection ?)

*Ce marqueur s'établira au regard des précédents.*

*Marqueurs*

- 0 : Aucune capacité de changement social
- 1 : Capacité limité de changement social
- 2 : Capacité de changement social pas encore éprouvé
- 3 : Forte capacité de changement social



## Guide de travail

Cette évaluation des pratiques solidaires et innovantes s'effectuera dans le cadre d'une recherche scientifique menée au sein du laboratoire « Communication et Solidarité » de l'Université Blaise Pascal. Celle-ci porte précisément sur les obstacles de communication que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire porteurs d'innovation sociale. En effet, nous considérons qu'une innovation sociale, pour ce développé, doit nécessairement faire preuve d'une bonne capacité de communication (être comprise, voir même acquise, et utilisé par tout un chacun). Or, pour cela, **il est nécessaire que le collectif qui porte cette innovation dispose d'un socle identitaire commun fort et relativement stabilisé**. Ce socle est principalement composé de pratiques que nous allons donc évaluer ensemble afin de mieux comprendre qui est le collectif Epicentre-Cowork.

**Ce travail porte sur les pratiques** et non sur les valeurs, chaque réponse doit éclairée sur les pratiques par des exemples précis.

**Six grandes dimensions** seront abordées au cours de l'évaluation :

- l'inscription territoriale
- l'origine des ressources
- la gouvernance
- les rapports collaboratifs
- l'inscription sociétale
- la logique d'innovation

Le rapport écrit de l'analyse sera fourni aux personnes interviewées. Ces documents ne seront pas modifiables par les personnes elles-même, de nouveaux échanges seront nécessaires avec l'enquêteur si des choses doivent être ajoutées. Il est aussi envisageable de rédiger le rapport d'analyse avec la personne interviewée, mais elle ne doit en aucun cas le faire seule.

Il est possible que les personnes soient re-contactées si il est nécessaire d'avoir des précisions sur des pratiques qui n'auront pas été suffisamment approfondies, notamment à la demande du chercheur.

Tout ou partie de cette évaluation pourra être retenue par le chercheur afin d'illustrer ces travaux. La structure est libre d'accepter ou de refuser d'être citée le cas échéant.

Enfin, nous rappelons que **cette méthodologie a été développée par nos collègues de l'institut Godin** (Amiens) dont l'ensemble des droits doivent être respectés.

**Trame préliminaire d'évaluation des pratiques solidaires**

Présentation rapide de votre structure (projet, missions, territoire(s) d'intervention, statut, ancienneté, nombre de salariés...)

### ***I. Inscription territoriale***

A. Ce projet a-t-il inclus une participation (précisez pour chaque item) :

- d'autres organisations privées ?
- des collectivités locales ?
- des habitants du territoire ?

B. De quelles manières chacun de ces acteurs a-t-il contribué à l'élaboration initiale (*en amont de la réalisation*) du projet ? (*conseils techniques, mise en évidence des besoins locaux, etc.*)

C. Chacun de ces acteurs a-t-il également apporté une contribution dans la mise en oeuvre même du projet ? De quelles manières ? (*mutualisation de ressources, etc.*)

D. Ces relations que vous entretenez avec ces acteurs économiques (*enquêteur citer*) s'insèrent-elles dans le cadre de réseaux ou de partenariats formels/informels ?

E. Ces partenariats et réseaux incluent-ils des coopérations en dehors de votre secteur d'activité ? (*On se situe sur le cœur de métier, l'activité et non la forme qu'elle prend*). Quelles formes ces coopérations prennent-elles ? Ces coopérations en dehors de votre secteur d'activité sont-elles durables ou occasionnelles ?

F. Le projet a probablement nécessité un certains nombres d'éléments en termes d'approvisionnement (*achat de fournitures, etc.*) qui vous ont conduit à choisir des fournisseurs. Ces fournisseurs se situent-ils dans une aire géographique (exemple pour chaque items) : locale ? régionale ? nationale ? internationale ?

G. Le choix des fournisseurs s'est-il fait au regard de critères de solidarité ?

Si non, pourquoi ?

Si oui, existe-t-il un cahier des charges ?

Si oui, quel en est le contenu ?

Si non, comment faites-vous ?

Sur quel(s) critère(s) êtes-vous le plus intransigeant ?

H. Quels sont les bénéficiaires de ce projet (ex pour chaque items) ?

- Des clients ?
- Des usagers ?
- Des habitants ?
- Des collectivités locales ? (prestations marchandes ou non)
- Autre ?

I. Le choix de cette ou ces cibles a-t-il intégré des critères de solidarité ?



Si non, pourquoi ?

Si oui, existe-t-il un cahier des charges ?

Si oui, quel en est le contenu ?

Si non, comment faites-vous ?

Sur quel(s) critère(s) êtes-vous le plus intransigeant ?

J. Cette valorisation de la dimension solidaire en amont et/ou aval nous permet de penser que vous vous inscrivez plus ou moins dans une filière solidaire. Avez-vous déjà été amené à soutenir un ou plusieurs acteur(s) précédemment identifié(s) pour maintenir ce lien de solidarité ? (Fournisseurs, bénéficiaires, partenaires)

Si non, pourquoi ?

Si oui, de quelle(s) manière(s) ?

- En partageant des ressources pour investir ?

- En répondant collectivement à un problème de perte individuelle ?

- Autre ?

K. Au regard de tout cela, qu'est-ce que le territoire pour vous ?

#### *Marqueurs*

0 : Inscription territoriale inexistante

1 : Inscription territoriale faible

2 : Inscription territoriale aléatoire

3 : Inscription territoriale totale

### **II. Mode de ressources**

A. Nous avons vu que votre projet rassemble un certain nombre (ou pas) d'acteurs économiques. Cette pluralité se traduit-elle dans le modèle économique du projet par des ressources marchandes, redistributives, réciprocatrices ?

B. Quelles formes concrètes ces ressources prennent-elles ? (*prestations marchandes, subventions, personnes volontaires, etc.*)

C. Avez-vous une idée de la répartition en pourcentage de ces éléments qui participe au modèle économique du projet ?

D. Ces ressources économiques proviennent-elles des acteurs partenaires présents lors de la construction initiale du projet ou viennent-elles aussi d'autres acteurs ? Lesquels ?

E. Ce projet s'est-il également réalisé grâce à des formes de mutualisation ?

- Avec d'autres organisations privées ?

- Avec des collectivités locales ?

- Avec des habitants ?

Expliciter les pratiques de mutualisation : qu'est-ce qui est mutualisé, avec quels acteurs, à quelles occasions, de quelles manières...

F. Lorsque vous générez des excédents monétaires, de quelle(s) manière(s) sont-ils mobilisés ?

- Sont-ils réinvestis dans le projet ou un autre projet ? (dans la structure)
- Sont-ils distribués en dividendes ? Si oui, les salariés ont-ils une part au capital ?
- Pratiquez-vous l'intéressement ?
- Sont-ils épargnés ?
- Autres ?

*Marqueurs*

0 : Source unique, plutôt public

1 : Deux types, plutôt type bancaire et public (subventions et prêts)

2 : Plusieurs types (subventions, prêts, finances citoyennes, réciprocité, dons, etc...)

3 : Hybridation totale (dont une grande part de réciprocité et de don)

### **III. Mode d'organisation démocratique**

A. Comment s'est déroulé le pilotage du projet ? Avez-vous constitué un comité de pilotage réunissant les acteurs économiques présents lors de sa construction initiale (*en amont de sa réalisation*) ? D'autres acteurs ont-ils été intégrés ?

B. Les salariés de votre structure ont-ils été intégrés à ce pilotage ? De quelles manières ?

C. Les bénéficiaires de votre projet (*clients, usagers, habitants, collectivités, etc.*) ont-ils été intégrés à ce pilotage ? De quelles manières ?

D. Au sein de votre structure, le principe démocratique se traduit-il par :

- la possibilité de s'exprimer les décisions ou orientations ?
- l'existence d'espaces de concertation ?
- le fait d'être en accord avec les décisions prises par les autres ?
- le principe « un homme, une voix » ?
- l'idée d'une co-construction ?
- le fait de se réunir en assemblée pour voter ?

E. Comment cela se réalise-t-il dans la pratique ?

#### *Marqueurs*

0 : Les décisions sont unilatérales et prises par le bureau

1 : Les décisions sont prises par le CA, par vote

2 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres, en assemblée, par vote

3 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres par consentement.

#### **IV. Rapports collaboratifs**

- A. Lorsque vous procédez à un recrutement de personnel, quels sont les critères auxquels vous prêtez une attention particulière ?
- B. Le projet prend-t-il en compte une certaine diversité culturelle ? De quelle(s) manière(s) ?
- C. Le projet tient-il compte d'une certaine parité ou égalité ? S'agit-il d'une parité globale ou par type de poste\* ? (*\*au sein de la direction par exemple*)
- D. Avez-vous participé à des actions de sensibilisation qui visent à une meilleure prise en compte de l'égalité et/ou de la diversité culturelle ? (*ex. création ou participation à un collectif en faveur de la parité ou de lutte contre la discrimination*)
- E. Existe-t-il des mesures spécifiques adaptées aux particularités des salariés ?  
Si oui, lesquelles ?  
Si non, pourquoi ?
- F. Les salariés bénéficient-ils de formations ? Si oui, de quelle nature ? Adaptées à la personne ou aux besoins de la structure ? Quelle est le volume et la fréquence de ces formations ?
- G. L'autonomie des personnes (*salariés, usagers*) est-elle une préoccupation de premier ordre ? Comment cela se traduit-il dans la pratique ?
- H. La prise en compte du bien-être de vos salariés se traduit-elle par :
- une adaptation de leurs horaires de travail au regard de leur situation personnelle ?
  - la recherche continue de l'amélioration de leur poste de travail ?
  - leur santé et sécurité au travail ?
  - le fait d'offrir ou de financer l'accès à certains services pour vos collaborateurs ou usagers (*garde d'enfants, prêt de matériel, mobilité, activités culturelles...*) ?
  - le fait de permettre l'évolution professionnelle et personnelle ? (*par des formations adaptées aux personnes ?*)
  - le fait de donner plus d'autonomie ?
  - autres ?
- I. Quel est l'écart des salaires dans votre structure ?
- J. Quel est la proportion de CDI à temps plein ?

#### *Marqueurs*

- 0 : Rapports hiérarchique  
1 : Peu de rapports collaboratifs  
2 : Rapports partiellement collaboratifs  
3 : Rapports collaboratifs

## ***V. Inscription sociétale***

A. Avez-vous identifié les impacts sociaux de votre activité sur le territoire ?

Ces impacts sont-ils négatifs ?

Ces impacts sont-ils positifs ?

Quelles sont les pratiques sources de ces impacts positifs ?

Préciser à chaque fois.

B. Avez-vous identifié les impacts environnementaux de votre activité sur le territoire ?

Ces impacts sont-ils négatifs ?

Ces impacts sont-ils positifs ?

Quelles sont les pratiques sources de ces impacts positifs ?

Préciser à chaque fois.

C. Avez-vous identifié les impacts économiques de votre activité sur le territoire ?

Ces impacts sont-ils négatifs ?

Ces impacts sont-ils positifs ?

Quelles sont les pratiques sources de ces impacts positifs ?

Préciser à chaque fois.

D. Cherchez-vous à réduire les impacts négatifs (internes/externes) liés à l'activité de votre structure ? Si oui, de quelle(s) manière(s) ?

- Par le recours aux énergies propres et/ou renouvelables ?

- En prenant en compte les données environnementales de vos fournisseurs ?

- Par des actions de recyclage ?

- Par un choix de fournisseurs et/ou de clients proches ?

- Par une démarche de certification ?

- Autres ?

Donner des exemples à chaque fois.

E. Le faites-vous systématiquement ?

F. Cherchez-vous à amplifier les impacts positifs ? De quelle(s) manière(s) ?

G. Le faites-vous systématiquement ?

### *Marqueurs*

0 : Impacts sociaux environnementaux nuls

1 : Impacts sociaux environnementaux faibles

2 : Impacts sociaux environnementaux partiels

3 : Impacts sociaux environnementaux importants

## ***VI. Logique d'innovation***

A. Pensez-vous avoir innové dans le cadre de ce projet ?

Si oui, l'innovation est-elle de nature :

- technologique ?
- financière ?
- organisationnelle ?
- sociale ?
- d'une autre nature ?

B. L'innovation a-t-elle visé :

- à apporter des solutions productives alternatives ?
- à encourager les initiatives alternatives au niveau de la société ?
- à dégager des bénéfices futurs ?
- à apporter des solutions alternatives aux problèmes de consommation ?
- à améliorer votre position concurrentielle ?
- à maintenir ou tisser des liens sur le territoire ?

C. À quel niveau se situe votre démarche d'innovation ?

- Au niveau de la production et/ou de la consommation ?
- Au niveau de l'accès même au produit / service par les personnes ?
- Au niveau de la dimension sociétale du produit ?

Expliciter en pratiques.

D. Dans quel type de démarche l'innovation du projet s'inscrit-elle ?

- vous initiez votre propre démarche ?
- vous participez à une logique existante ?
- vous encouragez activement cette démarche chez d'autres structures ? Par quelle(s) action(s) ? Expliciter.

E. Par ailleurs, votre structure est-elle impliquée dans des démarches innovantes, portées par d'autres structures, en matière de :

- mobilité ?
- d'alimentation ?
- d'habitat ?
- autres ?

Expliciter.

*Marqueurs*

0 : Logique d'innovation nulle

1 : Logique d'innovation faible

2 : Logique d'innovation partielle

3 : Logique d'innovation importante

## Trame préliminaire d'évaluation des pratiques innovantes

L'outil des Marqueurs d'Innovation sociale repose sur une approche institutionnaliste de l'innovation sociale développée à partir des travaux du CRISES notamment. Cette approche se révèle extensive car elle prend en compte les dimensions de la nouveauté et du besoin social sans s'y limiter. Elle vise à montrer que le processus de mise en oeuvre est tout aussi déterminant que le résultat des projets en matière d'innovation sociale. Par ailleurs, elle part systématiquement du contexte de chaque projet en vue de saisir les éléments de rupture dans les pratiques et les changements ainsi visés.

### **I. Place des bénéficiaires** (empowerment)

A. Quels sont les bénéficiaires du projet ? Et quel est leur participation à l'élaboration et au développement du projet ?

*Marqueurs*

- 0 - les bénéficiaires sont exclus du processus
- 1 - les bénéficiaires sont inclus dans la co-production *ou* la co-conception
- 2 - les bénéficiaires sont inclus dans la co-production *et* la co-conception
- 3 - les bénéficiaires sont porteurs du projet

### **II. Nature du collectif** (Hétérogénéité)

A. Quels sont les acteurs représentés dans le projet ? (porteurs, institutionnels, chercheurs, etc.)

*Marqueurs*

- 0 – Collectif composé de gens très proche
- 1 – Collectif composé de gens proche
- 2 – Collectif appartenant a des univers professionnels et institutionnel différents
- 3 – Collectif totalement hybride (type SCIC)

### **III. Intervention du collectif** (Participation de tous)

A. Quelle est la place des différents acteurs du projet dans le développement du projet, dans l'action ?

*Marqueurs*

- 0 – Ce sont toujours les mêmes qui sont actifs
- 1 – Le groupe d'actif change quelque fois.
- 2 – Le groupe d'actif change souvent.
- 3 – Le groupe d'actif change tout le temps.

### **IV. Place de la recherche**

A. Avez-vous déjà fait appel à un groupe de recherche dans le cadre du développement du projet ?

B. Comment percevez-vous l'apport de la recherche ?

*Marqueurs*

0 : Ne fait jamais appel à la recherche

1 : C'est arrivé une fois, ou deux.

2 : Fait souvent appel à la recherche

3 : Travail en étroite collaboration avec la recherche

#### **V. Ancrage territorial** (territorialisation, logique de proximité)

A. Quel type de relation entretiennent les acteurs du projet ?

- Proximité géographique facilitatrice.

- Proximité organisationnelle nécessitant quelques règles facilitant l'action collective.

- Proximité institutionnelle, communauté de pratiques et de représentation du monde.

*Marqueurs*

0 - absence d'ancrage territorial

1 - proximité géographique

2 - proximité organisationnelle

3 - proximité institutionnelle

#### **VI. Démocratie** (élargie et participative)

CF. Mode d'organisation démocratique

*Marqueurs*

0 : Les décisions sont unilatérales et prises par le bureau

1 : Les décisions sont prises par le CA, par vote

2 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres, en assemblée, par vote

3 : Les décisions sont prises par l'ensemble des membres par consentement.

#### **VII. Ressources** (Hybridation)

CF. Mode de ressources

*Marqueurs*

0 : Source unique

1 : Deux types (subventions et prêts)

2 : Plusieurs types (subventions, prêts, finances citoyennes, réciprocité, dons, etc...)

3 : Hybridation totale

#### **VIII. Logique d'accessibilité** (développement des capacités)

A. Pensez-vous que le projet soit accessible à tous ?

B. Le projet a-t-il vocation à développer les capacités de chacun ?

*Marqueurs*

0 : Projet fermés et élitiste



- 1 : Projet peu accessible
- 2 : Projet accessible et tourné vers les désaffiliés
- 3 : Projet tourné vers le développement de la commune compétence totale

**IX. Logique de service** (déplacement vers la création du lien social et donc des capacités. Proche de l'économie collaborative, sous certaines conditions, il s'agit donc d'une modalité d'échange revisitée permettant d'intégrer de manière bien plus satisfaisante les enjeux du développement durable à l'activité économique (production et consommation).

A. Le projet porte-t-il les valeurs d'une économie collaborative au sens du déplacement de la production à la création du lien sociale ?

B. Est-ce que le projet intègre les enjeux du développement durable ?

*Marqueurs*

- 0 : Projet ne développant pas de collaboration et de lien
- 1 : Projet tentant de développer de la collaboration et du lien
- 2 : Projet qui dans les fait produit parfois de la collaboration et du lien
- 3 : Projet d'économie collaborative développant un fort lien social

**X. Rupture avec l'existant** (rupture contextualisée ou la « nouveauté » dépend du caractère hors normes de la solution mise en place (Chambon *et al.*, 1982), des changements apportés au système (Dadoy, 1998), ou encore de la modification des éléments sur lesquels le système repose telles que les valeurs et croyances, les représentations, les règles du jeu, etc. (Dedijer, 1984). Changement institutionnel et concernerait aussi bien les pratiques liées au processus qu'au résultat. Les changements dont il est question s'articulent alors à plusieurs niveaux ; ils vont cibler l'individu, l'organisation (niveau micro), le territoire local (niveau méso).

*Ce marqueur s'établira au regard des précédents.*

*Marqueurs*

- 0 : Aucune rupture
- 1 : Rupture désiré mais non actée
- 2 : Rupture partielle et modéré
- 3 : Rupture avec les pratiques et les représentations communes

**XI. Capacité de changement social** (essaimage, apprentissage ou sélection ?)

*Ce marqueur s'établira au regard des précédents.*

*Marqueurs*

- 0 : Aucune capacité de changement social
- 1 : Capacité limité de changement social
- 2 : Capacité de changement social pas encore éprouvé

3 : Forte capacité de changement social

## **Annexe 6**

### **Rapports d'évaluation des pratiques solidaires et innovantes des études de cas**



## Rapport d'évaluation des pratiques

Cette évaluation des pratiques solidaires et innovantes<sup>5</sup> s'effectue dans le cadre d'une recherche scientifique menée au sein du laboratoire « *Communication et Solidarité* » de l'Université Blaise Pascal. Celle-ci porte précisément sur les obstacles de communication que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire porteurs d'innovation sociale.

La méthode que nous utilisons ici a été largement reprise et adaptée des travaux des chercheurs de l'**institut Godin** (Amiens) dont l'ensemble des droits doivent être respectés. Cet institut de transfert de pratiques solidaires propose depuis plusieurs années d'accompagner les structures de l'ESS dans leur développement.

### Pourquoi une évaluation des pratiques solidaires et innovantes ?

Afin de mieux comprendre **qui est le collectif Epicentre** et de **faciliter la conscientisation des acteurs**, l'évaluation permet de prendre du recul sur les pratiques quotidiennes. Les pratiques solidaires permettent d'éclairer ce que réalise la structure mais plus encore comment elle le réalise.

Pour une **représentation plus juste des réalités économiques du projet** au travers de la mise en lumière du modèle pluriel dans lequel l'échange réciprocaire occupe une place importante. La réciprocité étant « *la relation établie entre des groupes ou personnes grâce à des prestations qui ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social entre les parties prenantes [...] le cycle de la réciprocité s'oppose à l'échange marchand parce qu'il est indissociable des rapports humains [...] et il se distingue de l'échange redistributif parce qu'il n'est pas imposé par un pouvoir central* » (Karl Polanyi<sup>6</sup>). Ainsi la représentation des pratiques solidaires débouche sur une représentation du projet qui ne se limite pas à être un « lieu de production », mais bien un espace de relations multiples qui participe à la construction et la cohésion du territoire. L'évaluation permet une représentation plus juste des ressources en révélant les apports humains qui donnent sens aux ressources monétaires et favorisent le développement du lien social.

---

<sup>5</sup> Tout ou partie de cette évaluation pourra être retenue par le chercheur afin d'illustrer ces travaux. La structure est libre d'accepter ou de refuser d'être citée le cas échéant.

<sup>6</sup> Polanyi, K., « Le sophisme économiste », *Revue du MAUSS*, 2077/1, n°29, pp.63-79.

Pour **éclairer les logiques transformatrices à l'œuvre au sein du projet** car nous considérons que l'innovation sociale repose sur une logique de changement des pratiques (« faire autrement ») et des représentations (« voir le monde autrement »).

Qu'est-ce que l'évaluation des pratiques solidaires et innovantes ?

Ce travail porte sur les pratiques et non sur les valeurs. Nous mettons donc l'accent sur **six grandes dimensions** solidaires :

- l'inscription territoriale du projet
- l'origine des ressources du projet
- le mode d'organisation démocratique du projet
- les rapports collaboratifs au sein du projet
- l'inscription sociétale du projet
- la logique d'innovation qui règne dans le projet

Et **onze dimensions** innovantes issues d'une co-construction par le dialogue avec les acteurs du projet :

- Place des bénéficiaires
- Nature du collectif
- Intervention du collectif
- Place de la recherche
- Ancrage territorial
- Mode d'organisation démocratique
- Mode de ressources
- Logiques d'accessibilité
- Logique de service
- Rupture avec l'existant
- Capacité de changement social

Lorsque l'on parle de « pratiques solidaires » nous nous intéressons tout particulièrement aux pratiques mises en œuvre par le collectif afin de replacer l'Homme au centre de la question économique et politique. Théoriquement, l'analyse que nous

proposons aujourd'hui repose sur une distinction assez simple. En effet, selon Philippe Chaniel et Jean Louis Laville<sup>7</sup> il existe deux formes de solidarité :

- Une **solidarité philanthropique**, de conception anglo-saxonne, qui devrait garantir la paix sociale et la moralisation. Elle va de pair avec la pensée libérale. La solidarité est alors porteuse de charité car elle vient combler les externalités négatives du marché et fabrique toujours plus de dépendance et de hiérarchisation sociale, enfermant les bénéficiaires dans une situation d'infériorité et de maintien des inégalités.

- Une **solidarité démocratique**, qui résulte d'actions collectives et qui admet l'égalité de droit entre les personnes. Issue de la révolution et de l'idéal républicain, elle relève de l'auto-organisation et des mouvements sociaux. Elle s'efforce de garantir la liberté d'accès du citoyen à un espace de parole et de débat.

L'économie solidaire réaffirme la dimension politique de cette « autre économie » qui met l'accent sur le modèle de développement et la participation citoyenne dans une perspective de **changement institutionnel**. Ce changement qui tend à modifier les pratiques et les représentations par un engagement citoyen.

Par ailleurs, lorsque nous traitons de l'innovation sociale nous utilisons une grille de lecture que nous nommons « institutionnaliste », dans la droite ligne de notre intérêt pour les pratiques solidaires. Nous nous penchons alors sur les pratiques du collectif qui participent au changement institutionnel<sup>8</sup>, soit toutes les pratiques qui concourent à transformer les « normes », les « représentations sociales » et donc in fine les institutions sociales (vaste programme n'est ce pas ?). Toujours selon Jean Louis Laville, il existe deux formes d'innovation sociale :

- Une **innovation « utilitariste »**, liée directement au marché et à la systématisation de gestion. Elle participe aux programmes d'ajustement fonctionnels (exe RSE) ou au marché des pauvres (exe social business) en tentant de « moraliser » le capitalisme et en facilitant son auto-réforme. Elle propose, derrière un vocable d'innovation, une poursuite de la logique libérale. Enfin elle n'est décelable que dans les pratiques quotidiennes, et notamment dans l'absence de logique réciproitaire, de visée sociale se dirigeant vers le

---

<sup>7</sup> Chaniel, P. & Laville, J.L. (2002), « L'économie solidaire : une question politique », *Mouvements*, n°19, janvier-février.

<sup>8</sup> Attention, ici nous parlons de l'institution sociale qui désigne une structure sociale (ou un système de relations sociales) dotée d'une certaine stabilité dans le temps. Une définition plus élégante consiste à dire qu'une institution est une règle du jeu acceptée socialement.

« changement » porté par le groupe, de pratiques en « rupture » par rapport aux pratiques communes d'un territoire, etc.

- Une **innovation « transformatrice »** qui répond à des aspirations collectives à travers la co-construction démocratique d'un modèle économique et d'un espace public (lieu de débat) pluriel. Elle propose, sur la base d'une « rupture contextualisée avec l'existant » de participer au changement institutionnel (pratiques et représentations) et repose sur une aspiration collective des porteurs de projets à « agir ».

#### Evaluation des pratiques solidaires et innovantes d'Epicentre-Cowork

Cette évaluation a été effectuée en deux temps. Une première rencontre le 3 octobre 2014 dans les locaux d'Epicentre-Cowork, 25 rue des Gras, en présence d'**Emmanuelle Perrone, Marie Pierre Demarty, Cyril Crépet, David Valéry et Cécile Quintin**. Puis une seconde rencontre, toujours dans les locaux d'Epicentre, le 19 novembre 2014 en présence de **Clémentine Auburtin et Marie-Pierre Demarty**.

Le premier critère important à nos yeux est celui de **l'inscription territoriale** du projet, c'est-à-dire ces liens entretenus avec les organisations privées, les collectivités et les habitants du territoire. Il renvoie à l'ancrage du projet dans celui-ci et à la manière dont ces relations s'établissent afin de faciliter les liens réciproques.

Le projet Epicentre repose sur une dynamique d'économie collaborative qui vise à produire de la valeur en commun et proposant de nouvelles formes d'organisation du travail. Ici cette organisation prend l'allure du coworking et donc d'un espace de travail partagé. Ainsi, au sein du projet Epicentre-Cowork nous pouvons noter une forte relation entre des acteurs principalement issus du secteur de la « *prestation de service intellectuel* » ou du « *numérique* ». En effet, c'est le principe de base du projet soit : mutualiser espace et compétences afin de faciliter le travail de chacun. Or, une disparité d'activité trop importante ne faciliterait pas cette communion ainsi nous sommes ici en présence d'acteurs qui partagent une certaine « vision du monde ». Il est en revanche plus difficile de voir cette dynamique se projeter à l'extérieur des relations internes. Ainsi, la connexion avec les autres acteurs du territoire (ex : autres organisations, habitants, collectivités locales et territoriales) reste peu visible. Selon les acteurs d'Epicentre, cette réalité, « *malgré la volonté affichée du projet d'intégrer des acteurs, est liée au « manque de volonté » (de la part des collectivités notamment) et aux locaux inadaptés pour l'accueil (cas des habitants) ».*

Epicentre-Cowork, malgré les fortes relations internes qu'il revendique, est un projet relativement peu en connexion avec les acteurs multiples du territoire. Ceci aura pour résultat de créer un « microcosme » d'acteurs partageant certes des valeurs, mais élargissant assez peu leurs visions par manque d'ouverture au territoire. Ceci aura aussi une incidence directe sur le mode d'organisation démocratique du projet (voir plus bas).

Le second critère que nous abordons est celui du **mode de ressources**. A partir de notre grille de lecture basée sur les principes de l'économie sociale et solidaire nous nous interrogeons d'autant plus sur la répartition des trois logiques économiques principales c'est-à-dire marchande, redistributive et réciproitaire. C'est tout particulièrement cette dernière qui nous intéresse au travers de la dynamique de mutualisation car elle favorise grandement la pluralité du modèle économique mais favorise surtout le lien social qui à son tour sera un facteur essentiel de diffusion des pratiques (essaimage).

L'activité de service liée à la location d'espaces de travail assure au projet une activité marchande lui permettant d'assurer la location de l'espace et couvrir en partie des frais de fonctionnement. À cela doit s'ajouter un modèle redistributif qui prend la forme de subventions et d'implications bénévoles. Cependant, la mutualisation et les échanges réciproitaires, de manière plus large, avec des entités extérieures au projet sont rares. Ainsi le modèle économique d'Epicentre, certes à but non lucratif (association loi 1901), n'est pas un modèle économique utilisant la puissance plurielle. Or, la sous utilisation des logiques réciproitaires a tendance à annihiler la force du lien social que celles-ci peuvent générer (avec des agents extérieurs au projet) et ainsi facilite le **rabattement institutionnel** soit le glissement progressif vers des logiques de marché et redistributives dominantes.

C'est un des points incontournables, et un des principes essentiels de cette « autre économie » qu'est l'économie sociale et solidaire : **le mode d'organisation démocratique** ! Les organes et les règles de décision doivent être basés sur un principe élargi et participatif afin de pouvoir créer un véritable espace public de proximité, un espace de débat citoyen, de concertation et de construction des désaccords, avec tous les acteurs susceptibles d'être intéressés par le projet.

La construction initiale du projet s'est faite autour d'un noyau dur d'acteurs principalement issus de la SCOP Culture Traffic. Or, on voit aujourd'hui perdurer de manière indirecte cette logique qui a pour conséquence de créer un véritable point de déséquilibre dans le



projet. Epicentre souffre d'un réel manque d'organisation démocratique car la prise de décision s'effectue sous le mode « itératif » qui permet de constater que « pour l'instant ça marche », mais pour combien de temps ? Car malheureusement l'absence de rigueur démocratique ne facilite pas la mise en avant des désaccords (sorte de consensus mou) et ne facilite pas l'entrée de nouveaux acteurs au sein du projet (qui risquent d'y voir trop de flou). Cela s'exprime dans l'absence de réunions régulières, le manque de rigueur concernant la tenue des conseils d'administration et des assemblées générales. Dans la pratique beaucoup d'informations « circulent » par Basecamp mais peu de décisions peuvent être légitimées par cet outil.

C'est aujourd'hui un des plus gros périls du projet car si « *pour l'instant ça marche* » rien ne dit que l'avenir sera pareil. Mais la logique est relativement simple. En effet, nous avons là deux trajectoires différentes :

- La première portée par les fondatrices et les membres du bureau qui sollicitent les acteurs d'Epicentre.
- La seconde portée par les « coworkers » qui ne prennent pas possession de leur pouvoir décisionnaire.

Mais cette constatation a une implication bien plus complexe car derrière la non prise de possession de leur rôle démocratique les « coworkers » réactivent au sein de l'association une logique entrepreneuriale de re-hiérarchisation et de « management » par une poignée d'acteurs décisionnaires. La seule différence ici ? La confiance accordée aux décisionnaires qui « *avant tout sont des amis* ». Cependant la logique reste la même que celle du « leadership » que l'on retrouve dans l'entrepreneuriat ou dans l'entrepreneuriat social. Ajoutons à cela cette volonté « *d'avancer* » et de « *continuer à aller plus loin* » qui pousse les décisionnaires à faire des choix sans consulter les membres, qui par ailleurs s'en satisfont.

Le débat démocratique et la construction d'un modèle d'organisation du collectif prennent du temps et ne répondent pas aux mêmes exigences que la logique de marché (rapide et dense, dans la logique de l'appel d'offre par exemple). Logique dans laquelle sont enchâssés la plus grande partie des « coworkers » qui, par leurs activités chronophages pour « *gagner leur vie* » tirent Epicentre-Cowork vers une logique où la vitesse du modèle annihile la lenteur du processus démocratique pourtant nécessaire à la pérennité du projet. Ainsi, je tire ici la sonnette d'alarme sur la nécessité de prendre le temps à cette réflexion car le débat démocratique est indissociable de l'économie sociale et solidaire.

La question des **rapports collaboratifs** nous ramène à un questionnement autour de la place des salariés dans la structure et leur prise en compte. Ce critère de solidarité repose sur la diversité des profils de salariés, la prise en compte de leur bien-être au travail en proposant de la souplesse et des adaptations aux personnes, la proposition de formation pour développer ces capacités et enfin la priorité à l'autonomie.

Epicentre-Cowork, et bientôt Epicentre Factory, nécessitera l'embauche d'un salarié mais la question de sa « *mission* » n'est pas encore définie. En effet, il s'agit de ne pas « *tout lui filer, au risque de voir les coworkers se désengager, par exemple pour les tâches ménagères* ». La question du « *profil* » est aussi importante car le poste risque d'être plutôt d'ordre « *technique* » pour des questions de gestion, de suivi comptable, de permanence et de « *veille à la bonne tenue du lieu* ». La question est délicate car paradoxale. En effet, selon les membres interrogés, il est délicat de recruter sur « *les compétences* » et en même temps appuyer sur la formation, l'empowerment, l'autonomie...

La priorité n'est donc pas, du moins pour le moment, à une réflexion sur le bien-être et la justice sociale mais plutôt sur la performance et les compétences.

Pour poursuivre intéressons nous à **P'inscription sociétale** du projet. De quoi parle-t-on ? Tout d'abord, des impacts sociaux c'est-à-dire de la question du lien social et de l'utilité sociale du projet en contribuant à la cohésion sociale, à la solidarité et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable. Mais aussi des impacts environnementaux c'est-à-dire de la durabilité du projet et de ses incidences sur l'environnement au sens écologique du terme. Enfin, des impacts économiques du projet sur le territoire soit la création d'activité génératrice de « richesses ».

L'activité directe d'Epicentre-Cowork n'a pas pour activité première le développement des capacités des personnes les plus en marge de la société mais plutôt la mise à disposition pour des entrepreneurs individuels de conditions pour « travailler autrement ». Le projet ne cherche pas l'impact social même si il tente de « favoriser la prise de conscience qu'il est possible de travailler autrement » (ex émission de radio). Les impacts environnementaux sont plutôt positifs (ex mutualisation des moyens de transport, des locaux). Il n'y a cependant pas d'efforts particuliers fournis afin de compenser le bilan carbone (par ex), de trier et recycler, ou encore d'utiliser des énergies vertes. Les impacts environnementaux sont donc là aussi relativement faibles. Enfin, les impacts économiques peuvent être considérés comme plutôt positifs comme la facilitation de l'emploi (ex Culture Traffic).

Mais le projet Epicentre en tant que tel ne développe pas d'activité salariée et ne génère pas un gros volume d'activité économique (même de type réciprocaire). C'est un « facilitateur » pour les structures qui le composent.

Un dernier critère de solidarité nous intéresse et concerne la **logique d'innovation**. Nous ne ferons pas de développement à ce stade du rapport car ce point sera largement abordé ci-dessous. Plus particulièrement, en termes de pratiques solidaires, la logique d'innovation interroge la nature et la portée d'une visée innovante du projet. Nous traiterons plus bas cette dimension en lien avec la **rupture avec l'existant**.

Alors, si l'on s'intéresse maintenant aux **pratiques innovantes** d'Epicentre il faut s'interroger sur ce qui participe pleinement au changement institutionnel, c'est-à-dire à ce qui fait **rupture dans le contexte du territoire** (élargi ici à la région, voire à la France entière).

La première des choses sur laquelle il faut se pencher pour un projet à dimension économique comme l'est celui-ci, c'est la notion de « **double contrainte** », c'est-à-dire le fait que la dynamique du projet soit portée PAR et POUR les acteurs, habitants, ou encore bénéficiaires de celui-ci.

Rappelons que les bénéficiaires du projet peuvent être les coworkers, les adhérents à l'association qui bénéficient du réseau ou encore les techniciens des collectivités et les étudiants qui peuvent bénéficier des rencontres (exé ECI ou Shaker). Ainsi, tous ces acteurs peuvent participer aux réflexions et au développement du projet, tout du moins potentiellement. En effet, on l'a vu, dans la réalité l'organisation démocratique ne permet pas de faire pleinement participer ces acteurs au développement d'Epicentre-Cowork.

La place des bénéficiaires dans le projet est relativement active mais peu participative. Le constat est le même pour les habitants du territoire qui pourraient bénéficier de l'activité du lieu mais qui en restent éloignés pour cause d'accès. Peut être que la migration vers le nouveau lieu permettra de faire évoluer cette situation.

Le second point concerne la **nature du collectif**. Il est essentiel car son hétérogénéité démontre la capacité d'ouverture du projet et son potentiel de diffusion. Or, dans le cas d'Epicentre-Cowork, et cela rejoint le mode d'organisation démocratique et l'inscription territoriale (qui a tendance à créer un « microcosme »), nous avons plutôt à

faire à un collectif homogène autour des questions des « *prestations de services intellectuels* ». Cette homogénéité est aussi liée à la structure et au petit espace disponible qui ne peut accueillir, par exemple, un collectif d'artistes.

Pour ouvrir le projet Epicentre-Cowork et hétérogénéiser le collectif, ce qui facilitera la diffusion et l'essaimage de cette « autre manière de travailler », il sera nécessaire d'avoir un mode d'organisation démocratique plus solide. Un collectif hétérogène sera donc, au-delà de la dimension démocratique du critère, un **facilitateur de l'expansion du collectif**.

Par ailleurs, on parlera aussi de **l'intervention du collectif** c'est-à-dire : est-ce que le projet exploite la diversité dont il est porteur ? C'est peut être le point fort du projet ! C'est-à-dire sa capacité à exploiter pleinement les compétences diverses présentes dans le lieu. Ainsi, même si le collectif n'est pas réellement hétérogène, la capacité des acteurs à exploiter les compétences est un « vrai vecteur d'implication des personnes » car personne n'hésite à « donner un coup de main ».

La **place de la recherche** est aussi une question centrale dans l'analyse des pratiques innovantes. En effet, comment faire évoluer ces pratiques et proposer une forme d'innovation constante sans questionnements et analyses des actions ? On remarquera que la recherche est très présente dans l'environnement d'Epicentre car je suis pour ma part impliqué depuis le début du projet, sans oublier les collègues de « Communication et Solidarité » Elise Asporid et Éric Dacheux, ou encore Marc Lecoutre du CRCGM mais aussi les étudiants stagiaires. Nous avons donc une véritable dynamique positive de ce point de vue là et pourtant, malgré la présence des chercheurs, il semblerait que le projet ne puisse pas réellement **capitaliser** et prendre le recul nécessaire à une nouvelle étape. Mais il est vrai que la recherche est aussi effective sur un temps long et que le projet est jeune.

Nous avons parlé en tout début de rapport de l'inscription territoriale du projet (ou **ancrage territorial**) que nous avons abordée sous l'angle de la connexion aux organisations, collectivités et habitants du territoire dans une acception géographique. Concernant les logiques d'innovation sociale, il est nécessaire de s'interroger sur une autre forme de proximité qui fera écho à l'idée de changement institutionnel puisque l'on parlera de « proximité institutionnelle ». Cette forme de proximité interroge justement le partage des représentations et des pratiques, soit, est-ce que les membres d'Epicentre-Cowork ont

tendance à se rapprocher plus facilement d'une association ou d'un acteur de l'ESS car elle a le même statut et donc il est plus facile de coopérer et de s'entendre ? Ou est-ce que le projet a plutôt tendance à se rapprocher de n'importe quelle structure qui « voit le monde de la même manière » ou qui a des « aspirations similaires » ? Il semblerait que les membres d'Epicentre, même si le projet semble « ouvert à tout le monde », ne s'intéressent finalement qu'à une « certaine communauté » et crée une « barrière à l'entrée », notamment parce que le projet touche principalement des entrepreneurs individuels du secteur de la « prestation de service intellectuel ». Nous sommes donc bien dans une proximité institutionnelle qui amènera Epicentre à se tourner plus facilement vers d'autres structures partageant sa « vision du monde ».

Dans une logique de changement et de diffusion des pratiques et représentations nouvelles que porte Epicentre, la proximité institutionnelle reste un « entre soi » qui permet de bonifier les actions, partager les expériences, et de transmettre l'énergie de continuer à lutter pour le changement (ex Le Mixeur et la venue d'Antoine pour l'ECI de novembre). Mais malheureusement elle ne facilite pas la diffusion vers d'autres milieux moins aptes à entendre et à participer. **Il faut donc constamment « naviguer » entre la proximité institutionnelle régénératrice, et la proximité territoriale qui doit favoriser la diffusion des pratiques et des représentations nouvelles au contact de populations diverses.**

On revient alors une nouvelle fois à la nécessité de développer le lien social, ce que l'on nomme alors une **logique de service**, c'est-à-dire le déplacement de la logique de production (liée prioritairement à l'économie de marché) vers la génération du lien social (propre à l'économie sociale et solidaire).

Alors, si cette logique est un moteur de la dynamique associative, ce n'est pas toujours une vérité dans les faits. C'est-à-dire que le projet est en plein « questionnement » face à cette logique dans laquelle la production à semble-t-il prit le pas sur le lien social. En effet, les membres du projet ne mènent pas réellement d'actions favorisant le « lien plutôt que le bien » à l'extérieur des murs du 25 rue des gras. Le projet Shaker prend cette voie mais devra alors accentuer la diversité des acteurs présents.

Indéniablement cette **logique de création du lien social doit être accentuée**. C'est un élément fondamental de la pérennité du projet dans la sphère de l'économie sociale et solidaire et de la lutte contre l'isomorphisme institutionnel.

Pour terminer le questionnement des pratiques socialement innovantes d'Epicentre-Cowork, deux choses doivent être éclairées. La première consiste à poser la question de la **rupture contextualisée** du projet, ou encore de sa nouveauté au regard du caractère « hors normes » de la solution et des changements apportés au système. Est-ce qu'Epicentre participe à la modification des représentations (normes, croyances) et des pratiques sur le territoire ? Il semblerait que cela puisse être le cas concernant deux éléments :

1. Le modèle associatif qui propose de replacer l'Homme au centre du processus socio-économique en redonnant une dimension démocratique à son implication.
2. Le modèle de l'économie collaborative et du coworking qui propose une « autre manière de travailler ».

Or, nous l'avons vu, l'organisation démocratique d'Epicentre-Cowork doit encore faire l'objet d'un important travail afin d'atteindre la logique de débat fondatrice pour la bonne vie d'une « autre manière » d'engager les acteurs d'un projet économique.

Enfin, l'économie collaborative propose une « *autre manière de travailler* » mais ne propose pas de « rupture » dans les pratiques et les représentations. En effet, les acteurs, coworkers, entrepreneurs individuels utilisent des outils (communication et marketing) qui sont largement utilisés dans l'entreprise « classique ». Par ailleurs, la collaboration entre les coworkers devrait s'enrichir d'un travail en commun avec des acteurs aux « compétences et visions différentes » or nous avons vu que l'homogénéité du collectif limitait cela.

La rupture proposée par le projet Epicentre est partielle mais ne pourra réellement prendre corps que dans un projet démocratique ouvert à un débat plus large, ce que le **modèle SCIC**<sup>9</sup> pourrait favoriser car nous sommes là sur un statut facilitant l'hétérogénéité des acteurs et un mode d'organisation plus démocratique.

En conclusion, rebondissons sur cette volonté de se tourner vers un modèle SCIC. Celui-ci présente le grand avantage de pouvoir inclure plus largement les collectivités mais aussi les bénéficiaires et salariés aux prises de décisions et au développement du projet. En terme d'organisation démocratique ce modèle pourrait proposer une réelle avancée mais risque donc de mettre en exergue les deux maillons les plus faibles de la chaîne Epicentre-Cowork à savoir l'ancrage territorial et le mode d'organisation démocratique (et

---

<sup>9</sup> Société Coopérative d'Intérêt Collectif

indirectement l'hétérogénéité du collectif). Migrer vers un modèle SCIC va donc nécessiter la profonde remise en question de ces deux éléments. Si la question de l'inscription territoriale (participation des habitants et des collectivités notamment) pourra être envisagée sous un meilleur angle dans le nouveau lieu plus « ouvert » et une SCIC plus apte à accueillir les collectivités comme décisionnaires, la question démocratique va se poser en urgence. Mais il faudra du temps pour reprendre le chemin de l'implication de tous. Il faudra du temps pour co-construire une « nouvelle façon de faire » qui devra devenir le ciment du projet Epicentre Factory car sans cela les difficultés actuelles seront multipliées. Pour travailler sur un mode d'organisation démocratique ciment de la future SCIC et du projet Epicentre Factory il faudra beaucoup de temps et d'implication. Mais il faudra surtout entamer réellement la réflexion sur l'identité d'Epicentre-Cowork ! Cette question est centrale et même si ce rapport peut poser des pierres il reste beaucoup à faire et du temps à passer pour enfin consolider l'identité d'Epicentre-Cowork. Il faudra donc faire un choix entre la poursuite d'une logique « avancer coûte que coûte » ou s'arrêter et se recentrer sur le sens que les acteurs collectifs donnent à leur participation à cette aventure et l'implication qu'ils sont prêts à donner à une logique démocratique comme fondation et refondation perpétuelle de l'identité du projet dans un débat permanent.

Tout ce que l'on vient d'évoquer ici est résumé dans deux représentations matricielles (Fig. 1 et 2). Pour chacun des critères développés un marqueur a été proposé sur une échelle de 0 à 3 (certains apparaissent pour les logiques de solidarité et d'innovation et bénéficient donc du même marqueur). J'ai pour habitude de co-construire ces indicateurs avec les membres des projets (voilà pourquoi cela prend quatre heures). Or par manque de temps je me suis abrogé le droit d'établir ceux-ci sur la base de l'ensemble des documents et de l'entretien. Bien évidemment, l'ensemble de ce rapport est contestable, modifiable, discutable, etc. Il me servira de base de travail pour les mois à venir et nous servira collectivement afin de prendre une direction et de définir des objectifs que nous pourrons tenter de poursuivre ensemble. Bien évidemment, cette démarche est elle aussi discutable.

Merci de votre attention !

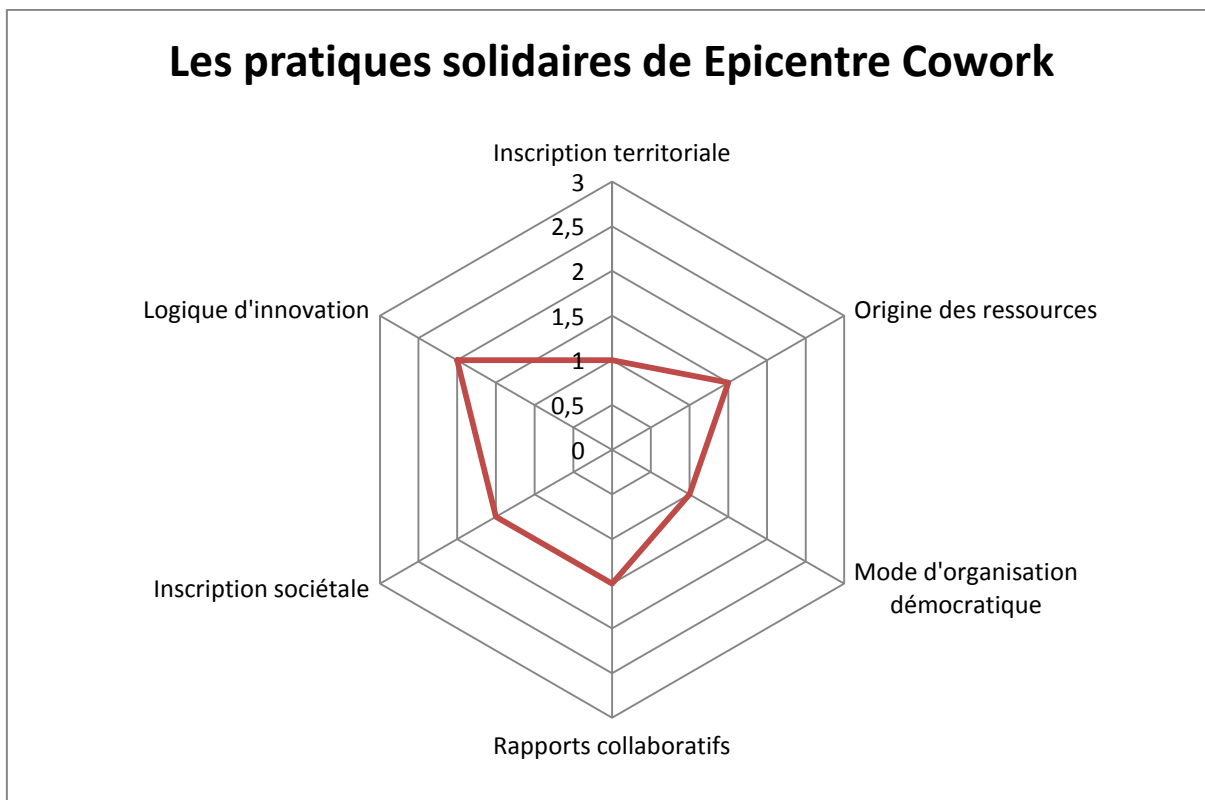


Fig. 1 Les pratiques solidaires d'Epicentre-Cowork



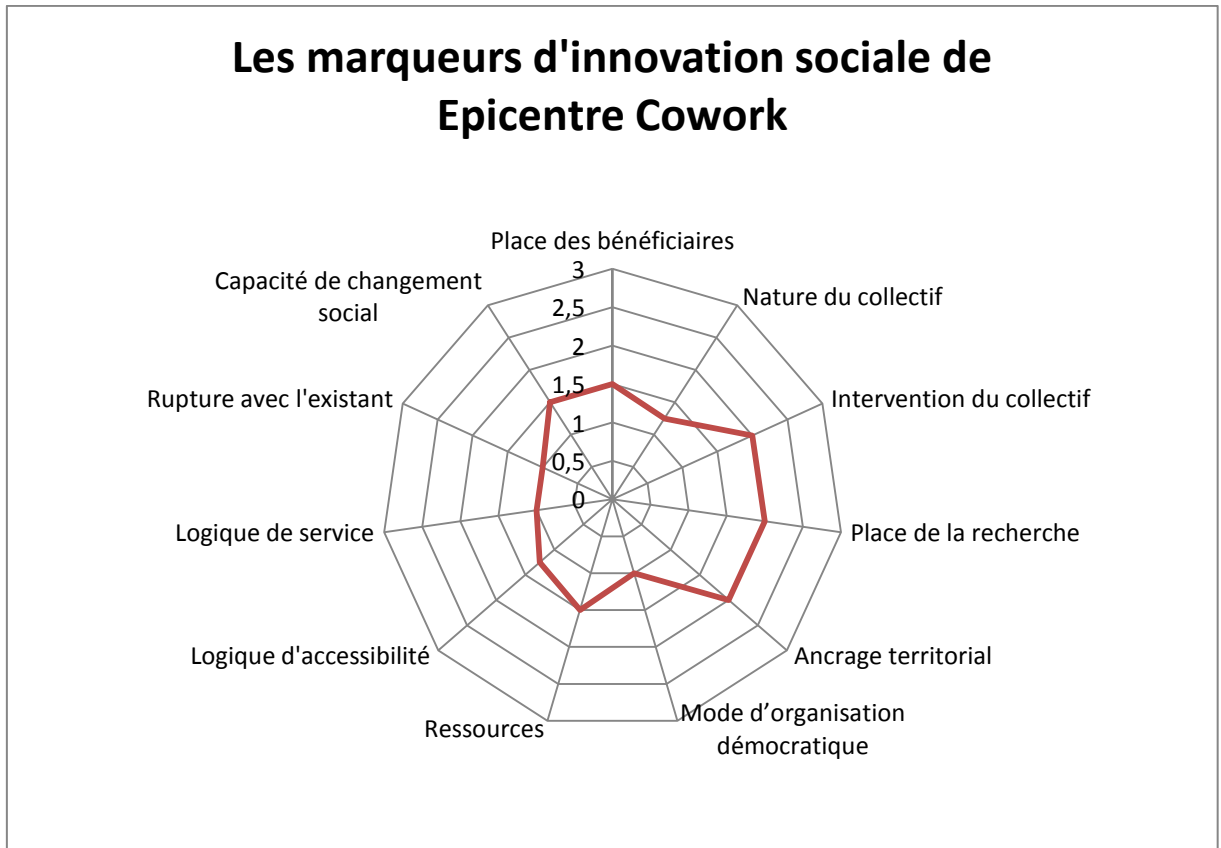


Fig. 2 - Les pratiques innovantes d'Epicentre-Cowork



## Rapport d'évaluation des pratiques<sup>10</sup>

Cette évaluation des pratiques solidaires et innovantes<sup>11</sup> s'effectue dans le cadre d'une recherche scientifique menée au sein du laboratoire « *Communication et Solidarité* » de l'Université Blaise Pascal. Celle-ci porte précisément sur les obstacles de communication que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire porteurs d'innovation sociale.

### Pourquoi une évaluation des pratiques solidaires et innovantes ?

Afin de mieux comprendre **qui est le collectif JeRecycleParc** et de **faciliter la conscientisation des acteurs**, l'évaluation permet de prendre du recul sur les pratiques quotidiennes. Les pratiques solidaires permettent d'éclairer ce que réalise la structure mais plus encore comment elle le réalise.

Pour une **représentation plus juste des réalités économique du projet**. En effet, la représentation des pratiques solidaires débouche sur une représentation du projet qui ne se limite pas à être un « lieu de production », mais bien un espace de relations multiples qui participe à la construction et la cohésion du territoire. L'évaluation permet une représentation plus juste des ressources en révélant les apports humains qui donnent sens aux ressources monétaires.

Pour **éclairer les logiques transformatrices à l'œuvre au sein du projet**. En effet, nous considérons que l'innovation sociale repose sur une logique de changement des pratiques (le faire autrement) et des représentations (le voir le monde autrement).

### Qu'est ce que l'évaluation des pratiques solidaires et innovantes ?

Ce travail porte sur les pratiques et non sur les valeurs. Nous mettons l'accent sur des réponses co-construites par le dialogue avec les acteurs du projet autour de **six grandes dimensions** :

- l'inscription territoriale du projet
- l'origine des ressources du projet
- le mode d'organisation démocratique du projet
- les rapports collaboratifs au sein du projet
- l'inscription sociétale du projet
- la logique d'innovation qui règne dans le projet

---

<sup>10</sup> Nous rappelons que **cette méthodologie a été développée par nos collègues de l'institut Godin** (Amiens) dont l'ensemble des droits doivent être respectés.

<sup>11</sup> Tout ou partie de cette évaluation pourra être retenue par le chercheur afin d'illustrer ces travaux. La structure est libre d'accepter ou de refuser d'être citée le cas échéant.

Cette évaluation a été effectuée le vendredi 11 octobre 2014, dans les locaux de JRP (rue de Chateaudun), en présence de **Clémence Fromageot, Damien langlois, Filip Capalija et Scott Merlin**.

## I. Evaluation des pratiques solidaires

### 1. Inscription territoriale

**De quoi parle-t-on ?** De l'ancrage et de la relation au territoire du projet au travers, notamment, de sa relation avec les différents acteurs (organisations privées à but lucratif ou non lucratif, collectivités, habitants).

**Pourquoi ?** Car la relation au territoire est révélatrice de la dimension réciprocaire (mutualisation, échanges, partages...), démocratique (participation de tous à la vie du projet), de proximité et de durabilité.

#### **Les premiers résultats pour JRP :**

- Les porteurs du projet JRP sont issus directement du milieu « squat » parisien. À leur arrivée ils se sont tourné tout d'abord vers « l'Hôtel des vils » puis les « Ateliers Lucien » (repas partagés), s'ouvrant ainsi, notamment grâce à Scott Merlin, au large réseau territorial de ces acteurs déjà en place.
- Très vite rencontre avec Nicolas Crépiat (Espace Info Jeunes) et accès au dispositif Overboost.
- Activité rapide là aussi, avec l'ESS Team (brocante solidaire) et plus tard avec Biau Jardin (dépôt de paniers), puis Acolab et P'tits Débrouillards.
- Rencontre des techniciens et élus de la ville de Clermont-ferrand, notamment pour la question du lieu (local au bout de deux mois avec argument de la possibilité d'un squat). Pour les collectivités locales c'est une sorte de « lieu test ».
- On parle de « tissu de mutualisation » lorsque l'on aborde l'exemple du prêt probable d'un camion par l'association de St Jacques (pour l'activité des Vergnes (mai 2014)).
- On parle aussi de « l'importance de parler au gens ».
- Le premier public de JRP sont les habitants (parmi eux des immigrés et des défavorisés). Le choix de cette cible intègre des critères de solidarité car « c'est le but » de JRP. C'est un « travail d'utilité public ».

**Conclusion :** JRP a donc une inscription territoriale forte. Le projet est fortement au contact d'un large panel d'organisations (beaucoup d'associations), il entretient une relation régulière avec les collectivités (notamment autour de la question du lieu et de cette dimension de « test »). Et enfin, le projet est quotidiennement dans l'extension de sa relation avec les habitants du territoire (même si officiellement le lieu ne peut pas accueillir de public). Seul manque une relation avec les associations du quartier, les écoles ou encore les CCAS (mais le projet est jeune !).

**Marqueur :** 2.5/3

### 2. Mode de ressources

**De quoi parle-t-on ?** Du modèle économique du projet et du poids des ressources marchandes, réciproitaire (échange, mutualisation, troc...) et redistributive (subventions) dans ce modèle.

**Pourquoi ?** Parce qu'un modèle économique pluriel donne une finalité autre que celle du profit (non lucratif) et peut faciliter la création du lien social (logique réciproitaire).

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Le don est l'activité économique génératrice dans le modèle JRP. Sans dons, pas de ventes et donc pas de fonctionnement économique.
- JRP a reçu une subvention (Overboost) en décembre 2013. Et le salaire de Filip est en partie soutenu par le Conseil Général (CAE).
- Importance de l'échange de services et de la mutualisation avec des organisations, et plus largement avec des individus (du quartier ou des amis parisiens).
- Il n'y a pas de fond de roulement et pas d'excédents.
- Le manque d'autonomie économique, qui nécessite le recours au dispositif CAE pour l'emploi, est selon les acteurs un frein au modèle économique.

**Conclusion :** Il est évident que JRP développe un modèle économique pluriel, faisant appel à la logique de marché (vente des produits), une forte logique réciproitaire (échanges de services, mutualisation, etc.) et une logique redistributive (action des collectivités via des subventions et du soutien à l'emploi ainsi que du bénévolat). Mais cette dernière est selon les acteurs un frein à l'indépendance.

**Marqueur :** 2/3

### 3. Mode d'organisation démocratique

**De quoi parle-t-on ?** De l'organisation, des organes et des règles de prise de décisions à l'intérieur du projet JRP. La ressourcerie est-elle un espace de parole et d'échange citoyen ?

**Pourquoi ?** Un mode d'organisation démocratique permettra la participation de la pluralité des acteurs du territoire potentiellement mobilisables (en premier lieu les salariés et bénéficiaires de la structure).

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Pas de comité de pilotage dès le début du projet.
- L'organisation démocratique du projet reste un point sensible (lié à la jeunesse et à un projet pas encore consolidé).
- Il n'y a pas assez de réunions et les décisions sont prises par une sorte de « consensus » et sous un mode itératif (tant que cela marche on continue car nous avons d'autres choses plus urgentes à gérer).
- JRP est cependant un espace de concertation où l'ensemble des acteurs peuvent s'exprimer librement.

**Conclusion :** Le projet est jeune, pas encore consolidé. Les décisions se prennent par une sorte de consensus. Or, ce mode d'organisation n'est pas assez structuré (« il faut plus de

réunions ! »), et ne facilite pas l'implication d'acteurs nouveaux, même si JRP est un lieu où la parole est ouverte.

**Marqueur :** 1/3

#### 4. Rapports collaboratifs

**De quoi parle-t-on ?** De la prise en compte du bien être et de la justice sociale. De la valorisation du bien être des salariés et des bénéficiaires du projet.

**Pourquoi ?** Car la prise en compte du bien être au travail, et dans son activité associative, est essentiel (même si le bien être est différent pour tous). Enfin, la valorisation de la personne favorise la prise de confiance et le développement des capacités dans une logique de lien social et de resocialisation (parfois).

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Une personne recrutée dans la structure est une personne qui s'y implique : « c'est un bateau et il faut tirer sur les cordes ! ».
- La structure est jeune mais le but est de mixer. Importance de l'intergénérationnel, de l'interculturel, de la mixité sociale. Tout comme la parité (même si pour l'instant il y a plus d'hommes).
- Les salariés recevront une formation de base, pour le fonctionnement, ensuite c'est un « espace d'autonomie » car c'est une préoccupation de premier ordre.
- Recherche du bien être du salarié (adaptation horaires, amélioration du poste, santé et sécurité, aide juridique, prêt de matériel, autonomie, etc.).
- Question de l'insertion et de la ré-insertion dans la société.

**Conclusion :** JRP est un projet qui prend largement en compte le bien être et la justice sociale (autonomie, soutien, développement des capacités, etc.). Autant pour ces salariés que pour les bénéficiaires (développement des savoirs faire au travers des postes (type FabLab).

**Marqueur :** 2.5/3

#### 5. Inscription sociétale

**De quoi parle-t-on ?** Des impacts sociaux, environnementaux et économiques du projet.

**Pourquoi ?** Car plus les impacts sont positifs, ou plus la structure tend à les améliorer, et plus elle montre un visage valorisant basé sur la durabilité, le bien-être et la justice.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Les impacts sociaux sont visibles puisque ce sont des dizaines de personnes qui viennent tous les jours, de tous milieux sociaux, bénéficiant d'un projet qui a une utilité sociale forte : accès à un marché à coûts réduits et à un espace de rencontres et d'échanges pour tout le monde.
- Les impacts environnementaux sont très importants puisque c'est une activité de recyclage (sinon « tout est brûlé ») qui lutte contre l'obsolescence programmée.

- Enfin les impacts économiques sont multiples car la structure valorise les commerces du quartier (revitalisation), facilite le développement d'autres activités (ex. dons à l'ordipailleur), facilite la création d'emplois et enfin facilite l'accès des bénéficiaires à un marché à cout réduit.

**Conclusion :** Nous sommes là sur des impacts sociaux, environnementaux et économiques importants à tous les points de vus. Restons cependant prudent car pour l'instant seul un emploi a été créé.

**Marqueur :** 2.5/3

## 6. Logique d'innovation

**De quoi parle-t-on ?** D'innovations qui s'intéressent plus à des « manières de faire » qu'à des produits ou des services nouveaux. Ceci est très lié à l'utilité sociale du projet.

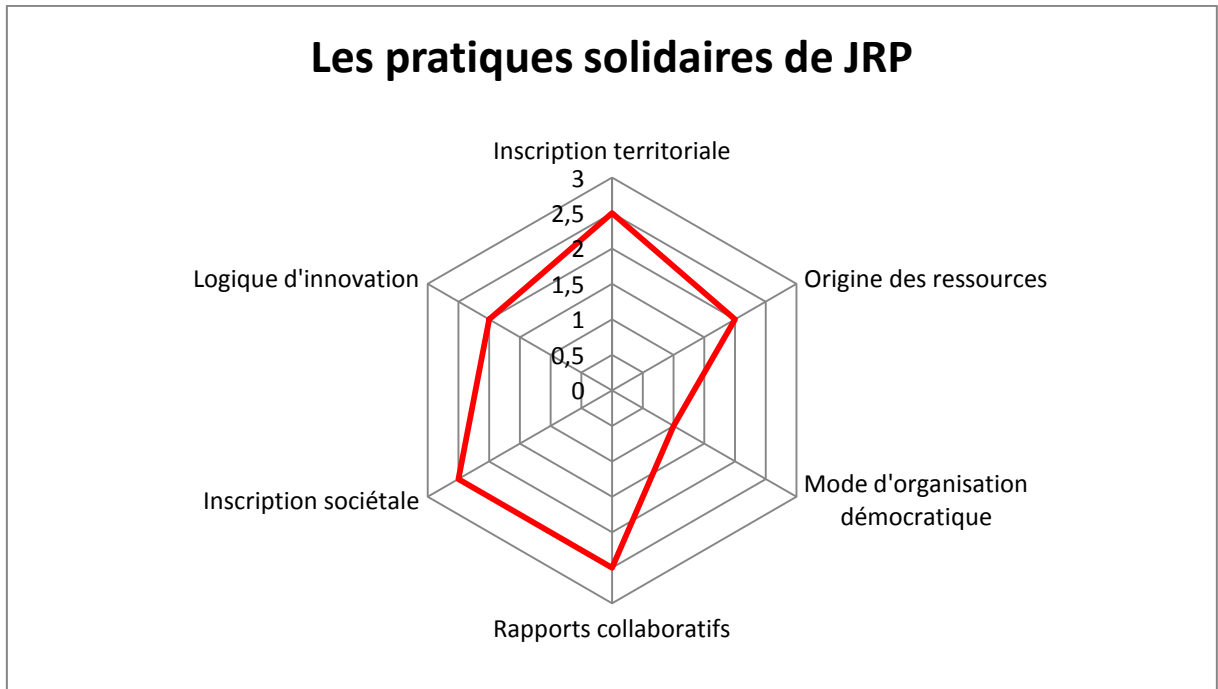
**Pourquoi ?** Parce que une logique d'innovation qui tend à montrer qu'il est « possible de faire autrement » en replaçant l'Homme au centre de la logique économique, participe a la socialisation ou la re-socialisation de la société.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Le projet n'est pas innovant puisqu'il existe déjà des ressourceries ailleurs, mais il innove dans la façon dont il est adapté au territoire (expérience différente de celle de la Petite Rockette).
- C'est une innovation sociale (place centrale de l'homme), technologique (avec la dimension réemploi et développement de matériaux technologiques), et économique (modèle basé sur le don et la réciprocité).
- La démarche d'innovation consiste à encourager des initiatives alternatives au niveau de la société, une alternative de consommation (se poser des questions sur son acte d'achat), et à encourager à l'indépendance (se détacher du salariat).
- JRP est lié à d'autres structures innovantes comme Biau Jardin (alimentation), AcoLab (FabLab).

**Conclusion :** La logique d'innovation de JRP est essentiellement basée sur une innovation sociale, technologique et économique qui tente de favoriser un autre regard à la consommation, à l'acte d'achat.

**Marqueur :** 2/3



Sur ce graphique on voit très bien que JRP, au-delà de son activité fondamentale de ressourcerie, à des pratiques que l'on peut largement qualifier de solidaire. En effet, JRP est ancré dans le territoire, ce qui favorise la mutualisation et la réciprocité pour un modèle économique pluriel. Par ailleurs, le projet favorise le bien être, la justice et le développement des capacités pour ces employés mais aussi pour ces bénéficiaires dans une logique qui n'est pas philanthropique mais bien démocratique (admet l'égalité de droit entre les personnes). Cependant, il reste des efforts à fournir concernant le mode d'organisation démocratique qui manque de rigueur et qui ne facilite pas la participation aux décisions d'acteurs multiples.

## II. Evaluation des pratiques socialement innovantes

### 1. Place des bénéficiaires

**De quoi parle-t-on ?** De la place des bénéficiaires dans l'élaboration et le développement du projet.

**Pourquoi ?** Car faciliter l'accès au cœur du projet pour les bénéficiaires c'est rentrer dans une logique démocratique non plus de soutien des personnes en difficulté, mais bien de développement de leurs capacités citoyennes.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Les bénéficiaires ne participent que très peu à l'élaboration et au développement du projet.
- La mise en place des postes de travail et l'ouverture « officielle » au public facilitera cela.

**Conclusion :** Participation limitée des bénéficiaires.

**Marqueur :** 1/3

### 2. Nature du collectif

**De quoi parle-t-on ?** De l'hétérogénéité du collectif c'est-à-dire des profils d'acteurs présents dans le projet.

**Pourquoi ?** Car plus large est le spectre d'acteurs présents et représentés au sein du projet et plus large est le public qui peut être sensibilisé, touché et potentiellement enrôlé dans la dynamique collective.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- On ne peut pas parler d'hétérogénéité du collectif JRP dans la mesure où la majorité des membres sont des bénévoles, amis ou personnes partageant des valeurs et des modes de vies très proches (ex monde du squat).
- Cependant, il y a un salarié et un groupe bénévole dont l'un (au moins) est salarié extérieur.

**Conclusion :** Collectif peu hétérogène.

**Marqueur :** 1/3

### 3. Intervention du collectif

**De quoi parle-t-on ?** De la place des différents acteurs du projet dans le développement de celui-ci. De la participation de tous, à toutes les tâches (au moins potentiellement).

**Pourquoi ?** Un collectif hétérogène mais diversement actif sera plus durable qu'un groupe restreint d'acteurs trop proches.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- JRP est un collectif restreint, d'acteurs proches se répartissant les tâches (ex Filip est salarié, Scott est administrateur, etc.)



**Conclusion :** Le manque d'hétérogénéité du collectif ne favorise pas l'intervention du collectif. Cependant, celui-ci, même si il est relativement segmenté, peut toutefois intervenir dans des champs d'action multiple (ex. Damien peut faire de la vente et Filip de la Com).

**Marqueur :** 1.5

#### 4. Place de la recherche

**De quoi parle-t-on ?** D'une volonté de mener une approche réflexive sur ces pratiques, de tenter de prendre du recul afin d'analyser le développement du projet. Nous pourrions rapprocher cela aux notions de recherche et développement de l'innovation technologique.

**Pourquoi ?** Car cela participe à cette volonté de développer des pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné. Et participe à cette réflexion « en profondeur ».

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Pas de chercheurs avant cette intervention.

**Conclusion :** Place de la recherche inexistante (d'un point de vue formel) mais démarche de réflexion constante (ex démarche graphique de Scott).

**Marqueur :** 1.5/3

#### 5. Ancrage territorial

**De quoi parle-t-on ?** Logique de proximité, c'est-à-dire les liens qu'entretient le projet avec le territoire. Mais on ne parle pas uniquement de territoire géographique. On peut en effet parler de proximité organisationnel (règles qui vont permettre l'action collective organisée et le lien en réseau), ou de proximité institutionnelle (valeurs et principes communs qui guident et rassemblent les agents autour d'un objectif partagé par le développement d'une confiance commune).

**Pourquoi ?** Des acteurs dont les valeurs et principes sont plus proches développeront plus facilement et plus rapidement de projet, tout du moins à l'interne.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Nous sommes bien là sur un groupe restreint d'acteurs, partageant des valeurs et des principes communs.
- La preuve en est, il n'est pas nécessaire d'établir des règles de participation collective, du moins pour l'instant.

**Conclusion :** Nous avons à faire à une forme d'ancrage territorial basé sur une proximité institutionnelle.

**Marqueur :** 2.5/3

#### 6. Mode d'organisation démocratique

**De quoi parle-t-on ?** De l'organisation, des organes et des règles de prise de décisions à l'intérieur du projet Epicentre.

**Pourquoi ?** Un mode d'organisation démocratique permettra la participation de la pluralité des acteurs du territoire potentiellement mobilisables (en premier lieu les salariés et bénéficiaires de la structure). Epicentre est-il un espace de parole et d'échange citoyen ?

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Pas de comité de pilotage dès le début du projet.
- L'organisation démocratique du projet reste un point sensible (lié à la jeunesse et un projet pas encore consolidé).
- Il n'y a pas assez de réunions et les décisions sont prises par une sorte de « consensus » et sous un mode itératif (tant que cela marche on continue car nous avons d'autres choses plus urgentes à gérer).
- JRP est cependant un espace de concertation où l'ensemble des acteurs peuvent s'exprimer librement.

**Conclusion :** Le projet est jeune, pas encore consolidé. Les décisions se prennent par une sorte de consensus. Or, ce mode d'organisation n'est pas assez structuré (« il faut plus de réunions ! »), et ne facilite pas l'implication d'acteurs nouveaux, même si JRP est un lieu où la parole est ouverte.

**Marqueur :** 1/3

## 7. Mode de ressources

**De quoi parle-t-on ?** Du modèle économique du projet et du poids des ressources marchandes, réciprocaire (échange, mutualisation, troc...) et redistributive (subventions) dans ce modèle.

**Pourquoi ?** Parce qu'un modèle économique pluriel donne une finalité autre que celle du profit (non lucratif) et peut faciliter la création du lien social (logique réciprocaire).

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Le don est l'activité économique génératrice dans le modèle JRP. Sans dons, pas de ventes et donc pas de fonctionnement économique.
- JRP a reçu une subvention (Overboost) en décembre 2013. Et le salaire de Filip est en partie soutenu par le Conseil Général (CAE).
- Importance de l'échange de services et de la mutualisation avec des organisations et plus largement avec des individus (du quartier ou des amis parisiens).
- Il n'y a pas de fond de roulement et pas d'excédents.
- Le manque d'autonomie économique qui nécessite le recours au dispositif CAE pour l'emploi est selon les acteurs un frein au modèle économique.

**Conclusion :** Il est évident que l'on a fait à un modèle économique pluriel, faisant appel à la logique de marché (vente des produits), une forte logique réciprocaire (échanges de services, bénévolat, etc...) et une logique redistributive (action des collectivités via des subventions et du soutien à l'emploi). Mais cette dernière est selon les acteurs un frein à l'indépendance.

**Marqueur :** 2/3

## 8. Logique d'accessibilité

**De quoi parle-t-on ?** De l'emploi de personnes en difficultés, qui sont formés puis accompagnés dans le but de développer leurs capacités. On parlera aussi d'accès à des biens de consommation peu onéreux pour un public populaire.

**Pourquoi ?** Car cette logique permet aux citoyens les moins actifs de reprendre part à la vie de la cité. Nous ne sommes plus dans une logique philanthropique mais bien démocratique.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- C'est le but central de JRP.
- Mais toujours en accord avec les convictions.

**Conclusion :** JRP favorise l'accessibilité en développant l'emploi accompagné et l'accès à des biens de consommation moins onéreux tout en sensibilisant à l'acte d'achat.

**Marqueur :** 2.5

## 9. Logique de service

**De quoi parle-t-on ?** Le projet est porteur de liens, de déplacement de l'activité économique vers la création du lien social. Il s'agit d'une modalité d'échange revisitée permettant d'intégrer les enjeux du développement durable à l'activité économique.

**Pourquoi ?** Car cette logique favorise la mixité et le développement du lien. Ainsi, elle favorise le développement plus large d'une logique de changement de pratiques.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Importance de l'existence du projet dans une logique de quartier et de développement du lien social.

**Conclusion :** Logique de service basé sur le tissage du lien social sur le territoire.

**Marqueur :** 2.5/3

## 10. Rupture avec l'existant

**De quoi parle-t-on ?** Du caractère « hors normes » de la solution mise en place, du changement apporté au système, ou encore les modifications des éléments sur lesquels le système repose telles que les valeurs, croyances et les représentations.

**Pourquoi ?** Parce qu'un projet qui remet en cause les « normes » du système participe au « changement institutionnel » soit à l'évolution des mentalités par des pratiques et des représentations différentes.

**Les premiers résultats pour JRP :**

- Lutte pour un changement de consommation et un regard à l'acte d'achat.
- Proposition d'un nouveau modèle de prise en charge et de traitement des déchets.
- Appréhension totalement différente du « salariat »

**Conclusion :** JRP est un projet en « rupture » avec l'existant. Il porte en tout cas une forte aspiration au changement des pratiques et des représentations.

**Marqueur** : 2.5/3

11. Capacité de changement social :

**De quoi parle-t-on ?** De la capacité du projet à « contaminer » un large panel d'acteurs sociaux, c'est-à-dire à « institutionnaliser » les pratiques de la ressourcerie. Cette logique s'interroge sur la probabilité du projet à rendre commun la pratique de la ressourcerie à l'ensemble des citoyens.

**Pourquoi ?** Car plus un projet aura la capacité à « contaminer », à « essaimer » ou diffuser son aspiration au changement et plus les pratiques et les représentations qu'il porte seront dites « institutionnalisées » (seront devenues normales pour les citoyens).

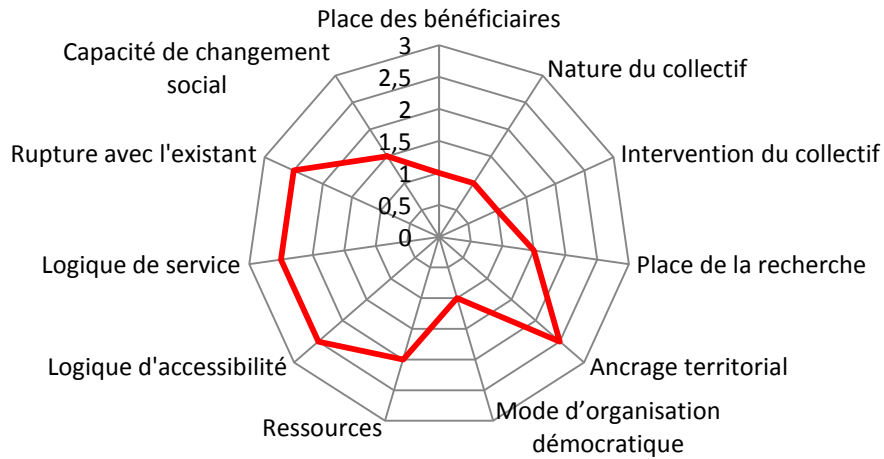
**Les premiers résultats pour JRP :**

- La ressourcerie n'est pas encore « officiellement » ouverte, il est donc difficile de communiquer.
- Le lieu n'est pas définitif.
- Le groupe d'acteurs au centre du projet est encore restreint. Même si celui-ci a grandi rapidement pour un projet si jeune.

**Conclusion :** JRP ne peut pas réellement mesurer sa capacité de changement social (pas d'ouverture officielle, pas de lieu définitif, etc). Toutefois, son organisation démocratique semble être un frein à l'ouverture du collectif vers l'extérieur et donc un frein à sa capacité de changement social.

**Marqueur** :1.5/3

## Les marqueurs d'innovation de JRP



Sur ce graphique on voit que la logique d'innovation sociale de JRP est largement basée sur une rupture avec l'existant en développant des pratiques et des représentations nouvelles (recycler, conscientiser l'acte d'achat), en créant de l'emploi pour des personnes en difficultés (et en accord avec les convictions défendues) qui seront accompagnées et écouté dans une logique d'accessibilité et de service. Cependant, on voit que la nature du collectif et le mode d'organisation démocratique est un point faible de cette logique d'innovation (très lié à la jeunesse du projet) ce qui impact directement la place des bénéficiaires au sein du développement du projet et la capacité de changement social de JRP. C'est donc bien là qu'il est nécessaire de fournir des efforts dans le développement futur du projet.



## Rapport d'évaluation des pratiques

Cette évaluation des pratiques solidaires et innovantes<sup>12</sup> s'effectue dans le cadre d'une recherche scientifique menée au sein du laboratoire « *Communication et Solidarité* » de l'Université Blaise Pascal. Celle-ci porte précisément sur les obstacles de communication que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire porteurs d'innovation sociale.

La méthode que nous utilisons ici a été largement reprise et adaptée des travaux des chercheurs de **l'institut Godin** (Amiens) dont l'ensemble des droits doivent être respectés. Cet institut de transfert de pratiques solidaires propose depuis plusieurs années d'accompagner les structures de l'ESS dans leur développement.

### Pourquoi une évaluation des pratiques solidaires et innovantes ?

Afin de mieux comprendre **qui est le collectif Combrailles Durables** et de **faciliter la conscientisation des acteurs**, l'évaluation permet de prendre du recul sur les pratiques quotidiennes. Les pratiques solidaires permettent d'éclairer ce que réalise la structure mais plus encore comment elle le réalise.

Pour une **représentation plus juste des réalités économiques du projet** au travers de la mise en lumière du modèle pluriel dans lequel l'échange réciprocaire occupe une place importante. La réciprocité étant « *la relation établie entre des groupes ou personnes grâce à des prestations qui ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social entre les parties prenantes [...] le cycle de la réciprocité s'oppose à l'échange marchand parce qu'il est indissociable des rapports humains [...] et il se distingue de l'échange redistributif parce qu'il n'est pas imposé par un pouvoir central* » (Karl Polanyi<sup>13</sup>). Ainsi la représentation des pratiques solidaires débouche sur une représentation du projet qui ne se limite pas à être un « lieu de production », mais bien un espace de relations multiples qui participe à la construction et la cohésion du territoire. L'évaluation permet une représentation plus juste des ressources en révélant les apports humains qui donnent sens aux ressources monétaires et favorisent le développement du lien social.

---

<sup>12</sup> Tout ou partie de cette évaluation pourra être retenue par le chercheur afin d'illustrer ces travaux. La structure est libre d'accepter ou de refuser d'être citée le cas échéant.

<sup>13</sup> Polanyi, K., « Le sophisme économiste », *Revue du MAUSS*, 2077/1, n°29, pp.63-79.

Pour **éclairer les logiques transformatrices à l'œuvre au sein du projet** car nous considérons que l'innovation sociale repose sur une logique de changement des pratiques (« faire autrement ») et des représentations (« voir le monde autrement »).

### Qu'est-ce que l'évaluation des pratiques solidaires et innovantes ?

Ce travail porte sur les pratiques et non sur les valeurs. Nous mettons donc l'accent sur **six grandes dimensions** solidaires :

- l'inscription territoriale du projet
- l'origine des ressources du projet
- le mode d'organisation démocratique du projet
- les rapports collaboratifs au sein du projet
- l'inscription sociétale du projet
- la logique d'innovation qui règne dans le projet

Et **onze dimensions** innovantes issues d'une co-construction par le dialogue avec les acteurs du projet :

- Place des bénéficiaires
- Nature du collectif
- Intervention du collectif
- Place de la recherche
- Ancrage territorial
- Mode d'organisation démocratique
- Mode de ressources
- Logiques d'accessibilité
- Logique de service
- Rupture avec l'existant
- Capacité de changement social

Lorsque l'on parle de « pratiques solidaires » nous nous intéressons tout particulièrement aux pratiques mises en œuvre par le collectif afin de replacer l'Homme au centre de la question économique et politique. Théoriquement, l'analyse que nous proposons aujourd'hui repose sur

une distinction assez simple. En effet, selon Philippe Chanial et Jean Louis Laville<sup>14</sup> il existe deux formes de solidarité :

- Une **solidarité philanthropique**, de conception anglo-saxonne, qui devrait garantir la paix sociale et la moralisation. Elle va de pair avec la pensée libérale. La solidarité est alors porteuse de charité car elle vient combler les externalités négatives du marché et fabrique toujours plus de dépendance et de hiérarchisation sociale, enfermant les bénéficiaires dans une situation d'infériorité et de maintien des inégalités.

- Une **solidarité démocratique**, qui résulte d'actions collectives et qui admet l'égalité de droit entre les personnes. Issue de la révolution et de l'idéal républicain elle relève de l'auto-organisation et des mouvements sociaux. Elle s'efforce de garantir la liberté d'accès du citoyen à un espace de parole et de débat.

L'économie solidaire réaffirme la dimension politique de cette « autre économie » qui met l'accent sur le modèle de développement et la participation citoyenne dans une perspective de **changement institutionnel**. Ce changement qui tend à modifier les pratiques et les représentations par un engagement citoyen.

Par ailleurs, lorsque nous traitons de l'innovation sociale nous utilisons une grille de lecture que nous nommons « institutionnaliste », dans la droite ligne de notre intérêt pour les pratiques solidaires. Nous nous penchons alors sur les pratiques du collectif qui participent au changement institutionnel<sup>15</sup>, soit toutes les pratiques qui concourent à transformer les « normes », les « représentations sociales » et donc in fine les institutions sociales (vaste programme n'est ce pas ?). Toujours selon Jean Louis Laville, il existe deux formes d'innovation sociale :

- Une **innovation « utilitariste »**, liée directement au marché et à la systématisation de gestion. Elle participe aux programmes d'ajustement fonctionnels (ex RSE) et au marché des pauvres (ex social business) en tentant de « moraliser » le capitalisme et facilitant son auto-réforme. Elle propose, derrière un vocable d'innovation, une poursuite de la logique libérale. Enfin elle n'est décelable que dans les pratiques quotidiennes, et notamment dans l'absence de logique réciprocaire, de visée sociale se dirigeant vers le « changement » portée par le groupe, de pratiques en « rupture » par rapport aux pratiques communes d'un territoire, etc.

---

<sup>14</sup> Chanial, P. & Laville, J.L. (2002), « L'économie solidaire : une question politique », *Mouvements*, n°19, janvier-février.

<sup>15</sup> Attention, ici nous parlons de l'institution sociale qui désigne une structure sociale (ou un système de relations sociales) dotée d'une certaine stabilité dans le temps. Une définition plus élégante consiste à dire qu'une institution est une règle du jeu acceptée socialement.



- Une **innovation « transformatrice »** qui répond à des aspirations collectives à travers la co-construction démocratique d'un modèle économique et d'un espace public (lieu de débat) pluriel. Elle propose, sur la base d'une « rupture contextualisée avec l'existant » de participer au changement institutionnel (pratiques et représentations) et repose sur une aspiration collective des porteurs de projets à « agir ».

#### Evaluation des pratiques solidaires et innovantes

Le but de notre travail est donc, au delà de fournir des éléments de caractérisation des pratiques pour faciliter le recul et la conscientisation des acteurs, de placer le projet Combrailles Durables dans l'une de ces catégories en affinant ses caractéristiques.

Cette évaluation a été effectuée le samedi 8 novembre à l'école de Loubeyrat entre 16h et 18h, en présence d'une partie des membres du conseil d'administration de Combrailles Durables : Loïc Le Quilleuc, Éric Thibault, Arlette ?, Alain Pele et Isabelle Gardères. Ainsi que 3 coopérateurs : Nelly Lafaye, Daniel ? et Stéphane Lacombe (je ne suis vraiment pas sur de moi pour les noms, excusez moi d'avance !). À noter que la plupart des informations étaient déjà en ma possession puisque la grande majorité des documents sont présents sur le site internet de Combrailles Durables.

Le premier critère important à nos yeux est celui de **l'inscription territoriale** du projet, c'est-à-dire ces liens entretenus avec les organisations privées, les collectivités et les habitants du territoire. Il renvoie à l'ancrage du projet dans le territoire et à la manière dont ces relations s'établissent afin de faciliter les liens réciproques.

Ainsi, le projet Combrailles Durables, depuis décembre 2008, n'a eu cesse d'entretenir des liens avec des organisations privées du territoire (Auvergne Solaire PV, Cigales et NEF en mai 2009, URSCOP en août 2009, le CREDIS en janvier 2010, puis ENERCOOP, RESCOOOP, TFB etc.). Mais aussi avec les collectivités car dès l'amorce du projet la mairie de Loubeyrat fut au centre du débat. Elle l'est encore plus, et de manière juridique, depuis juin 2010 et son intégration à la SCIC Combrailles Durables. Nous pouvons ajouter à cela les liens étroits et réguliers avec la communauté de commune de Manzat, la région Auvergne, ainsi que bon nombres de maires des communes du territoire des Combrailles. Par ailleurs, il est inscrit dans les statuts que Combrailles Durables est un projet qui vise « *l'appropriation citoyenne des problématiques énergétiques au niveau local* »

en se donnant comme moyen pour y parvenir de « *créer du lien social* »<sup>16</sup> et de favoriser le tissu économique local puisque, malgré une activité ne nécessitant pas une forte connexion à ce tissu, il est tout de même largement sollicité. On notera, entre autre, la convention avec TFB énergies solaires « *afin d'orienter les coopérateurs et sympathisants de la coopérative vers des artisans fiables et testés pour réaliser leurs propres projets* » (PV CA du 12/05/2012), ou encore l'appel à un artisan local pour la découpe des sapins proches du terrain de rugby. Enfin, le statut de SCIC pose une dernière pierre juridique à la consolidation de ce fort ancrage territorial en proposant ici un fonctionnement collégial qui regroupe des bénévoles (45% des droits de vote), des bénéficiaires non bénévoles et apporteurs de réseaux ou de moyens comme personne physique (15% des droits de vote), des bénéficiaires non bénévoles et apporteurs de réseaux ou de moyens comme personne morale (15% des droits de vote) et enfin les salariés (10% des droits de vote).

Combrailles Durables est donc un projet dont la **bonne inscription territoriale** peut potentiellement faciliter la dynamique réciprocaire et démocratique. Sans oublier que la proximité est un véritable gage de durabilité. Néanmoins, on notera une relative faiblesse du lien avec les habitants du territoire qui sont « *peu impliqués* » selon les mots d'un des membres du CA.

Le second critère que nous abordons est celui du **mode de ressources**. A partir de notre grille de lecture basée sur les principes de l'économie sociale et solidaire nous nous interrogeons d'autant plus sur la répartition des trois logiques économiques principales c'est-à-dire marchande, redistributive et réciprocaire. C'est tout particulièrement cette dernière qui nous intéresse au travers de la dynamique de mutualisation car elle favorise grandement la pluralité du modèle économique mais favorise surtout le lien social qui à son tour sera un facteur essentiel de diffusion des pratiques (essaimage).

Alors, évidemment, il suffit de consulter les rapports financiers pour voir à quel point la logique marchande est présente puisque Combrailles Durables c'est tout de même 416 000 euros d'investissements et 9 centrales de production d'énergie par capteurs photovoltaïques. Cette production est revendue à EDF à un coup fixe pour 20 années (ex. 0,60 euros/KWh à l'école de Loubeyrat) ce qui permet de rembourser les prêts consentis (banque et Auvergne Active) et d'effectuer quatre exercices financiers avec des excédents (placés en réserve impartageable).

Le projet a été largement soutenu, dans une logique redistributive, par des subventions (mairie de Loubeyrat, Région, Communauté de Commune, FSDE etc.), par le mécénat (fondation de France), ainsi que par l'investissement des coopérateurs (195 à ce jour). Or aujourd'hui « *on a*

---

<sup>16</sup> À noter que CD est « régulièrement consulté par des individus sur la question énergétique ».

*enlevé la perfusion* » souligne le trésorier du projet. Ce qui est effectivement un vrai tour de force mais qui plonge le projet dans une logique de rentabilité qui peut très vite questionner les fondements idéologiques de la structure.

Pour cela, il est à mon sens nécessaire de se pencher sur la dimension réciproitaire du modèle économique. En effet, même si l'activité de production d'énergie renouvelable ne se prête pas particulièrement à la mutualisation, on notera tout de même qu'elle représente une part non-négligeable des ressources de Combrailles Durables. En effet les toits sur lesquels sont déposés les panneaux photovoltaïques sont la plupart du temps « prêtés », ou vendus « un euro symbolique », ce qui représente une mutualisation fondamentale. Ajoutons à cela le prêt éventuel de la remorque d'APROMER<sup>17</sup> ainsi que la « *mutualisation des connaissances* » à travers le bénévolat de gens compétents dans certains domaines (notamment financier et technique). Cette logique réciproitaire est fondamentale car elle participe à la pluralité du modèle économique et repose avant tout sur une relation humaine qui consolidera obligatoirement le lien social et fortifiera la participation du projet à la revitalisation du territoire.

Combrailles Durables propose bien un **modèle économique pluriel**, prenant en compte la dimension réciproitaire et la mutualisation des biens et des connaissances, mais il semblerait que le projet n'arrive pas à franchir le cap de « *producteur d'énergie renouvelable* » (comme certains d'entre vous ont pu le dire samedi soir) pour devenir un véritable vecteur de « *l'appropriation citoyenne des problématiques énergétiques* » (cf. statuts), dimension dans laquelle le lien social subordonne le lien de production sans pour autant l'annihiler.

C'est un des points incontournables, et un des principes essentiels de cette « autre économie » qu'est l'économie sociale et solidaire : **le mode d'organisation démocratique** ! Les organes et les règles de décision doivent être basés sur un principe élargi et participatif afin de pouvoir créer un véritable espace public de proximité, un espace de débat citoyen, de concertation et de construction des désaccords, avec tous les acteurs susceptibles d'être intéressés par le projet.

Le premier principe fort qui fait de Combrailles Durables un projet potentiellement démocratique, c'est le statut adopté. En effet, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif permet d'associer autour du projet des acteurs multiples (salariés, producteurs, bénéficiaires, bénévoles, collectivités, entreprises, associations, etc.) et respecte la répartition du pouvoir sur la base du principe 1 personne=1 voix garantissant sa fonction intrinsèque d'organiser, entre acteurs

---

<sup>17</sup> Association de Promotion des Energies Renouvelables située au Mayet le Montagne.

hétérogènes, une pratique de dialogue, de débat et de formation à la citoyenneté. Alors, même si en pratique tout n'est pas aussi évident puisque le CA<sup>18</sup> déplore un « *manque d'implication des habitants* », la nécessité « *d'organiser des réunions, rencontres, se faire connaître* » (PV CA du 17/09/2014) et semble déplorer « *l'absence régulière d'un représentant de la commune au CA* » (PV CA du 19/10/2013), celui-ci est tout de même « *ouvert à quiconque désire venir* », la preuve en est la présence régulière de Nelly et ? qui ne sont pourtant pas membres du conseil d'administration.

L'ouverture des AG et CA facilite la création d'un espace d'expression. Mais je tiens à rajouter que la transparence du projet la facilite d'autant plus. En effet, la quasi-totalité des documents sont consultables et téléchargeables sur le site internet du projet. Ainsi, un individu désireux de s'impliquer et de participer à cette « espace d'expression » pourra le faire d'autant plus facilement. À l'intérieur du CA les membres affirment « *toujours voter* » pour « *préserver l'aspect formel de la décision* » mais laisser une large place à la discussion et à la **co-construction**. C'est tout du moins ce qui s'est passé au début car aujourd'hui ils affirment être « *moins dedans parce que l'on est tous d'accord* ». Tout cela s'est construit grâce à une « *capacité d'écoute partagée* » qui fait que « *je n'ai jamais quitté de réunion à Combrailles Durables* » affirme Isabelle ! Cependant, Loïc met un bémol à tout cela car il rappelle que l'intégration au CA se fait par « *cooptation* » ce qui semble ne pas être une logique tout à fait démocratique à ses yeux. Alain rajoute qu'il existe effectivement des limites démocratiques à leur projet car la co-construction a fixé de grandes orientations qui ne laisseront pas beaucoup de place à un individu arrivant avec des désaccords. Cette remarque est très juste car au-delà d'avoir créé une véritable communion des membres décisionnaires, cette dynamique ne facilitera pas l'incorporation d'individus ayant une vision du monde différente et des pratiques éloignées de celles des membres décisionnaires du projet. Ainsi, la performance collective (bien s'entendre c'est prendre des décisions rapidement) devient une entrave à la capacité de diffusion du projet en ouvrant à des gens différents, ceci ne favorisant pas totalement le changement institutionnel. Or, on verra plus tard que d'autres facteurs arrivent à palier à cette « limite démocratique ».

La question des **rapports collaboratifs** nous ramène à un questionnement autour de la place des salariés dans la structure et leur prise en compte. Ce critère de solidarité repose sur la diversité des profils de salariés, la prise en compte de leur bien-être au travail en proposant de la souplesse et des adaptations aux personnes, la proposition de formation pour développer ses capacités et enfin la priorité à l'autonomie.

---

<sup>18</sup> Qui se réunie tous les premiers samedi du mois.

Isabelle est pour l'instant la seule salariée (à temps partiel) de Combrailles Durables. Mais elle est aussi une des fondatrices du projet ce qui, de fait, lui offre toute la crédibilité et l'expérience nécessaire. Les critères de bien être et d'autonomie sont donc, semble-t-il, largement de mise dans votre cas. Pour confirmer cela et interroger réellement le critère de diversité il faudra atteindre l'emploi de nouveaux salariés. Cependant on peut affirmer que Combrailles Durables développe de **bons rapports collaboratifs** vecteurs de bien être et de justice ce qui peut contribuer à bonifier son image dans la vision collective des acteurs du territoire.

Pour poursuivre intéressons nous à **l'inscription sociétale** du projet. De quoi parle-t-on ? Tout d'abord, des impacts sociaux c'est-à-dire de la question du lien social et de l'utilité sociale du projet en contribuant à la cohésion sociale, à la solidarité et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable. Mais aussi des impacts environnementaux c'est-à-dire de la durabilité du projet et de ces incidences sur l'environnement au sens écologique du terme. Enfin, des impacts économiques du projet sur le territoire soit la création d'activité génératrice de « richesses ».

La SCIC Combrailles Durables est largement présente sur ces trois points. En effet, il est indéniable que les impacts environnementaux sont très bons car la production d'énergie photovoltaïque contribue au développement des énergies renouvelables sur le territoire (sans oublier le projet de développement éolien). À cela s'ajoute la « compensation carbone » et la plantation de 250 arbres (mai 2011) puis à nouveau 30 (février 2014) sur le territoire. Ceci complète donc un bilan plus que positif en termes d'impacts écologiques.

Les impacts sociaux sont inscrits dans les statuts où la question du lien social y est centrale. À cela s'ajoute le « *sociétariat multiple avec finalité de l'intérêt collectif* » et la « *pré-éminence de la personne humaine* ». Or, même si « *fédérer et impliquer les habitants* » est un principe fort, dans la pratique il est plus délicat de voir apparaître cela. De l'aveu même des membres du CA cette logique a été respectée lors du projet de l'école de Loubeyrat et peu à peu effacée derrière une logique de « *mise en route des projets* ». C'est donc une préoccupation aujourd'hui que l'on voit apparaître clairement dans le PV du CA du 27 septembre 2014 comme le besoin « *d'améliorer la notoriété de Combrailles Durables* » et réactiver le lien social. Cette réflexion a donné lieu, semble-t-il, à l'organisation de la « méga-teuf », une soirée conviviale rassemblant coopérateurs et individus intéressés par le projet. Il y a donc bien conscience et volonté d'agir sur ce point là mais nous y reviendrons.

Enfin, l'impact économique du projet a été jugé « *très faible* » de prime abord. Cependant, Alain a noté que Combrailles Durables représentait à peu près 15 % du chiffre d'affaire de TFB énergies solaires ce qui représente pas moins de deux emplois à temps plein. Par ailleurs, le projet a signé

une convention d'apporteur d'affaire avec cette entreprise favorisant indirectement sa bonne santé économique. Nous pouvons aussi ajouter l'appel à des artisans locaux (ex: sapins du stade de rugby). Dans la foulée il est noté que l'ensemble des investissements de Combrailles Durables sont effectués sur le territoire et que, par exemple, l'expert comptable du projet (qui représente une part importante des dépenses) est localisé à Manzat. Finalement, les acteurs prennent conscience de l'impact économique non négligeable du projet sur le territoire. À cela s'ajoutera le fait que l'activité est non délocalisable et que les projets futurs tendront à améliorer ces impacts en créant de l'emploi, et en favorisant le « circuit court » pour l'énergie (revente à ENERCOOP et « AMAP » de l'électricité).

Un dernier critère de solidarité nous intéresse et concerne la **logique d'innovation**. Nous ne ferons pas de développement à ce stade du rapport car ce point sera largement abordé ci-dessous. Plus particulièrement, en termes de pratiques solidaires, la logique d'innovation interroge la nature et la portée d'une visée innovante du projet. Nous traiterons plus bas cette dimension en lien avec la **rupture avec l'existant**.

Si l'on s'intéresse maintenant aux **pratiques innovantes** de Combrailles Durables il faut s'interroger sur ce qui participe pleinement au changement institutionnel, c'est-à-dire à ce qui fait **rupture dans le contexte du territoire** (élargie ici à la région, voire à la France entière).

La première des choses sur laquelle il faut se pencher pour un projet à dimension économique comme l'est celui-ci, c'est la notion de « **double contrainte** », c'est-à-dire le fait que la dynamique du projet soit portée PAR et POUR les acteurs, habitants, ou encore bénéficiaires de celui-ci.

D'un point de vue statutaire les bénéficiaires (personnes physiques et personnes morales) représentent 30% des voix au CA. Par ailleurs, 49% des coopérateurs sont des habitants du territoire qui peuvent bénéficier indirectement de l'énergie produite puisque la production va alimenter le bâti le plus proche (même si l'électricité est rachetée par EDF). Mais cela reste tout de même insatisfaisant, et la place des bénéficiaires dans l'implication et le développement du projet reste **un objectif pour le futur**. On revient là à cette logique de développement de l'activité réciproitaire et l'accroissement de l'intérêt pour la génération du lien social comme principe moteur de l'activité de Combrailles Durables.

Le second point concerne la **nature du collectif**. Il est beaucoup plus réjouissant et viendra balancer la réflexion effectuée quant au mode d'organisation démocratique. En effet, nous avons conclu en affirmant que la coordination collective qui avait créé une véritable communion des membres décisionnaires, ne facilitait pas l'incorporation d'individus ayant une vision du monde différente et des pratiques éloignées de celles des membres décisionnaires du projet. Cela ne favorisait pas totalement le changement institutionnel. Or, le collectif de Combrailles Durables est un **collectif profondément hétérogène** (au moins du point de vue professionnel et historique) rassemblant des compétences variées et des horizons sociaux relativement différents (même si cela reste limité). Au sein des 180 coopérateurs on compte des cadres, des agriculteurs, des membres de collectivités, des chercheurs, des professeurs, etc. Cette diversité peut grandement faciliter l'expansion du collectif et donc la diffusion des pratiques et des représentations. Le levier collectif nécessaire à « *l'appropriation citoyenne de la question énergétique* » est bien présent. En effet, chacun des coopérateurs, dans son monde professionnel, pourra atteindre des individus qui n'auraient probablement jamais eu vent de l'initiative autrement. Un collectif hétérogène sera donc, au-delà de la dimension démocratique du critère, un **facilitateur de l'expansion du collectif**.

Par ailleurs, on parlera aussi de **l'intervention du collectif** c'est-à-dire : est-ce que le projet exploite la diversité dont il est porteur ? Il semblerait que deux voies soient exploitées par le projet Combrailles Durables. La première, consiste à effectivement exploiter les compétences et expériences de chacun pour créer de la « *complémentarité* » car « *n'avoir qu'une compétence c'est dangereux, alors il faut de la complémentarité !* ». On parle donc là de la mise à disposition de compétences au service d'une logique de développement citoyenne et bénévole, ce qui nécessite un certain nombre de croyances partagées avec les autres acteurs du projet et une grande confiance pour y mettre de l'énergie non rétribuée financièrement.

La deuxième voie qui est empruntée par le projet, dans le but de le rendre durable et de favoriser la logique de lien social, c'est la « *volonté d'autoformation permanente* » c'est-à-dire que « *la compétence vient aussi de l'expérience* » et de « **l'intelligence collective** ». On rejoint là une logique démocratique (création d'un espace de concertation), mais aussi de durabilité, de justice sociale et bien évidemment de lien.

Cette « autoformation permanente » peut être couplée par **l'apport du domaine de la recherche**. Là aussi elle peut être bénéfique dans deux directions. La première consiste à s'appuyer sur un ou des chercheurs aptes à répondre à des questionnements d'ordres

particulièrement pointus dans lesquels les compétences nécessaires sont absentes au niveau du groupe initial. Ce fût le cas lors de la mise en place du mat de mesure sur le site de Bouillat avec l'intervention d'un chercheur du département de « mesures physiques » de l'Université d'Auvergne. Ou encore lors du diagnostic environnemental du même site par les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature de Rochefort Montagne.

La seconde concerne la mise en abîme et la réflexion concernant ces pratiques. Il s'agit alors de ne plus seulement chercher la résolution à un problème précis, mais bien de « mettre à plat » un système plus ou moins complexe d'actions conduites depuis maintenant 6 ans et aboutissant à « la situation aujourd'hui ». C'est évidemment le cas de mon action à vos côtés mais ce le fut aussi, je crois, des stagiaires d'ENERCOOP et autres au travers de leurs travaux d'enquêtes.

Combrailles Durables est donc un projet qui ne fait pas appel régulièrement au domaine de la recherche mais qui n'est cependant **pas vierge de toutes connexions** avec celui-ci.

Nous avons parlé en tout début de rapport de l'inscription territoriale du projet (ou **ancrage territorial**) que nous avons abordé sous l'angle de la connexion aux organisations, collectivités et habitants du territoire dans une acception géographique. Concernant les logiques d'innovation sociale, il est nécessaire de s'interroger sur une autre forme de proximité qui fera écho à l'idée de changement institutionnel puisque l'on parlera de « proximité institutionnelle ». Cette forme de proximité interroge justement le partage des représentations et des pratiques, soit, est-ce que les membres de Combrailles Durables ont tendance à se rapprocher plus facilement d'une SCIC car elle a le même statut et donc il est plus facile de coopérer et de s'entendre ? Ou est-ce qu'ils ont plutôt tendance à se rapprocher de n'importe quelle structure qui « voit le monde de la même manière » ou qui a des « aspirations similaires » ? À cette question il semblerait que la deuxième solution soit la plus juste. Dans ce sens Isabelle affirme « *Biau Jardin je peux les contacter, il y a un côté « on est de la même bande », mais à vrai dire on ne va pas les voir* ». A contrario, on peut constater dans les documents de la structure la référence régulière à des structures comme ENERCOOP, APROMER, ou encore à l'initiative bretonne de Beganne qui fait l'unanimité lorsque je l'évoque<sup>19</sup>. Nous sommes donc bien là dans une **proximité institutionnelle** qui amènera la structure à se tourner plus facilement vers d'autres structures partageant sa « vision du monde ».

Dans une logique de changement et de diffusion des pratiques et représentations nouvelles que porte Combrailles Durables, la proximité institutionnelle reste un « entre soi » qui permet de

---

<sup>19</sup> « On est exactement pareil ! Il n'y a que 1,6 million d'euros qui nous séparent ! » (Alain).



bonifier les actions, partager les expériences, et se transmettre l'énergie de continuer à lutter pour le changement (ex: retour de Beganne). Mais malheureusement elle ne facilite pas la diffusion vers d'autres milieux moins aptes à entendre et à participer. **Il faut donc constamment « naviguer » entre la proximité institutionnelle régénératrice, et la proximité territoriale qui doit favoriser la diffusion des pratiques et des représentations nouvelles au contact de population diverses.**

On revient alors une nouvelle fois à la nécessité de développer le lien social, ce que l'on nomme alors une **logique de service**, c'est-à-dire le déplacement de la logique de production (lié prioritairement à l'économie de marché) vers la génération du lien social (propre à l'économie sociale et solidaire).

Alors, si cette logique est largement affichée dans les statuts, elle est largement moins visible dans les actions de Combrailles Durables. Nous l'avons déjà dit, l'action menée lors de l'inauguration de l'installation de l'école de Loubeyrat reste pour les membres du CA *« quelque chose qui a fonctionné »*. C'est-à-dire qu'il est largement possible de fédérer et de créer du lien autour de la mise en route de projet photovoltaïque. D'autant plus que l'aspect « tous coopérateurs » et « participation citoyenne » du projet pourrait facilement amener les individus à se fédérer et ainsi pleinement assumer le rôle dévolu là aussi par les statuts de *« pédagogie »* et *« promotion de l'efficacité énergétique »*.

Cette **logique de création du lien social doit être accentuée**. C'est peut être ce qui manque aujourd'hui à Combrailles Durables pour prendre la pleine mesure de son potentiel.

Pour terminer le questionnement des pratiques socialement innovantes de Combrailles Durables, deux choses doivent être éclairées. La première consiste à poser la question de la **rupture contextualisée** du projet, ou encore de sa nouveauté au regard du caractère « hors normes » de la solution et des changements apportés au système. Est-ce que Combrailles Durables participe à la modification des représentations (normes, croyances) et des pratiques sur le territoire ? Alain a très judicieusement répondu à cette question en proposant trois axes de rupture :

1. Le modèle économique en société coopérative.
2. Le modèle de prise de décision démocratique centré autour de la logique de débat.
3. Enfin, dans le domaine de l'énergie, l'implication citoyenne est une troisième rupture.

En tout cas pour le territoire français.

Derrière tout cela c'est l'aspiration que le collectif porte à « *reprendre possession de la décision* » et de ne « *pas laisser faire n'importe quoi sur le territoire* » (PV du 15/01/2009) qui est fondamental et qui crée là aussi la rupture avec une citoyenneté encore très passive en France, notamment dans le domaine de l'énergie.

La SCIC Combrailles Durables est donc **un projet qui porte la rupture par son aspiration à « faire autrement »**. Cette rupture peut participer au changement institutionnel et faire que demain plus d'habitants du territoire, plus de citoyens, plus de français, auront le courage de se lancer dans une aventure comme celle-ci et eux aussi de participer au « changement ». Mais pour cela il est nécessaire que cette idée se diffuse et s'essaime. Alors, comment cette diffusion peut elle se produire et quelle est **la capacité de changement social du projet** ? Commençons par l'ensemble des pratiques qui favorisent la diffusion et donc le changement social :

- La nature hétérogène du collectif et sa capacité à toucher divers milieux professionnels et sociaux.

- L'intervention du collectif valorisant les compétences de chacun et facilitant donc les logiques d'accessibilité et le développement des capacités.

- La place de la recherche et notamment son action dans la prise de recul et l'interrogation des pratiques qui permettront de travailler sur les points de blocages du projet.

- La proximité institutionnelle qui favorise une image soudée et cohérente du projet car les acteurs à l'intérieur de Combrailles Durables partagent une « vision du monde » très proche, tout comme dans leurs contacts aux organisations et individus extérieurs. Cela favorise les coopérations avec des énergies convergentes.

- Le mode d'organisation démocratique qui laisse de la place aux individus ou organisations désireuses de « *venir voir ce qui se passe* ». À cela s'ajoute la transparence et l'accès aux documents historiques.

- Le mode de ressource qui laisse une place à la logique de réciprocité. Logique qui favorise le lien, plus que le bien, et n'existe que sur la base d'un lien social potentiellement porteur de changement plus large. Nous pouvons ajouter à cela les impacts économiques positifs pour le territoire qui peuvent contribuer à donner une image de « sérieux » et « d'efficacité économique » favorable quand la « rupture » et le désir de changement font peur.

- La logique d'accessibilité par le développement de l'autonomie, la formation et la prise en compte du bien être pour les salariés qui seront alors plus aptes à sortir de leur fonction et à devenir des ambassadeurs.

Cependant, il reste une ombre au tableau car la perfection n'existe pas et qu'il faut bien que je trouve quelque chose à faire avec vous pendant plusieurs mois ! Blague à part, et c'est exactement ce qui est dit dans le PV du CA de septembre 2014 que je vais confirmer, c'est de travailler sur « *notoriété de Combrailles Durables* ». Derrière ces mots qui sont les vôtres il y a cette nécessité de **créer plus de lien avec les habitants du territoire**. Un lien plus fort que celui d'être un « simple » coopérateur. Un lien qui favorise l'action auprès du projet et qui entraînera une implication plus importante des collectivités. C'est, je crois, le gros challenge de Combrailles Durables pour tendre à une réelle efficacité territoriale synonyme de diffusion et de changement social.

Cette question du lien social touche directement la place des bénéficiaires dans le projet qui pourrait être beaucoup plus importante. Mais elle touche aussi la capacité du projet à réellement transformer, à partir des fondements de l'économie sociale et solidaire, une logique de production marchande en une logique de génération du lien social. Et c'est d'ailleurs, au moment où je conclus ce rapport que Loïc fait mention de cet élément dans un email et évoque « *le glissement progressif souvent constaté du monde de l'ESS au monde du marché* » à propos de la possibilité de se tourner vers des panneaux asiatiques. Et c'est effectivement un long (et probablement salvateur) débat qui attend le CA autour de cette question qui, au-delà de statuer sur l'utilisation de panneaux qui renverse la logique locale, devra questionner la logique de service (déplacement du lien de production au lien social) du projet. Alors que tous les indicateurs montrent qu'il est nécessaire de travailler sur le lien aux habitants et bénéficiaires, s'engager dans un débat technique sur l'utilisation de tels ou tels panneaux, de telle ou telle provenance, laisse planer l'éternel risque **d'isomorphisme institutionnel**. Cette expression barbare signifie que ce qui fait du modèle économique et politique de Combrailles Durables un acteur du changement institutionnel (notamment évitant la seule logique du marché), se voit petit à petit rattrapé par une logique de rentabilité et de mise en concurrence propre au système libéral. Ces questions amènent insidieusement à délaisser les logiques économiques réciproques, l'organisation démocratique participative et la centralité du lien social plutôt au profit du bien matériel. Le débat se situe peut être ici mais c'est à vous d'en juger et à moi d'en disposer.

Tout ce que l'on vient d'évoquer ici est résumé dans deux représentations matricielles (Fig. 1 et 2). Pour chacun des critères développés un marqueur a été proposé sur une échelle de 0 à 3 (certains apparaissent pour les logiques de solidarité et d'innovation et bénéficient donc du même marqueur). J'ai pour habitude de co-construire ces indicateurs avec les membres des projets (voilà pourquoi cela prend quatre heures). Or par manque de temps je me suis abrogé le droit d'établir

ceux-ci sur la base de l'ensemble des documents et de l'entretien. Bien évidemment, l'ensemble de ce rapport est contestable, modifiable, discutable, etc. Il me servira de base de travail pour les mois à venir et nous servira collectivement afin de prendre une direction et de définir des objectifs que nous pourrions tenter de poursuivre ensemble. Bien évidemment, cette démarche est elle aussi discutable.

Merci de votre attention !

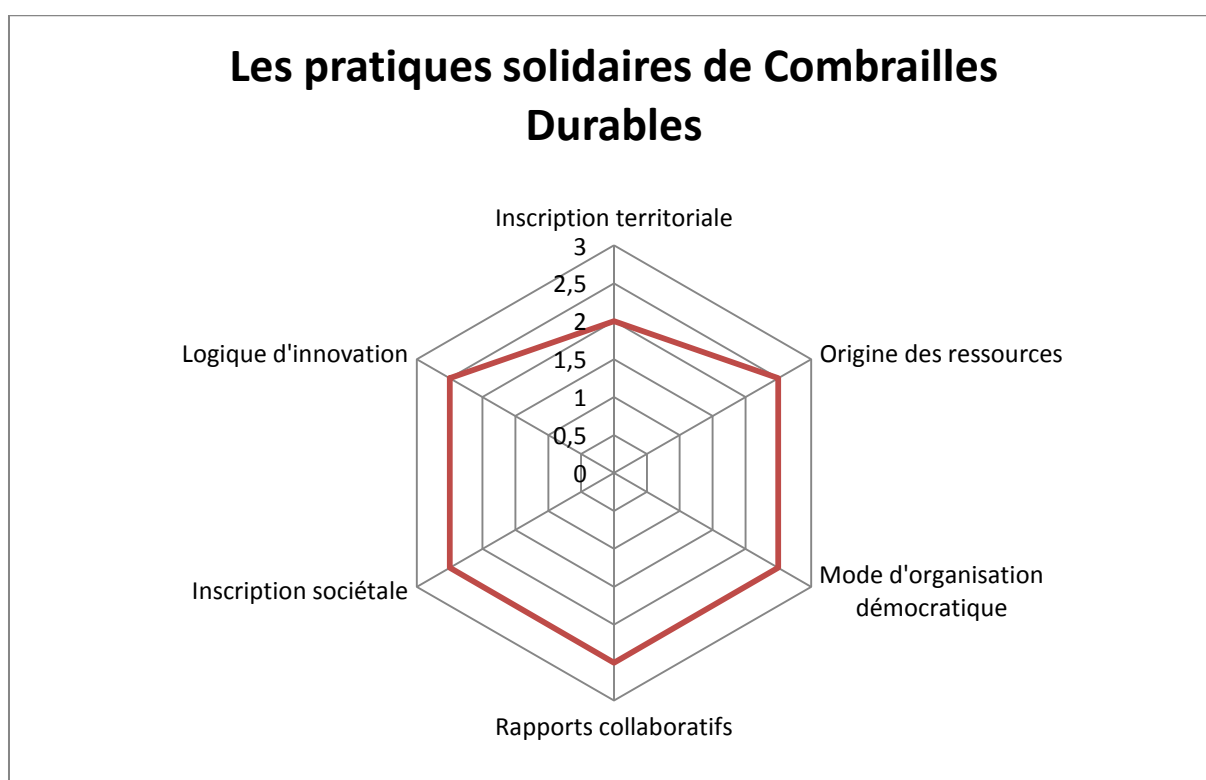


Fig. 3- Représentation matricielle des pratiques solidaires de CD.

## Les marqueurs d'innovation sociale de Combrailles Durables

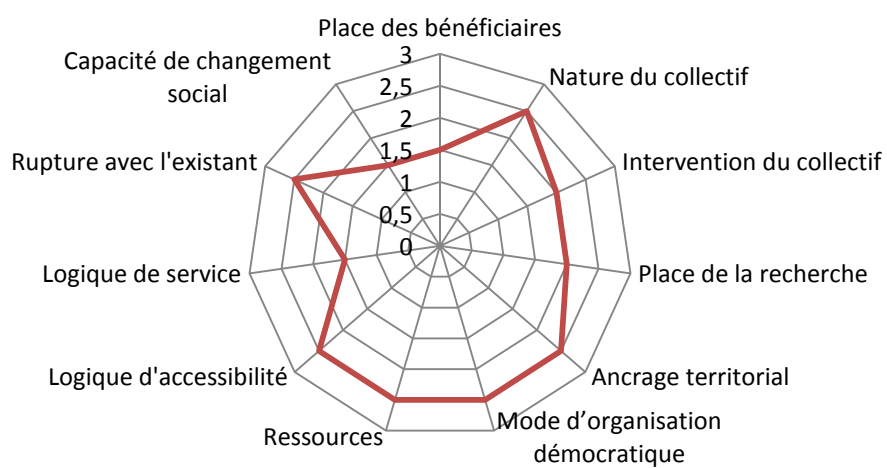


Fig. 4- Représentation matricielle des pratiques d'innovation sociale de CD.